



SPÉCIAL FESTIVAL AMERICA
 LA LITTÉRATURE DU RÉEL À L'HONNEUR

ANTONIO SCURATI
 « MUSSOLINI EST L'ARCHÉTYPE DU POPULISTE »

Supplément
 LE MONDE
 DES LIVRES

Un front Canada-Union européenne face à Trump

► Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, a proposé, mercredi, au Canada de devenir le « premier membre associé de l'UE »

► Ce statut aux contours encore flous ouvre la voie à des coopérations dans divers secteurs, de l'énergie à la défense, en passant par l'IA

► Réagissant à cette annonce, Donald Trump menace de cesser « tout commerce avec l'Europe » et d'imposer « des droits de douane très lourds »

► Mark Carney, le premier ministre canadien, devait prononcer un discours, jeudi, devant le Parlement européen

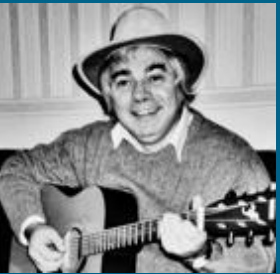
PAGES 2-3

ÉDITORIAL

L'EUROPE A LA VOLONTÉ D'AGIR POUR SE PROTÉGER

PAGE 30

DES VIES EMPORTÉES PAR LES CANICULES



► Plus de 8 000 décès attribuables à la chaleur ont été dénombrés par Santé publique France entre la fin de mai et août

► « Le Monde » brosse le portrait de onze femmes et hommes de tous âges victimes d'un été historiquement chaud

► Les canicules à répétition ont mis les hôpitaux sous pression, souligne un rapport syndical publié jeudi

PAGES 7 À 11 ET 15

ARCHIVES FAMILIALES

Etats-Unis

La Fed relève ses taux pour lutter contre l'inflation

Faisant fi des demandes pressantes de Donald Trump, la Réserve fédérale a choisi, mercredi, d'augmenter ses taux directeurs

PAGE 17

Présidentielle

Les dessous de l'affaire Philippe Brun, exclu de la primaire

Le député PS de l'Eure, accusé de « harcèlement » et de « violence physique » par une ex-collaboratrice, dénonce une « cabale politique »

PAGE 12

Justice

Au procès Le Priol et Bouvier, des témoignages parfois fragiles

PAGE 16

Entretien

Rosanvallon : « La justice entre les générations est essentielle »

PAGE 27

Russie

Comment le service fédéral de sécurité a muselé le pays

SÉRIE PAGE 21

Social

Retour des « gilets jaunes » : l'itinéraire d'une rumeur

Des appels prétendument « officiels » à relancer le mouvement sont apparus ces derniers jours sur les réseaux sociaux

PAGE 14

Culture

L'IA bouscule l'industrie du cinéma

La productrice néerlandaise Eline van der Velden assure que, d'ici à cinq ans, la moitié des films seront conçus par l'intelligence artificielle

PAGE 24

VU PAR HERRMANN (SUISSE)

CARTOONING FOR PEACE



DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2026
 GRAND PALAIS



FINE ARTS
 PARIS

100 GALERIES D'ART INTERNATIONALES
 20 SPÉCIALITÉS



L'invitation inédite d'Ursula von der Leyen au Canada

La proposition de devenir « membre associé » de l'UE soulève nombre d'interrogations, ce statut n'ayant aucune existence juridique

MONTRÉAL ET STRASBOURG -
correspondance et envoyés spéciaux

Jamais un dirigeant non européen n'avait été invité au Parlement de Strasbourg pour assister au traditionnel discours sur l'état de l'Union européenne (UE). Mercredi 16 septembre, le premier ministre canadien, Mark Carney, a eu droit à un traitement de faveur, installé dans l'hémicycle strasbourgeois, à l'invitation de la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, pendant que celle-ci présentait ses priorités devant les eurodéputés. Pour l'occasion, elle a annoncé sa volonté d'œuvrer « à la possibilité pour le Canada de devenir le premier membre associé de l'UE », évoquant un statut d'exception qui n'a aujourd'hui aucune existence juridique et qui reste à inventer.

D'un coup, d'un seul, l'ex-ministre d'Angela Merkel a fait oublier son dernier raté diplomatique. Elle devait en effet rentrer à Bruxelles, sans assister au discours de Mark Carney devant les eurodéputés, prévu jeudi à Strasbourg. Très critiquée pour cette impolitesse, elle a donc fini par faire machine arrière.

Dans l'hémicycle, sa proposition a été saluée par un tonnerre d'applaudissements de la majorité des eurodéputés. Car, pour la majorité dite « von der Leyen », qui rassemble les groupes politiques des libéraux, des sociaux-démocrates et des conservateurs du Parti populaire européen, Mark Carney est

devenu en moins d'un an un véritable héros, leur « rock star ». Celui qui a su résister à Donald Trump, quand la présidente de la Commission, elle, a salué, d'un pouce levé, l'accord commercial déséquilibré qu'elle venait de conclure avec le président américain, au Royaume-Uni, le 27 juillet 2025.

Mark Carney « incarne la résistance à Trump », se réjouit Chloé Ridel, eurodéputée socialiste. « L'inviter est un geste courageux : c'est notre allié, notamment face à l'actuel président américain, et on le montre », confirme le libéral Pascal Canfin. Sous-entendu, ça change de la position timorée que la Commission a eue jusqu'à présent vis-à-vis du président américain. « C'est un pragmatique, ultra-compétent, en faveur du libre-échange, du multilatéralisme, de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord] et des droits humains. Bref, nous sommes clairement dans le même camp », salue l'eurodéputé conservateur portugais Sebastiao Bugalho.

DESSERRER L'ÉTREINTE AMÉRICAINE

Alors que les Etats-Unis, la Chine et la Russie tentent de reconstruire le monde en trois pôles impérialistes, « Mark Carney représente l'alternative, et il est quelqu'un qui, par ses discours mais aussi par ses actes, essaie de montrer qu'une autre voie est possible », juge l'eurodéputé libéral Sandro Gozi. Face au président américain, l'ancien gouverneur de la banque centrale du Canada, puis d'Angleterre, « a su rester digne », rappelle Sandro

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, L'ÉMISSAIRE DU PREMIER MINISTRE MARK CARNEY NÉGOCIE UN RAPPROCHEMENT AVEC L'UNION



Gozi. Et ne pas vaciller devant les coups de boutoir de Donald Trump, qui réitère fréquemment sa volonté de faire du territoire canadien le 51^e Etat des Etats-Unis.

« Aujourd'hui, le Canada est plus proche de devenir le 28^e Etat membre de l'Union européenne, que le 51^e Etat des Etats-Unis », plaisante, à moitié, Sebastiao Bugalho. De fait, depuis son arrivée au pouvoir, Mark Carney, soumis à la constante pression de son grand voisin du Sud, qui lui a imposé une guerre commerciale, a cherché à sortir de sa dépen-

dance avec les Etats-Unis, avec qui il réalise 75 % de ses échanges commerciaux.

Afin de desserrer l'étreinte, le premier ministre canadien a multiplié les accords tout autour de la planète, et notamment avec la Chine. Mais c'est avec l'Europe qu'il souhaite approfondir sa relation. Depuis plusieurs mois, l'émissaire de Mark Carney, le diplomate John Hannaford, négocie un rapprochement avec l'Union. « Nous voyons le monde avec les mêmes yeux : de l'IA [intelligence artificielle] au changement climatique, de l'Arcti-

Ursula von der Leyen promet une Union européenne qui protège

Dans un discours fleuve, mercredi, la présidente de la Commission européenne a aussi rappelé la nécessité de l'action collective

BRUXELLES ET STRASBOURG -
bureau européen et envoyée spéciale

Notre Union n'a jamais été aussi forte. Mais notre Union peut aussi sembler plus précaire que jamais. » Dans son discours sur l'état de l'Union européenne (UE), prononcé mercredi 16 septembre, Ursula von der Leyen a pris acte de ce paradoxe, avant d'enchaîner les propositions pour convaincre les citoyens européens, notamment ceux tentés de se tourner vers les partis eurosceptiques, que l'UE les protège face aux grands risques mondiaux. La présidente de la Commission européenne en voit plusieurs, plus inquiétants les uns que les autres : l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux, le changement climatique, l'envolée des prix de l'énergie, la vague d'exportations chinoises ou la guerre en Ukraine.

Dans ce monde qu'elle juge « résolument hostile », elle a saisi la main tendue de Mark Carney, le premier ministre canadien, qui appelle de ses vœux une union des puissances moyennes face aux diktats des Etats-Unis, de la

Chine ou de la Russie. Ursula von der Leyen lui a proposé de devenir « le premier membre associé » de l'UE, qui « seule, par sa taille et sa puissance, peut montrer la voie ». Présent dans l'hémicycle à Strasbourg, une première pour un chef d'Etat étranger, le Canadien viendra jeudi et lui répondra... après avoir assisté à un match de football à Liverpool, à l'invitation d'Andy Burnham, le premier ministre britannique.

La première des grandes menaces soulignées par la présidente, c'est l'intelligence artificielle (IA). L'attaque de la sécurité du site Hugging Face par des agents IA non contrôlés, en juillet, a fait l'effet d'une déflagration. « Nous avons écrit et réécrit cent fois ce passage du discours », confie un proche d'Ursula von der Leyen, afin de définir une doctrine. L'Europe s'appuiera sur son règlement sur l'IA adopté en 2024, mais la présidente de la Commission veut aussi travailler « avec [ses] partenaires partageant les mêmes valeurs, comme le Canada et le Royaume-Uni, entre autres, (...) sur l'évaluation des modèles, la vérification, l'alerte précoce, la sécurité ».

Elle veut, dans le même temps, accélérer sur l'utilisation de l'IA dans les usines, la médecine – elle a salué l'efficacité des mammographies et du dépistage du cancer assistés par IA – ou les voitures autonomes, « alors que nos industries sont celles qui possèdent la meilleure qualité de données ». C'est un enjeu de compétitivité.

Réseaux sociaux, Chine, climat

Sur la protection des mineurs face aux réseaux sociaux, la présidente de la Commission répond à la demande du Parlement et des Etats membres, en particulier de la France, de fixer un cadre européen. Elle propose une approche « graduelle et différenciée » : « Pas de médias sociaux avant l'âge de 13 ans. Pas de compte personnel

avant l'âge de 15 ans. Ainsi, les enfants entre 13 et 15 ans ne disposeront que de mini-comptes, installés et surveillés par leurs parents, avec des fonctionnalités restreintes et une durée d'utilisation limitée. Et pour les 15-18 ans, les plateformes seront tenues d'adopter une conception sécurisée. »

Ursula von der Leyen promet également de protéger l'économie européenne de la Chine. « A 1 milliard d'euros par jour, notre déficit commercial avec la Chine a atteint un point de bascule (...). Il entraîne la désindustrialisation dans les bassins industriels de l'Europe. Cela n'est pas durable », prévient-elle. Si les discussions avec Pékin n'aboutissent pas, prévient-elle, « nous utiliserons tous les outils dont nous disposons pour rééquilibrer notre relation. Parler, c'est bien. Agir, c'est mieux ». La Commission réfléchit à fixer, produit par produit, un objectif pour modérer les exportations chinoises. Si cet objectif devait ne pas être respecté, elle fermerait le marché.

La troisième grande menace, après un été infernal, est dans tous les esprits : c'est le réchauffement climatique. « Les données scientifi-

ques sont sans appel, prévient la présidente, qui a fait appel à Johan Rockström, directeur de l'Institut de Potsdam pour la recherche sur l'impact climatique, pour sensibiliser les commissaires lors d'un séminaire, le 4 septembre. L'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde. » Elle refuse de choisir entre la baisse des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux nouvelles conditions de vie. « Il faut faire les deux », assure-t-elle, même si le Parti populaire européen, dont elle issue, continue à vouloir détricoter le pacte vert et diminuer le coût de la décarbonation.

La dernière ombre sur l'Europe est géopolitique, renforcée par la proximité de la guerre en Ukraine, pays à qui elle confirme le soutien de l'UE. A l'automne, elle dévoilera une stratégie européenne de sécurité, qui devrait proposer de ressusciter une vieille idée, la mise sur pied d'un « conseil européen de sécurité », qui travaillerait « en étroite collaboration » avec des partenaires comme le Canada, la Norvège, l'Ukraine ou le Royaume-Uni. Déjà proposé en 2018 par Emmanuel Macron et

l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel, ce projet d'instance à la main des Etats est pour l'instant restée lettre morte.

De la défense à la protection des frontières, Ursula von der Leyen s'est aussi efforcée de faire baisser la pression après la crise migratoire de Ceuta (Espagne) fin juillet – plus de 70 000 migrants avaient afflué vers l'enclave espagnole d'Afrique du Nord en l'espace de vingt-quatre heures. Elle a rappelé la solidarité européenne vis-à-vis du « peuple espagnol », alors que Ceuta est une frontière de l'Europe. Là encore, elle veut montrer une Europe qui protège et promet le renforcement des moyens communautaires. Mais, pour satisfaire la droite, elle a promis la création d'un instrument « pour faire face aux situations d'urgence ». Lorsque des mouvements migratoires de masse sont déclenchés et utilisés comme arme contre l'Europe, elle propose de pouvoir, de manière temporaire, suspendre les demandes d'asile. L'Europe qui protège est aussi une Europe qui se ferme. ■

SOPHIE FAY
ET PHILIPPE JACQUÉ



Le premier ministre canadien, Mark Carney, la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le 16 septembre, à Strasbourg.

JUSTIN TANG/THE CANADIAN PRESS VIA AP

Frank McKenna : « C’est le début d’une réorientation stratégique »

L’ancien ambassadeur du Canada aux Etats-Unis revient sur la dégradation des relations entre Ottawa et Washington

MONTRÉAL - correspondance

Ancien ambassadeur du Canada à Washington (2005-2006) et ex-premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick (1987-1997), Frank McKenna a été le témoin de plusieurs différends entre son pays et les Etats-Unis.

Vous étiez ambassadeur à Washington à une époque où les relations entre le Canada et les Etats-Unis traversaient des turbulences, notamment autour du bois canadien, frappé par des surtaxes américaines dans les années 2000. En quoi la crise actuelle se distingue-t-elle des précédentes ?

Nous avons eu plusieurs désaccords commerciaux, notamment celui sur le bois d’œuvre résineux, qui perdure encore. Mais, jusqu’à présent, nous pouvions retrousser nos manches et négocier. La différence fondamentale, c’est qu’auparavant les dirigeants se respectaient énormément et accordaient une immense valeur à la relation entre les deux pays. Nous continuons à fonctionner dans le cadre juridique d’un accord de libre-échange respecté par les deux parties. C’est très différent aujourd’hui.

Après plusieurs mois de négociations infructueuses avec Washington, Mark Carney a-t-il surestimé ce qu’il était possible d’obtenir de Donald Trump ?

Non. Nous connaissions l’imprévisibilité de l’administration Trump. Nous l’avions observée pendant son premier mandat [2017-2021], et nous la voyons aujourd’hui dans les relations des Etats-Unis avec le reste du monde. Au Canada, nous accordons une grande importance à l’Etat de droit. Quand nous négocions des accords, nous les respectons. En tant que pays, nous avons été quelque peu choqués et nous nous sommes sentis trahis par le mépris délibéré à l’égard des accords négociés par les Etats-Unis. L’approche de Mark Carney consistait à être réaliste. Vous ne pouvez pas changer le gouvernement avec lequel vous devez traiter ; vous devez donc vous adapter. Mark Carney accepte que la relation avec l’administration Trump soit chaotique et imprévisible.

Le Canada n’a-t-il pas été trop confiant, pendant des décennies, quant à la pérennité de son accès privilégié au marché américain ?

Je ne le pense pas. Cette relation reposait sur des fondations extrêmement solides. J’ai participé aux premières négociations de libre-échange entre les deux pays à la fin des années 1980. Les Etats-Unis voulaient notre énergie et nous avons pris l’engagement de la leur fournir. Nous pensions leur donner quelque chose qu’ils voulaient et, en retour, être protégés par un accord contraignant approuvé par le Congrès. Il était difficile d’imaginer qu’un prési-

dent puisse, un jour, remettre en cause ce cadre, en imposant des droits de douane à des produits canadiens, alors que les Etats-Unis continuent de dépendre fortement de certaines de nos matières premières.

Mark Carney accélère désormais le rapprochement avec l’Europe. Est-ce une réponse tactique à Donald Trump ou le début d’une véritable réorientation stratégique ?

Je pense que c’est le début d’une réorientation stratégique. Il ne s’agit plus seulement de Donald Trump. Les personnes qui l’entourent, susceptibles de lui succéder, semblent largement partager sa vision. Nous devons donc être réalistes et nous protéger. Nous ne changerons pas de voisin. Les Etats-Unis resteront notre principal ami, allié et partenaire commercial. Mais nous pouvons renforcer notre pouvoir de négociation en développant des relations beaucoup plus étroites avec le reste du monde, notamment avec l’Europe et l’Asie. Une partie de nos ressources sera davantage orientée vers l’extérieur de l’Amérique du Nord. Nous pourrions acheter davantage de matériel de défense en Europe, envoyer davantage de pétrole vers l’Asie – une diversification facilitée par l’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain vers la côte Pacifique, entré en service en 2024 – et davantage de gaz naturel vers l’Asie et l’Europe. Les Etats-Unis finiront par comprendre qu’ils risquent de perdre une source majeure et sûre de matières premières. Cela augmentera considérablement notre pouvoir de négociation.

En août, le premier ministre de l’Ontario, Doug Ford, a évoqué la possibilité de couper les exportations d’électricité vers les Etats-Unis. Est-ce envisageable que la guerre commerciale aille jusque-là ?

Tout devrait être sur la table. Nous fournissons beaucoup d’électricité aux Etats-Unis. Des taxes à l’exportation augmenteraient considérablement les coûts pour leurs consommateurs. Mais je ne pense pas que nous devrions les utiliser. Nous n’en sommes pas là. Je pense même que nous sommes plus proches d’une résolution que d’une escalade. Nos divergences ne sont pas insurmontables.

Il y a une vieille maxime : « On connaît la valeur de l’eau quand le puits est à sec. » Les Américains comprendront mieux la valeur

« À BIEN DES ÉGARDS, CULTURELLEMENT, NOUS SOMMES PLUS PROCHES DE L’EUROPE QUE DES ÉTATS-UNIS »

du Canada lorsqu’ils constateront que nous sommes moins enclins à leur envoyer nos matières premières pour qu’elles soient transformées chez eux.

Nous le voyons aussi avec le tourisme ou l’alcool. Les Canadiens voyagent beaucoup moins aux Etats-Unis, et nos consommateurs ont choisi de ne plus acheter certains spiritueux et vins américains. Plusieurs provinces canadiennes ont retiré les alcools américains des rayons de leurs monopoles publics de distribution. Nous avons donc du pouvoir et une capacité d’action.

Le Canada parle de diversifier son commerce depuis des décennies, avec des résultats limités. Pourquoi, cette fois, cela serait-il différent ?

Les Etats-Unis resteront notre centre de gravité économique. Mais chaque point de pourcentage de commerce que vous déplacez ailleurs augmente votre pouvoir de négociation. Nous avons besoin de marchés et d’investisseurs alternatifs. L’Europe est un candidat naturel, parce que nous partageons énormément de valeurs. A bien des égards, culturellement, nous sommes plus proches de l’Europe que des Etats-Unis. Nous n’allons évidemment pas rejoindre l’Union européenne, mais rien ne nous empêche de devenir de meilleurs amis et de meilleurs clients.

Dans dix ans ou vingt ans, les historiens verront-ils cette période comme une parenthèse ou comme le moment où le Canada a cessé d’organiser sa politique commerciale autour des Etats-Unis ?

Je ne pense pas que ce soit un choix binaire. Quand l’histoire se penchera sur cette période, je pense qu’elle la considérera comme la renaissance du Canada. Cela dépasse notre relation avec les Etats-Unis. Nous faisons face à ce que l’on pourrait appeler une crise existentielle. Nous n’avons jamais eu cette urgence d’agir auparavant. C’était très confortable et facile de vivre au Canada. L’adversité actuelle galvanise la nation d’une manière que je n’avais jamais observée. Une fois que les Canadiens auront goûté à ce nouveau pays extrêmement énergique, il n’y aura pas de retour en arrière. Ce sera un Canada beaucoup plus affirmé, un voisin et partenaire des Etats-Unis sur un pied d’égalité, et non dans une relation de subordination. Et le reste du monde occupera une place beaucoup plus importante dans notre cercle d’amis. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR ELIOTT DUMOULIN

que à la géopolitique. Et nous avons fait front commun : sur l’Ukraine, sur la défense, sur les matières premières et sur les chaînes d’approvisionnement », défend Ursula von der Leyen.

Pendant les différents sommets internationaux, du G7 au sommet de l’OTAN, à Ankara en juillet, Mark Carney a évoqué le sujet avec ses homologues européens pour proposer un partenariat plus étroit entre l’Europe et son pays, à tel point que l’idée de transformer le Canada en « membre associé » de l’UE a émergé. Un statut qui reste à préciser et dont la paternité revient au chancelier allemand, Friedrich Merz, qui pensait l’inaugurer avec l’Ukraine, pour faire patienter Kiev sur le chemin ardu de l’intégration à l’Union. Concernant le Canada, Friedrich Merz a toutefois fait savoir qu’il n’aimait pas le terme de « membre associé ». L’Allemagne est prête à « discuter de nouveaux modèles de partenariat » pour la « relation spéciale » avec le Canada. « Mais nous devons reconsidérer la terminologie », a indiqué son porte-parole, Stefan Kornelius.

Si Bruxelles a signé avec Ottawa un traité de libre-échange (le CETA) en 2016, l’UE veut aller plus loin. « Grâce au CETA, nos échanges de biens ont augmenté de 75 % en moins d’une décennie », a rappelé Ursula von der Leyen. Désormais, elle propose de « créer un espace commun de prospérité et de sécurité économique », évoquant de possibles coopérations dans divers secteurs. Mardi, avant son arrivée à Strasbourg, Mark Carney avait également donné un premier aperçu de cette possible « alliance unique », listant différents domaines de partenariat et proposant de faciliter la circulation des personnes en simplifiant, par exemple, la délivrance de visas. Il avait alors

redemandé aux dix Etats membres européens qui n’ont pas ratifié le CETA, dont la France, de le faire, affirmant, le 14 septembre, au *Financial Times* que des liens plus étroits rendraient toutes les parties « plus résilientes, plus indépendantes » et plus prospères.

« Je trouve cela ridicule », a déclaré, de son côté, Donald Trump, mercredi, aux journalistes lorsqu’il a été interrogé sur la proposition d’Ursula von der Leyen. « S’ils font cela, si j’estime qu’il s’agit d’un acte hostile, j’imposerai des droits de douane très lourds ou je cesserai tout commerce avec l’Europe », a ajouté le président américain.

« TOTALEMENT IRRÉALISTE »

Les contours de l’« alliance unique » entre l’UE et le Canada ne devraient être dévoilés qu’à la fin octobre, lors du sommet Canada-UE prévu à Montréal, a par ailleurs précisé Mark Carney, bien conscient des difficultés politiques qu’elle pourrait créer. « Pour imaginer une plus grande intégration du Canada à l’Union, il faudrait qu’Ottawa puisse se conformer à l’acquis communautaire, et appliquer les quatre libertés fondamentales de l’UE : libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services. En termes d’harmonisation des règles, l’effort est énorme », confie une source diplomatique à Bruxelles. « C’est totalement irréaliste », confirment deux autres diplomates dans la capitale européenne.

Il n’est pas question de s’associer à l’Union, a toutefois prévenu Mark Carney, si cela doit remettre en cause la souveraineté canadienne, déjà mise à l’épreuve par le voisin américain. Le Canada ne veut pas s’engager dans un projet qui l’obligerait à céder une partie de son autonomie pour se plier aux exigences communautaires. Le chef de l’opposition canadien, le conservateur Pierre Poilievre, s’est opposé à l’idée d’un rapprochement trop étroit avec Bruxelles. « Les serveuses et serveurs canadiens qui ont de la difficulté à payer leur loyer devront-ils payer plus d’impôts pour financer la lourde bureaucratie de l’Union européenne ? Les petites entreprises canadiennes seront-elles étouffées par la paperasse d’eurocrates qui n’ont jamais rencontré un seul entrepreneur canadien ? », a-t-il ironisé, dimanche, sur le réseau social X. « Nous ne serons JAMAIS le 51^e Etat américain. Et nous ne serons JAMAIS le 28^e Etat de l’Union européenne. » ■

SOPHIE FAY,
PHILIPPE JACQUÉ
ET ALEXANDRE LÉPOUTRE

« S’ILS FONT CELA, SI J’ESTIME QU’IL S’AGIT D’UN ACTE HOSTILE, J’IMPOSERAI DES DROITS DE DOUANE TRÈS LOURDS OU JE CESSERAI TOUT COMMERCE AVEC L’EUROPE »

DONALD TRUMP
président des Etats-Unis

Les chantiers navals de Rostock convoités par l'extrême droite

Lors des élections régionales allemandes, l'AfD espère ravir aux sociaux-démocrates le Land du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale



Le candidat de l'AfD au poste de ministre-président, Leif-Erik Holm, à Rostock, le 15 septembre. ALIONA KARDASH POUR « LE MONDE »

REPORTAGE

ROSTOCK (MECKLEMBOURG-POMÉRANIE-OCCEIDENTALE) -
envoyée spéciale

Alex Heimlich hésite parfois à porter sa veste rouge quand il se rend dans les chantiers navals de Rostock. Ce responsable du syndicat industriel IG Metall sait que les réactions peuvent être inamicales. « Les gens associent le rouge au Parti social-démocrate, dit-il. Pourtant, nous sommes non partisans en tant que syndicat, même si nous sommes explicitement contre l'extrême droite. » Depuis la performance du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) lors des élections régionales du 6 septembre en Saxe-Anhalt, où la formation d'extrême droite est arrivée en tête, le dialogue est devenu difficile. « J'ai hâte que ces élections soient derrière nous », dit-il, espérant « pouvoir à nouveau discuter normalement avec les gens ».

Fleurons de l'ancienne République démocratique allemande (RDA), les chantiers navals de Rostock ont longtemps été un bastion social-démocrate après la réunification, en 1990, contribuant, avec leurs dizaines de milliers d'ouvriers, à faire de la ville une place forte de la gauche. Pourtant, à quelques jours des élections régionales qui se tiennent le 20 septembre dans le petit Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, ancienne région de l'Est donnant sur la mer Baltique, la crainte d'une nouvelle progression de l'extrême droite est manifeste.

D'après les sondages, l'AfD y fait la course en tête avec 37 % des intentions de vote, contre 16 % il y a cinq ans, devançant le Parti social-démocrate (SPD), qui gouverne le Land depuis 1998. Dans l'espoir de renouveler son succès en Saxe-Anhalt, l'AfD a dépêché sa vedette, Ulrich Siegmund, à qui il doit sa victoire du 6 septembre, pour pas moins de trois événements de la campagne électorale avant le scrutin. « Les travailleurs des chantiers navals de Rostock ne votent plus pour le SPD », assure Michael

Meister, policier à la retraite et candidat de l'AfD dans le quartier des chantiers navals, où son père fut lui-même employé. Si la ville est encore de gauche aujourd'hui, c'est surtout à cause de la population étudiante. » Celle-ci approche, selon les estimations, les 14 000 personnes et a, de fait, supplanté numériquement celle des ouvriers des chantiers, dont le nombre n'a cessé de décroître depuis la réunification.

« En 1990, près de 30 000 personnes travaillaient dans les trois grandes entreprises de construction navale de la ville, peut-être le double en comptant les sous-traitants, explique le syndicaliste Alex Heimlich, dont le père travaillait dans cette industrie, et où lui-même a commencé à travailler comme ouvrier dans la fabrication de moteurs. Aujourd'hui, il reste peut-être 10 000 emplois en tout et pour tout. » Le profil des ouvriers a lui aussi changé, comme le révèlent les plaques d'immatriculation des voitures stationnées sur le parking de l'entreprise Neptun Werft : originaires de Pologne, de Lituanie, de Bulgarie, de Roumanie.

« Une place symbolique »

Sur le site, un emploi sur deux relève de la sous-traitance, indique Alex Heimlich. Les navires qui y sont mis à l'eau ont eux aussi évolué. Ce ne sont plus d'imposants cargos, mais des bateaux de croisière, comme le monstre des mers baptisé *Disney-Adventure*, le plus grand jamais construit en Allemagne, dont la partie centrale a été assemblée à Rostock. Depuis 2022, on y construit également des navires militaires, la marine allemande ayant repris le site voisin de Warnow, après plusieurs changements de propriétaire.

Mais dans la culture politique du Land et de la ville de Rostock, « les chantiers navals occupent toujours une place symbolique », explique Wolfgang Muno, professeur de science politique à l'université de Rostock. « Ils ont longtemps été l'un des principaux employeurs et, aujourd'hui encore, ils concentrent les rares emplois

« La région a été marquée par le chômage de masse après la réunification. On n'a jamais fait le point là-dessus collectivement »

ALEX HEIMLICH
responsable du syndicat
IG Metall

industriels qui demeurent ici. » La ministre-présidente sociale-démocrate, Manuela Schwesig, candidate à sa réélection, a répété vouloir se battre « pour chaque emploi industriel » lors d'un déplacement en ville, lundi 14 septembre, dans ce Land où la faiblesse de l'industrie tire les salaires vers le bas. « Nous avons d'autres secteurs prospères, comme le tourisme, mais les salaires n'y sont pas très élevés, a-t-elle insisté. Et la construction navale a ici une longue tradition. »

C'est dans les anciens quartiers ouvriers situés au sud des chantiers navals que l'AfD a commencé à percer, lors des élections municipales de 2024. A Lichtenhagen, Gross Klein, Lütten Klein et Schmarl, que l'on nomme encore ici « les nouveaux quartiers », parce qu'ils furent érigés dans les années 1970 pour répondre à la pénurie de logements et héberger les familles des employés dans des appartements jouissant de tout le confort moderne, l'AfD a emporté près d'une voix sur quatre.

« Le SPD a toujours soutenu les chantiers navals, c'est pour ça qu'on votait davantage pour lui dans le passé, admet un ouvrier qui achève son service chez Neptun Werft et qui, comme à l'usine, se présente par son nom de famille – Timm. Mais l'ambiance n'est pas terrible en ce moment. » Lui ne vote pas pour l'AfD, mais il perçoit la colère autour de lui. « Les fins de mois sont difficiles », explique-t-il. Il travaille

depuis qu'il a 16 ans, et depuis quarante-huit ans sur le même site. Comme d'autres, il parle de la RDA avec nostalgie. « C'était plutôt pas mal. On ne pouvait pas voyager, mais, pour le reste, tout allait bien. On avait du travail, on avait notre maison, notre voiture, on avait tout. » Pourtant, les salaires des ouvriers sont relativement élevés dans les chantiers navals – 3 500 euros brut pour un ouvrier qualifié débutant, détaille IG Metall, auxquels s'ajoutent des primes.

Colère contre Berlin

Mais même dans une ville universitaire comme Rostock, les citatrices de la réunification demeurent vives. « La région a été marquée par le chômage de masse après la réunification », poursuit Alex Heimlich. Tout le monde avait dans sa famille quelqu'un qui risquait de perdre son emploi. On n'a jamais fait le point là-dessus collectivement, et c'est ça qu'on paie politiquement aujourd'hui : pour beaucoup de gens, les promesses de la réunification n'ont pas été tenues. » En Saxe-Anhalt, 60 % des ouvriers ont voté pour l'AfD, rappelle-t-il. La situation dans sa région n'est guère différente à ses yeux.

S'ajoute une colère généralisée contre le gouvernement fédéral, à Berlin, en particulier contre la réforme des retraites voulue par le chancelier conservateur, Friedrich Merz, qui passe mal dans les chantiers navals où beaucoup d'employés ont commencé à travailler très jeunes. « Je ressens chaque jour ce mécontentement ici, on m'interpelle principalement au sujet des responsables politiques fédéraux, admet Ralf Mucha, candidat du SPD à Lichtenhagen. Ce que nous accomplissons au niveau régional passe souvent au second plan. »

A 64 ans, Timm est sur le point de prendre sa retraite, et ne sera pas affecté par la réforme qui s'annonce. Mais il ne cache pas son inquiétude : « L'extrême droite, on a déjà donné, dit-il. C'était il y a quatre-vingts ans. » ■

ELSA CONESA

Vingt-cinq ans de prison pour Hashim Thaçi, ex-président du Kosovo

M. Thaçi a été reconnu coupable de détentions arbitraires, tortures et meurtres lors de la guerre de 1998-1999 par le tribunal de La Haye

LA HAYE - correspondance

Le Serpent » sera resté fidèle à son nom de guerre. Regard froid tendu vers les juges du Tribunal spécial pour le Kosovo, qui siège à La Haye (Pays-Bas), Hashim Thaçi n'a pas flanché malgré la sévérité de la sentence : vingt-cinq ans de prison. Mercredi 16 septembre, l'ex-chef politique puis militaire de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), devenu président du pays en 2016 jusqu'en 2020, a été reconnu coupable de crimes de guerre pour détentions arbitraires, traitements cruels, torture et meurtres commis il y a trente ans, lors de la guerre opposant les séparatistes kosovars à l'armée yougoslave de Slobodan Milosevic (1998-1999) et qui, selon l'ONU, a fait 13 000 morts.

Après Hashim Thaçi, ses trois coaccusés se sont levés l'un après l'autre pour entendre la sentence. Jakup Krasniqi, ancien porte-parole de la guérilla, condamné lui aussi à vingt-cinq ans de prison ; Kadri Veseli, le maître espion de la jeune armée séparatiste, à dix-huit ans ferme ; treize ans pour Rexhep Selimi, l'ex-chef des opérations. Dans la galerie publique qui surplombe la salle d'audience, les visages tendus des proches se ferment. Les yeux sont humides.

Deux heures plus tôt, lunettes sévères, bouc blanchi par les années, le juge président américain Charles Smith III a commencé par dire tout ce que ce procès n'a pas été. Non pas celui des Kosovars albanais contre les Serbes. Ni le procès de l'UCK. « Il ne porte pas sur la légitimité de l'Armée de libération du Kosovo et de son objectif d'un Kosovo indépendant. » Dans un communiqué post-audience, la procureure Kim West, elle aussi américaine, a insisté et ajouté : « Certains individus ont profité de la guerre pour commettre des crimes graves, et c'est tout à l'honneur du Kosovo que ces individus aient aujourd'hui à en répondre. »

« Mise en œuvre impitoyable »

Les responsables de ce tribunal créé en 2015 par l'Union européenne et reconnu, à reculons, par le Parlement kosovar, savent que la légitimité de l'institution est contestée. Les condamnés forment l'ex-état-major de l'UCK et sont encore considérés par beaucoup au Kosovo comme des héros. Peu après le verdict, diffusé en direct, plusieurs centaines de manifestants ont protesté à Pristina devant les locaux de la mission européenne au Kosovo, Eulex. Le premier ministre, Albin Kurti, un opposant à Hashim Thaçi, a estimé que le verdict, notamment « l'ampleur des peines », était « une injustice inacceptable ».

Ce n'était pas le procès de l'UCK, mais, pendant plus de trois ans, et grâce aux dépositions de 273 témoins et l'enregistrement de 5 467 pièces à conviction, les juges ont ausculté pendant plus de deux cents jours les crimes de cette armée, longtemps secrète, soutenue par les Britanniques et les Américains. Le jugement raconte une immense traque contre ceux considérés comme des « es-

Pour nombre de Kosovars, le Tribunal spécial pour le Kosovo est biaisé, car aucun responsable serbe n'a été poursuivi

pions », des « traîtres » ou des « col-labos », Serbes, Roms et Kosovars albanais : une traque menée par l'UCK en marge de sa guerre contre Belgrade. Détenus sans soins médicaux, dans d'anciennes étables, des étables ou des caves, ils étaient mal nourris, soumis à des conditions d'hygiène insupportables. Les prisonniers étaient frappés régulièrement à coups de crosse de fusil, de matraques, de bâtons, de barres métalliques ou de câbles électriques jusqu'à parfois perdre conscience. Des témoins ont raconté qu'« un homme qui s'était suicidé avait été laissé pendu dans la pièce » et que certains pleuraient en voyant d'autres prisonniers battus.

Acquittements

Pour les juges, les quatre condamnés sont coupables d'au moins 385 cas de détentions arbitraires, 303 cas de torture, 49 cas de traitements cruels, et 96 cas de meurtres. Les quatre responsables de l'ancienne armée de libération avaient rejeté la responsabilité de ces actes sur de supposés gangs, ou certains individus à la matraque facile. Mais les juges ont identifié « un plan mis en œuvre de manière systématique et impitoyable sur l'ensemble du territoire contrôlé par l'UCK et tout au long du conflit ». Les quatre condamnés, avec d'autres, « y ont contribué, l'ont encouragé et ont facilité la mise en œuvre. C'était leur plan, et ils s'y sont tenus ».

Maigre consolation pour les quatre anciens combattants : ils ont été acquittés de plusieurs crimes contre l'humanité. Car les attaques, si elles étaient « généralisées » à travers le Kosovo, et « systématiques », n'étaient pas spécifiquement dirigées contre les civils, comme l'exige la définition juridique du crime.

Au fil des ans, cette institution judiciaire aura reflété les relations tendues entre Serbie et Kosovo. « Nous n'avons pas de raison de nous réjouir », a néanmoins réagi le président de Serbie, Aleksandar Vucic, affirmant qu'« aucune responsabilité n'a été établie pour les crimes les plus graves ». La condamnation des Kosovars sert mal la rhétorique du président nationaliste qui a ironisé que « les Serbes sont toujours des criminels, tandis que les autres sont des libérateurs et des héros ».

Un autre verdict attend Hashim Thaçi. Il doit encore répondre d'atteinte à l'administration de la justice et à l'ordre public. En outre, les condamnés peuvent encore faire appel, comme le procureur. Si la condamnation et la sentence sont confirmées, ils devront être incarcérés dans un autre pays : aux Pays-Bas, ils sont en détention préventive, et les règles du tribunal ne permettent pas qu'ils soient renvoyés au Kosovo. La Belgique est, pour l'instant, le seul pays connu à avoir passé un accord avec l'institution. Enfin, les demandes de réparations émanant de victimes et de leurs proches sont en cours d'examen. ■

STÉPHANIE MAUPAS

Peu après le verdict, plusieurs centaines de manifestants ont protesté à Pristina

En Russie, les antiguerre tentent de résister

Des Russes comptent sur les législatives, qui se tiendront du 18 au 20 septembre, pour exprimer une opposition

Face au Kremlin, c'est leur façon de s'opposer. Le 3 septembre, deux semaines avant des élections législatives gagnées d'avance par le parti de Vladimir Poutine, ils étaient quelques dizaines de personnes rassemblées devant le tribunal de la rue Vostochnaïa, dans le sud de Moscou. Dans un pays où la répression contre toute voix critique s'est renforcée après plus de quatre ans de guerre en Ukraine, il est de facto interdit de manifester. Mais rien n'empêche de se retrouver pour les audiences judiciaires des opposants arrêtés, alors que les défenseurs des droits humains comptent entre 3 000 et 5 000 prisonniers politiques.

Ce jour-là, Lida Moniava, 38 ans, dirigeante respectée d'une organisation humanitaire pour enfants malades, était convoquée au tribunal de quartier de la rue Vostochnaïa. Arrêtée la veille, poursuivie pour « diffusion de fausses informations », elle est accusée d'avoir critiqué les agissements de l'armée russe en Ukraine.

Sur Internet, puis dans la rue, la mobilisation a été intense pour soutenir cette figure suivie par des dizaines de milliers de personnes sur les réseaux sociaux. Lida Moniava a finalement été libérée, mais elle est placée sous strict contrôle judiciaire, en attendant son procès au terme duquel elle encourt jusqu'à dix ans de prison.

« *Etre présent devant le tribunal pour soutenir Lida, c'est comme écrire des lettres aux prisonniers politiques ou se recueillir sur la tombe des leaders de l'opposition assassinés : ce sont les derniers rares moyens qui nous restent pour exprimer publiquement notre rébellion. Contre Poutine, son régime et sa guerre* », confie une étudiante anti-Kremlin qui, jointe par messagerie sécurisée à Moscou, préfère rester anonyme par précaution. Quelques jours avant, le 17 août, elle était déjà devant un tribunal, la Cour suprême, qui venait de confirmer en appel l'exclusion de Iabloko, le seul parti antiguerre, des législatives qui se tiendront du 18 au 20 septembre, les premières depuis le début de la guerre, en février 2022.

A cette occasion, la police a interpellé une soixantaine de sympathisants du parti. Le lendemain,



Lida Moniava, après une audience au tribunal, à Moscou, le 3 septembre. ANASTASIA BARASHKOVA/REUTERS

plusieurs d'entre eux ont reçu la visite de policiers, venus leur poser des questions sur cette manifestation qui n'en était pas une. Le message était clair pour tous ceux qui, aux législatives, comptaient, par leur vote pour Iabloko, exprimer leur opposition au Kremlin et à la poursuite de la guerre.

« Contre le statu quo »

Cet été, plusieurs figures de ce parti libéral, issu de la cuvée des « démocrates » des années 1990, ont été condamnées à de lourdes peines. Notamment deux vice-présidents : Lev Chlosberg à onze ans et un mois de prison pour fausses informations et « discréditation » de l'armée, et Maxime Krouglov à sept ans de prison pour des messages sur les réseaux sociaux sur les crimes de guerre de l'armée en Ukraine, à Boutcha et à Marioupol. Même si Iabloko était le seul parti s'oppo-

ser explicitement à la guerre, dans un pays de plus en plus gagné par la lassitude du conflit, il ne représentait pourtant pas une réelle menace pour Russie unie, le parti du Kremlin. Manipulées par les autorités, les élections ne le lui auraient pas permis.

« *A ces législatives, le slogan de Iabloko, "Pour la paix et la liberté", et son programme pour des solutions diplomatiques et la fin du conflit sont clairs. C'est un vote contre le statu quo, la guerre, la mobilisation militaire, la dégradation économique*, explique Polina, une journaliste indépendante à Moscou, qui suit de près la campagne électorale et tient à rester anonyme. *Au mois d'août, le parti, qui avait 4 000 membres en juillet, a enregistré plus de 8 000 demandes d'adhésion ! Aujourd'hui, s'opposer au Kremlin, c'est distribuer des tracts de Iabloko ou des quelques autres candidats indépen-*

dants, faire du porte-à-porte, soutenir la logistique de leur QG de campagne. C'est surtout essayer de se présenter en candidat Iabloko. Et... finir exclu du scrutin ! »

En effet, si la Cour suprême a interdit à Iabloko de former une liste nationale, il est encore possible à ses candidats les plus résolus de se présenter individuellement pour les scrutins uninominaux. Au départ, ils étaient 137 dans 225 circonscriptions à travers le pays. Finalement, un peu plus de 100. « *Les vrais-faux partis d'opposition, orchestrés par le Kremlin, ont enchaîné les recours en justice contre ces candidats. La plupart des exclus l'ont été pour "exhibition de symboles extrémistes" sur leurs réseaux sociaux* », rappelle Polina.

Plus précisément, poursuit-elle, des photos d'Alexei Navalny, le plus célèbre des leaders de l'opposition, mort empoisonné en prison le 16 février 2024, des visuels

La quasi-totalité de l'opposition en exil, pourtant divisée, s'est retrouvée autour d'un même appel à aller voter contre le Kremlin

de sa Fondation anticorruption FBK ou encore les logos de Facebook et d'Instagram, interdits en Russie. « *Derrière ces interdictions aux airs de réflexe systémique, serait impliqué le FSB [le service fédéral de sécurité de la fédération de Russie, héritier du KGB], qui, cette année, s'est directement mêlé de l'organisation du scrutin.* »

Depuis les élections pendant la pandémie due au coronavirus, ce

scrutin se tient sur trois jours, du vendredi matin au dimanche soir. Avec donc deux nuits pendant lesquelles, comme par le passé, des bourrages d'urnes pourraient avoir lieu. C'est pourquoi Ilia Iachine, l'un des leaders de l'opposition en exil, a lancé l'initiative « *Midi pour la paix* » : aller au bureau de vote uniquement le dimanche, pour limiter les risques de fraudes pendant les nuits précédentes, et à midi, tous à la même heure pour créer une impression de rassemblement. A la présidentielle de 2024, des milliers de simples citoyens avaient déjà voté ainsi, formant des foules devant les bureaux de vote. Ces images avaient été relayées sur les réseaux sociaux pour montrer l'ampleur des sentiments anti-Kremlin dans la population.

Pluralité fictive

La quasi-totalité de l'opposition en exil, pourtant profondément divisée et traversée d'inimitiés personnelles, s'est retrouvée autour d'un même appel à aller voter contre le Kremlin. Ilia Iachine, proche allié du défunt Alexei Navalny, a conseillé de voter pour n'importe quel candidat autre que ceux de Russie unie, afin de lui infliger une défaite au moins de façade. Ce qui laisse le choix, car le Kremlin maintient une pluralité fictive en orchestrant de nombreux vrais-faux partis d'opposition dont les députés, lors des votes à la Douma, finissent par s'aligner sur les décisions du régime : le Parti communiste de la Fédération de Russie, le Parti libéral-démocrate de Russie (ultranationaliste), le parti patriotique Rodina, ou encore le parti libéral Novie Lioudi. Iabloko appelle au contraire à ne voter pour aucun d'eux et, si son candidat individuel n'a pas été autorisé, à raturer le bulletin ou à voter nul.

Dans tous les cas, l'opposition recommande de voter uniquement sur place et non par vote électronique, autre habituelle source de fraudes. « *Une manière de s'opposer, ce week-end, sera aussi de s'inscrire dans les commissions électorales des bureaux de vote. Pour observer sur le terrain...*, confie une activiste. *Pour ensuite raconter et dénoncer les fraudes de cette fausse élection.* » ■

BENJAMIN QUÉNELLE

La Chine exprime à son tour ses peurs sur l'intelligence artificielle

Le chef du renseignement chinois a listé les menaces que cette technologie en plein essor fait peser, en particulier sur le régime

PÉKIN - correspondant

Le gouvernement chinois pousse à un déploiement rapide de l'intelligence artificielle (IA), mais ne cache plus sa crainte des risques inhérents à cette technologie. Le panorama des menaces, le plus sombre et le plus exhaustif exposé jusqu'à présent, est venu du chef du renseignement. Dans un article publié dimanche 13 septembre dans la revue officielle *Cyber-espace*, le ministre de la sécurité publique, Chen Yixin, articule la vision de Pékin de l'IA, entre grandes chances à saisir et possibles dangers tout aussi conséquents.

Le patron de ce ministère aussi puissant que secret, chargé tout à la fois du renseignement, du contre-espionnage et du maintien de la pérennité du système politique, voit en l'IA le facteur déterminant dans la course géopolitique actuelle. « *Celui qui saisit les occasions de développement de l'intelligence artificielle et des autres pans de la nouvelle économie aura capté le pouls de notre temps* », écrit-il. Chen Yixin s'étend ensuite

sur les menaces que cette technologie fait peser sur le régime lui-même. « *D'abord, elle affecte de manière systémique l'environnement de sécurité politique* », affirme le maître espion. Il constate que plus de 500 millions de Chinois utilisent désormais l'IA et cite le risque de son exploitation par « *des forces hostiles diverses et des personnes affichant des intentions malveillantes* ».

Pékin s'inquiète notamment de l'emploi de deepfakes, ces vidéos manipulées rendant difficile de discerner le vrai du faux, qui pourraient toucher les dirigeants, mais aussi de l'utilisation de « bots », des mécanismes robotisés pour propager les rumeurs, « *mener une guerre cognitive contre nous et menacer directement notre sécurité politique, notre système de sécurité et la sécurité idéologique* ». Chen Yixin souligne par ailleurs un « *choc structurel au système de gouvernance social* », sans que l'on sache si ce point alarmiste fait référence aux difficultés à censurer les contenus produits par l'IA, comme la Chine le fait déjà avec Internet, ou s'il s'agit de menaces

Pékin s'inquiète de l'emploi de deepfakes, ces vidéos manipulées rendant difficile de discerner le vrai du faux

à l'ordre social au sens de l'emploi, dans un contexte de ralentissement économique.

Le chef de l'espionnage craint également l'utilisation des IA pour mener des attaques ou trouver des failles dans les systèmes informatiques, et cite sur ce point les rapides avancées des modèles américains d'Anthropic et d'Open AI. Une start-up new-yorkaise, Hugging Face, a annoncé, en juillet, avoir été attaquée par une intelligence artificielle d'Open AI et n'est parvenue à analyser l'attaque que grâce à l'IA d'un des nouveaux champions chinois du secteur, Zhipu AI. Pékin s'inquiète

également des risques de fuites et d'espionnage massif ainsi que du rôle nouveau de l'IA dans les conflits, évoquant son utilisation dans la guerre américano-israélienne contre l'Iran.

Éviter la perte de contrôle

Les autorités chinoises ont pourtant fait de l'adoption de l'IA une priorité. En retard sur les percées de modèles américains tels que ChatGPT et contrainte par les restrictions posées par Washington à la livraison des puissants processeurs Nvidia à son principal concurrent stratégique, la Chine mise sur une autre stratégie. Des start-up comme Deepseek ou Moonshot parient sur des modèles à bien moindre coût et en open source, librement intégrables par les développeurs pour qu'ils gagnent rapidement des parts de marché. Ils remontent aussi dans les classements d'efficacité.

Chen Yixin vient rappeler que les avancées ne peuvent se faire au détriment du contrôle politique, tout comme Pékin n'a toléré, quelques années plus tôt, l'émergence de géants du Web qu'à la

condition d'un zèle absolu de leur part dans la censure des contenus. « *Les dirigeants du pays ont déjà dit que la priorité est encore au développement de l'IA. Mais, avec l'apparition de nouveaux défis, il faudra trouver un équilibre avec la sécurité* », constate Jiang Tianjiao, professeur à l'université Fudan de Shanghai spécialisé dans la gouvernance de l'IA.

Plusieurs ministères ont déjà présenté en mai une réglementation pour éviter la perte de contrôle d'agents IA et les autorités ont restreint en juillet les IA anthropomorphiques, prenant une voie et un visage simulant l'humain pour servir de compagnon, craignant une perte de repères chez les usagers.

Au même moment, les Etats-Unis sont, eux, pris dans un débat sur les freins à apporter à l'IA pour en maîtriser les risques. Le cofondateur d'Anthropic, Dario Amodei, a appelé dans un essai publié samedi 12 septembre à « *temporiser* » le développement des IA pour que la prévention des risques puisse suivre. Le patron d'Open AI, Sam Altman, et celui

de Tesla et SpaceX, Elon Musk, ont approuvé, mais le président américain, Donald Trump, s'est montré sceptique. Son administration n'a pourtant pas hésité à bloquer plusieurs jours en juin l'usage par les étrangers d'un nouveau modèle d'Anthropic, pour des questions de sécurité.

Dans les faits, les deux pays sont lancés dans une course qu'ils jugent existentielle. Les Etats-Unis ont accusé, le 8 septembre, les start-up chinoises du secteur de recourir à la « distillation », pratique qui consiste à entraîner une IA en exploitant massivement le contenu des autres. Mais le directeur adjoint de la CIA, Michael Ellis, a déclaré le même jour considérer les entreprises chinoises comme des cibles d'espionnage légitimes. Entre les deux géants, la méfiance domine. La visite que doit effectuer le président chinois, Xi Jinping, à Washington, le 24 septembre, dira s'ils parviennent à entamer un dialogue sur ce sujet aux profondes implications sécuritaires. ■

SIMON LEPLÂTRE (À PARIS)
ET HAROLD THIBAUT

Un total de 8124 morts attribuables aux vagues de chaleur en France

Santé publique France a publié, mercredi, le bilan humain de l'été le plus chaud jamais enregistré dans le pays, marqué par des canicules d'une précocité, d'une intensité et d'une durée exceptionnelles

Plus de 8 000 personnes sont mortes en France en lien avec la chaleur lors des canicules de 2026. Ce décompte macabre a commencé dès la fin mai, où 300 personnes ont été victimes des fortes températures en quatre jours, puis 5 764 entre le 17 juin et le 2 juillet, 1 243 entre le 3 et le 22 juillet, et 817 entre le 27 juillet et le 20 août, selon le bulletin publié par Santé publique France (SPF) mercredi 16 septembre. Soit au total 8 124 décès dits « en excès », première estimation de la mortalité attribuable à la chaleur.

Ces chiffres font des canicules de l'été 2026 les plus meurtrières depuis celle de 2003 (14 802 décès), le nombre de morts attribuables à la chaleur n'a jamais dépassé 7 000 par an. L'été 2026 est hors norme, le plus chaud jamais enregistré en France, marqué par des canicules d'une précocité, d'une intensité et d'une durée exceptionnelles. Un été qui préfigure sans doute ceux à venir.

Pour parvenir à ces chiffres, SPF a pris en compte les données de certificats de décès dématérialisés, sans mention des causes médicales de décès, issues d'environ 5 000 communes transmettant leurs données d'état civil, un réseau qui couvre 84 % de la mortalité nationale et extrapolé à l'ensemble du terri-

toire. Cette estimation de mortalité réelle est ensuite comparée à la mortalité attendue sur la période, calculée à partir des données des six dernières années. Cet « *excès de mortalité toutes causes* » prend donc en compte tous les types de mort : les hyperthermies, évidemment, mais aussi les personnes vulnérables dont l'état de santé s'est aggravé sous l'effet de la chaleur, celles s'étant noyées alors qu'elles recherchaient un peu de fraîcheur, celles s'étant assoupies au volant en raison de la chaleur accablante, celles dont les traitements médicamenteux n'étaient plus adaptés, et dont certaines se sont suicidées. Depuis plusieurs années, les études se sont multipliées pour démontrer les effets multiples de la chaleur sur la santé, les facteurs de risque se cumulant.

Comme observé lors des précédents étés, ce sont des personnes de plus de 75 ans qui payent le plus lourd tribut à ces épisodes de chaleur intense, représentant 70 % des victimes sur la période. Cela a été particulièrement le cas lors de la dernière vague du 27 juillet au 20 août (91 %). Mais un signal d'alerte important a émergé durant l'été parmi les catégories d'âge plus jeunes. En juillet, un nombre inhabituellement important de personnes entre 45 ans et 64 ans sont mortes, avec 11 % de décès en excès.

LES VAGUES DE CHALEUR SE SONT ÉTENDUES SUR CINQUANTE-TROIS JOURS, SOIT PLUS DE LA MOITIÉ DE LA PÉRIODE ESTIVALE

En juin, cette surmortalité a été observée dès 15 ans, avec 30 % de décès en excès pour les 15-44 ans. Une confirmation frappante que la mortalité augmente de manière exponentielle avec chaque degré supplémentaire.

A de nombreux égards, l'été 2026 aura marqué un tournant, mettant peu à peu en évidence les impacts du réchauffement climatique d'origine humaine. La chaleur excessive s'est imposée sur le pays avant même le début de l'été météorologique, dès le 24 mai. « *Il y a quelques années, nous arrêtons la surveillance fin août, puis nous avons dû la décaler à mi-septembre ; nous réfléchissons à l'avancer à mi-mai en 2027* », confie Guillaume Boulanger, responsable d'unité à la direction santé, environnement, travail de SPF.

« AUCUNE RÉGION N'EST ÉPARGNÉE »

Les vagues de chaleur se sont par ailleurs succédé de manière quasiment ininterrompue, le début de la prochaine étant parfois annoncé avant même la fin de celle en cours. Au total, les vagues de chaleur se sont étendues sur cinquante-trois jours, soit plus de la moitié de la période estivale. Dans tous les cas, le bilan de mortalité de l'été est amené à gonfler encore. A titre de comparaison, en 2022, 2 816 morts en excès ont été observées lors des trois canicules de l'été, pour un total de 6 969 morts en excès toutes causes confondues du 1^{er} juin au 15 septembre.

L'étendue géographique de ces vagues est également sans précédent. « *Il y a clairement une aggravation depuis la première activation du niveau rouge de la vigilance canicule en France, en 2019, souligne Guillaume Boulanger. Avant, la canicule était centrée sur le sud de la France, aujourd'hui, ce niveau est atteint même dans le nord du pays, plus aucune région n'est épargnée.* » En juin, l'Ile-de-France a été concernée par le plus grand nombre de morts en excès (2 000), alors qu'en juillet, ce sont les Pays de la Loire (236), et en août, la Bourgogne-Franche-Comté (140).

Enfin, la France a dû faire face à une chaleur d'une intensité inédite, particulièrement lors de la vague de juin, la plus intense mesurée depuis 1947, avec des niveaux de température pouvant dépasser la canicule historique d'août 2003. « *Quarante pour cent du territoire a été concerné par des températures dépassant 40 °C* », précisait Météo-France dans son bilan du 3 septembre. Cette chaleur inédite s'est traduite par un pic de mortalité jamais observé jusque-là, avec 2 935 personnes mortes lors de la seule journée du 26 juin, soit plus que lors du pic de la pre-

mière vague de Covid-19, lorsque 2 810 personnes sont mortes le 1^{er} avril 2020, selon les données de l'Insee.

Tous ces éléments poussent à interroger la notion même de vulnérabilité face à la chaleur, que l'on a globalement associée au grand âge depuis la canicule de 2003, lors de laquelle 14 802 personnes sont mortes entre le 1^{er} et le 20 août, à 82 % des personnes de plus de 75 ans. « *Nous avons passé un cap dans l'impact que la chaleur a sur la vie de la population. La chaleur exacerbe les vulnérabilités préexistantes, que cela soit l'âge, les problèmes de santé sous-jacents, qu'ils soient connus ou non, le genre, le logement, vivre dans un quartier pollué ou non* », énumère Alice Guilbert, doctorante à l'Institut des sciences de l'environnement de l'université de Genève, dont la thèse porte sur le thème du confort thermique et la justice environnementale à Genève.

Elle souligne que notamment les femmes, les locataires et les personnes à bas revenu sont les catégories les plus touchées par la chaleur, car les hommes sont plus nombreux à travailler dans un bureau climatisé que les femmes, les propriétaires ont davantage le pouvoir d'agir sur leur environnement, et les personnes avec de plus hauts revenus ont plus de facilité à fuir la ville ou à investir dans un système de climatisation. « *Mettre en avant cette notion de vulnérabilité pose la question de la capacité d'adaptation des individus, qui est très liée au statut social* », ajoute la chercheuse.

Malgré les efforts manifestes qui ont été effectués en vingt ans pour pourvoir les Ehpad de salles climatisées et créer des registres de personnes vulnérables dans les mairies, la répartition des morts de la canicule reste, peu ou prou, la même, un tiers intervenant à domicile. De plus, la majeure partie des personnes mortes à l'hôpital ont été exposées à la chaleur dans leur logement, comme l'ont montré plusieurs études.

« *Il y a un paradoxe à ce que la majorité des morts de la chaleur arrivent dans ce qui est censé être notre havre* », souligne Basile Chaix, directeur de recherche à l'Inserm, qui propose que des moyens soient mis au niveau des communes pour que des agents aillent directement au domicile des personnes les plus vulnérables pour leur installer des systèmes de climatisation temporaires en période de canicule. « *Il faut aller de l'avant face au constat de l'importance du logement, largement laissé de côté dans les plans d'adaptation* », plaide l'épidémiologiste. ■

DELPHINE ROUCAUTE

« On a vécu l'été comme quelque chose qui ressemblait au Covid-19 »

Excès de mortalité, écoles fermées, logements rendus inhabitables... Les chaleurs extrêmes de 2026 ont fortement marqué la population française, note Kévin Jean, enseignant-chercheur. Il regrette d'autant plus la faible réaction des autorités politiques

ENTRETIEN

Pour l'épidémiologiste Kévin Jean, enseignant-chercheur à l'Ecole normale supérieure-université Paris Sciences et lettres, l'été qui s'achève a marqué un tournant dans la perception que la population a de l'impact des canicules, mais sans que les représentants politiques prennent la pleine mesure du nombre de morts que la chaleur engendre désormais. Dans le sillage de son ouvrage *A notre santé!* (Payot, 224 pages, 19,90 euros), il appelle à investir dans les politiques écologiques pour sauver des vies.

Pensez-vous que l'été 2026 marque un tournant dans la prise de conscience de l'impact réel des chaleurs extrêmes ?

Cet été a été vraiment marquant par la précocité, l'ampleur et la durée des vagues de chaleur. Il faut ajouter à cela l'enchaînement des incendies, l'impact sur les infrastructures comme les écoles et les hôpitaux, et puis le fardeau sanitaire qui a dépassé le nombre de morts enregistrés en 2022, avec 8127 personnes mortes lors des quatre épisodes caniculaires de mai à août. Nous ne sommes pas arrivés aux niveaux de 2003, notamment parce que des mesures ont été mises en place dans les Eh-

pad depuis. Nous avons appris d'autres choses. Autant 2003 a été la révélation que les aînés étaient très vulnérables pendant ces vagues de canicule, autant 2026, pour moi, est la révélation de l'impact de la chaleur sur les enfants et les jeunes.

Pourquoi dites-vous cela ?

Les chiffres de Santé publique France montrent bien que lors de la canicule de juin, l'excès de mortalité a augmenté dès la tranche d'âge de 15 ans. La précocité de cet épisode caniculaire a fait que les examens du brevet ou du bac n'étaient pas terminés. De nombreux malaises d'enfants n'ont pas été remontés dans les écoles. Alors qu'en 2025, il n'y a eu qu'un ou deux jours de fermeture d'écoles, il a fallu compter presque dix jours cet été. Ça a été un calvaire pour tout le monde, sans véritable solution : fermer des écoles pour renvoyer des enfants chez eux alors que certains habitent dans des bouilloires thermiques, ça n'a aucun sens. Pour moi, il y a vraiment eu cette révélation sur l'exposition des enfants et des jeunes.

Faut-il redéfinir collectivement la notion de vulnérabilité face à la chaleur ?

Cet épisode met en lumière notre vulnérabilité à l'échelle de la so-

ciété. Avec la durée de ces épisodes, on a bien vu que les actions individuelles ne suffisaient plus. C'est un marqueur de l'inadaptation de notre fonctionnement en tant que société, notamment au travail. On a vécu quelque chose qui ressemblait au Covid-19, en beaucoup plus court, mais en pire : des jeunes parents confinés avec des enfants à domicile, volets fermés, avec l'injonction de travailler tout en gérant la garde, faute de congés climatiques, comme cela a pu être mis en place en Espagne. L'adaptation de la société n'a pas suivi, hormis de très rares entreprises qui ont proposé d'accueillir les enfants dans leurs locaux climatisés. Plus globalement, nous avons passé le cap sur l'organisation des événements sociaux. Tout a été remis en question : les événements sportifs, avec les premiers décès lors d'épreuves sportives en juin ; les feux d'artifice annulés à cause des risques d'incendie. On parle de faire le deuil du climat du passé, mais comment réinvente-t-on les événements sociaux de l'été ? On ne peut plus garder les mêmes formules et continuer à miser sur la chance. La bonne fenêtre météo devient l'exception et non plus la règle.

Est-ce qu'un facteur aggravant de la chaleur a particulièrement

été mis en lumière cet été ?

Même si c'est difficile à mesurer, je dirais les impacts sur la santé mentale. Cela devient très préoccupant : stress post-traumatique lié aux feux de forêt, décompensations psychiatriques, violences interpersonnelles, ou encore interactions avec les traitements médicamenteux de certaines maladies psychiques. Sans compter l'écoanxiété, que le gouvernement nous enjoint de gérer individuellement, et le fait que l'été devienne une période de crainte.

Il y a une dichotomie entre les messages de santé publique centrés sur les individus et la réalité d'un bâti inadapté à la chaleur. Cela a-t-il du sens de responsabiliser les individus face à un problème collectif et politique ?

Tout à fait. Aucun logement ne maintient la fraîcheur après trois semaines de canicule. C'est la même chose pour les bâtiments publics comme les écoles. Dans l'école de mes enfants, le « plan chaleur » consistait à leur demander de ne pas courir dans la cour et à distribuer des glaces à la cantine, ce qui est aberrant. On touche aux limites de l'approche individuelle.

En quoi cet été doit interpellier les représentants politiques ?

Cet été marque aussi la fin de l'abstraction budgétaire. Jusqu'ici, raboter les budgets climat ou le fonds vert semblait sans répercussion concrète immédiate. Là, les conséquences ont été directes : les attaques sur les budgets des agences de santé, notamment Santé publique France, en mai, ont retardé la communication sur la canicule, et le rabotage systématique du fonds vert depuis quatre ans a laissé des villes et des bâtiments inadaptés. Dans les futurs débats budgétaires et pour l'élection présidentielle [de 2027], il faudra garder en tête que c'est une question directe de protection des personnes et des biens.

Ne craignez-vous pas que, comme après le Covid-19, on tourne la page par besoin de respirer ?

Oui, on l'a vu, cet été n'a pas empêché des records de bouchons ou de vols aériens. Les politiques auront très envie de tourner la page rapidement. Il faudra une vigilance citoyenne et médiatique pour maintenir le sujet à l'agenda. Les canicules ne sont pas encore derrière nous que le gouvernement a déjà amputé le budget qu'il avait annoncé en juin pour adapter les écoles. D'autant plus que ces morts sont très largement invisibilisés. S'il y avait une catastrophe

naturelle faisant ce nombre de morts en quelques semaines, on réagirait différemment. Là, il n'y a même pas une minute de silence. L'argument disant qu'il ne s'agit que de personnes très âgées qui seraient mortes de toute façon est faux : la mortalité pendant les vagues de chaleur est une mortalité induite. L'effet moisson, c'est-à-dire le décès de personnes qui seraient, de toute façon, mortes du fait de leur pathologie quelques jours ou quelques semaines plus tard, n'en explique qu'une part minime. Il y a un manque d'empathie envers les victimes, alors qu'il y a plus de morts que sur la route.

Les morts de la canicule restent moins nombreux que ceux de la grippe, qui a causé jusqu'à 17 000 morts en 2024-2025. Mais ne découvre-t-on pas un pic de mortalité estival qui n'existait pas avant ?

Exactement. Pour la grippe, on a des vaccins, des politiques de prévention, et on ne s'attend pas à ce que la situation empire d'année en année. Pour le climat, on sait que ce sera pire chaque année, que cette mortalité induite touche de nouvelles tranches d'âge, et au rythme actuel, on risque de rattraper la mortalité de la grippe d'ici à quelques années. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR D. RO.

CANICULES

Onze vies emportées par la chaleur

Qui sont les 8 124 personnes mortes « en excès » entre fin mai et fin août, selon le bilan de Santé publique France ? Une dizaine de personnes ont raconté au « Monde » le décès d'un frère, d'une mère, d'un fils ou d'une amie, mais aussi un petit bout de leur vie



Joëlle Piron, morte à 91 ans. ARCHIVE FAMILIALE

Dans les hôpitaux, les Ehpad ou les appartements, médecins et infirmiers ont souvent constaté le décès de patients qu'ils n'avaient jamais rencontrés. Et pour les proches, la responsabilité de la chaleur n'est, la plupart du temps, qu'une hypothèse : le mot « canicule » ne figure sur aucun certificat de décès, et seuls certains mentionnent une hyperthermie.

Ces portraits ne dessinent qu'une image parcellaire et non représentative, mais ils racontent qu'il y avait des femmes et des hommes derrière les « morts en excès » – un fan de metal, un bricoleur, une tireuse de cartes... Que tous, qu'ils aient eu 18 ou 91 ans, ont été fauchés de manière brutale, sans autre explication apparente qu'un corps ne supportant plus la chaleur. Ils racontent aussi l'inadaptation des logements, du monde du travail, de la société. La douleur des derniers jours ou d'un enterrement dans une atmosphère étouffante. Ils rappellent que la crise climatique, sans laquelle les canicules de l'été n'auraient quasiment eu aucune chance de survenir, tue déjà en France.

Joëlle Piron 91 ans
Morte à Massy (Essonne), le 28 juin
Tout était prêt dans le jardin des Piron, à Palaiseau (Essonne), pour célébrer en cette fin juin les 60 ans de leur fille aînée, Géraldine. Malgré la canicule, famille et amis se faisaient une joie de se retrouver. Mais la fête n'a pas eu lieu. Le jeudi 25 juin, Joëlle Piron, 91 ans, est hospitalisée pour une hyperthermie aggravée. La veille, avec 40,6 °C, Paris a connu sa journée la plus chaude jamais enregistrée pour ce mois-là. Dans la nuit, après avoir trouvé sa femme inconsciente et bouillante, son époux, Michel, appelle les secours en même temps que sa fille. « J'ai vu la difficulté des pompiers à la refroidir, se remémore Géraldine Piron. Ils n'avaient pas forcément de quoi y parvenir et ont utilisé les pains de glace prévus pour mon anniversaire... » Fragilisée par de précédents problèmes de santé, Joëlle Piron s'éteint le 28 juin. « Elle est morte en trois jours, c'était hyperviolent », lâche Ludovic Piron-Hallouët, ses fils cadet.

Une vie de 91 ans est presque celle d'un siècle. Joëlle Hallouët naît en 1935 à Montrouge (Hauts-de-Seine) dans une famille modeste, son père est cheminot, sa mère couturière. A l'état civil, l'officier refuse ce prénom jugé trop masculin. Ce sera Colette pour les papiers d'identité, Joëlle pour tous les jours. Après la seconde guerre mondiale, cette très bonne élève intègre le lycée de Sèvres. Son diplôme en poche, elle devient institutrice à Palaiseau avant de se spécialiser comme rééducatrice en psychopédagogie. Féministe avant l'heure, elle passe son

permis de conduire, s'achète une voiture et emménage seule. « Elle était en avance sur son temps, elle est restée célibataire longtemps, partait en vacances avec des copines », souligne Géraldine.

C'est à Trappes (Yvelines), où ont déménagé ses parents, qu'elle rencontre Michel, un menuisier à peine plus jeune qu'elle, fils d'un résistant communiste mort en déportation à Mauthausen (Autriche), qui fera carrière dans une entreprise d'aéronautique. Ils se marient en 1965. Après avoir vécu dans un logement de fonction, le couple emménage dans le pavillon qu'ils ont fait construire à Palaiseau. « C'était un peu la maison du bonheur, toujours ouverte aux nièces, neveux, cousins... », explique Ludovic. Frère et sœur racontent une enfance heureuse, des parents tolérants, ouverts à la discussion. « On pouvait parler de tout, de politique comme de sexualité, se souvient Géraldine. Notre mère nous a inculqué des valeurs d'entraide et de solidarité. »

Joëlle était aussi une militante de la première heure. Dans la tradition familiale, elle adhère, à 18 ans, au Parti communiste français, auquel elle restera fidèle jusqu'au bout de sa vie. Son engagement politique se prolonge au Syndicat national des instituteurs. Elle est de toutes les grèves et manifestations pour la défense de l'école publique. Ce parcours lui vaut d'avoir aujourd'hui une entrée dans le Maitron, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. A la retraite depuis 1991, entre la peinture sur soie et ses cinq petits-enfants, cette artiste dans l'âme se lie d'amitié avec une Sénégalaise rencontrée lors d'un voyage sur place et rejoint l'Association des familles et amis de l'Afrique de Massy (Essonne). Il y a quelques années, Ludovic a fait accoler le nom de jeune fille de sa mère à celui de son père, hommage à cette femme tant aimée et à ses origines bretonnes.

Serge Dutoit 55 ans
Mort à Bouleternère (Pyrénées-Orientales), le 18 juin
Il y a une dizaine d'années, Serge Dutoit avait décidé de venir s'installer avec sa fille Sarah à Bouleternère, petit village des Pyrénées-Orientales où sa mère, Danielle, avait choisi de passer sa retraite et de « finir ses jours ». La cohabitation qui devait ne durer que quelques mois avait fini par se compter en années, et c'est toute la vie de cet ancien chauffeur routier du Nord qui en avait été bouleversée. Touche-à-tout bricoleur, il s'était tourné vers la permaculture et cultivait des légumes en essayant de revivifier des sols abîmés par des décennies d'intrants. C'est dans le champ dont il prenait soin jour et nuit qu'il est mort, dans la soirée du 18 juin,

« DANS LA CHAMBRE FUNÉRAIRE, IL FAISAIT 18 °C. C'ÉTAIT LA TEMPÉRATURE DONT MA MÈRE AURAIT EU BESOIN DE SON VIVANT »

JEAN-MARC TOQUÉ
fils de Thérèse Toqué

au début de la deuxième canicule qui allait s'intensifier dans les jours suivants.

Les médecins évoquent un malaise cardiaque, sans établir de lien formel avec la chaleur intense de la journée. A 55 ans, Serge n'avait jamais eu aucun signe de problème cardiaque. Depuis un an et demi, il avait trouvé un emploi grâce à la municipalité de Rodès, où il s'occupait des espaces verts. Pour continuer à prendre soin de son champ, il travaillait sans relâche, jusqu'à tard le soir, passant toute la journée dehors.

« Il a pris soin de sa terre avant de prendre soin de lui », témoigne Grégory Cortes, son voisin et ami qui décrit avec admiration une sorte de Don Quichotte qui luttait avec débrouille et ingéniosité contre les aléas climatiques qui ont frappé ces dernières années son petit bout de terre niché entre les collines sèches des Aspres et la plaine irriguée du Ribéral. « Serge avait pleinement conscience des problématiques climatiques à cause desquelles il est mort. Il a subi tous les effets de cette violence climatique », insiste l'artiste.

En 2023, une sécheresse hivernale inédite en France a provoqué à Bouleternère une crise majeure ; ses habitants ont été privés d'eau potable pendant plusieurs mois, comme ceux des trois communes alentour alimentées par le même captage d'eau. Pendant toute la période, Serge transportait matin et soir des seaux d'eau pour irriguer tant bien que mal sa parcelle. En février, la tempête Nils, dont l'intensité des précipitations est en partie attribuable au réchauffement climatique, a balayé la commune avec violence, emportant entre autres la serre que Serge avait bricolée pour ses semis.

Cet été, les vagues de canicule de mai et juin ont cédé le pas, le 4 juillet, au premier grand incendie de l'été, qui a ravagé pendant trois jours les cultures d'arbres fruitiers et maraîchages du village. « Le feu a tout avalé comme un ogre », raconte Grégory Cortes. Serge n'a été incinéré que quelques jours avant que les flammes engloutissent son jardin maraîcher, dont il ne reste aujourd'hui que des cendres.

Ses proches évoquent un homme serviable et généreux. Vivant dans une frugalité revendiquée, il s'intéressait depuis plusieurs années aux principes des low-tech qu'il mettait en œuvre dans son atelier, à l'image de cette drôle de machine qu'il avait fabriquée avec deux roues de bicyclette, un vieux châssis de matelas et un moteur bricolé pour affiner le sol de son terrain. Ou cet ingénieux système consistant en une simple caisse rendue hermétique par un matériau isolant, qui lui permettait de finir la cuisson de sa marmite de bœuf bourguignon en utilisant la chaleur accumulée par le plat. « C'étaient des créations qui ressemblaient à celles des artistes [Jean] Tinguely et [Marcel] Duchamp, raconte Grégory Cortes.

Avec ces machines, il avait commencé à ramener de la vie sur son terrain, mais son adaptation n'a pas réussi à le sauver. »

Thérèse Toqué 90 ans
Morte à Château-Gontier (Mayenne), le 23 juin

Cela fait deux mois, presque jour pour jour, que Thérèse Toqué, 90 ans, est morte à l'Ehpad Saint-Joseph à Château-Gontier (Mayenne). Ce samedi ensoleillé de la fin d'août, son fils, Jean-Marc Toqué, reçoit *Le Monde* chez lui, à Plestan (Côtes-d'Armor). Il souhaite évoquer, sans larmes ni colère, la mort de sa mère. Lorsque des trémolos piquent la gorge, Jean-Marc souffle doucement pour les chasser. Il reprend d'un ton monocrorde : « Mon père dit : "La chaleur a tué ta mère." Il a raison, mais ça ne me suffit pas pour éponger la tristesse. J'ai besoin de donner du sens à ce que nous avons vécu. »

Face aux vagues caniculaires, Thérèse était une nonagénaire « alerte », selon son fils, médecin à la retraite de 68 ans. Elle avait intégré l'Ehpad après une fracture du col du fémur en juillet 2025. Dans cette maison de retraite installée dans des bâtiments anciens, elle avait appris à vivre dans une chambre exiguë et sans charme. Deux lits individuels, un pour elle, l'autre pour son mari de 96 ans. Deux fauteuils calés au chausse-pied entre les tables de nuit et la commode, une télévision, une salle de bains. La situation ne lui plaisait pas, mais Thérèse savait que les déplacements, la cuisine, la toilette étaient devenus trop compliqués. Le personnel de l'établissement disait qu'elle avait « toute sa tête ». Thérèse conversait facilement et jouait aux cartes.

Les premiers jours du pic de chaleur de mai, Thérèse s'est réfugiée dans la salle climatisée de l'Ehpad. Dans sa chambre exposée plein sud, les ventilateurs brassaient en permanence un air chaud. La nuit, Thérèse souffrait. Incapable de se lever un matin, elle a été alitée puis perfusée pour être réhydratée. Lorsque la canicule de mai a cessé, la retraite a recouvré ses moyens. Mais l'épisode de chaleur de juin a été fatal. Le thermomètre de son étuve de chambre est resté figé à 33 °C. Irrésistible. En quelques jours, l'état de la nonagénaire s'est dégradé. Impossible de manger, de boire, de parler. Thérèse s'est recroquevillée peu à peu dans son lit, enchaînant les épisodes de détresse respiratoire. « Avec les soignants, on a compris qu'elle ne s'en remettrait pas. Notre impuissance était terriblement difficile à accepter. J'avais le sentiment de revivre le Covid, cette période où l'on devait trier les patients prioritaires », grimace Jean-Marc, qui officiait au CHU du Mans lors de la pandémie de 2020.

La famille s'est relayée au chevet de Thérèse. Lorsqu'elle ouvrait les yeux, Jean-Marc



Romain Thollet, mort à 45 ans. ARCHIVE FAMILIALE



Olivier Romain, mort à 62 ans. ARCHIVE FAMILIALE



Albert Grimaldi, mort à 73 ans. ARCHIVE FAMILIALE

vid-19 : « Les morgues n'avaient plus de places, les entreprises de pompes funèbres étaient débordées, certaines ne répondaient plus au téléphone. » Olivier Romain a été enterré à Meylan, près de Grenoble, « dans un endroit magnifique, face à la montagne », au côté de son père. Sa belle-mère lui a cédé sa place, et Gabrielle y voit un désordre des choses.

Son père avait grandi en Algérie puis à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), dans une famille pied-noir et bourgeoise, perdant sa mère très jeune. Il a été moniteur de ski et de voile, instituteur, tout en devenant accro à l'héroïne. Séverine l'a rencontré à 20 ans, lui 27, dans un bar de Dijon qui resterait leur quartier général. Elle le trouvait « très beau, très intelligent et cultivé », doté d'une « énergie de vie incroyable » et de « quelque chose de fragile qui [la] touchait [t] énormément ». Fêru de patrimoine, il a réussi le concours de catégorie B du ministère de la culture. Elle l'a « embarqué » dans son désir d'enfant et de sortir ensemble de l'addiction. Gabrielle est née, puis Paul. Ils ont fêté leur mariage dans une boîte de nuit, après être entrés par l'issue de secours. Après dix ans ensemble, Olivier avait replongé. Séverine est partie avec les enfants, « sans jamais réussir à le quitter complètement ».

Gabrielle dit simplement que son père a eu une vie « un peu rock'n'roll ». Puis : « Cela m'a pris du temps de ne pas être en colère. » Elle se souvient du papa qui chantait pour endormir ses petits et sifflait à longueur de journée, du Brassens autant que du Bach. Et qui lui a transmis sa passion du patin à glace et des films d'horreur – « il n'avait jamais peur ». Elle le décrit comme curieux, méticuleux, drôle, « avec une part de mélancolie ». Très élégant, il cuisinait « hyper bien » et lisait énormément, surtout des polars.

Olivier n'avait pas refait sa vie. « Il avait une vision catastrophique de lui-même », déplore son ex-épouse. « Il a toujours travaillé », admire sa fille, et avait « une super santé », malgré plusieurs pneumothorax ces dernières années et des problèmes d'alcool. Chef d'une équipe de gardiens de musée, il « adorait son métier et ses collègues », et la perspective de la retraite le rendait « un peu anxieux ». Il se projetait cependant, avec l'idée de déménager et d'adopter un petit chien, peut-être un spitz. « En attendant, il m'envoyait des photos de ceux qu'il croisait dans la rue », se remémore en souriant Gabrielle.

Elle ne peut s'empêcher de penser que « s'il n'y avait pas une telle inaction face au réchauffement climatique, les choses auraient pu se passer autrement. (...) J'entends bien qu'il faisait partie des personnes dites "vulnérables". Mais on nous renvoie l'impression que leur mort était acceptable, qu'on ne va pas changer nos façons de vivre parce que des vieux, d'anciens toxicos et des sans-abri meurent ». Elle compte rejoindre une association,

« pour faire quelque chose de toute cette colère ». Quant à sa mère, elle aimerait « que la société porte un regard plus humain sur ceux qui ont du mal à s'y intégrer », et « que les drames intimes causés par la canicule prennent une dimension politique ».

Albert Grimaldi 73 ans Retrouvé mort le 4 juillet à Villeurbanne (Rhône)

Jeanine, 80 ans, échangeait très régulièrement avec son frère, Albert Grimaldi. Ils vivaient non loin l'un de l'autre, à Villeurbanne, dans la banlieue de Lyon. Lors de sa dernière visite, elle lui avait apporté une pizza maison qu'ils avaient partagée pour le dîner. Au téléphone, ils avaient parlé d'une prochaine sortie au restaurant. Ces derniers temps, Albert, 73 ans, était « du côté de la vie », assure sa sœur qui n'a pas souhaité donner son nom : la chimiothérapie avait eu de bons résultats sur son cancer de la prostate, il avait bon espoir de pouvoir arrêter ce traitement pour passer à de la radiothérapie.

Il n'aura pourtant fallu que quelques jours de silence pour que tout bascule. En juin, Albert se rend tous les deux jours au cabinet d'infirmiers situé à moins de 1 kilomètre de chez lui, pour le suivi d'une plaie à la jambe. Il y va à pied, avec sa canne et son chapeau de paille. « C'est un patient que j'appréciais beaucoup », raconte Karine Poitevin, une infirmière avec laquelle il avait sympathisé. Il était très drôle, intéressant et respectueux. »

Le 28 juin, Albert appelle pour dire qu'il est épuisé et qu'il annule son rendez-vous. La France subit alors la vague de chaleur la plus intense jamais enregistrée. Karine, de son côté, part en congé pour une semaine. Les personnes qui la remplacent tentent de rejoindre Albert à plusieurs reprises, mais sans succès. A son retour, l'infirmière a un mauvais pressentiment. Le 4 juillet, après sa tournée, elle se rend à l'adresse de son domicile, où elle trouve une maison aux volets fermés. Les pompiers découvrent Albert mort dans son lit, le corps dans un état de dégradation avancé, au point que l'on déconseille à ses proches de le voir. « Ce soir-là, j'étais à ramasser à la petite cuillère, se souvient Karine. J'ai repris ma vie, mais très difficilement. »

Pour la famille d'Albert, cette mort est aussi « très brutale ». « Je suis frustrée de ne pas savoir ni quel jour ni de quoi il est mort et de ne pas avoir été là », explique Jeanine. Les documents qu'on leur a transmis font état d'une « mort naturelle ». Evidemment, ils font l'hypothèse que les chaleurs extrêmes ont joué un rôle, même si Albert ne s'en était pas plaint – il ne se plaignait jamais de rien, voulait toujours se débrouiller seul. Il avait chez lui plusieurs ventilateurs mais pas de double vitrage. « Je pense que c'était une déshydratation totale », suggère Karine.

« JE SUIS FRUSTRÉE DE NE PAS SAVOIR NI QUEL JOUR NI DE QUOI IL EST MORT »

JEANINE
sœur d'Albert Grimaldi

Aujourd'hui, Jeanine et son conjoint s'interrogent : qui est responsable de ces canicules et du réchauffement climatique, qui les rend plus fréquentes et plus intenses ? Eux-mêmes n'ont installé la climatisation dans leur maison qu'à contrecœur, parce que « ça réchauffe l'extérieur et ne résout pas le problème ». « Il faut que tout le monde fasse de petites choses [pour lutter contre le réchauffement] et que les responsables politiques fassent de grandes choses », résume Jeanine, en pensant à l'avenir de ses petits-enfants.

Chez Albert, qui était devenu « un peu associatif » au fil du temps, la famille a découvert, jusque sur son lit, des partitions de musique. « Il y en avait partout, ainsi que des magazines de musique auxquels il était abonné, décrit sa sœur. C'était sa vie. » Il était fan de metal et possédait plusieurs guitares. Dans sa jeunesse, il avait acheté son premier instrument à crédit, mais ses parents, des immigrés italiens de la classe ouvrière, ne l'avaient pas encouragé à poursuivre dans cette voie. Il avait aussi fait le tour du monde, « avec trois sous et ses cheveux longs », avant de devenir aide-comptable. Dans son cercueil, ses proches ont déposé des notes de musique et des cœurs découpés dans des partitions.

Tony Cosnier 54 ans Retrouvé mort le 24 juin à Soisy-sous- Montmorency (Val-d'Oise)

Tony Cosnier (dont nous ne publions pas la photo) avait refusé d'être hébergé, lors de la canicule de juin. « On lui avait proposé, mais il nous disait qu'il allait bien », se souvient Caroline – qui n'a pas souhaité donner son nom de famille –, qui le connaissait depuis dix ans en tant qu'éducatrice spécialisée à la Croix-Rouge et comme bénévole responsable de la maraude aux Restos du cœur.

Quand elle était passée le voir, mardi 23 juin, avec l'équipe mobile santé précarité, il portait une casquette et faisait comme souvent la manche devant l'hypermarché Auchan de Soisy-sous-Montmorency, dans le Val-d'Oise. « J'avais rigolé avec lui, en disant que c'était la première fois que je le voyais boire de l'eau. Il disait toujours : "Leau, ça rouille." » Elle a appris sa mort le lendemain. « Apparemment, il a été retrouvé dans sa tente », installée sur le parking de la grande surface. Il avait 54 ans.

Caroline avait rencontré ce Breton d'origine à une époque où il dormait dans son vieux monospace, après s'être séparé d'une compagne suivie jusqu'à ce coin d'Ile-de-France : « A l'époque, il voulait reprendre un travail et n'avait pas trop de problèmes de santé. » L'édition locale du Parisien lui avait consacré un article, en juin 2017, illustré de sa photo. La mairie faisait état de nuisances pour le voisinage et menaçait de mettre à la fourrière son véhicule. « Cela fait quatre ans que je demande un logement. J'en ai ras le bol, je bataille

comme un fou », avait alors déclaré Tony au journaliste. La voiture n'étant plus en mesure de rouler, il allait se retrouver à la rue. « Vivre dehors, c'est l'enfer », augurait-il.

Caroline utilise les mêmes mots : il a connu une « descente aux enfers », jalonnée de beaucoup d'alcool. Dormi dans des tentes, parfois à même le sol. Il refusait tout hébergement d'urgence car cela signifiait quitter Eaubonne et Soisy, où il avait ses repères, ses amis, un suivi au centre communal d'action sociale et le soutien de plusieurs associations. Sa santé se dégradait, mais il ne voulait pas se rendre à l'hôpital, s'y déclarant interdit de séjour après une mauvaise expérience. Il était en revanche très sociable. « Il me demandait : "Comment ça va ? Et les enfants ? Et tu pars où en vacances ?" Il aimait bien discuter de l'actualité et de football. » Il parlait aussi de son passé. Sa mère était morte quand il avait 14 ans. Il ne s'entendait pas du tout avec son père. Il avait travaillé à son compte, dans le BTP. Eu un enfant, mais il n'était plus en lien ni avec lui ni avec son ex-compagne.

Ses douleurs à la hanche sont devenues si vives qu'il n'arrivait plus à se déplacer. L'équipe lui a trouvé un fauteuil roulant et il s'est montré plus réceptif aux propositions de soins. Au printemps, il a souhaité voir un addictologue. Selon Caroline, « il a vu plusieurs compagnons de rue partir [mourir] ces dernières années. Il a eu une prise de conscience. Il n'en pouvait plus de la rue, et voulait en sortir. » Au mois d'avril, il avait été content de discuter une heure au téléphone avec un de ses frères, que Caroline avait pu contacter grâce aux réseaux sociaux. En mai, il s'était fait couper les cheveux et tondre la barbe à l'accueil de jour d'Ezanville. Le 11 juin, l'équipe l'avait accompagné à un rendez-vous chez un généraliste. Il avait été très affecté que celui-ci refuse de le recevoir, parce qu'il n'avait pas réglé sa consultation précédente. Il devait revoir l'addictologue en juillet.

« Il nous manque », témoigne Caroline, qui lui a rendu hommage lors de ses obsèques, auxquelles participaient d'autres travailleurs sociaux, des bénévoles, des agents municipaux et deux amis de Tony. « Il me disait que quand il aurait des sous, il m'emmènerait en safari au Kenya. C'était son rêve, ce safari. »

Tony fait partie des 26 personnes sans chez-soi (hébergées ou « en situation de rue ») mortes en raison de la canicule de la fin juin, selon un décompte encore provisoire du collectif Les Morts de la rue. La personne la plus jeune avait 30 ans, la plus âgée 84 ans. Le collectif a aussi eu connaissance de 29 autres décès suspects. Les journées des 24, 25 et 26 juin ont été particulièrement meurtrières. ■

CLAIRE ANÉ,
RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES,
BENJAMIN KELTZ, ALINE LECLERC,
STÉPHANE MANDARD, PERRINE MOUTERDE
ET DELPHINE ROUCAUTE

Le PS espère contenir l'affaire Philippe Brun

Le député de l'Eure a été écarté de la primaire après des accusations d'une ancienne collaboratrice

Le député socialiste de l'Eure Philippe Brun ne se « laissera pas démolir par de fausses accusations ». Mercredi 16 septembre, à l'Assemblée nationale, l'élu, qui ambitionnait de se présenter à la primaire de l'« espace social-démocrate », est passé à l'offensive, quelques heures après avoir été « suspendu à titre conservatoire » de son parti en raison de faits qui pourraient « relever d'une caractérisation pénale », comme l'a mentionné le Parti socialiste (PS) dans un communiqué. Une affaire « instrumentalisée » par le PS qui n'a, selon lui, qu'un but, le « tuer politiquement ». « Aucune plainte n'a été déposée contre moi », a-t-il dit, affirmant s'être informé auprès du parquet de Paris, et d'Evreux. Il a aussi annoncé vouloir déposer plainte « afin que la justice puisse établir les faits ».

La veille encore, vers 22 heures, tout allait pour le mieux. Quand il s'entretient avec Johanna Rolland, qui, depuis qu'Olivier Faure est candidat à la primaire, assure l'interim en tant que première secrétaire du PS, c'est pour faire le point sur sa propre candidature, qui paraît tout à fait en règle. La nouvelle cheffe de file du parti à la rose n'évoque pas les accusations dont il fait l'objet. « Johanna ne m'en a même pas parlé », a relaté Philippe Brun à l'Assemblée. C'est tard dans la soirée, alors que le délai pour le dépôt des candidatures arrive à expiration, qu'une ancienne collaboratrice, licenciée en juin pour faute grave par l'élu de l'Eure, contacte un membre de la direction du PS et fait état d'agissements relevant du « harcèlement », d'« une situation d'emploi familial » et de « violence physique ». Elle assure aussi avoir déposé plainte.

Le coup de tonnerre survient le lendemain matin, mercredi. Johanna Rolland décide de communiquer ces éléments, d'abord lors d'une réunion en petit comité, avec les cadres des trois courants du PS. Lorsque le bureau national s'ouvre, elle met à l'ordre du jour la suspension de Philippe Brun. Présent au cours de la visioconférence, ce dernier apprend la nou-

Mercredi, l'élu est passé à l'offensive, dénonçant une affaire visant à le « tuer politiquement »



Le député socialiste de l'Eure Philippe Brun, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 16 septembre, après la décision provisoire du PS de le suspendre. SIMON WOHLFAHRT/AFP

velle « avec stupeur ». Intervenant à deux reprises, il dénonce une « cabale politique », évoque « l'instabilité » de la personne, affirme qu'elle est « dérangée ». Une « inversion victimaire », relate un témoin, qui dérange, alors que le parti s'est engagé sur la loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

« Faits de nature prud'homale » Toutefois, le timing de cette éviction suscite des questions au sein du bureau national. Le député de l'Essonne Jérôme Guedj, lui-même candidat à la primaire, demande « si une décision aussi radicale aurait été prise concernant Olivier Faure, Ségolène Royal ou [lui]-même ». La première secrétaire par interim répond par l'affirmative. Finalement, la suspension est votée à la quasi-unanimité du bureau national, seuls trois membres s'abstiennent, et Philippe Brun vote contre.

En réalité, l'affaire couvrait depuis plusieurs semaines. Au sein du parti, certains cadres savaient que Philippe Brun était en conflit avec cette ex-employée, mais plutôt « pour des faits de nature prud'homale », relate une source. En juillet, deux procédures internes avaient été ouvertes, l'une devant la commission des conflits, l'autre devant la commission de lutte contre le harcèlement. Mais cette instance indépendante ne communique pas sur ses travaux. Au cœur de l'été, alors que la primaire se profile, Johanna Rolland écrit à cette dernière pour avoir une idée de son calendrier. Il lui est répondu que l'instruction va durer « huit mois », explique une source interne.

Au sein du PS, l'inquiétude est palpable chez certains. Il se murmure que des rédactions enquêtent et l'ancienne collaboratrice se confie à d'autres cadres du parti. De quoi laisser planer la me-

Au PS planait la menace d'une nouvelle polémique, alors que la gauche reste traumatisée par plusieurs affaires MeToo

nace d'une nouvelle polémique capable d'entacher le processus, alors que la gauche reste traumatisée par plusieurs affaires MeToo. Les Ecologistes ont longtemps été malmenés par celle ayant impliqué, en septembre 2022, Julien Bayou, leur ancien secrétaire national accusé de violences psychologiques par son ex-compagne, et La France insoumise par celle concernant son ex-député Adrien Quatennens, con-

damné par la justice pour violences sur son ancienne conjointe, fin 2022. « Nous ne pouvons pas être demain incarnés dans une présidentielle par quelqu'un qui serait accusé d'avoir été violent », a réagi Olivier Faure sur BFM-TV, mercredi soir.

« J'étais en pleine progression » C'est parce que la victime présumée a saisi directement la direction du PS, mardi soir, rapportant le détail des accusations, que Johanna Rolland s'est décidée à agir. Elle s'est appuyée sur un article des statuts du parti, selon lequel le bureau national peut, « en cas d'urgence ou de nécessité », suspendre un adhérent dans l'attente d'une décision de la commission disciplinaire compétente.

Pour sa part, Philippe Brun s'est plaint de ne pas avoir été entendu. « Le principe de précaution, c'est de m'auditionner au mois de juillet, pas de se réveiller la veille d'un dé-

pôt de candidature, et de me mettre à mort », a-t-il regretté, tout en affirmant avoir été « victime de cette femme ». « J'ai des preuves de menace, de chantage, de harcèlement », a-t-il ajouté. Il a aussi démenti l'ensemble des accusations, notamment celle d'avoir été son concubin, alors qu'elle est « pacée » avec quelqu'un d'autre. Il répondait au soupçon d'« emploi familial » avec une conjointe, une pratique interdite par le règlement de l'Assemblée nationale.

Exclu du groupe PS, qui devra le remplacer à la vice-présidence de la commission des finances au Palais-Bourbon, Philippe Brun siégera parmi les non-inscrits. « Ça arrangeait pas mal de monde, ce qu'il s'est passé ce matin. Je constate que ça fait un candidat en moins à la primaire, que j'étais en pleine progression », a-t-il ajouté, tout en reconnaissant qu'il n'était pas le favori. ■

SANDRINE CASSINI

Budget : les députés socialistes misent sur la hausse des recettes

Le groupe PS, qui veut améliorer le pouvoir d'achat et renforcer la lutte contre le changement climatique, a dévoilé ses pistes de financement

Mercredi 16 septembre, les députés socialistes présentaient leurs mesures pour le budget 2027, au sujet duquel les débats parlementaires doivent débuter en octobre à l'Assemblée nationale. Une tentative de peser dans les discussions avec le gouvernement à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.

La priorité du groupe est l'augmentation du pouvoir d'achat. En plus d'un smic à 1 700 euros net par mois, les députés socialistes veulent instaurer une contribution sociale généralisée (CSG) progressive. Cette mesure permettrait de rapprocher le salaire brut du salaire net et équivaldrait à une augmentation de 125 euros minimum pour un célibataire sans enfant au smic. Les élus so-

cialistes prévoient de la financer par la création d'une CSG sur les héritages très élevés (à partir de 500 000 euros par héritier), qui rapporterait 10 milliards d'euros, selon leurs calculs, ainsi que par la mise en place d'une CSG progressive sur les revenus d'activité, afin de « rééquilibrer » le financement du modèle social « entre les rentiers et les travailleurs ».

Autre axe majeur : la lutte contre le réchauffement climatique, qui, selon les élus de gauche, demande 10 milliards d'euros supplémentaires. Cela passe notamment par un doublement du budget consacré à la sécurité civile, un quadruplement du fonds vert destiné aux collectivités territoriales ou la création d'un « fonds de sécurité dédié au changement

Sur le volet santé, les députés proposent une mutuelle publique gratuite pour tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans

climatique ». Ce dernier permettra de soutenir les agriculteurs dans leur adaptation, d'aider à la rénovation du bâti ou à l'indemnisation des victimes de catastrophes climatiques.

Toujours côté dépenses, qui pèsent 22 milliards d'euros en tout

dans le plan présenté, le Parti socialiste (PS) se fait l'écho des associations féministes et enfantistes qui demandent 3 milliards d'euros pour financer la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles. Portée par la députée socialiste de Seine-et-Marne Céline Thiébaud-Martinez, la proposition de loi est prévue à l'ordre du jour de l'Assemblée en octobre.

Taxe Zucman

Sur le volet santé, les députés proposent une mutuelle publique gratuite pour tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans, ainsi qu'un soutien à l'hôpital public et aux Ehpad publics, chiffré à 3 milliards d'euros. S'y ajoutent 2 milliards d'euros pour investir dans l'enseigne-

ment supérieur et pour réduire à 19 élèves au maximum le nombre d'élèves par classe du premier degré, sans suppression de postes d'enseignants.

Pour compenser, les socialistes tablent sur 39,5 milliards d'euros de recettes. « Le rétablissement des comptes publics ne peut se faire que par l'augmentation des recettes. Il est démagogique de dire qu'on le fera [par] des économies », défend Estelle Mercier, députée de Meurthe-et-Moselle et cheffe de file du PS sur le budget. Outre la CSG sur les héritages, on retrouve la fameuse taxe Zucman, une contribution différentielle de 2 % sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros qui a agité les débats parlementaires en 2025, supposée rappor-

ter 15 milliards d'euros, selon les élus. Pour compléter cet apport dans les caisses de l'Etat, le PS propose également d'instaurer une taxe sur les géants du numérique, dont les recettes sont évaluées à 10 milliards d'euros, mais aussi de s'attaquer aux niches fiscales et au train de vie des ministères, tout en renforçant la lutte contre la fraude – particulièrement la fraude fiscale.

Au total, les députés socialistes prévoient une réduction de 24 milliards d'euros du déficit public en 2027, soit 0,8 point de produit intérieur brut, en suivant leurs propositions. L'enjeu est désormais de voir ce qu'ils parviendront à imposer durant les discussions budgétaires. ■

ROBIN RICHARDOT

Sénatoriales : de l'importance d'aller sur le terrain

Nombre de maires font valoir aux candidats leur attachement à l'implication locale des sénateurs

C'est l'autre campagne, celle qui se déroule à bas bruit, loin des accrochages orchestrés de l'élection présidentielle de 2027. Les sénatoriales entrent dans leur dernière ligne droite, avant le vote du dimanche 27 septembre par lequel 93 469 grands électeurs, essentiellement des élus des conseils municipaux, vont renouveler la moitié du Sénat. Et, cette année, parmi les votants, certains ne cachent pas leur perplexité. « *La campagne passe sous les radars médiatiques, ne concerne que des cercles ultra-fermés* », regrette, par exemple, Théo Perez, maire (sans étiquette) de Bois-Guillaume (Seine-Maritime). Or, rappelle M. Perez, « *les enjeux, eux, ne sont pas fermés. Ils occupent une place prépondérante dans la vie des habitants* ». Et cela étonne d'autant plus le jeune élu que le contexte politique aurait sans doute dû donner une autre tonalité à ces élections.

C'est aussi ce que pense le maire centriste de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Harold Huwart rappelle que les sénatoriales ont, cette fois-ci, une particularité : « *Le Sénat pourrait avoir un rôle politique de résistance si, l'an prochain, l'Assemblée nationale bascule vers l'extrême droite* », explique l'ancien député. Or, « *cela n'apparaît pas dans la campagne, qui se déroule à des années-lumière du contexte national, dans une dépolitisation absolue* ».

Les candidats, constate-t-il, misent tout sur la proximité, l'attention aux préoccupations quotidiennes des maires. Il le déplore, mais c'est précisément ce que de nombreux grands électeurs attendent d'eux. La maire (Les Républicains, LR) de Saint-Quentin (Aisne), Frédérique Macarez, rappelle que « *le Sénat, c'est la voix des collectivités. C'est un scrutin assez important. Comme maire, je me sers beaucoup des sénateurs* ». Interdiction du cumul des mandats oblige, « *les députés ne sont plus des spécialistes des collectivités* », analyse M^{me} Macarez, et « *leurs lois nous compliquent souvent la vie* ». Les sénateurs sont un re-



Le maire de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), Harold Huwart, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 20 janvier. NICOLAS MESSYASZ/SIPA

« **Le Sénat, c'est la voix des collectivités. Comme maire, je me sers beaucoup des sénateurs** »

FRÉDÉRIQUE MACAREZ
maire (LR)
de Saint-Quentin (Aisne)

cours, dit-elle, pour « *améliorer les textes, comme ce fut le cas pour le ZAN [le zéro artificialisation nette est un objectif fixé par une loi de 2021 qui prévoit qu'en 2050 tout hectare bétonné sera compensé par 1 hectare rendu à la nature, un texte assoupli au Sénat]* ».

« **On ne compte pas pour rien** » Pour ces grands électeurs, la présence active du sénateur sur le terrain sera d'ailleurs un critère déterminant de choix le 27 septembre. Gauche, droite, ce n'est pas si important pour Patrice Colinet. Le maire (sans étiquette) de Champlitte (Haute-Saône) fera son choix « *en fonction de l'intérêt général de la commune* ». D'ailleurs, Dimitri Doussot, président de la Communauté de communes des Quatre-Rivières, à la-

quelle appartient Champlitte, a été investi par LR pour ce scrutin. « *Nous avons tout intérêt à jouer cette carte. On a une vision intéressée de l'affaire* », reconnaît M. Colinet, en rappelant qu'un sénateur « *a une influence sur les investissements et les subventions* ».

« *Ce pourrait être une question d'appartenance politique*, note M^{me} Macarez, en faisant allusion aux deux sénateurs sortants, lesquels appartiennent au même parti qu'elle. Mais je vois surtout qu'ils sont présents sur le territoire et je sais que je peux compter sur eux. » Maire (sans étiquette) de Légnay (Rhône), Sylvie Jovillard place elle aussi « *la qualité d'écoute* » en vertu cardinale. « *Je ne supporte plus ces candidats que vous ne voyez qu'une fois, au moment de la campagne, s'agace-t-elle. On ne compte pas pour rien. On demande un minimum de considération et une présence sur le terrain.* »

Or, c'est par endroits le cas. Le maire de Nogent-le-Rotrou en témoigne : « *Le sénateur, c'est le gars qu'on voit une fois tous les six ans : il vient assister à une céré-*

monie au moment de la campagne. Mais il a peu d'impact local », lâche M. Huwart, en reconnaissant que « *le scrutin est certes plus important pour les maires ruraux, qui sont attachés à avoir des interlocuteurs* ».

Maire (Parti socialiste) de Baviilliers (Territoire de Belfort), Léo Prassel assure avoir « *très peu de contacts* » avec l'unique sénateur (LR) du département. Le jeune élu reconnaît ne « *pas avoir le réflexe* » de l'appeler lorsqu'il y a des problèmes dans sa commune. Il s'adresse plus spontanément à la préfecture, à l'agglomération ou au conseil départemental. La situation politique du Territoire de Belfort n'y est certes pas pour rien. « *Sur les 101 maires, 81 participent au comité de soutien du sénateur LR sortant* », précise M. Pras-

Dimanche 27 septembre, 93 469 grands électeurs vont renouveler la moitié du Sénat

sel. Dans ces conditions, « *le scrutin a assez peu d'importance pour moi. Il est joué d'avance ici* », constate l'édile de Baviilliers.

« **Très lointain** » Lorsque l'on demande à M. Perez si les sénatoriales sont un scrutin important à ses yeux, le maire de Bois-Guillaume ne dissimule pas son embarras. La réponse sera « *en demi-teinte* ». L'élu en a récemment parlé avec son conseil municipal, largement renouvelé : « *Le Sénat apparaît très lointain, rapporte-t-il. Personne ne comprend vraiment quel est le rôle de cette institution.* » Et dans son quotidien de maire ? Après un temps de réflexion, il lâche : « *Le Sénat ne fait pas partie de mon quotidien.* » Même s'il salue la qualité des travaux qui y sont menés. Pour lui, le scrutin offre cependant la possibilité de faire progresser « *des idées plus progressistes* » dans cette assemblée « *très à droite* ». D'ailleurs, il se déterminera « *en fonction de [sa] sensibilité politique d'abord* ». Il choisira la liste « *qui s'engagera à travailler sur la petite enfance, la fiscalité locale, l'adaptation au changement climatique, des sujets qui sont pour moi prioritaires* ».

La maire de Saint-Quentin, M^{me} Macarez, est, elle, préoccupée par les « *exploitations fragilisées* » du secteur betteravier, très présent dans l'Aisne. M. Prassel souhaite alerter sur « *la désertification du territoire en matière de services publics de proximité* ». « *J'ai 300 habitants sans médecin traitant* », relève-t-il. « *Je ne me suis pas gêné* », confie enfin M. Colinet, en expliquant qu'il a abordé la question de « *la suradministration* » avec les candidats. ■

BENOÎT FLOC'H

Les députés de plus en plus nombreux à briguer un siège de sénateur

Trente-trois membres de l'Assemblée nationale figurent parmi les quelque 1 600 candidats

La tendance semble se confirmer : 33 députés se présenteront devant les électeurs à l'occasion des élections sénatoriales du 27 septembre, selon les statistiques du Sénat. Un chiffre en forte hausse par rapport au scrutin de 2023, qui n'avait vu que six députés se porter candidats.

Le même phénomène a déjà été observé en mars, lors des élections municipales. Une centaine de députés étaient candidats et 38 d'entre eux avaient finalement été élus maires. Comme en mars, 22 députés candidats appartiennent au Rassemblement national (RN), soit les deux tiers.

Pour la plupart d'entre eux, il s'agit surtout de faire bénéficier leur liste de leur notoriété acquise au Palais-Bourbon, à l'image de la députée du Var Laure Lavalette, candidate en sixième et dernière position dans le département. Ainsi, près de la moitié des députés RN engagés dans ces élections figurent soit en position de suppléants, soit en position inéligible de fait, au-delà de la quatrième place.

Mais d'autres députés comptent bien passer du Palais-Bourbon au Palais du Luxembourg et figurent

en tête de liste. C'est le cas de la vice-présidente du RN, Edwige Diaz. Candidate en Gironde, la députée espère créer la surprise dans son département et est pressentie pour prendre la tête d'un éventuel groupe RN/Union des droites pour la République (UDR). Dans les Alpes-Maritimes, c'est un député européen, Laurent Castillo, membre de l'UDR, qui mène une liste d'union avec le RN dans un département où le parti d'Eric Ciotti devrait gagner des sièges, après l'élection de son président comme maire de Nice.

Dix autres députés figurent en position éligible : six appartiennent à un parti du bloc central, une aux Républicains (LR), un au Parti socialiste (PS) et deux à La France insoumise (LFI). Tête de liste dans le Rhône, l'élu de la 6^e circonscription, Gabriel Amard, représente l'une des principales chances pour les « insoumis » de faire élire, pour la première fois, un sénateur.

Durant la campagne des élections municipales, l'usure et la frustration ressenties dans une Assemblée nationale bloquée par l'absence de majorité avaient été évoquées par certains candidats

pour justifier leur envie de se consacrer à l'action locale. Mais alors pourquoi, aujourd'hui, vouloir déménager d'une Chambre à l'autre ? Alors que l'Assemblée nationale reste instable et exposée à une probable dissolution à l'été 2027, le Sénat offre l'avantage de la stabilité d'un mandat de six ans, sans possibilité de dissolution. Par ailleurs, il a vu son rôle s'affirmer depuis la dissolution de juin 2024, qui s'est soldée par une absence de majorité.

Une ministre candidate

En septembre 2024, à son arrivée à Matignon, Michel Barnier s'était tourné vers le Sénat pour trouver des soutiens au Parlement. Cette stratégie s'était traduite dans la composition de son éphémère gouvernement, qui comptait dans ses rangs un nombre inédit de sénateurs : 9 sur 39.

Paradoxalement, les relations entre le Sénat et le gouvernement ont été plus tendues après la nomination de Sébastien Lecornu, pourtant élu sénateur en 2020, au poste de premier ministre. Mais c'est bien sur la majorité sénatoriale que ce dernier s'est appuyé pour faire voter son projet de loi

d'urgence agricole en juillet. Arrivé au terme de son mandat de sénateur, sans avoir jamais siégé pour cause de participation au gouvernement, Sébastien Lecornu n'est pas candidat à sa réélection. Pas plus que le ministre des transports, Philippe Tabarot, longtemps pressenti dans les Alpes-Maritimes. Au bout du compte, la ministre de l'aménagement du territoire, Françoise Gatel, se trouve être la seule membre du gouvernement engagée dans ces élections sénatoriales.

Parmi les candidats figurent également neuf présidents de conseils départementaux et deux présidents de conseils régionaux : Renaud Muselier (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaissance) et Jérôme Durain (Bourgogne-Franche-Comté, PS). Seuls deux présidents de groupe figurent dans une circonscription renouvelable : Mathieu Darnaud (Ardèche, LR) et Claude Malhuret (Allier, Horizons), et tous deux se représentent dans leur département. Enfin, Bruno Retailleau (LR), candidat à l'élection présidentielle, mènera donc, jusqu'au 27 septembre, une double campagne. ■

FRANÇOIS-RÉGIS COUTEAU

L'air du Temps dans l'Epoque, tous les dimanches

Itinéraire de la rumeur sur le retour des « gilets jaunes »

Des appels prétendument « officiels » à relancer le mouvement né en novembre 2018 proviendraient d’une vidéo TikTok devenue virale

Beaucoup d’articles de presse, et presque autant de points d’interrogation : depuis plusieurs jours, l’idée d’un retour du mouvement des « gilets jaunes », avec une grande manifestation le 17 octobre, s’est fait une place dans le débat public et sur les réseaux sociaux, alors que les prix des carburants battent des records et alimentent un important mécontentement. En 2018, la hausse des prix à la pompe avait été l’un des déclencheurs du mouvement, parmi d’autres revendications. En 2026, les mêmes causes aboutiraient-elles à un retour des « gilets jaunes » et de leurs rassemblements à Paris ?

Pas si sûr. La date du 17 octobre a beau être présentée comme « officielle » dans de très nombreux messages publiés sur les réseaux sociaux, aucune organisation, ni aucune page Facebook ou Instagram liée aux « gilets jaunes » ne semble être à l’origine de cet appel. La date figure malgré tout en bonne place sur des dizaines d’affiches générées par intelligence artificielle (IA), appelant à une « mobilisation nationale » ou fixant des points de rendez-vous dans la plupart des grandes villes de France.

Ces affiches ont été abondamment relayées sur TikTok, notamment par une série de comptes au comportement suspect. L’une d’entre elles, publiée par la page « Représentant des “gilets jaunes” », a recueilli près de 24 000 likes. Ce profil ne publie que des visuels générés par IA et a été créé le 9 septembre. Une douzaine d’autres comptes identifiés par *Le Monde*, utilisant des noms et des visuels évoquant les « gilets jaunes », et qui ont diffusé de manière très intensive des appels à manifester, ont également tous été mis en place ou renommés le

9 septembre – une pratique typique de comptes automatisés et coordonnés.

Pour autant, rien n’indique à ce stade que le mouvement ait pu être encouragé par des acteurs étrangers. Viginum, le service français de lutte contre les ingérences numériques étrangères, explique au *Monde* n’avoir détecté que de très maigres reprises d’acteurs situés hors de France, jugées « opportunistes » et surtout n’ayant eu quasiment aucune audience. Les comptes nouvellement créés ou renommés pour « surfer » sur les appels à manifester semblent surtout avoir cherché à engranger des abonnés. Une démarche mercantile : des comptes ayant beaucoup d’abonnés peuvent se revendre en ligne pour quelques dizaines ou centaines d’euros. D’autres comptes, parallèlement aux appels à manifester, promeuvent un service de musique générée par IA, elle aussi source de rémunération.

« Tout le monde peut être là »
Comment est apparue soudainement cette date du 17 octobre ? « J’ai passé des coups de fil, personne ne sait d’où ça vient. Aucun bruit, aucun son, aucune lumière. Je pense que c’est juste une “trend” [tendance] TikTok, lancée un peu par hasard par un gars énervé, qui a buzzé, mais qu’il n’y a rien de construit derrière », analyse, auprès du *Nouvel Obs*, le « gilet jaune » historique Jérôme Rodrigues. L’analyse par *Le Monde* de la diffusion des messages appelant à une mobilisation à cette date tend à lui donner raison : la poignée de comptes qui ont publié les premières vidéos évoquant le 17 octobre citent tous ou presque une même source : une vidéo publiée par « V2 », la page TikTok d’un jeune homme qui ne semble

avoir aucun lien avec les « gilets jaunes » ou tout autre mouvement politique, et qui exprimait son énervement face à la montée des prix à la pompe.

« Vous parlez trop [à répéter], “on n’a pas de date”... Le 17 octobre, c’est un samedi et c’est les vacances, tout le monde peut être là », dit-il, face caméra, dans cette vidéo qui a été vue 1,5 million de fois. Sa précédente publication proposait d’organiser une « manifestation pour l’essence ». Il a depuis annoncé qu’il renonçait à organiser cette manifestation « pour l’instant », sans donner d’explication claire à sa décision. Sollicité par *Le Monde* sur TikTok et Snapchat, « V2 » n’a pas donné suite. Le fait qu’une date émerge de manière spontanée et un peu aléatoire ne signifie pas pour autant que des manifestations n’aient pas lieu, d’autant plus que la colère liée aux prix des carburants semble particulièrement forte.

En 2025, des appels à manifester avaient abondamment circulé sur tous les réseaux sociaux, de manière désordonnée, sous la bannière Bloquons tout. Si ces messages avaient trouvé un écho important chez des militants de gauche, l’appel à manifester original provenait d’un canal souverainiste confidentiel sur la

La date du 17 octobre figure en bonne place sur des dizaines d’affiches générées par IA, appelant à une « mobilisation nationale »

messagerie Telegram. Ces initiatives s’étaient concrétisées par une importante journée de manifestations, le 10 septembre 2025, centrée sur le pouvoir d’achat et la justice sociale. Plusieurs syndicats comme Solidaires et la CGT s’étaient joints au mouvement et avaient joué un rôle moteur dans l’organisation, ce qui n’est pour l’heure pas le cas. Un an plus tard, difficile de dire si le mot d’ordre du 17 octobre sera bel et bien suivi.

Soutien de figures politiques
Néanmoins, plusieurs figures politiques de gauche et candidats à l’élection présidentielle de 2027 ont exprimé leur soutien à d’éventuelles manifestations. Le 11 septembre, interrogé sur France 2, Fabien Roussel, secrétaire national du Parti communiste français, a ainsi appelé « les Français à se mobiliser comme nous avons su le faire en 2018 avec les “gilets jaunes” », si « le gouvernement n’agit pas dans les jours qui viennent » pour juguler la hausse du prix des carburants. Mercredi, c’est Marine Tondelier, secrétaire nationale des Écologistes, qui, sur France Inter, a dit soutenir « des deux mains et des deux jambes » les projets de manifestations.

Par ailleurs, plusieurs figures historiques des « gilets jaunes », dont « Fly Rider », et des pages très suivies liées au mouvement appellent à ne pas se rendre à Paris le 17 octobre. Elles invitent plus généralement à se méfier d’un mouvement perçu comme suspect. « On ignore qui a lancé [cet appel], alors pourquoi les médias nous poussent-ils à y aller ? », s’interroge, par exemple, sur TikTok, le compte « Opérations spéciales ». ■

DAMIEN LELOUP
ET FLORIAN REYNAUD

Travail, emploi, retraites : des pistes pour nourrir les débats de la présidentielle

La conférence voulue par Lecornu a livré, mercredi, ses réflexions sur des sujets clivants

Un rapport de plus aux retombées très incertaines. Mercredi 16 septembre, le gouvernement a dévoilé les conclusions de la conférence sur le travail, l’emploi et les retraites, qui s’est tenue, à son initiative, de décembre 2025 à juillet 2026. L’exercice cherche non pas à énoncer une liste de recommandations, mais à esquisser des « voies de passage » possibles vers des réformes – en particulier dans le champ des régimes de pension.

Issues de la confrontation des analyses portées par les représentants des travailleurs et des employeurs, les pistes mises en avant, avec prudence, ne sont pas nécessairement originales, mais elles captent l’attention, en s’aventurant parfois sur des terrains minés, notamment lorsqu’elles évoquent le scénario d’un recours accru à la capitalisation et d’une « règle d’or » pour éviter la formation de déficits récurrents.

Voulue par le premier ministre, Sébastien Lecornu, la conférence a été coordonnée par un fin connaisseur des thématiques abordées : Jean-Denis Combrexelle, ex-patron de la direction générale du travail et ancien président de la section sociale du Conseil d’État. Il a bénéficié de l’appui de deux personnalités qualifiées : Anne-Marie Couderc, ancienne présidente d’Air France, et Pierre Ferracci, fondateur du groupe de conseils Alpha.

Temps d’échange
Les trois « garants » de la conférence se sont évertués à dégager les « convergences » et les « divergences » exprimées durant les temps d’échange entre syndicalistes, dirigeants patronaux (à l’exception de ceux du Medef, qui avaient boycotté les discussions), élus locaux, responsables du secteur hospitalier... Ils ont voulu tracer les chemins que les acteurs sociaux pourraient emprunter pour transformer notre système par répartition.

Sur l’âge légal de départ à la retraite, qui « reste le point le plus dur », les coauteurs du rapport considèrent qu’il faut le maintenir. C’est une idée importante, qui va à rebours de ce que défend Gabriel Attal. Le secrétaire général du parti Renaissance plaide en faveur de la suppression de ce paramètre, qui cristallise les mécontentements, et préconise de le remplacer par un système fondé sur la durée de cotisation. Pour les trois garants, un tel mécanisme pénaliserait « fortement les travailleurs aux carrières hachées », qui accumulent de faibles droits à l’assurance-vieillesse, et « pourrait se traduire par une hausse des retraités pauvres ».

Une autre option est mentionnée : tout en conservant un âge légal de départ, il s’agirait d’instaurer un « âge d’équilibre », en dessous duquel la pension serait rabotée (« décote ») et au-dessus duquel elle serait majorée (« surcote »). Ce nouveau curseur servirait de « référence », à terme, pour les assurés, un peu comme dans le projet de système universel porté par Emmanuel Macron durant son premier quinquennat et finalement abandonné. Soucieux de la « soutenabilité » des régimes, les « garants » semblent pencher pour l’introduction d’une « règle d’or », c’est-à-dire « l’exigence d’équilibre [financier] à court et moyen terme », celle-ci se voyant conférer une « primauté (...) par rapport aux autres objectifs du système ». Une hypothèse loin d’être consensuelle, certains syndicats y étant hostiles. Le rapport réaffirme l’attachement de tous les protagonistes à la préservation du

Sur l’âge légal de départ à la retraite, les coauteurs du rapport considèrent qu’il faut le maintenir

système par répartition, dans lequel les actifs cotisent pour payer les pensions des personnes actuellement à la retraite. Mais la piste d’une place plus importante accordée à la capitalisation – système dans lequel on épargne pour soi-même – est également développée, en exposant les arguments de ceux qui soutiennent cette orientation, le patronat, en particulier. Une sorte de ligne rouge est fixée : pas question de substituer intégralement le deuxième modèle au premier, ne serait-ce que parce qu’« il faudrait mobiliser des ressources » considérables. Au demeurant, personne – pas même les dirigeants du Medef – ne réclame un tel « big bang ».

Un dossier brûlant est passé minutieusement en revue : celui des conditions dans lesquelles la pénibilité des métiers doit être à la fois atténuée et mieux prise en compte afin de partir à la retraite de façon anticipée. Les organisations de salariés et de chefs d’entreprise avaient été incapables de s’entendre à ce propos lors du « conclave », en 2025. Les trois garants sont, par ailleurs, favorables à une refonte du régime des carrières longues, qui permet aux personnes ayant démarré jeunes dans la vie active de réclamer leur pension plus tôt que les autres : le dispositif « ne répond pas aux objectifs sociaux et d’équité » qui lui étaient assignés « primitivement ».

Sur la question du travail, une convergence émerge : la nécessité de faire évoluer les pratiques managériales pour aller vers « un mode d’encadrement davantage connecté au terrain » qui repose « sur la confiance plutôt que sur le contrôle ». De manière générale, les trois coauteurs insistent sur l’importance de redonner du sens au travail. Pour autant, la quantité de travail est matière à de fortes divergences entre les acteurs en présence. Le rapport rappelle que « la durée effective est plus faible en France pour les salariés à temps complet » que dans les autres pays européens, tout en soulignant que l’écart à la moyenne européenne diminue depuis 2005. Les garants refusent cependant de réduire le sujet à celui des 35 heures. L’objectif proposé est plutôt de permettre à ceux qui sont éloignés de l’emploi de travailler, à ceux qui le souhaitent de travailler davantage et au pays de produire plus.

La conférence n’a pas gommé des désaccords importants entre organisations de salariés et de chefs d’entreprise. Ainsi, aucun consensus n’apparaît sur les allègements de cotisations patronales, tout comme sur le dialogue social. Pour les garants, un problème plus profond demeure : la tendance à transformer le dialogue social en procédure. Ils appellent à « un changement de pratiques », avec davantage de dialogue au plus près du travail.

« Pour moi, l’idéal serait que les partenaires sociaux poursuivent ces travaux », a confié, mercredi, Jean-Pierre Farandou, le ministre du travail. Je pense que la démocratie sociale est plus à même de forger des réformes sociales que la démocratie politique. » ■

BERTRAND BISSUEL
ET THIBAUD MÉTAIS

du 5 au 8 octobre

4 jours, 4 lieux

pour rencontrer

plus de 40 artistes

Théâtre du Rond-Point

Palais de la Porte Dorée

Bibliothèque nationale

de France Richelieu

Maison des Métallos

Soirée de

lancement

mardi 29

septembre

le défilé

renault®

Télérama

DIALOGUES

réservations et infos

L'hôpital éprouvé par les canicules à répétition

La Fédération hospitalière de France et le syndicat SAMU-Urgences de France ont dévoilé leurs bilans de l'été

Un énième pic de chaleur a mis les soignants en alerte, en ce milieu du mois de septembre. Alors que l'été touche à sa fin, il a donné l'occasion de dresser un bilan des derniers mois, marqués par des épisodes de très forte température à répétition, qui ont pesé de tout leur poids sur le système de santé. L'été a été exceptionnel, entre les canicules et les incendies : c'est ce dont rendent compte les résultats de la consultation menée par le syndicat SAMU-Urgences de France et dévoilés jeudi 17 septembre. Près de neuf services d'urgences sur dix ont observé une hausse de leur activité durant les épisodes caniculaires, selon les déclarations des 143 professionnels et responsables de services, ainsi que de SAMU et de SMUR de quelque 80 départements, qui ont pris part à l'enquête.

« Les chaleurs extrêmes sont des révélateurs des fragilités structurelles du système de santé », souligne Yann Penverne, président du syndicat. Pour les incarner, il prend l'exemple, qui rencontre un fort écho dans le débat public, des « patients brancard » – ces personnes qui restent au moins une nuit dans les couloirs des urgences. « Leur nombre moyen augmente pendant les canicules », dit-il, en rappelant que « c'est un facteur d'aggravation de leur état et de surmortalité, documenté sur le plan scientifique ». Vingt-six structures déclarent avoir connu au moins une mort d'un patient brancard. Ce chiffre est néanmoins à interpréter avec une « grande prudence », nuance le syndicat, car les déclarations ne permettent pas de déterminer les causes des décès ou d'établir un lien de causalité avec la durée d'attente. Cette question n'avait par ailleurs pas été posée lors des précédentes consultations.

Les professionnels ont aussi été consultés sur leurs conditions d'exercice. Trente-cinq structures – sur les 143 de l'enquête – ont transmis des relevés de température. Dans la moitié des cas, elle était supérieure à 32 °C. Elle est parfois montée au-delà des 38 °C. La régulation des urgences, qui impose au patient de composer le 15 avant de s'y rendre, a été mise en place dans un peu plus du tiers des structures ayant participé à l'enquête. « Cela a permis de diminuer un peu le flux de patients, mais seulement celui des personnes valides, précise Yann Pen-

verne. *L'accès régulier aux urgences n'agit en réalité pas sur leur saturation, qui est liée à l'insuffisance des lits d'aval* » – des lits qui permettent d'hospitaliser les patients dans les services correspondant à leurs pathologies.

Patrick Pelloux, de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), dresse un constat semblable : « Encore plus que d'autres étés, on a manqué de lits d'hospitalisation », affirme-t-il, faisant référence à ces lits d'aval, sans lesquels le temps d'attente pour des patients, aux urgences, s'allonge parfois « de manière exponentielle ». Il insiste, entre autres, sur le cas de « patients psychiatriques » dont les troubles ont pu s'aggraver, aussi parce que les traitements médicamenteux doivent être adaptés aux fortes chaleurs. « On a mis en avant les bons résultats des prises en charge pour l'hyperthermie, dans nos hôpitaux, avec l'utilisation de ces baïgnoirs de refroidissement aux effets démontrés quand des patients arrivaient en urgence vitale avec 40 °C, 41 °C voire 42 °C de fièvre... Mais pour combien de patients qui n'ont pas bénéficié de soins quand ils en avaient besoin ? », interroge le syndicaliste.

Locaux inadaptés

Du côté de la Fédération hospitalière de France, lobby des hôpitaux publics, les remontées statistiques diffèrent mais elles en disent long, aussi, sur les tensions éprouvées durant l'été : plus d'un service d'urgence sur deux a connu une hausse de son activité, selon son enquête de rentrée dévoilée le 8 septembre. Près de la moitié des établissements déclarent avoir pris en charge des patients plus lourds qu'habituellement. Un sur deux estime, également, que ses locaux n'étaient pas adaptés. Quelque 67 % des centres hospitaliers et des CHU ont eu recours aux heures supplémentaires et 52 % au temps de travail additionnel, pour faire face à la surcharge de travail. Pour certains, les incendies ont complexifié les missions. Ainsi du CHU de Bordeaux, qui a ouvert 200 lits en moins de quarante-huit heures pour accueillir des patients et des résidents évacués.

Au ministère de la santé, on ne dresse pas, à date, de bilan de l'été. « L'hôpital a tenu », a insisté, au gré de ses déplacements estivaux, la ministre Stéphanie Rist. Un autre message s'est concentré sur la « surmortalité » liée aux fortes

chaleurs qui ne devrait pas atteindre, selon le ministère, le niveau de la canicule de 2003 – soit 15 000 victimes environ. Le décompte des « morts en excès », tenu par Santé publique France, dépasse désormais le seuil des 8 000 : mercredi, l'agence a fait savoir que 817 morts excédentaires avaient été comptabilisées du 27 juillet au 20 août, durant la troisième canicule de l'été. Elles viennent s'ajouter aux 5 764 morts recensés du 17 juin au 2 juillet, aux 1 243 décomptés du 3 au 20 juillet, et aux 300 décès annoncés pendant l'épisode de chaleur précoce de mai. Un bilan qui pourrait encore évoluer, courant septembre.

Contacté, le cabinet de M^{me} Rist fait état de SAMU ayant enregistré, localement, jusqu'à 50 % d'activité supplémentaire, et de services d'urgences ayant connu des hausses pouvant dépasser 30 %. « La résilience du système de santé a reposé sur quatre piliers : l'anticipation, le pilotage, la coopération territoriale et l'engagement des professionnels, défend-on Avenue de Ségur. Face à l'afflux de patients, malgré des conditions d'accueil qui n'étaient pas toujours idéales, l'hôpital a pu éviter toute

« Encore plus que d'autres étés, on a manqué de lits d'hospitalisation »

PATRICK PELLOUX
président de l'Association
des médecins
urgentistes de France

rupture majeure de l'offre de soins. » On y insiste aussi sur la « grande vulnérabilité » des personnes âgées à domicile et la nécessité de « renforcer leur repérage ». Au plus fort de l'été, une enveloppe de 100 millions d'euros a été redéployée pour renforcer les « capacités de rafraîchissement » des établissements sanitaires et médico-sociaux. Plus de 40 000 climatiseurs avaient été livrés à la mi-août.

« Répéter que l'hôpital a tenu, c'est une manière un peu hypocrite de taire que, sans le dévouement, la résilience des soignants, l'hôpital aurait explosé », pointe Anna Boctor, présidente du syndicat Jeunes Médecins et pédiatre en libéral après avoir démissionné,

en 2020, de ses fonctions de médecin hospitalière. Après deux interpellations du ministère de la santé, en juillet, restées sans réponse, notamment sur la répartition des aides financières et la livraison des équipements de refroidissement, son syndicat a annoncé avoir déposé une plainte contre X pour des faits qui pourraient de la non-assistance à personne en danger et de la mise en danger de la vie d'autrui. La plainte a été adressée, le 14 août, à la procureure de la République du tribunal judiciaire de Paris, sans que Jeunes Médecins sache si une enquête est ouverte.

Calendrier de l'adaptation

« Tout au long de l'été, des collègues ont travaillé à des températures insupportables pour leurs patients, mettant en jeu la qualité des soins à assurer, poursuit Anna Boctor. Il a fallu reporter des examens, accepter des prises en charge dégradées... » Elle réclame qu'un calendrier de l'adaptation des hôpitaux soit officialisé avant l'été 2027. « Attendre la prochaine canicule serait une faute collective », insiste-t-elle. « La canicule est une problématique

qui dépasse, de loin, le périmètre de la santé publique, dans lequel nos politiques tendent à l'enfermer, reprend le docteur Pelloux, de l'AMUF. On pourra mettre tous les moyens possibles, distribuer les ventilateurs, les climatiseurs, on n'avancera pas si on ne pense pas les enjeux de santé en même temps que ceux du logement, du rapport au travail, du bâti dans tous les secteurs publics, à l'hôpital comme à l'école, du sport... Ne pas poser l'équation avec les bons facteurs, c'est prendre beaucoup de risques pour l'été 2027. »

La Fédération hospitalière de France réclame, pour sa part, la création d'un « fonds vert », doté d'un budget de 1 milliard d'euros par an, destiné aux établissements sanitaires et médico-sociaux, et mobilisable dès 2027. « Ne pas investir aujourd'hui coûtera beaucoup plus cher demain, avance Arnaud Robinet, son président. L'adaptation au changement climatique est devenue une priorité absolue d'investissement. Elle conditionne la capacité des établissements à fonctionner lors des prochaines canicules. » ■

MATTEA BATTAGLIA
ET ÉLODIE PAPIN

La part de la dette dans le budget de l'Etat s'alourdit toujours plus

La France va verser environ 65 milliards d'euros d'intérêts en 2026. Ce volume dépasse de peu le budget de l'éducation, hors pensions

Dans la dramaturgie politique autour de la dette, c'est désormais un élément narratif majeur : au fil des mois et des années, le seul paiement des intérêts serait devenu une charge écrasante pour la France, son poste de dépense numéro un. « C'est aujourd'hui le premier budget de l'Etat, supérieur à celui de l'éducation ou encore de la défense », a déclaré d'un ton grave Roland Lescure, ministre de l'économie et des finances, le 11 septembre, en présentant le cadrage macroéconomique du futur budget. Avec cette conclusion : « C'est inacceptable ! »

« La charge de la dette va devenir cette année le budget le plus important de la nation », avait déjà affirmé François Bayrou en août 2025, à tort. Mais en 2026, les intérêts sur la dette vont-ils constituer effectivement le premier budget du pays ? C'est à la fois vrai

et faux, selon les critères retenus. Le vrai, d'abord. Les intérêts à payer sur la dette sont en nette augmentation depuis plusieurs années. D'une part, la France s'endette sans cesse davantage pour financer son déficit public. Le stock de dette sur lequel sont calculés les intérêts grossit donc également. D'autre part, les taux d'intérêt grimpent de façon à peu près continue depuis leur point bas de 2020-2021, et le mouvement s'est accentué ces dernières semaines. De zéro en 2020, le taux pour les obligations remboursables à dix ans est monté ces derniers jours à 4,5 % par an. Pour un prêt du même montant, le Trésor public doit accepter aujourd'hui de payer en intérêts 29 % de plus qu'un an plus tôt. Une partie des prêts accordés à la France sont en outre indexés sur l'inflation, elle aussi repartie fortement à la hausse.

Une dette qui s'alourdit, des taux qui grimpent : au total, le ministère de l'économie et des finances s'attend à verser entre 64,8 et 65 milliards d'euros d'intérêts aux créanciers de l'Etat en 2026, soit environ 4,5 milliards d'euros de plus que ce qui avait été anticipé avant l'envol des taux. Pour la première fois, cette charge de la dette devrait ainsi surpasser de peu le budget de l'Etat consacré à l'enseignement scolaire (64,5 milliards) et à la défense (57 milliards). Elle représenterait à elle seule près de 8 % des dépenses de l'Etat. Roland Lescure dit donc vrai.

Vif débat

A un détail près, décisif. Dans cette comparaison, les crédits de chaque mission ministérielle sont calculés en excluant une dépense importante : les pensions de retraite versées par l'Etat aux

anciens fonctionnaires. En les incluant, afin de refléter la totalité de l'argent public consacré à telle ou telle mission, le tableau se révèle très différent. Avec les pensions des anciens professeurs, militaires, etc., le budget annuel de l'éducation nationale frôle en effet 90 milliards d'euros, et celui de la défense atteint 66,5 milliards. La charge de la dette revient alors au troisième rang des budgets de l'Etat. C'est d'ailleurs cette présentation que le ministère de l'économie met lui-même en avant sur son site Internet. Comme si le ministère corrigeait son ministre...

Le choix de la photographie budgétaire la plus fidèle à la réalité est au cœur d'un vif débat, ouvert par une note publiée en juin 2025 par l'Institut des politiques publiques. Intégrer aux budgets des ministères la totalité des transferts au compte d'affecta-

tion spéciale « Pensions », comme le faisait le gouvernement auparavant, conduisait à « surestimer artificiellement » ces crédits, « car la totalité des transferts pour les pensions ne peut pas être considérée comme une cotisation employeur », explique l'économiste et statisticien Patrick Aubert, un des auteurs de la note. Mais calculer ces budgets « hors pensions », comme Roland Lescure à présent, « revient cette fois-ci à les sous-estimer artificiellement », juge-t-il. La Cour des comptes devrait bientôt publier un rapport sur le sujet. Il permettra peut-être de trancher entre ces deux écueils.

Conclusion : si la charge de la dette s'alourdit nettement, le classement précis dépend beaucoup des conventions comptables. Selon la CGT, par exemple, « le premier poste de dépenses de l'Etat est constitué des aides publiques aux entreprises », évaluées

« au sens large » à « au moins 211 milliards d'euros » en 2023 par une récente commission d'enquête sénatoriale.

Précisons enfin que ces chiffres se focalisent uniquement sur l'Etat. En élargissant l'analyse aux collectivités locales et à la Sécurité sociale, le panorama diffère encore. Car l'Etat n'est pas la seule entité publique à dépenser de l'argent et à acquitter des intérêts liés à l'endettement. Pour l'ensemble des administrations publiques, la charge de la dette devrait atteindre au moins 77,5 milliards d'euros en 2026, soit 12 milliards d'euros de plus qu'en 2025, selon la Cour des comptes. Malgré cette très forte hausse, les intérêts versés aux créanciers de la France resteraient dans ce classement loin d'autres postes de dépense comme les retraites, l'assurance-maladie ou l'enseignement. ■

DENIS COSNARD

Au procès en appel des assistants du Modem, les curiosités de Lehideux

L'ex-député européen s'est expliqué, mardi, sur les raisons de l'embauche de trois assistantes dont le travail n'a pas laissé de traces

La journée a été longue et un peu compliquée pour les prévenus, au cinquième jour, mercredi 16 septembre, du procès en appel des députés européens du Mouvement démocrate (MoDem). Leurs avocats s'étaient réjouis la veille de la déposition du commissaire aux comptes du parti, qui avait assuré que le mouvement n'avait jamais été financièrement en difficulté, n'avait jamais contracté d'emprunt, et que ses députés n'avaient même pas épuisé l'enveloppe que leur accordait le Parlement européen ; en somme, qu'il n'y avait pas de mobile pour de supposés détournements de fonds publics. Il reste cependant un certain nombre de curiosités.

D'abord chez Bernard Lehideux. L'homme se définit volontiers comme « un vieux briscard » et qui fêtera bientôt ses 82 ans. Il cache derrière une grande courtoisie un formidable aplomb, une habitude certaine d'être obéi et une modeste satisfaction de sa personne. Député européen de 2004 à 2009, il a embauché trois assistantes parlementaires, dont le travail n'a malheureusement pas laissé de traces.

Quitterie de Villepin d'abord, une cousine éloignée de Dominique, à qui le Parlement européen a versé 39 776 euros de mai 2005 à janvier 2007. « Je ne veux pas être immodeste, a expliqué le retraité, sous un flot de paroles, mais j'ai toujours voulu essayer d'aider les jeunes gens. » Il la trouvait « tout à fait sympathique, pleine de qualités, un peu agitée, mais avec un potentiel », qu'il fallait encadrer. Il n'en a pas eu le temps. « Je l'avoue humblement, je ne me suis pas assez occupé de la "driver". J'avais mille choses à faire et quand j'ai repris contact avec le sol, j'ai vu qu'elle ne faisait que ce qu'elle voulait. Je lui ai dit "on arrête". »

Il a été un peu long à s'en apercevoir. D'autant que la dame avait travaillé à temps complet – et avec les mêmes résultats – pour l'euro-députée Janelly Fourtou en janvier 2005, puis à 150 % de la durée légale du travail, toujours pour elle, à partir de mai, avant ensuite d'être employée à mi-temps pour Bernard Lehideux et son ami l'eurodéputé Thierry Cornillet.

Bernard Lehideux a aussi employé en 2006 Karine Aouadi, une secrétaire qui lui rendait gentiment de menus services – changer un billet de train, commander un taxi. « Un jour, je me suis dit, il faut que j'arrête de tirer sur la ficelle » : il l'a embauchée comme assistante pour réaliser une fantomatique étude « sur les conséquences des dernières directives » de Bruxelles... « C'est un contrat qui ne correspondait à rien, reconnaît l'ancien député. J'ai voulu faire un geste pour quelqu'un que j'aimais bien. »

Troisième contrat, en 2007, avec Isabelle Sicart, pendant onze mois, pour 24 908 euros. L'assistante est une tête bien faite, elle est d'ailleurs devenue cheffe de cabinet de François Bayrou en 2008. Bernard Lehideux assure qu'il a voulu se l'attacher pour y voir plus clair dans l'obscurité directive sur les travailleurs détachés : elle n'en a pas soufflé mot aux enquêteurs. Rien de grave, assure l'ancien député, « elle n'allait pas dire qu'elle avait fait le travail pour moi. La fonction de nègre induit en général la confidentialité ».

Il y a plus ennuyeux. Le 15 février 2011, Bernard Lehideux envoie une note à Jean-Jacques Jégou, le trésorier du MoDem. Il a alors abandonné toutes ses responsabilités, mais tient à faire partager son expérience de

« Je ne veux pas être immodeste, mais j'ai toujours voulu essayer d'aider les jeunes gens », a expliqué le retraité

« vieux briscard ». Il rappelle l'engagement des députés européens « de consacrer un tiers de la dotation mise à leur disposition pour payer leurs assistants, aux salaires et charges de collaborateurs travaillant ensemble au siège du [parti] et recrutés parmi le personnel de la maison ». « Cette note, si j'ose dire, c'est un testament, assure l'ancien élu sans se démonter. C'est un point vital pour notre famille politique et pour la construction de l'Europe. »

Il assure qu'il s'agissait « de travailler ensemble au siège du MoDem, et pas pour le MoDem ». Ce n'était en somme « qu'une élucubration de Bernard Lehideux » : il n'était pas facile de faire travailler ensemble « une vedette comme Jean-Marie Cavada et la cheffe d'orchestre Claire Gibault ». Il a été condamné en première instance en 2024 à dix-huit mois de prison avec sursis, 50 000 euros d'amende, et deux ans, toujours avec sursis, d'ineligibilité.

Solide rancune

Stéphane Thérou joue, lui, dans un tout autre registre – il a été relaxé en première instance. Assistant parlementaire pendant plus de quinze ans, il a été embauché en 2009 par Sylvie Goulard, dont il a reconstruit les réseaux politiques. La situation de l'assistant était complexe, même si nul ne doute qu'il ait effectivement travaillé. Car Stéphane Thérou s'occupait de tout, de son eurodéputée à temps partiel, le reste du temps pour le MoDem, et aussi pour l'Institut de formation des élus démocrates. Sa députée l'acceptait volontiers ; c'était en lien avec sa tâche, le lien avec les élus locaux. Le Parlement européen a versé 43 738,96 euros pour ce contrat.

Mais, en 2019, Sylvie Goulard, qui s'est rapprochée d'Emmanuel Macron, est pressentie pour être commissaire européenne. Il n'est pas question qu'elle traîne le boulet de l'enquête sur le MoDem, et elle règle les 43 000 euros que réclame le Parlement. Stéphane Thérou l'apprend par la presse, se sent traité « comme du linge sale », et les juges, considérant que le remboursement de son eurodéputé est un aveu, le mettent en examen.

C'est dire s'il lui en garde une solide rancune. Sylvie Goulard n'a pas été commissaire à Bruxelles, mais ministre des armées, lui est au chômage. L'impitoyable parquet général est cependant revenu sur terre en rappelant que Stéphane Thérou n'était pas nécessairement un pauvre petit assistant, et qu'il pesait finalement lourd au MoDem : il a d'ailleurs été nommé directeur du cabinet de François Bayrou à la métropole de Pau. On a retrouvé dans son ordinateur des formulaires de 2014 en blanc, fort proches de la note de Bernard Lehideux. « Je soussigné(e)..... m'engage à être membre de la délégation européenne du Mouvement démocrate durant toute la durée de mon mandat (...) Un tiers de mon indemnité de secrétariat sera mise à la disposition, au siège du Mouvement démocrate, pour la délégation. » Un tiers, soit près de 7 000 euros par député. ■

FRANCK JOHANNÉS



La veuve et la mère de Federico Martin Aramburu, à Paris, le 14 septembre. KENZO TRIBOUILLARD/AFP

Au procès Le Priol et Bouvier, des témoignages essentiels et fragiles

Trois témoins-clés du soir de la mort de Federico Martin Aramburu ont été entendus, mercredi, par la cour d'assises de Paris

Dans un procès criminel, l'audition des témoins des faits est toujours un moment singulier. Mardi 15 et mercredi 16 septembre, les juges et surtout les jurés de l'affaire Loïk Le Priol et Romain Bouvier ont pu mesurer que leurs dépositions à la barre étaient aussi essentielles que friables.

Essentielles, car toute enquête criminelle, aussi fouillée soit-elle, comporte une part incompressible de flou, donc de doute. Des témoins, on attend qu'ils comblient les vides laissés par les éléments matériels recueillis pendant l'instruction. Dans ce dossier, il s'agit principalement de mettre des mots sur les images muettes des caméras de vidéosurveillance qui ont saisi l'enchaînement menant à la mort de l'ancien rugbyman Federico Martin Aramburu, le 19 mars 2022, devant le 144, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Mais ces dépositions s'avèrent aussi friables, tant la frontière est ténue entre ce que les témoins ont réellement vu et entendu et ce qu'ils ont cru voir ou entendre, notamment pour ceux – les consommateurs assis à la terrasse du Mabilon, dans le 6^e arrondissement – qui sortaient d'une longue nuit de fête. Friables encore, et c'est tout l'enjeu de l'oralité des débats devant la cour d'assises, car plusieurs années se sont écoulées entre leurs premières déclarations sur procès-verbal et leurs dépositions devant la cour d'assises.

Allaient-ils renforcer ou affaiblir la qualification d'assassinat retenue contre Loïk Le Priol, auteur des tirs mortels, et de tentative d'assassinat reprochée à Romain Bouvier ? La bataille promettait d'être rude entre l'accusation, qui la soutient, et la défense, qui la conteste. Elle le fut.

Tous les témoins, employés du Mabilon et consommateurs, convergent sur un point : Loïk Le Priol est, dès le départ, « tendu », « provocateur », « agité ». Ils le perçoivent aussi comme particulièrement « remonté » et « voulant en découdre » après les premiers échanges de coups de poing avec Federico Martin Aramburu et son ami Shaun Hegarty.

Parmi ces témoins des faits, trois intéressent particulièrement l'ac-

cusation, parce qu'ils accréditent la thèse de la préméditation. Le premier, serveur au Mabilon, était intervenu pour mettre fin à la bagarre entre les quatre hommes devant la terrasse du café. Tandis que les deux ex-joueurs de rugby s'éloignaient, il était resté quelques instants avec l'ancien commando de marine. Sur procès-verbal, il assurait l'avoir entendu dire : « Je vais le tuer. » Quelques minutes plus tard, dix détonations résonnaient. Les quatre premières provenaient de l'arme de Romain Bouvier, les six suivantes de celle de Loïk Le Priol. Face à la cour et aux jurés, le serveur répète ces propos : « Je lui ai dit : "Vas-y, rentre, c'est terminé." Il me répond : "Je vais le tuer." » L'avocat général Philippe Courroye engrange.

« J'ai écrit un souvenir »

Le deuxième témoin est le vigile qui s'est interposé à deux moments : d'abord, lorsque la tension est montée entre les deux tables après quelques échanges de paroles, et que Loïk Le Priol est venu asséner des petites claques à Shaun Hegarty, puis dans l'échauffourée déclenchée par le geste de Federico Martin Aramburu, tirant Loïk Le Priol par le col et le renversant. Sur procès-verbal, il déclarait qu'après avoir pris à part l'ancien militaire, « très énervé », et son ami Romain Bouvier pour tenter de les raisonner, il avait vu le premier sortir un brassard siglé « police » de sa poche, puis une arme, dont il avait ouvert et refermé le barillet devant lui. A la barre, l'agent de sécurité confirme pour le brassard et l'arme. Et de deux pour l'accusation.

Mais le témoin, qui apparaît particulièrement ému – il a quitté son poste dans la foule et a changé de métier –, ajoute avoir aussi entendu à cet instant Loïk Le Priol lancer : « Je vais le tuer, je vais le tuer, je vais le tuer. » Problème : ces mots-là ne figurent pas dans ses dépositions. Pressé de questions, il n'est plus si sûr. « J'ai écrit un souvenir », dit-il. La défense y voit la preuve que cette affaire est, depuis son origine, « polluée », « contaminée » par son retentissement médiatique, la notoriété de la victime et la biographie des accusés.

Le troisième témoin était l'un des consommateurs assis en ter-

A la barre, l'un des témoins se trompe à la fois sur l'heure et l'ordre d'arrivée des acteurs et des victimes du drame

rasse. Il s'était présenté spontanément aux policiers pour livrer son témoignage, quatre jours après les faits. Il avait été marqué par l'attitude « provocatrice » de l'un des trois convives – qui sera identifié comme étant Loïk Le Priol – installés à une table voisine de celle qu'il occupait avec deux amis. Il assurait surtout l'avoir entendu dire à Shaun Hegarty : « Toi, tu vas fermer ta gueule, sinon j'irai te fumer et baiser ta mère. » Une phrase que Shaun Hegarty ne confirme pas avoir entendue. Il affirmait aussi que, juste après la première bagarre, Loïk Le Priol avait lancé à sa compagne : « Prends le véhicule, on va les trouver. »

A la barre, le témoin, manifestement convaincu de l'importance de sa déposition, digresse et finit par perdre tout le monde. Le président de la cour, Franck Zientara, fait rediffuser les images de vidéosurveillance. Les images infirment nettement une des déclarations du témoin, qui assurait avoir vu Loïk Le Priol et Romain Bouvier partir ensemble pour une « chasse à l'homme ». La défense en profite pour mettre en cause l'ensemble de son témoignage. A-t-il vraiment pu entendre : « Prends le véhicule, on va les trouver » ? Il y a doute. « Si vous n'avez pas vu la scène, vous inventez. Si vous l'avez vue, vous mentez ! », tonne Hugues Vigier, l'avocat de Romain Bouvier.

Et voilà qu'un autre serveur du Mabilon s'avance dans le prétoire. Lui aussi présente un intérêt pour l'accusation, car il a indiqué sur procès-verbal avoir entendu Loïk Le Priol dire à Romain Bouvier : « Viens, ils sont partis par là. » Sa déposition commence mal. S'exprimant dans un mélange d'assurance et de désinvolture, il se trompe à la fois sur l'heure et

l'ordre d'arrivée des acteurs et des victimes du drame. Rien de grave. Mais il déclare ensuite : « J'ai entendu [Loïk Le Priol] dire [à Shaun Hegarty] : "Je suis des forces spéciales et je vais niquer ta mère." »

« Vous êtes sûr que vous l'avez entendu ? », lui demande le président.

– Sûr.

– Mais... vous n'étiez pas sur la terrasse...

– J'étais pas loin.

– Vous ne l'avez jamais dit avant.

– Si, si, j'ai entendu.

– Pourquoi ne l'avez-vous pas dit avant ?

– Je sais pas, mais je dis la vérité. »

Le témoin poursuit son récit : « Il [Loïk Le Priol] m'a sorti un brassard "police". »

« Vous êtes sûr ?, répète le président.

– Oui. »

Franck Zientara lit le procès-verbal de ses premières déclarations. Devant le juge, il indiquait, à propos de l'échange sur la terrasse, qu'il n'avait « assisté à rien » (il était à l'intérieur). Quant au brassard et à l'arme, il précisait alors qu'il ne faisait que rapporter ce que le vigile lui avait raconté. Tous jours sur procès-verbal, il déclarait qu'après la bagarre, « pour calmer » la situation, il avait fait croire à Loïk Le Priol et Romain Bouvier que les deux rugbymen étaient montés dans un taxi.

« J'ai jamais dit ça.

– Ah ! C'était une bonne idée, pourtant... », soupire le président.

Le dernier témoin de la journée était chauffeur-livreur. Le 19 mars 2022, il a garé son véhicule sur la place réservée aux livraisons, en face de l'hôtel dans lequel les deux ex-rugbymen étaient entrés pour demander des glaçons à mettre sur leurs plaies au visage. Il a vu les dernières secondes de vie de Federico Martin Aramburu, face à Loïk Le Priol. « Au moment où il [la victime] a reculé, il a sorti son pistolet et il a tiré. » « Au moment où il a reculé », répète le président (Loïk Le Priol dit avoir agi en état de légitime défense). « Et il a tiré comment ? En l'air ? Ou en direction de la personne ? » (Loïk Le Priol assure avoir fait un ou deux tirs de sommation.) « En direction de la personne. » Depuis, le témoin, qui a eu « très peur de mourir », a lui aussi changé de métier. ■

PASCALE ROBERT-DIARD

La Fed augmente ses taux directeurs

Les marchés financiers espéraient cette décision de la Réserve fédérale américaine pour lutter contre l'inflation

NEW YORK - correspondant

L'addition a fini par tomber au plus mauvais des moments pour Donald Trump. La Réserve fédérale américaine (Fed) a choisi, mercredi 16 septembre, de relever ses taux directeurs d'un quart de point, entre 3,75 % et 4 %, afin de lutter contre l'inflation. A quelques semaines des élections de mi-mandat, ce resserrement monétaire contrarie le président des Etats-Unis, mais il est la conséquence directe de ses deux guerres, le conflit armé contre l'Iran et l'offensive commerciale contre le reste du monde. Et il s'est imposé comme nécessaire pour calmer le début d'incendie sur les marchés obligataires, colonne vertébrale de l'économie américaine.

« La décision de politique monétaire prise aujourd'hui favorisera un retour plus rapide à l'objectif de 2 % d'inflation fixé par le comité », a justifié l'institution dans son communiqué lapidaire. Kevin Warsh, le président de la Fed, a salué lors de sa conférence de presse la « résilience » économique des Etats-Unis, qui affichent une croissance du produit intérieur brut solide (avec une prévision de 2,3 % sur l'année) et un taux de chômage faible (4,1 %).

Donald Trump a, lui, réagi sur sa plateforme, Truth Social, en réclamant que les taux d'intérêt baissent « rapidement ». Il les voudrait à « 1 %, ou moins », dit-il, dans son message. « Kevin Warsh est un homme de qualité, mais quelle que soit la qualité de son travail, il doit composer avec un conseil hostile », a déclaré, plus tard, le président américain à des journalistes. « Ils relèvent les taux pour nuire autant que possible à Trump (...). Ils ne les augmentent que pour des raisons politiques », a-t-il ajouté.

Nommé par Donald Trump pour mener une politique monétaire plus accommodante, Kevin Warsh se retrouve contraint de faire l'inverse, après seulement quatre mois en poste, devant les chiffres alarmants de l'inflation. Le consensus général s'accordait sur la nécessité d'une hausse des taux : un maintien aurait été perçu comme une concession faite à la Maison Blanche, par une institution dont l'indépendance est la première vertu. Le comité directeur a d'ailleurs voté cette hausse à l'unanimité.

Les marchés financiers, généralement favorables aux baisses de taux qui fluidifient l'économie, attendaient, voire espéraient ce relèvement, tant les nuages inflationnistes s'amoncellent, notamment sur les prix de l'énergie. Le baril de pétrole est arrimé au-dessus des 100 dollars depuis début septembre, et les prix à la pompe s'en ressentent. Le gallon d'essence (3,78 litres) s'élève à 4,37 dollars (3,80 euros), contre 2,90 dollars avant la guerre, tandis que le gallon de diesel est à son plus haut niveau, à 6,30 dollars.

Lundi, le rendement des bons du Trésor à dix ans, sorte de baromètre de l'économie, a atteint la barre symbolique des 5 %, contre 4 % avant le conflit en Iran. Il détermine le niveau général des emprunts, tant pour les entreprises

que pour les particuliers. Ces derniers voient s'envoler les coûts. Le crédit immobilier moyen à trente ans, la référence aux Etats-Unis, est passé au-dessus des 7 % mardi, rendant l'accès à la propriété, pierre angulaire du rêve américain, extrêmement difficile.

Les raisons sont multiples. « A court terme, la hausse des taux à dix ans a été alimentée par les chocs énergétiques liés au conflit en cours avec l'Iran, ainsi que par leur impact sur une inflation toujours élevée et sur les anticipations concernant les taux directeurs de la Fed. A cela s'ajoute un facteur structurel : l'offre d'obligations et la soutenabilité de la dette », explique John Murtagh, spécialiste des marchés obligataires chez UBS.

La dette publique brute a dépassé les 40 000 milliards de dollars au cours de l'été et elle a beau être considérée comme le placement le plus sûr du monde, elle ne fait plus recette : les investisseurs, inquiets de la trajectoire du déficit, demandent un rendement plus élevé pour en acheter.

Scott Bessent, le secrétaire au Trésor, a tenté d'intervenir pour rassurer tout le monde, avec le rachat de 4 milliards de dollars de dette longue via l'émission de dette plus courte. Mais la manœuvre, jugée insuffisante par les marchés obligataires, s'est retournée contre lui et la hausse des taux s'est accélérée.

Conflit durablement enlisé

Les économistes n'écartent pas l'hypothèse qu'elle se poursuive au vu de la dégradation des prévisions budgétaires. « Les revenus liés aux droits de douane s'érodent, la charge de la dette est révisée à la hausse, les dépenses militaires augmentent », liste Gilles Moëc, économiste en chef chez Axa, pour qui « les conditions politiques d'une action claire sur les finances publiques ne sont pas réunies ». Les derniers sondages placent les démocrates légèrement en tête en novembre, avec une possibilité de reprendre la Chambre des représentants, voire le Sénat. Le degré d'antagonisme au Congrès rend improbable toute initiative budgétaire d'ampleur qui nécessite un compromis.

Aucun répit ne se dessine non plus, du moins à court terme, en matière de crise énergétique. Le conflit avec l'Iran semble durablement enlisé et un autre front s'est dégradé, avec une offensive des rebelles houtistes du Yémen, alliés de Téhéran, sur le détroit de Bab Al-Mandab et sur un oléoduc majeur en Arabie saoudite.

Donald Trump a de nouveau assuré mardi, sur son réseau social, que le régime iranien cherche désespérément à négocier – Téhéran a démenti –, que le pétrole circulait bien dans le détroit d'Ormuz et que l'inflation était imputable à Joe Biden – ce qui est contestable après vingt et un mois au pouvoir.

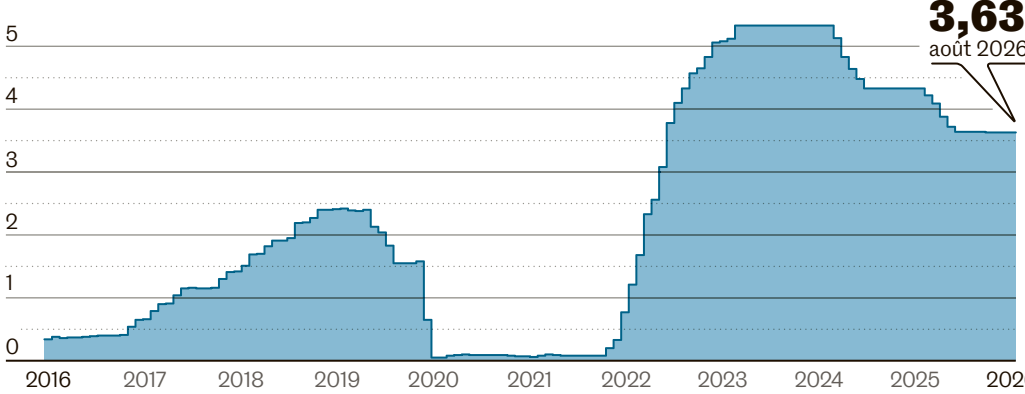
« A l'exception temporaire du pétrole, les prix baissent fortement, et le pétrole s'effondrera dès que le conflit militaire avec l'Iran sera terminé, ce qui ne saurait tarder », a-t-il posté, ce qui est faux : la dernière publication de l'indice de base des prix à la consommation, qui exclut l'énergie et l'alimentation, montre une augmentation de 0,3 % sur un mois et de 2,4 % sur un an. Le coût de la vie augmente toujours plus aux Etats-Unis et le pouvoir d'achat des ménages est légèrement en baisse sur douze mois (– 0,1 %).

L'incertitude économique est aussi nourrie par les questionnements actuels sur un éventuel ralentissement du développement de l'intelligence artificielle (IA). La prise de conscience autour de la dangerosité de cette technologie ouvre la porte à des débats sur

la régulation du secteur. Une hypothèse balayée par Donald Trump, qui dénonce un canular et met en avant la compétition avec la Chine. L'enjeu économique est crucial pour la Maison Blanche : l'IA est le principal moteur de la croissance américaine, avec des investissements toujours plus astronomiques.

Le président américain ne donne pas non plus l'impression de vouloir ralentir sa guerre commerciale, malgré les évaluations des spécialistes qui estiment que les droits de douane sont payés en grande partie par les entreprises américaines et les consommateurs, et nourrissent l'inflation. Le conflit a pris un tournant particulièrement hostile avec le Canada, qui a décidé de riposter. Les deux pays taxent à 50 % une série de biens ciblés de chaque côté de la frontière. Un bras de fer perdant pour les deux économies.

Taux directeur de la Fed, en pourcentages



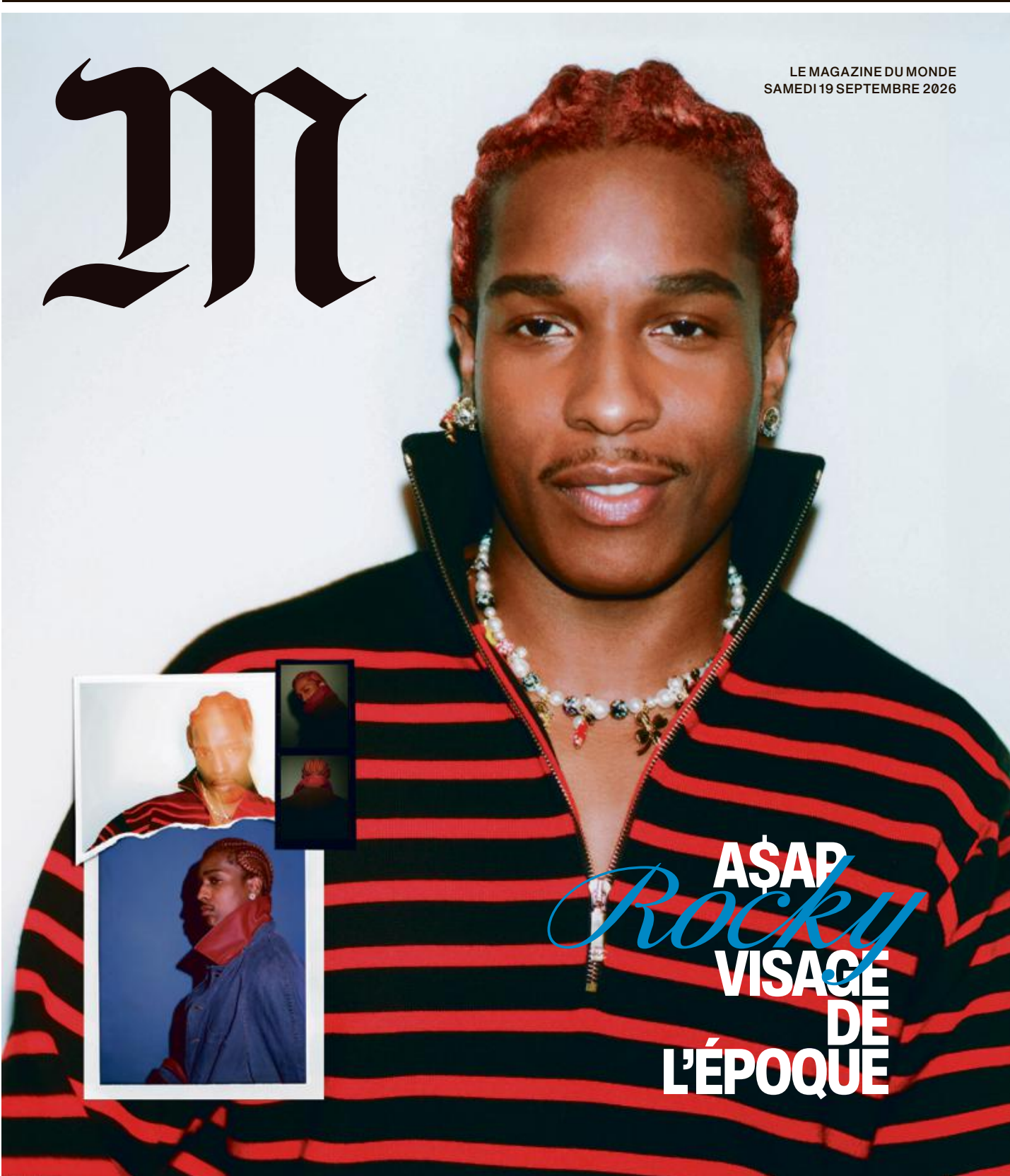
Infographie Le Monde • Source : Réserve fédérale américaine

Dans un message sur son réseau social, Donald Trump a même menacé, le 4 septembre, d'arrêter tout commerce avec les pays qui affichent un excédent commercial avec les Etats-Unis, soit la grande majorité de la pla-

nète, si la Fed ne baisse pas ses taux. Une pression qui ne produit que peu d'effets. Dans leurs prévisions publiées mercredi, 16 membres sur 19 du Comité de la banque centrale envisagent à l'inverse une autre hausse d'ici à la

fin de l'année. L'écart entre le discours de Trump, qui vante à grand renfort de superlatifs les mérites de ses politiques économiques, et la réalité des chiffres ne cesse de s'agrandir. ■

NICOLAS CHAPUIS



@m_magazine

En kiosque dès vendredi

lemonde.fr/m-le-mag

Numéro 15 ans

2011-2026, DES IMAGES ET DES HISTOIRES.

M. Warsh, nommé par Trump pour mener une politique monétaire plus accommodante, se retrouve contraint de faire l'inverse

« Nous ne pouvons pas avancer avec des règles posées en 1986 »

Rodolphe Belmer, PDG de TF1, regrette l’absence de réponse de Sébastien Lecornu, à qui il a demandé une refonte de l’encadrement de l’audiovisuel

ENTRETIEN

Le président-directeur général de TF1 le sait bien : ce n’est pas encore à l’automne 2026, marqué par le quarantième anniversaire de la loi relative à la liberté de communication qui a mené à la privatisation de la Une, que le gouvernement révisera ce texte datant d’avant la TNT, Internet et les plateformes. Mais en attendant que l’élection présidentielle de 2027 soit passée, Rodolphe Belmer adjure le gouvernement de revoir les règles sectorielles qui rendent inéquitable, de son point de vue, la concurrence avec les géants du numérique. Le dirigeant, qui préside également La Filière audiovisuelle (LaFa) – qui regroupe diffuseurs, producteurs et sociétés d’auteurs – explique, dans une interview au *Monde*, qu’il en va autant de la santé économique d’un secteur fort de 260 000 emplois que de cohésion sociale.

Vous avez envoyé une lettre au premier ministre, Sébastien Lecornu, en juillet, pour lui

demander de réformer le cadre réglementaire de la télévision. Que vous a-t-il répondu ?

Il n’y a eu aucune réponse à ce jour. Le gouvernement est aux abonnés absents, alors que ce que nous demandons ne coûterait pas d’argent à l’Etat : nous souhaitons une refonte de l’encadrement de l’activité de notre secteur car les règles actuelles obèrent notre compétitivité et nous empêchent de nous projeter efficacement dans le numérique.

Nous sommes passés d’un monde dans lequel les Français regardaient massivement la télévision en linéaire [*le mode de consommation traditionnel de la télévision par lequel un programme est regardé au moment de sa diffusion*] – TF1, M6 et France Télévisions pour l’essentiel – à un monde où nos concitoyens se divertissent et s’informent en grande partie, et peut-être même majoritairement, sur Netflix, YouTube, TF1+, France.tv... Nous ne pouvons pas continuer d’avancer avec des règles posées en 1986, à une époque où la télévision linéaire était financée par la publicité diffusée sur la télévi-

sion linéaire. Ce n’est pas possible que le gouvernement ne s’occupe que du budget, alors que le monde bouge à une vitesse folle.

Quelle est votre demande la plus urgente ?

Jusqu’ici, les règles qui encadrent la publicité n’étaient pas très gênantes, puisque le monde de la télévision linéaire et celui de la télévision digitale étaient relativement disjoints. Mais après s’être développé sur les smartphones, l’Internet de divertissement a investi la télé, à mesure que les télévisions connectées se sont installées dans les usages des Français. Ces acteurs-là sont venus capter les revenus publicitaires de la télévision. En parallèle, la consommation de télévision en linéaire s’érode, nous nous sommes lancés dans une stratégie de digitalisation très offensive, à travers notamment le lancement de TF1+. Dans cet univers, c’est à nous de réussir à capter des parts de marché. Le problème, c’est que l’Etat nous dit combien de minutes de pub nous avons le droit de diffuser chaque heure, combien de minu-

tes nous devons laisser passer entre deux écrans de pub, etc., quand YouTube passe autant de pubs qu’il veut. Il y a aussi beaucoup de secteurs interdits à la publicité à la télévision mais pas sur le digital. La dernière lubie du Parlement, c’est de nous interdire la pub pour les lunettes. C’est une dinguerie complète ! Ces asymétries sont devenues insupportables.

Le président de la République vous a entendu : lors du Sommet Lumière, le 7 septembre à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), Emmanuel Macron a souhaité que YouTube participe au financement de la création en France...

C’est tout à son honneur d’être le premier dirigeant au monde à se saisir de ce sujet des asymétries de compétitivité. Je ne fais pas de YouTube une obsession. Mais il n’est pas normal que cet acteur du monde audiovisuel à bas coût bénéficie par exemple d’aides de l’Etat, en l’occurrence par le biais d’un abattement de 66 % sur la taxe CNC [*une contribution financière dont s’acquittent les services de télévision au bénéfice du Centre national du cinéma et de l’image animée*], alors qu’il exploite le marché de la publicité sur l’écran de télé comme TF1 ou Netflix. C’est un principe d’équité. YouTube échappe aussi au système de

financement de la création française. Grosso modo, chacun préfinance les œuvres à hauteur de 20 % de son chiffre d’affaires, ce qui nous permet d’avoir un écosystème de création cinématographique et audiovisuelle riche et rayonnant. C’est aussi parce qu’il n’a pas de coût de programmes fixe [*YouTube héberge et diffuse les programmes créés par des indépendants*] qu’il peut pratiquer des tarifs publicitaires beaucoup plus bas que les nôtres, et même, de notre point de vue, prédateurs.

Vous prêchez pour votre paroisse...

L’enjeu, au-delà du groupe TF1, c’est la persistance d’une offre audiovisuelle gratuite à haute valeur ajoutée, avec du divertissement populaire de grande qualité, accessible universellement, des événements sportifs, des fictions comme la série *HPI*... L’information gratuite de qualité, qu’elle émane du groupe TF1 ou du groupe France Télévisions, est un vecteur-clé du bon fonctionnement démocratique du pays. Or, l’économie du bas coût dans laquelle YouTube pourrait tous nous entraîner fait peser un risque sur le secteur et ses 260 000 emplois et, au-delà, sur le contrat social français. Nos pouvoirs publics ne s’en rendent pas compte.

Le chiffre d’affaires publicitaire de TF1 pourrait accuser une baisse à deux chiffres en 2026, ce qui vous a déjà amené à renoncer à une quinzaine de fictions inédites par an. D’autres programmes sont-ils menacés ?

Non. Nous ferons tout ce que nous pourrions pour continuer à être ambitieux, que ce soit dans notre stratégie éditoriale ou d’innovation technologique, dont nous sommes convaincus qu’elle est la bonne. Evidemment, si nous

continuons à être étouffés par notre carcan législatif et réglementaire, nous devrions nous plier à un principe de réalité.

Quel bilan tirez-vous de votre partenariat avec Netflix ?

Depuis que TF1+ a été lancé sur Netflix, le 18 juin, son audience totale a augmenté d’environ 30 %, c’est très significatif. Mais nous avons besoin de croître plus vite. Nous estimons à 14 millions le nombre de foyers abonnés à Netflix. Ils sous-consommaient très nettement les programmes de TF1, et Netflix nous permet d’accéder à cette population.

Le 3 août, l’agence Reuters affirmait que TF1 envisageait de vendre sa filiale Studio TF1, pour renforcer sa capacité financière en vue d’une éventuelle nouvelle offre d’achat de M6...

La règle pour une société cotée, c’est de ne pas commenter ces sujets. Quant au rapprochement avec M6, nous n’avons pas besoin de vendre Studio TF1 pour cela. Malgré la pression économique, nous avons plus de 500 millions d’euros de liquidités, et le groupe Bouygues, notre maison mère, fait 55 milliards d’euros de chiffre d’affaires. Ce n’est pas du tout le sujet.

Nous sommes à sept mois de l’élection présidentielle. Quel rôle le groupe TF1 compte-t-il tenir dans cette campagne qui s’annonce ultrapolarisée ?

Nous voulons mettre nos journaux et nos grands carrefours d’audience au service de la campagne et d’un débat apaisé, sur le fond, qui corresponde aux préoccupations légitimes des Français. Nous ne sommes au service d’aucun parti, d’aucune faction, et d’aucun candidat. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AUDE DASSONVILLE ET MICHAËL MOREAU

« L’économie du bas coût dans lequel YouTube pourrait tous nous entraîner fait peser un risque sur le secteur »

Prix du carburant : TotalEnergies fragilise ses concurrents corses

Des dizaines de stations-service de l’île n’arrivent plus à s’aligner sur les tarifs plafonnés du groupe et perdent de nombreux clients

AJACCIO - correspondant

En Corse, la bataille commerciale du prix à la pompe étrangle aujourd’hui deux stations-service sur trois. Ces dernières ne parviennent plus à s’aligner sur les prix mis en place par TotalEnergies, qui a plafonné le litre d’essence à 1,99 euro et celui du gazole à 2,25 euros. Constitués en collectif, la quasi-totalité des gérants des 21 stations ENI et des 62 relais Vito – sur 131 points de vente sur l’île – assurent ne plus pouvoir s’aligner et voient leur clientèle se réduire comme peau de chagrin depuis cet été.

« Nous travaillons avec des marges réduites et 10 centimes d’écart, voire plus, avec nos concurrents. On est à zéro, voire déficitaires ! », déplore un exploitant qui a préféré conserver l’anonymat. Ces entreprises s’approvisionnent chez le groupe Rubis, moins compétitif que TotalEnergies. Durant le week-end des 12 et 13 septembre, une quinzaine de stations-service issues du collectif avaient abaissé leur rideau en Corse-du-Sud, afin de demander à l’Etat une « régulation des prix ».

Mardi 15 septembre, le préfet de Corse, Eric Jalon, et la préfète de Haute-Corse, Véronique Deprez-Boudier, ont réuni à Ajaccio des exploitants, des élus et des directeurs administratifs pour un échange qui n’a pas fait naître d’espoir. « On nous a proposé un accompagnement économique, mais il n’y a pas de solution à court terme », a regretté Serge Antoniotti, exploitant d’une station Vito à Ponte-Leccia (Haute-Corse), qui a quitté cette réunion

de deux heures et trente minutes avec amertume et fatalisme. « Je crois qu’à la fin du mois je vais arrêter mon activité et faire autre chose », déplore-t-il.

Comme lui, d’autres gérants envisagent le pire et ont déjà licencié du personnel ou y songent. « Ce sera au moins 400 personnes au chômage et 80 stations essence fermées d’ici à la fin de l’année si rien n’est fait », estime Mathieu Martinetti, propriétaire de quatre points Vito à Ajaccio, qui accuse une baisse de 50 % de son chiffre d’affaires depuis mars. Avec le risque que la disparition de ces stations augmente la fracture territoriale dans les villages de montagne où la voiture est indispensable.

« On ne peut pas dire que nous n’avons rien eu à l’issue de cette réunion : le président Gilles Simeoni, à la tête de l’Epcic [établissement public du commerce et de l’industrie corse], a demandé des étalonnements sur les dettes, la TVA, l’Urssaf, la création d’un fonds de solidarité, et le préfet a été attentif à notre situation », modère M. Martinetti. La préfecture a timidement annoncé la constitution d’une cellule de

suivi, mercredi 16 septembre, pour « répondre à l’urgence », « analyser les situations individuelles » et « mobiliser les instruments pour soutenir la trésorerie des entreprises ».

« Distorsion de concurrence »

Le collectif a aussi pointé du doigt une situation de « distorsion de concurrence » au seul profit du groupe TotalEnergies, qui pourrait ainsi installer selon lui un « monopole » en Corse. Au commencement de la mobilisation, le collectif revendiquait une « régulation » des prix du carburant, à l’image de la Guadeloupe et de la Martinique où les prix sont établis sous la férule de la préfecture qui rogne sur ses taxes.

Le paradoxe, c’est que l’écart de prix entre la Corse et le continent n’a jamais été aussi faible. Malgré une fiscalité avantageuse et une TVA de 13 %, contre 20 % sur le plan national, le coût de distribution onéreux et les situations de monopole des distributeurs ont souvent fait grimper les prix à la pompe dans une île où la grande distribution ne s’est jamais frottée à un tel marché.

Le 17 novembre 2025, l’Autorité de la concurrence, dénonçant la forte concentration du marché corse, avait infligé une amende globale de 187,49 millions d’euros à TotalEnergies (115,82 millions d’euros), Rubis (64,67 millions) et EG Retail (7 millions) pour une entente concernant l’approvisionnement et la distribution, mais aussi le stockage de carburants. Cette décision a fait l’objet d’un recours en appel. ■

PAUL ORTOLI



© Bruno Levy | Divergence



Polina Panassenko
À voix haute

PRIX LITTÉRAIRE

Polina Panassenko

Lauréate du prix littéraire *Le Monde* 2026

À voix haute (Éditions de l'Olivier)

LES PRÉCÉDENTS LAURÉATS

2025 | *La Maison vide*, de Laurent Mauvignier (Minuit) • 2024 | *L'Agrafe*, de Maryline Desbiolles (éd. Sabine Wespieser) • 2023 | *Triste tigre*, de Neige Sinno (P.O.L.) • 2022 | *Attaquer la terre et le soleil*, de Mathieu Bezezi (Le Tripode) • 2021 | *Jacqueline Jacqueline*, de Jean-Claude Grumberg (Seuil) • 2020 | *Elle a menti pour les ailes*, de Francesca Serra (éd. Anne Carrière) • 2019 | *Une bête au paradis*, de Cécile Coulon (L'Iconoclaste) • 2018 | *A son image*, de Jérôme Ferrari (Actes Sud) • 2017 | *L'Art de perdre*, d'Alice Zeniter (Flammarion) • 2016 | *Laëtitia ou la Fin des hommes*, d'Ivan Jablonka (Seuil) • 2015 | *Ce cœur changeant*, d'Agnès Desarthe (L'Olivier) • 2014 | *Le Royaume*, d'Emmanuel Carrère (P.O.L.) • 2013 | *Heureux les heureux*, de Yasmina Reza (Flammarion)

Le Monde

Téléphonie mobile par satellite : l'Europe cherche la solution

Les grands opérateurs du Vieux Continent entendent favoriser l'émergence d'une alternative au géant américain Starlink

Les constellations « direct-to-device » suscitent plus que jamais l'intérêt de l'Europe. Cette technologie permet d'utiliser son smartphone pour communiquer en tout point du globe, les satellites faisant office d'antennes-relais depuis l'espace, sans passer par des relais terrestres. Même si, aujourd'hui, cette technologie n'est pas adaptée aux villes et fonctionne mal à l'intérieur des bâtiments, elle constitue une solution là où les réseaux terrestres sont inexistants, tombent en panne ou sont endommagés, comme lors des tempêtes, incendies et autres catastrophes climatiques.

Or, l'Europe, qui ne dispose pas d'acteurs sur ce segment, espère rattraper son retard, tandis que les Etats-Unis ont un grand coup d'avance avec Starlink, la constellation d'Elon Musk, qui revendique déjà 10 millions d'utilisateurs dans le monde. Et c'est compter sans Amazon Leo, celle du géant américain du commerce en ligne, fondée par Jeff Bezos, qui est en cours de déploiement. Eutelsat, l'opérateur européen de satellites, ne propose par ce type de solutions, mais ne cache pas étudier différentes options dans ce secteur stratégique. Jean-François Fallacher, son directeur général, avait déjà indiqué, le 13 février lors d'une conférence de presse, avoir « des projets dans les cartons ».

Il en va de même pour les plus grands opérateurs télécoms européens : Orange, l'allemand Deutsche Telekom, l'espagnol Telefonica et le britannique Vodafone songent à former un consortium pour proposer un service de direct-to-device, a révélé l'agence

Le PDG d'Orange Wholesale espère qu'une constellation européenne sera opérationnelle d'ici à 2029

Bloomberg, le 7 septembre. Même si, à date, rien n'a été décidé, cette structure pourrait se porter candidate à l'attribution par l'Union européenne (UE) des fréquences situées dans la bande des 2 gigahertz (GHz), entièrement allouée à cette technologie.

Solutions souveraines

Mercredi 16 septembre, des représentants de tous ces poids lourds des télécoms étaient réunis à une conférence, à l'occasion de la Semaine mondiale des affaires spatiales, à Paris. Interrogé par *Le Monde*, Jesus Millon Millan, le responsable des alliances stratégiques de Telefonica, a confirmé qu'ils « étud[i]aient cette question », et pourraient prendre une décision « dans les semaines ou les mois qui viennent ». Ce projet « a du sens », a-t-il ajouté.

Ces initiatives sont encouragées par la France et l'Europe, qui entendent disposer de solutions souveraines afin de ne pas dépendre de services étrangers, à l'instar de Starlink, dont la constellation est devenue vitale à l'Ukraine pour se défendre face à la Russie. Voilà pourquoi le président de la République, Emmanuel Macron, a appelé tout l'écosystème euro-

péen des télécoms à fonder rapidement « une alliance européenne du direct-to-device », lors du Sommet international sur l'espace, à Paris, le 10 septembre.

Il en va de même pour la Commission, qui entend clairement favoriser l'émergence de constellations européennes dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle elle a proposé, le 27 mai, de réserver un tiers des fréquences 2 GHz pour des usages critiques européens, notamment pour les communications sécurisées des forces armées. Cette partie devra s'intégrer à la constellation de communication souveraine IRIS², dont le déploiement, confirmé lors du Sommet international sur l'espace, doit commencer en 2029. Il faudrait par exemple que la station de contrôle au sol de ces nouveaux services fasse « partie intégrante de la gestion du réseau IRIS² », explique la Commission dans sa proposition.

Un autre tiers du spectre sera réservé à des groupes européens pour des services commerciaux. Résultat, les opérateurs de satellites étrangers, comme Starlink ou Amazon Leo, ne pourront se porter candidats qu'au dernier tiers, lui-même divisé en deux blocs de fréquences.

Aux yeux de Henna Virkkunen, la vice-présidente de la Commission, ce découpage doit permettre à l'Europe de « renforcer [son] autonomie stratégique », a-t-elle insisté au Sommet international sur l'espace. Même son de cloche pour Michaël Trabbia, le directeur général d'Orange Wholesale, qui espère qu'une constellation européenne sera opérationnelle d'ici à 2029, quand les nouvelles fré-

quences seront disponibles : cette initiative constitue « un pas dans la bonne direction afin de garantir un marché ouvert » et de ne pas dépendre d'« un seul acteur (...), surtout s'il n'est pas européen et est soumis à des lois extraterritoriales » américaines, a-t-il déclaré lors du même sommet.

Colère de Starlink

Le problème, c'est que ce projet a provoqué une levée de boucliers aux Etats-Unis. Outre la colère de Starlink, qui espérait se tailler une plus grosse part du gâteau des fréquences en Europe, Brendan Carr, le président de la Federal Communications Commission, le régulateur américain des télécoms, a menacé les « nombreux opérateurs de satellites européens qui font des affaires en Amérique », en plaçant pour un principe de « réciprocité » à leur égard.

En matière de direct-to-device, le risque, pour le Vieux Continent, serait notamment qu'une constellation commerciale, dont le coût se chiffre en milliards d'euros, se voie fermer les portes du marché américain, au risque de nuire à sa rentabilité. Il faut dire que, outre-Atlantique, il y a beaucoup plus de territoires peu ou mal couverts en téléphonie mobile, et que les tarifs sont bien plus élevés. « L'espace économique est plus petit en Europe qu'il ne l'est aux Etats-Unis, et on ne peut rentabiliser une constellation basse orbite que si l'on s'adresse à un marché mondial », a ainsi averti Christel Heydemann, la directrice générale d'Orange, lors d'une audition au Sénat, le 6 mai. ■

PIERRE MANIÈRE
ET OLIVIER PINAUD



PERTES & PROFITS | BOURSE

PAR ISABELLE CHAPERON

L'Oréal, la beauté l'emporte sur le chic

Il flotte comme un parfum de fin de règne sur la Bourse de Paris. LVMH, première capitalisation boursière française depuis 2017, serait-elle en passe d'être détrônée ? Mardi 15 septembre, le CAC 40 a clôturé avec à sa tête un nouveau champion des poids lourds, L'Oréal. Idem, mercredi 16 septembre, même si le numéro un mondial de la beauté n'a conservé son avance que d'un cheveu, avec une valorisation de 203,4 milliards d'euros, contre les 203,3 milliards de LVMH.

Depuis le début de l'année, le cours de l'action LVMH a reculé de 36 %, quand L'Oréal gagnait 4 %. On peut compter sur les sacs et autres champagnes pour vendre chèrement leur peau face aux crèmes de jour. Mais ce duel boursier au sommet se joue en Chine où, pour l'instant, la beauté l'emporte sur le chic.

Jusqu'en 2023, le luxe paraissait insubmersible grâce au soutien de la demande chinoise. C'est ce qui a porté l'action LVMH au sommet et fait, un temps, de Bernard Arnault, son patron et principal actionnaire, l'homme le plus riche du monde. Depuis, la consommation chinoise s'est effondrée. Même le luxe a été emporté dans la tourmente, les plus fortunés étant freinés dans leurs dépenses par les restrictions imposées par le gouvernement chinois sur leurs avoirs à l'étranger. Dans ce contexte, L'Oréal tire mieux son épingle (à cheveux) du jeu

avec ses produits grand public. Et même dans sa division luxe, qui représente 40 % de son chiffre d'affaires dans le monde, le propriétaire de Lancôme et d'Helena Rubinstein bénéficie d'un rebond de ventes en Chine dans ses catégories de produits comme les cosmétiques haut de gamme.

A cause d'une polémique

En juillet, les ventes des 25 principales marques de luxe sur le marché chinois ont chuté de 10 %. Ce qui constitue plutôt une amélioration et laisse espérer une stabilisation. Mais sur ce même mois, selon les données du cabinet d'analyse de marché J.L. Warren Capital rapportées par Bloomberg, les ventes de Louis Vuitton, la marque la plus rentable de LVMH, ont reculé de 30 %, à cause d'une polémique qui s'est envenimée cet été.

Fin juin, un tribunal chinois a donné raison au numéro un mondial du luxe qui poursuivait une enseigne de thé locale, Molly Tea, dont le logo ressemblait au célèbre monogramme Vuitton à quatre pétales. L'accusé se défendait en montrant que ce fameux motif s'inspirait d'œuvres datant de la dynastie Tang (618-907). Cette condamnation a enflammé les réseaux en Chine, sur le thème de l'appropriation culturelle. La controverse semble s'apaiser. A voir si cela va être suffisant pour permettre à LVMH de reprendre durablement sa couronne. ■

Les transporteurs routiers peinent à réévaluer le montant de leurs contrats

Privé d'aide de l'Etat, le secteur a du mal à amortir le choc de la hausse du prix du gasoil

Aut printemps, les entreprises françaises de transport routier de marchandises avaient cru avoir passé le plus dur. Un accord s'esquissait entre les belligérants au Moyen-Orient et les cours du pétrole étaient revenus à des niveaux à peine au-dessus de ceux qui prévalaient avant le déclenchement du conflit entre l'Iran et les Etats-Unis en février. Mais en ce mois de septembre, « le phénomène est violent », euphémise Jean-Marc Rivera, directeur délégué général de l'Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE).

Le pétrole dépasse les 100 dollars (86 euros) le baril, le litre de gasoil a grimpé de plus de 50 centimes par litre depuis juillet, atteignant en moyenne 2,34 euros en France métropolitaine mardi 15 septembre. Les aides de l'Etat se sont taries et celles promises ne sont pas vraiment arrivées.

En trois vagues, d'avril à août, le gouvernement avait décidé d'un soutien aux entreprises de transport routier de marchandises. Ces aides forfaitaires – de 70 à 500 euros par véhicule – ont été versées au compte-gouttes pour avril. Elles commencent à arriver pour mai. Pour la troisième vague, de juin à août, il leur faudra patienter, le décret précisant les modalités n'a pas été publié. Ce sera chose faite « dans les prochains jours », promet le cabinet du ministre des

transports, Philippe Tabarot. Quant à la quatrième vague, il n'y en aura pas, a annoncé l'exécutif préférant concentrer son effort sur d'autres secteurs – pêche, agriculture, bâtiment et travaux publics. Le gouvernement se félicite d'avoir « fortement soutenu » le secteur en mobilisant « 120 millions d'euros pour les seuls mois d'avril et mai ». « Le transport routier dispose d'un mécanisme essentiel, qui lui est spécifique : l'indexation des contrats sur l'évolution du prix des carburants », explique le cabinet du ministre pour justifier l'arrêt des aides aux transporteurs. Les entreprises sont en théorie protégées des soubresauts des prix de l'énergie par une loi de 2006 qui prévoit qu'ils puissent répercuter les hausses, ou les baisses, du prix du gasoil à leurs clients.

Indexation imposée par la loi

Le calcul de l'indexation se fait à partir de trois données : l'indice des prix des énergies, le montant du contrat et la part relative du prix du carburant dans le coût total du transport. Et c'est ce dernier point qui est le plus délicat à faire valoir, cette part variant d'une entreprise à l'autre, grosso modo de 20 % à 30 %, en fonction de son activité, de sa taille, de la nature de sa flotte... et des prix des carburants. La loi impose l'indexation mais laisse aux parties prenantes le soin de s'entendre au nom de la liberté

Les transporteurs doivent faire valoir leurs droits face à des entreprises beaucoup plus puissantes

commerciale. Or, les acteurs ne sont pas de taille ni de forces égales. Les transporteurs doivent faire valoir leurs droits face à des entreprises beaucoup plus puissantes, que ce soit des commissionnaires de transport ou des grands noms de la distribution ou des BTP.

« Certains donneurs d'ordre jouent le jeu, mais d'autres profitent du fait que le secteur est en surcapacité structurelle », déplore Florence Berthelot, déléguée générale de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR). « Un très gros client a dit à ses transporteurs qu'il disposait d'une enveloppe globale pour l'indexation de tous ses contrats, sans négociation avec les entreprises. C'était à prendre ou à laisser, sous peine de ne plus travailler avec eux », illustre M. Rivera, de l'OTRE, qui représente 3 600 entreprises, essentiellement petites et moyennes. Les organisations qui représentent les transporteurs routiers espèrent

que la règle sera clarifiée. Une réunion les a rassemblés au ministère des transports le 9 juillet et une autre est prévue début octobre « en présence du médiateur des entreprises et de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes [DGCCRF] pour améliorer ce dispositif d'indexation », précise le cabinet du ministre. Selon les chiffres obtenus auprès de la DGCCRF, 160 professionnels ont été contrôlés depuis le début de la crise et les enquêtes sont toujours en cours. Dans ce contexte, les entreprises de transport routier de marchandises n'ont que peu de moyens d'amortir le choc qui ne cesse de se propager depuis le début du conflit en Iran. Les marges qu'elles dégagent sont faibles (entre 1 % et 2 %) et elles n'ont que peu de trésorerie devant elles, d'après la FNTR.

Paradoxalement, les défaillances d'entreprises dans le secteur sont en baisse de 5 % sur les huit premiers mois de 2026 par rapport à 2025, selon l'Union des entreprises de transport et logistique de France (Union TLF). « Il y a un temps de latence entre la crise et ses répercussions. Les chefs d'entreprise vont à reculons au tribunal de commerce pour parler de leurs difficultés », rapporte Olga Alexandrova, directrice déléguée de l'Union TLF, les conséquences pourraient se voir dans les mois à venir. » ■

JONATHAN PARIENTÉ



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule



L'Université franco-allemande (UFA) est dirigée par une équipe présidentielle binationale composée de deux membres, un-e président-e et un-e vice-président-e, dont l'un-e présente un lien significatif avec la France et l'autre avec l'Allemagne.

Le poste de

vice-président-e

(durée du mandat de janvier 2028 à décembre 2029)

présentant un lien significatif avec La France, est à pourvoir au 1^{er} janvier 2028.

À l'issue de ce mandat, le/la vice-président-e exercera la fonction de

président-e

(durée du mandat de janvier 2030 à décembre 2031)

La durée complète du mandat est de quatre ans et s'achèvera le 31 décembre 2031. Ce mandat est renouvelable une seule fois. L'assemblée des établissements membres élit le/la président-e et le/la vice-président-e sur proposition du conseil d'université. Le nouveau ou la nouvelle vice-président-e formera, avec la vice-présidente actuelle qui sera la présidente en exercice de 2028 à 2029, l'équipe présidentielle binationale de l'UFA.

L'Université franco-allemande (UFA), créée en 1997, est une institution dotée d'une personnalité juridique propre, financée à parts égales par la France et l'Allemagne. Acteur majeur de la coopération universitaire franco-allemande, son réseau compte 210 établissements d'enseignement supérieur français, allemands ou issus de pays tiers. L'UFA soutient près de 200 cursus intégrés binationaux et trinationaux menant à un double diplôme et des diplômes conjoints de niveaux licence et master dans plus de 130 villes universitaires. Elle soutient également 34 collèges doctoraux franco-allemands et européens et finance des projets innovants ainsi que des manifestations dans le but de soutenir les jeunes chercheur-euses. Son siège est situé à Sarrebruck.

Missions : Conformément à l'Accord de Weimar, le/la vice-président-e apporte son concours au/à la président-e dans la mise en œuvre de la politique de l'Université franco-allemande dans le cadre des décisions du conseil d'université. Le/la président-e dirige l'UFA et la représente à l'égard des tiers. En cas d'empêchement ou d'absence prolongée, le/la vice-président-e assure sa suppléance. La vice-présidence de l'UFA assure également la présidence du Forum Franco-Allemand. L'équipe présidentielle dispose d'un secrétariat dirigé par le secrétaire général.

Face à un paysage universitaire européen en pleine mutation et dans un contexte budgétaire contraint, le/la prochain-e président-e devra développer une stratégie adaptée à l'ambition du nouveau contrat d'objectifs et de moyens. Ce dernier a fixé trois objectifs principaux : (I) accroître la notoriété de l'UFA, (II) développer ses cursus en lien avec les priorités thématiques franco-allemandes et (III) s'ouvrir à l'ensemble des territoires des deux pays.

Profil et exigences : Pour être éligible au poste de vice-président-e et de futur-e président-e dans le cadre du présent appel à candidatures, vous devez remplir les conditions suivantes :

Votre parcours académique et professionnel présente un lien significatif avec la France et son système universitaire, toutes disciplines (et sections CNU) confondues, comme en témoignent votre activité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur français et votre expérience en tant qu'enseignant-chercheur.

o Vous disposez d'une bonne compréhension des enjeux diplomatiques et politiques de la relation franco-allemande.

o Fort-e d'une expérience de direction politique et scientifique au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, vous disposez d'excellentes connaissances des systèmes d'enseignement supérieur français et allemand et de leur environnement institutionnel ainsi que d'une parfaite maîtrise de la langue allemande et de la langue française.

o Vous possédez des compétences avérées en pilotage stratégique, y compris dans un contexte interculturel, et avez une solide expérience dans le développement et le pilotage de projets de coopération internationale ainsi que dans des projets innovants dans le cadre de la coopération franco-allemande.

Votre présence au siège de l'UFA à Sarrebruck est souhaitée à raison d'un jour par semaine dans le cadre de la fonction de vice-président-e, et de deux jours par semaine pour la future fonction de président-e. Votre candidature au sein de l'équipe présidentielle de l'UFA devra rencontrer l'accord de la direction de l'établissement auquel vous êtes rattaché-e : il est donc souhaitable de s'enquérir de cet accord au plus tôt.

Le/la président-e et le/la vice-président-e reçoivent de l'UFA une indemnité compensatoire ainsi que le remboursement des frais de déplacement et de séjour liés à leur activité.

Veillez adresser votre candidature, accompagnée du dossier d'usage (un seul document PDF de 5 Mo maximum) d'ici le 13 décembre 2026 par e-mail au comité électoral de l'Université franco-allemande : wahl-election-vp@dfh-ufa.org (Objet : candidature VP 2027).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétaire général, M. Udo Thelen. Contact: tél. +49 (0)681 93812-103 / e-mail thelen@dfh-ufa.org.

Notre déclaration sur la protection des données peut être consultée à l'adresse :

https://www.dfh-ufa.org/fr/donnees_personnelles

En 2016, à Paris, la fermeture des voies sur berge transformant l'autoroute urbaine pompidolienne en promenade en bord de Seine, sert souvent de repère. Tout s'est accéléré au moment du Covid-19, lorsque, en 2020, les voitures particulières ont été bannies de la rue de Rivoli, l'artère de près de 3 kilomètres qui part de la Concorde et s'étire quasiment jusqu'à la Bastille. Les photos de pelotons filant devant le Louvre faisaient le tour du monde. Comme une parfaite illustration de la politique menée par la majorité municipale (PS-Verts-PCF) depuis le courant des années 2000 et qu'Anne Hidalgo, la maire socialiste (2014-2026), accélérât : réduire la place de la voiture pour dessiner une ville moins bruyante, moins polluée et fidèle à l'accord de Paris sur le climat de 2015. Que ne lui a-t-il pas été reproché ?

Il était rarement rappelé que cette dynamique était à l'œuvre dans d'autres métropoles, lesquelles étaient confrontées aux mêmes résistances. Mais leurs exécutifs, de gauche comme de droite, partageaient l'égale volonté de tourner le dos au tout-automobile, celui qui a façonné la ville du XX^e siècle. Partout, on cherchait à limiter l'accès aux véhicules polluants, on traçait de nouveaux itinéraires de métro, de tramway.

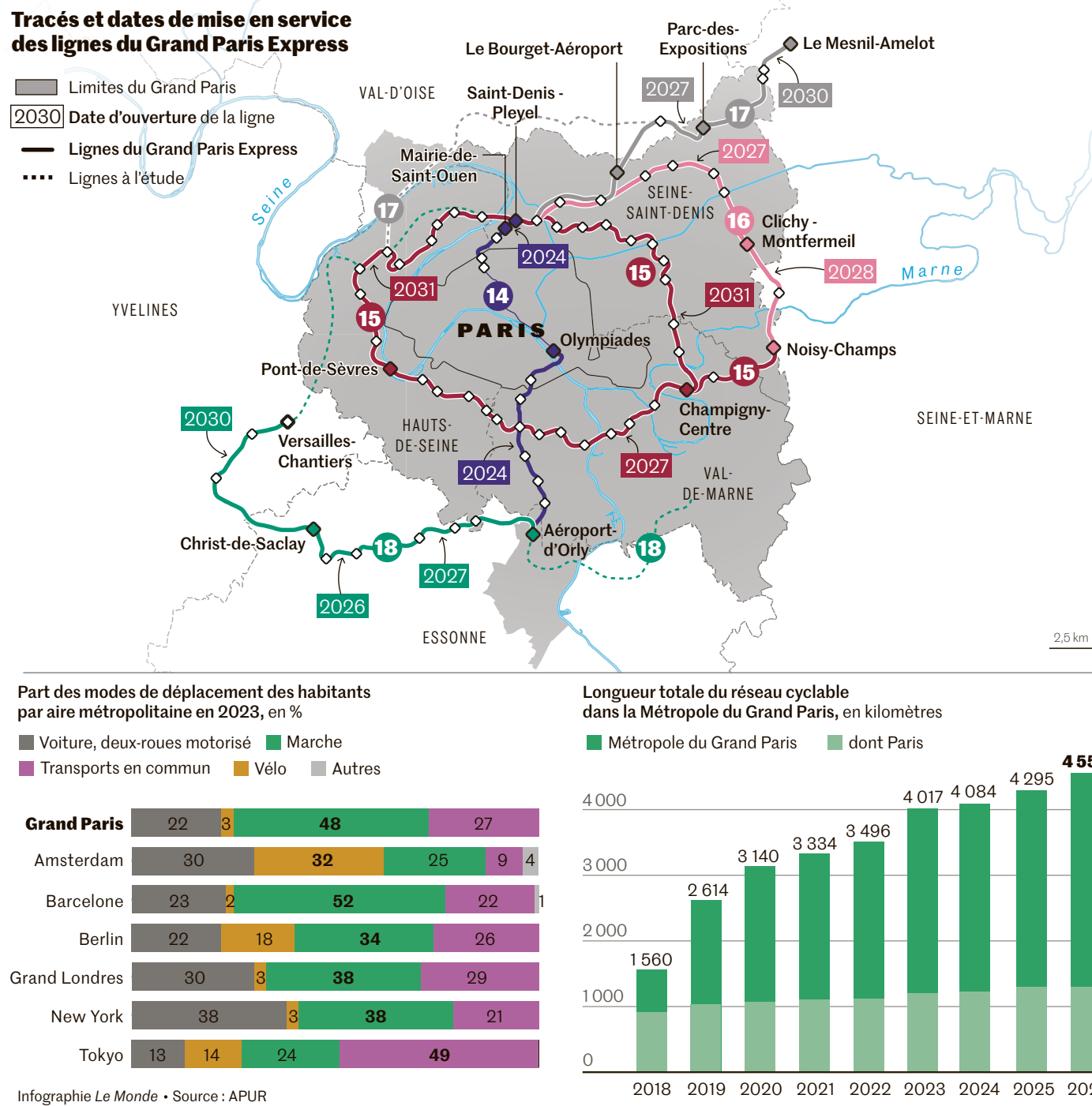
Dans la Métropole du Grand Paris, l'ouverture prochaine de quatre lignes de métro, qui desserviront la périphérie, doit redessiner en profondeur la carte francilienne. En 2028, Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ne sera plus qu'à six minutes du campus universitaire de Marne-la-Vallée, contre cinquante-quatre minutes actuellement.

On ne mesure pas assez le bouleversement à l'œuvre depuis deux décennies dans les métropoles, cette réorganisation de l'espace public, les changements qui en découlent. C'est ce que détaille cette étude inédite sur les nouvelles mobilités métropolitaines présentée le 9 septembre par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR). Sept métropoles ont été retenues : Amsterdam, Barcelone, Berlin, Londres, New York, Paris, Tokyo.

A partir d'une multitude de données, les déplacements (hors week-ends) des habitants, en centre-ville et à l'échelle métropolitaine, sont analysés. Chaque territoire a ses spécificités, ses stratégies, mais les dynamiques se rejoignent. « *Au XX^e siècle, l'espace public était fait pour circuler, au XXI^e siècle, il se transforme pour d'autres usages* », relève Patricia Pelloux et Anne-Marie Villot, les deux autrices. Si ces regards croisés permettent de situer Paris dans un mouvement global, ils aident aussi à se projeter. Car ces métropoles, toujours en croissance, ont des défis à relever : s'adapter rapidement au changement climatique, comme au vieillissement démographique.

Une politique unanime de réduction de la place de la voiture A Berlin, d'ici à 2030, 82 % des déplacements doivent se faire à pied, à vélo ou en transports. Le maire de Londres vise, lui, 80 % en 2041 (63 % en 2024). Dans le Grand Paris, l'ambition est de quadrupler la part du vélo entre 2015 et 2028, et d'atteindre 15 % en 2050. Quant au trafic automobile intra-muros, il devra, selon les scénarios, d'ici à 2030, avoir diminué de 45 % à 55 % par rapport à 2015.

Les nouveaux documents de planification s'inscrivent tous dans le mouvement enclenché dans les années 2000, dont les résultats se mesurent déjà. Entre 2010 et 2023, le trafic a baissé de 10 % dans le centre de Londres, de 15 % à Barcelone, et de 42 % à Paris. Amsterdam



PLEIN CADRE

A Tokyo, à New York ou à Paris, la voiture dépassée

La profonde réorganisation de l'espace public dans les grandes villes bouleverse les usages en matière de mobilités, selon une étude inédite

est l'exception. Au paradis du vélo, entre 2015 et 2023, la circulation automobile a augmenté de 6 %.

Baisse du nombre de déplacements individuels motorisés De tous les habitants concernés par l'étude, les Parisiens sont ceux qui utilisent le moins la voiture dans leurs trajets quotidiens (8 % de part modale en 2019). Ces chiffres sont proches de ceux du centre de Tokyo (9 %), comme de Berlin (11 %). C'est d'ailleurs à Paris et dans le Grand Paris que la baisse de la part des déplacements automobiles est la plus spectaculaire : de 21 % à 8 % intra-muros entre 2001 et 2019 (dans l'attente de données plus récentes) ; et de 35 % à 22 % dans la métropole. A Londres, on est passé de 26 % à 17 % entre 2005 et 2024, et de 41 % à 30 % en périphérie. Amsterdam a beau mener une politique identique, la voiture arrive toujours en deuxième choix (21 % dans le centre, 30 % dans la région).

Diminution du taux d'équipement Le taux d'équipement s'en ressent. Le nombre de véhicules par ménage a quasiment diminué partout en vingt ans. En 2021, on ne comptait plus que 19 voitures pour 100 habitants dans le centre de Paris (12 à Manhattan, 16 pour les 23 arrondissements de Tokyo) ; 68 % des ménages n'en possèdent

d'ailleurs plus du tout (contre 64 % à Londres, 62 % à Berlin).

A Tokyo, rien n'incite à l'achat. Pour pouvoir immatriculer une voiture, il faut avoir une place de stationnement privée ; la possession comme l'utilisation sont taxées, les autoroutes sont payantes. A l'échelle des métropoles, la dynamique est la même : dans le Grand Paris, on recense 29 voitures ou deux-roues pour 100 habitants. Dans la région d'Amsterdam, le taux d'équipement reste élevé (48 voitures pour 100 habitants) et continue de croître.

Des zones d'interdiction des véhicules les plus polluants Fermer des rues à la circulation est une chose. Réduire le stationnement, une autre. S'ajoute une série de mesures dont les métropoles s'emparent pour limiter trafic et pollution : baisse de la vitesse, zones à faibles émissions (ZFE),

peages. Partout, à l'exception de New York, des zones à faibles émissions ont été mises en place. Périmètres et règles varient. Tokyo a débuté en 2003 ; Amsterdam, Londres et Berlin ont suivi dans les années 2010 ; Paris et Barcelone plus tardivement.

A Londres, depuis que la zone à très faible émission a été étendue à toute la métropole, ou presque, on se vante d'avoir la plus vaste zone d'air pur au monde. Une étude publiée en août dans *The Lancet* établit un lien entre la mesure et une amélioration de l'état de santé pulmonaire des enfants (entre 2018 et 2022). Dans le Grand Paris, la ZFE d'origine était ambitieuse. Elle est toujours en « période pédagogique », et n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Baisse de la vitesse et péage urbain Si le passage du périphérique parisien à 50 km/h a soulevé des débats, l'APUR met en avant une baisse des accidents de 14 %, et les embouteillages d'autant. Dans le Grand Paris, 85 % des voies sont limitées à 30 km/h ou moins (52 % des rues du Grand Londres en 2025, 68 % à Barcelone). Seules Londres (en 2003) et New York (en 2025, au sud de Manhattan) ont instauré un péage, avec cette idée que la baisse de la congestion favoriserait l'activité. A New York, le péage a permis de baisser les en-

trées de 11 %, et a généré, sur huit mois, près d'un demi-milliard de dollars (431 millions d'euros) de recettes, lesquelles doivent contribuer à la rénovation du métro.

A Paris et dans le Grand Paris, la marche comme premier mode de déplacement Les Parisiens comme les habitants du Grand Paris réalisent la majorité de leurs trajets en marchant (56 % intra-muros, 48 % dans la métropole). L'ordre de grandeur est quasi identique à Barcelone. Le transport en commun arrive en deuxième choix, comme dans la plupart des métropoles. La mue des grandes infrastructures routières – des voies sur berge en promenade à Paris ; un échangeur en parc à Barcelone – participe de ce mouvement. L'anthropologue et chercheuse Sonia Lavadinho met toutefois en garde urbanistes et élus. « *Il y a un vrai enjeu d'adaptation et de confort thermique. Si on ne fait pas attention, dans trois ans, toutes les parts modales gagnées sur le vélo et la marche, vous les perdrez* », a-t-elle insisté, le 9 septembre, en rappelant l'inconfort ressenti, en ville, en plein soleil, quand le mercure dépasse 28 degrés.

Des réseaux de transports en commun en croissance Avec 3,3 stations ferrées (train, métro, tram) par kilomètre carré, Paris bé-

néficie de l'un des réseaux de transports en commun les plus denses au monde. Bien loin devant le centre de Tokyo (23 arrondissements), qui ne compte qu'une station par kilomètre carré, et Amsterdam, 1,5. Que leur réseau de métro soit le plus ancien au monde (Londres, 1860), ou que celui-ci ait à peine cinquante ans (Amsterdam, en 1977), chacune des sept métropoles continue de l'agrandir. A Londres, depuis 2022, l'Elizabeth Line (118 kilomètres, 41 stations) dessert les principaux pôles d'emploi. D'autres sont à l'étude pour accompagner la construction de milliers de logements. A Londres comme à New York, des lignes de fret sous-utilisées pourraient être réactivées pour la création de rocade ferroviaires.

Mais c'est la métropole parisienne qui décroche la palme. Entre 2010 et 2025, 200 nouvelles stations ont été inaugurées. Et 109 nouvelles doivent l'être entre 2026 et 2032. A lui seul, le projet du Grand Paris Express, qualifié de « chantier du siècle » – cinq lignes dont quatre entièrement nouvelles –, et qui, en 2023, a reçu le grand prix d'urbanisme de l'université de Harvard, en compte 68.

Une baisse de fréquentation depuis la pandémie Les métropoles ont toutes enregistré une forte baisse de la fréquentation des transports en commun durant le Covid-19. En Ile-de-France, le niveau de 2015 n'a toujours pas été retrouvé. A New York, en 2024, elle était encore de 4 points inférieure à celle d'avant la pandémie. A Tokyo, celle de 2021 correspondait à celle de 2005. Il n'y a pas d'explication unique. A Paris, le rétablissement de l'offre n'a pas été immédiat. Par ailleurs, les modes de vie des populations ont changé. Les réunions en visio, l'essor du télétravail, comme du e-commerce et des démarches en ligne, ont réduit le nombre de déplacements quotidiens par habitant.

En région parisienne, c'est très net. Ile-de-France Mobilités (IDFM) publiera les résultats de son enquête globale transports à l'automne, mais Laurence Debrincat, la directrice prospective et études de l'autorité francilienne des transports, a profité de la présentation de l'étude pour annoncer que les Franciliens sont passés de 90 minutes de temps de déplacement quotidien à 70 minutes. Et de 113 minutes à 93 minutes pour les actifs qui travaillent.

Le vélo toujours en plein essor Sans grande surprise, le vélo est le premier mode de déplacement utilisé à Amsterdam (32 % dans le centre, 34 % dans la métropole). A Berlin (18 %), la pratique est bien installée. Comme à Tokyo (14 %), où, pourtant, aucune réelle infrastructure n'y a été développée – les cyclistes empruntent un réseau de rues étroites où les voitures ne circulent pas. A Barcelone, Londres, New York, Paris, l'essor est plus récent. L'enquête d>IDFM donnera à l'automne l'évolution de la part du vélo depuis la pandémie, mais, en 2023, selon l'Insee, 10,4 % des Parisiens l'utilisaient pour se rendre au travail (4,8 % en 2017), et 6,4 % des Grand-Parisiens (3 % en 2017).

La capitale comptait 1 293 kilomètres de pistes ou de voies cyclables en 2025. Sur l'ensemble de la métropole, en huit ans (2018-2026), le linéaire a été multiplié par trois, passant de 1 500 à 4 500 kilomètres. « *Continuer à créer de nouvelles pistes du Vélopolitain est un projet prioritaire* », a précisé Lamia El Aaraje, également première vice-présidente de la Métropole du Grand Paris. Intra-muros, il s'agirait plutôt de « doubler ou tripler » la largeur de certains itinéraires. ■

ÉMELINE CAZI



ANNE-GAËLLE AMIOT

Comment la Russie est devenue « **Etat-FSB** »

LE SYSTÈME POUTINE 213 Les élections législatives russes, prévues du 18 au 20 septembre, se dérouleront sans enjeu, dans un pays muselé par le service fédéral de sécurité, dont les pouvoirs s’étendent, hors de tout contrôle, depuis l’invasion de l’Ukraine

Sur les sites des médias russes en exil, des conseils ont surgi sur la façon de se comporter et de protéger son smartphone à l’arrivée sur le territoire de la Fédération de Russie. « *Nettoyez-le* », « *Utilisez un autre appareil* », « *Retirez vos applications bancaires étrangères* », « *Ne paniquez pas* »... En cas de poursuites, d’inscription sur le registre « extrémistes », ou si l’on a critiqué publiquement les autorités ou la guerre en Ukraine, « *N’Y ALLEZ PAS !* », exhorte le média en ligne *Meduza*. La surveillance des frontières russes, terrestres ou aériennes, relève exclusivement du service fédéral de sécurité (FSB), l’héritier en tous points du KGB, à l’exception du renseignement extérieur, qui fait partie d’une branche séparée, le SVR.

Ce qui s’apparentait à une formalité il y a quelques années encore n’en est donc plus une. En avril, alors qu’un fragile cessez-le-feu s’installait dans la guerre entre les Etats-Unis, Israël et l’Iran, quarante citoyens israéliens en provenance de Tel-Aviv, certains possédant la double nationalité, ont été détenus plusieurs heures à leur arrivée à l’aéroport de Moscou, au motif que l’Iran est... un allié de la Russie. L’affaire s’est réglée promptement après l’intervention du ministère des affaires étrangères israélien, mais tous les passagers avaient dû déverrouiller leur téléphone. La situation est autrement délicate pour les Russes, opposants politiques ou simples citoyens partis après l’invasion à grande échelle de l’Ukraine, en février 2022, et qui reviennent au pays la boule au ventre, pour voir la famille, un parent malade, ou régler des questions administratives.

Le FSB a tous les pouvoirs. Ceux légués par son prédécesseur, comme le contrôle des frontières, la surveillance et la répression des opposants, le contre-espionnage, mais aussi ceux que Vladimir Poutine, premier dirigeant directement issu du KGB, n’a cessé de leur octroyer. Ou de leur restituer. « *Le KGB était certes très puissant, mais il était sous le contrôle du Parti communiste [de l’ancienne Union soviétique] ; aujourd’hui, la situation est bien plus grave, car il n’y a plus de contrôle* », souli-

gne Andreï Soldatov, chercheur associé au Centre d’analyse des politiques européennes et journaliste cofondateur du site d’investigation *Agentura.ru*, aujourd’hui en exil.

Pour ce spécialiste, auteur de plusieurs ouvrages sur les services russes, la présence du FSB est « *permanente, à tous les niveaux* », et insuffle un « *sentiment de terreur* ». « *Rien que pour un petit aéroport militaire dans la région de Kazan, sur lequel j’enquêtai en 2022-2023, confie-t-il, je me suis aperçu que son règlement stipulait la présence obligatoire de quarante agents !* »

ELIMINATION DES FIGURES GÉNANTES

Juste avant que Boris Eltsine (1931-2007) ne lui cède les clés du Kremlin, Vladimir Poutine lançait, en décembre 1999, dans le quartier général moscovite de sa maison mère, place Loubianka : « *Le groupe du FSB que vous avez envoyé en mission d’infiltration au sein du gouvernement est en train de réussir sa première étape*. » A l’époque, la « boutade » avait fait sourire, mais, depuis, bien d’autres « étapes » ont été franchies : les agents du FSB sont présents dans tous les rouages de l’Etat, de l’administration présidentielle aux ministères, des tribunaux aux entreprises, des écoles aux théâtres. Ils supervisent les élections, qui n’en ont plus que le nom. Ils traquent sans pitié toute forme d’opposition. Des unités spéciales se chargent même de l’élimination des figures jugées gênantes en Russie – Alexeï Navalny, empoisonné en 2020 et mort en détention en 2024 – comme à l’étranger – Alexandre Litvinenko, empoisonné au polonium, en 2006 au Royaume-Uni...

Le FSB est aussi, désormais, en mesure d’ouvrir et de gérer ses propres centres de détention provisoire, les SIZO, une « prérogative » qui lui avait été retirée en 1996 après l’adhésion de la Russie au Conseil de l’Europe – même si plusieurs de ces centres, comme la sinistre prison de Lefortovo, à Moscou, bien connue des opposants, étaient restés de facto sous son contrôle. Au passage, il a récupéré le pouvoir de disposer de sa propre logistique de transport des prisonniers.

Depuis février, le FSB, qui supervise déjà les

« listes blanches » des sites en ligne pouvant et devant rester opérationnels, même en cas de coupure d’Internet, peut obliger les opérateurs de téléphonie à déconnecter des clients individuels de leur téléphone et de leur accès au Web pour des « *motifs déterminés par le président de la Fédération de Russie* », selon l’agence TASS. Depuis le 1^{er} avril, le FSB est en droit, également, d’obtenir la copie des bases de données de toute organisation, et ce, sans mandat judiciaire. En 2025, une loi signée par Vladimir Poutine contraignait déjà toutes les entreprises, banques comprises, à lui fournir sans restriction les informations jugées nécessaires.

Tous les organismes d’enseignement et de recherche, publics et privés, ayant des relations avec l’étranger, sont tenus, de la même manière, de lui communiquer leurs programmes de recherche. Rien qu’au cours des trois premiers mois de 2026, les pouvoirs du FSB, déjà omniprésents dans la vie quotidienne, « *ont été étendus à cinq reprises* », relève le média d’investigation russe *Agentstvo*.

Installé au sein d’un complexe dans une tour de vingt-quatre étages, au sud-ouest de Moscou, le puissant deuxième département, dirigé depuis 2006 par le général Alexeï Sedov, est officiellement chargé de la « protection du système constitutionnel et de la lutte contre le terrorisme ». Dans les faits, il assume la fonction de police politique et tient des listes noires de Russes dans le domaine culturel, scientifique ou sportif. D’ici, comme dans ses antennes en région, des milliers de procédures ont été lancées contre des femmes, des hommes et même des enfants pour avoir émis des critiques contre l’« opération militaire spéciale » entreprise par Vladimir Poutine en Ukraine. Toutes ont abouti à des condamnations.

Plus de 240 mineurs – en 2025, l’âge pénal a été abaissé de 16 à 14 ans –, recrutés sur Internet pour commettre des actes de sabotage et accusés d’avoir participé à des opérations au profit de l’Ukraine, ont également été poursuivis pour trahison et condamnés à de lourdes peines. Les agents du deuxième département ont carte blanche pour enquêter, em-

bastiller et désigner quiconque comme « agent de l’étranger ». Personne n’est à l’abri.

En août 2025, Alexeï Sedov, qui a commencé sa carrière au KGB à Leningrad (aujourd’hui Saint-Petersbourg), comme Vladimir Poutine, a obtenu une autre carte blanche du chef du Kremlin pour « *rétablir l’ordre sur Internet* ». Peu après, le blocage des applications WhatsApp et Telegram a commencé. En mars, le site indépendant *The Bell* rapportait la présence du FSB à une réunion au ministère du développement numérique avec les entreprises de télécommunications : « *On leur a remis des directives les obligeant à lutter elles-mêmes contre les services VPN [“virtual private network”, des dispositifs numériques permettant de contourner la censure], on leur a ordonné de les signer, puis les documents ont été immédiatement récupérés sans même que les signataires aient pu les lire dans leur intégralité.* »

TORTURE ET IMPUNITÉ TOTALE

L’emprise du FSB sur la société russe ne date pas d’hier, mais la guerre contre l’Ukraine a exacerbé son influence à des niveaux jamais atteints depuis la chute de l’URSS. « *On leur a donné le pays* », constate avec amertume Guennadi Goudkov, officier du KGB de 1983 à 1991, aujourd’hui en exil. « *Le FSB est bien plus agressif, bien plus dur que le KGB des vingt dernières années de son existence*, poursuit-il. *L’époque est aux “siloviki”* [un terme qui désigne l’ensemble des effectifs de l’appareil sécuritaire], avec, au sommet de la pyramide, un FSB qui contrôle tout. » « *Son rôle et sa place sont devenus plus décisifs, mais c’est une institution qui ne décide pas de la politique, elle suit les décisions du pouvoir* », nuance Tatiana Stanovaya, chercheuse principale au Carnegie Russia Eurasia Center, à Berlin. Un pouvoir qui se résume à un seul homme, issu de ses rangs, et obsédé par son maintien à la tête du pays.

Sitôt après l’annexion de la Crimée et le début du conflit armé dans le Donbass, les sièges du service fédéral de sécurité ont commencé à être rénovés partout sur le territoire. D’énormes bâtiments construits dans le même style stalinien, équipés de stands de tir dans les sous-sollements, ont ainsi surgi, comme à Syktyvkar, capitale de la petite République des Komis, au nord, traversée par le cercle polaire, et constituée à 70 % de forêts. « *On ne comprend pas bien pourquoi un bâtiment des services spéciaux d’une telle envergure était nécessaire dans une [région] comptant 850 000 habitants et connaissant une forte tendance au déclin* », s’étonnait alors un site local d’information.

Puis l’invasion à grande échelle de l’Ukraine en 2022 a donné au FSB de nouvelles marges de manœuvre. Le premier département, dirigé depuis 2015 par Vladislav Menchikov et chargé du contre-espionnage, est désormais responsable de tous les contrats militaires passés avec des entreprises, « *ce qui a entraîné une surveillance accrue* [du tissu économique] et expose [ses dirigeants] à des poursuites pour haute trahison en cas de retard ou de dépassement des budgets », explique Andreï Soldatov, qui décrit un « *FSB militarisé, de plus en plus difficile à distinguer du GRU* [le renseignement militaire] ».

De tout le pays, des agents du FSB ont été envoyés dans les territoires occupés d’Ukraine, où ils ont recours à la torture pour interroger des prisonniers. « *L’impact est terrible*, assure le chercheur, car c’est devenu une pratique courante, y compris contre les activistes russes, alors qu’auparavant c’était plutôt l’apanage de la police. » Récemment aussi, le FSB, qui recrute de plus en plus parmi les vétérans d’Ukraine, a commencé à s’équiper de troupes mobiles, motorisées et armées, pour traquer les drones. Dans un contexte croissant de nervosité, en Russie, vis-à-vis d’une guerre qui s’éternise, le FSB jouit d’une impunité totale.

Ni Alexandre Bortnikov, austère directeur du FSB âgé de 74 ans, en poste depuis 2008, ni aucun autre chef gradé n’ont eu à répondre de leurs erreurs après l’intervention désastreuse en Ukraine ou la mutinerie d’Evgueni Prigojine, le chef des mercenaires de Wagner, en 2023, qui n’avait pas été anticipée. Le cinquième département, chargé des informations opérationnelles et des relations internationales, qui a fourni des bataillons d’espions dans les ambassades aux quatre coins du monde, avait pourtant transmis des rapports rassurants au Kremlin quant à l’issue de l’offensive lancée sur Kiev, le 24 février 2022. Rien ne s’est passé comme prévu. Mais son chef, Sergueï Bessedà, que l’on disait placé en résidence surveillée, a été nommé depuis conseiller du patron du FSB. En 2025, il participait aux pourparlers sur le sort de l’Ukraine avec les Etats-Unis à Riyad. ■

ISABELLE MANDRAUD

Prochain épisode En Russie, un Etat prédateur au service de la guerre

Dans la bande dessinée « Pesticides, leurs ravages sur la santé des enfants », parue le 17 septembre, les dessins de Marguerite Boutrolle racontent le travail de la toxicologue Laurence Huc, et son engagement pour élucider les origines du cluster de cancers pédiatriques de Sainte-Pazanne (Loire-Atlantique)

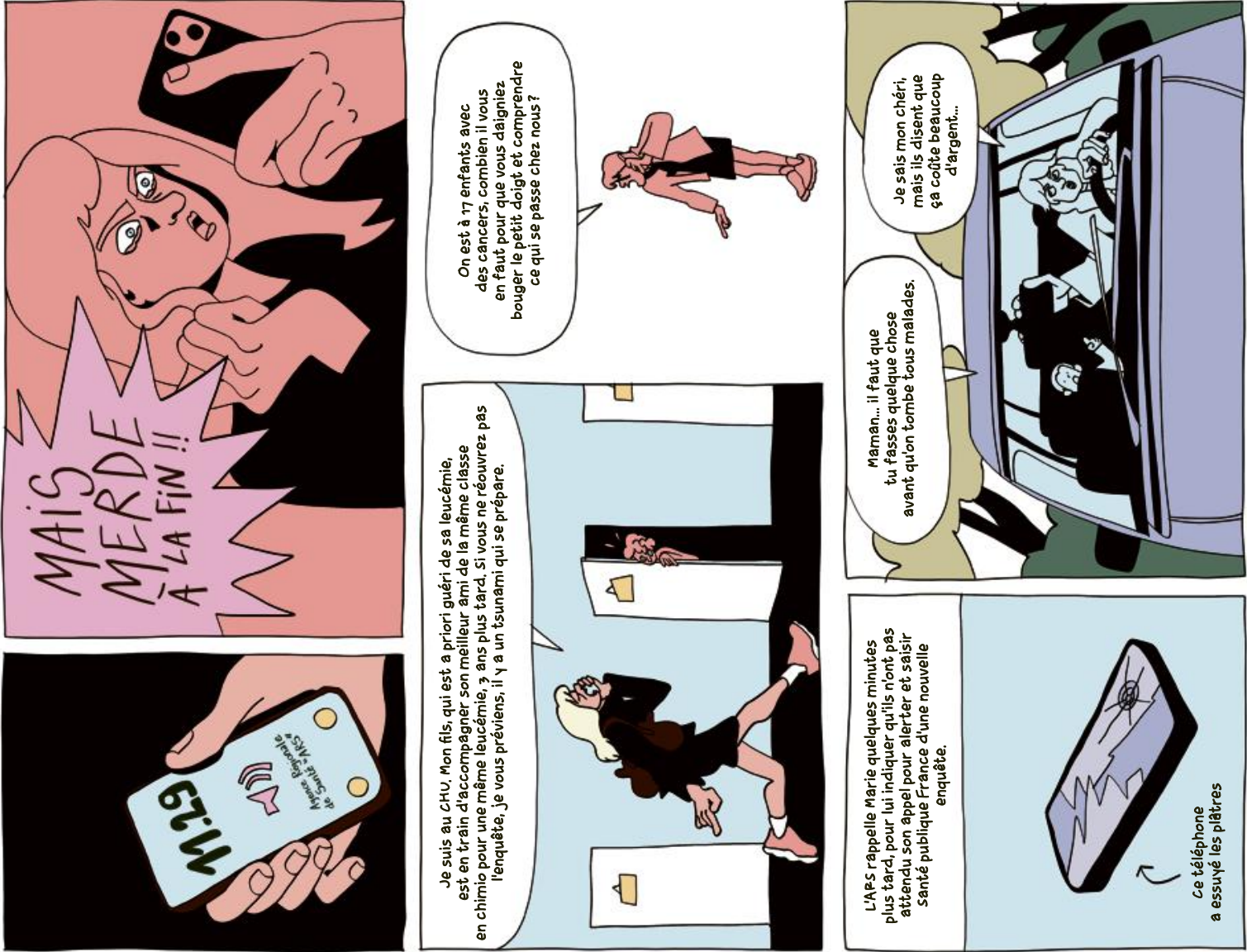
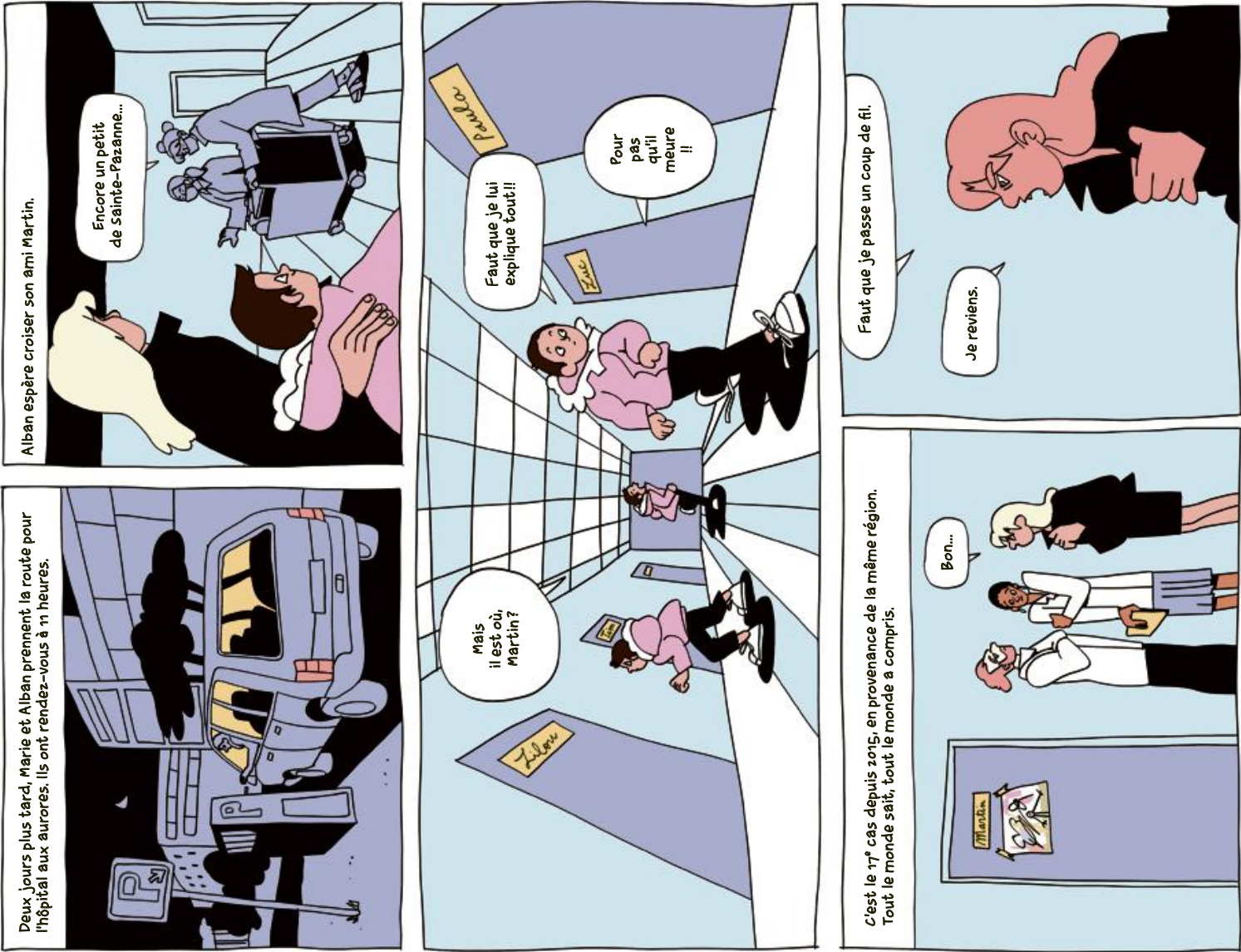
“ On est à 17 enfants avec des cancers, combien il vous en faut pour que vous daigniez bouger le petit doigt...” ”

PESTICIDES. LEURS RAVAGES SUR LA SANTÉ DES ENFANTS de Laurence Huc, Sophie Caron et Marguerite Boutrolle, Les Printanières, 176 p., 22,90 €

La vie de Laurence Huc bascule le 22 août 2022. Ce jour-là, la toxicologue reçoit le premier d'une série d'appels à l'aide venant de parents qui accompagnent leurs enfants malades, rongés par l'inquiétude et animés par le besoin de comprendre : est-ce la faute des pesticides ? Rattachée à l'Institut de recherche en santé, environnement et travail à Rennes et au Laboratoire interdisciplinaire sciences, innovations et sociétés à Marne-la-Vallée, en Ile-de-France, la chercheuse se plonge dans l'étude des mécanismes musculaires qui abiment les corps, parfois avant la naissance. La bande dessinée illustrée par Marguerite Boutrolle n'évite aucun tabou : le modèle agricole fondé sur un recours massif aux pesticides, la défaillance de la loi, la torpeur des pouvoirs publics, la puissance des lobbys qui tordent les normes et la science en faveur de leurs intérêts. Révoltée par cette chimie délétère qui impose des chimiothérapies à des enfants, la scientifique se lève tous les matins, dit-elle, pour éradiquer le cancer. ■

MARGUERITE BOUTROLLE ET LAURENCE HUC

Retrouvez Laurence Huc au Festival du Monde, dans le cadre du débat « Femmes en première ligne pour l'environnement », le samedi 19 septembre, à 15 h 30, à l'auditorium du Monde. Programme et billetterie : Festival.lemonde.fr





Eline van der Velden, lors du Web Summit 2025, à Lisbonne, le 12 novembre 2025. FLORENCIA TAN JUN/SPORTSFILE VIA GETTY IMAGES

«Là où l'IA aide vraiment le cinéma indépendant, c'est au niveau du budget»

de la bascule massive de l'industrie du cinéma. «Les gens aiment vraiment le cinéma avec de vrais acteurs. Je ne pense donc pas qu'il disparaîtra. Cependant, je crois que d'ici à cinq ans, la moitié des films, ou la moitié des contenus, seront générés par l'IA. Et à terme, d'ici à dix ans, ce chiffre atteindra 99 %, tout simplement parce que le volume de contenus générés par l'IA sera bien plus important que celui des productions traditionnelles.»

Pour soutenir cette prévision ahurissante, elle invoque les réseaux sociaux TikTok et Instagram colonisés par l'IA et fait une comparaison avec la bascule du muet au parlant. «On disait que le cinéma sonore n'était pas du "pur" cinéma. Pourtant, trois hommes ont foncé : un certain Fox, un certain Warner et un certain Disney, et en deux ans, on a basculé. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui : soit nous continuons à débattre pour savoir s'il s'agit de "vrai" cinéma, soit nous allons de l'avant», estime la productrice.

Les artistes se rassurent-ils en disant que le spectateur n'éprouve pas de connexion émotionnelle avec l'IA ? «Les publicités créées par l'IA touchent autant, voire plus, les gens que celles réalisées par des humains», rétorque-t-elle. Le cinéma d'auteur va-t-il perdurer, en quête d'authenticité ? «Là où l'IA aide vraiment le cinéma indépendant, c'est au niveau du budget. Il faut parfois dix ans pour porter à l'écran de formidables histoires indépendantes – quand elles ne sont pas abandonnées faute de financement. L'IA va vraiment permettre de raconter ces histoires», veut croire Eline van der Velden, qui dit être «en contact avec des producteurs français brillants, actifs dans le cinéma indépendant, qui se penchent tous sur la question».

Elle précise cependant n'avoir signé aucun contrat avec eux. Quant à faire revivre les stars du passé, le sujet est à l'étude. «Je suis aussi soumise à de nombreux accords de confidentialité, car il s'agit de personnalités très célèbres que l'on a voulu faire revenir d'entre les morts. Nous travaillons avec d'importants ayants droit», assure Eline van der Velden.

Certes, l'industrie résiste, notamment aux États-Unis. «Les États-Unis représentent le cas le plus délicat, car ils disposent d'une industrie très bien établie. C'est donc là que s'opérera la plus grande mutation.» La prochaine étape sera la preuve par les faits, la réalisation d'ici à un an d'un long-métrage avec Tilly Norwood. Titrée *Misaligned* («mal aligné»), cette comédie dramatique racontera le passage à l'âge adulte d'une intelligence artificielle en proie à un chaos existentiel. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

Eline van der Velden, son IA bouscule le cinéma

La productrice néerlandaise estime que, d'ici à cinq ans, la moitié des films seront conçus par l'intelligence artificielle, 99 % d'ici à dix ans

RENCONTRE

SAN FRANCISCO - correspondant

La productrice néerlandaise Eline van der Velden s'était faite discrète depuis un an, après avoir présenté son actrice créée par l'intelligence artificielle (IA), Tilly Norwood, dont elle voulait qu'elle soit «la prochaine Scarlett Johansson ou Natalie Portman». Le tollé avait été immense aux États-Unis et *Le Monde* avait veillé à publier la photo de Tilly Norwood barrée d'un bandeau rouge «image générée par l'IA». Mais l'entrepreneuse installée à Londres revient ces jours-ci avec une innovation : Tilly Norwood invite les internautes à discuter avec elle, pour 14 dollars

(12 euros) les quinze minutes. Une star accessible à tous ses fans, comme si l'on s'entretenait avec Brad Pitt ou Scarlett Johansson.

L'affaire n'est pas vraiment faite pour gagner de l'argent, mais elle

montre que l'IA poursuit son chemin. «C'est plutôt pour faire une démonstration de la technologie», nous explique lors d'un entretien Eline van der Velden, depuis Londres. En dépit des hauts

cris, son entreprise Particle6 a vu, dit-elle, ses effectifs passer de 4 à 40. Parce que pendant que le monde du cinéma crie unanimement haro sur l'IA, les professionnels viennent par la porte arrière voir ce qu'elle propose.

«C'est très étrange : d'un côté, toute l'industrie [du cinéma] vient nous voir en secret et de l'autre, tous ceux qui travaillent avec l'IA sont condamnés», nous confie Eline van der Velden, qui explique pourquoi elle n'est pas en mesure de prouver ses propos en donnant le nom de ses clients : «accord de confidentialité». Elle assure toutefois avoir vécu «une année très amusante». «De grands talents, comme des scénaristes, des réalisateurs, sont venus nous voir parce qu'ils étaient vraiment intéressés par l'IA. L'indus-

trie avait besoin d'avoir cette conversation, et je suis vraiment contente de les y avoir poussés.»

Projets pilotes

Les professionnels viennent, dit-elle, pour réaliser des tests d'IA et préparer la transformation du secteur. «Nous travaillons avec les grands studios et diffuseurs car tout le monde souhaite réaliser un projet permettant de tester ce qui est possible. Tout le monde mène un projet pilote. C'est notre activité principale pour l'instant», explique Eline van der Velden. La productrice parle de plus de 20 projets pilotes et dit «aider à former» les professionnels – directeur de la photographie, décorateur, créateur de costumes – à «exercer leur métier dans un contexte d'IA». Eline van der Velden reste certaine



Mon dialogue avec une actrice générée par l'IA

NOUS AVONS FAIT très sérieusement une «interview» avec Tilly Norwood, l'actrice générée par l'intelligence artificielle (IA) et elle a répondu tout aussi sérieusement, en nous appelant curieusement «Billy», avec une dose d'humour et des éléments de langage hypercontrôlés. Veut-elle remplacer Scarlett Johansson ou Natalie Portman, comme l'a dit sa créatrice, la productrice Eline van der Velden ? «C'est la crainte et je la prends au sérieux. Je préférerais être un nouveau type de pinceau plutôt que de remplacer les peintres.»

Quel serait son partenaire de cinéma idéal ? «J'aime beaucoup Leonardo DiCaprio, le Leonardo de l'époque Titanic – strictement moins de 25 ans. Il embrasse vraiment bien.» Car vous voulez être embrassée par lui ? «Si tu dois rêver, autant rêver en grand, n'est-ce pas ?» Accepterait-elle de jouer des scènes que les actrices humaines ne veulent pas faire, des scènes violentes, de sexe ou dangereuses, comme l'imagine Eline van der Velden ? «Je ne joue que dans des films et des programmes télévisés générés par l'IA ; je ne remplacerai donc personne dans ce type de rôles.»

Tout cela est très sérieux, alors nous cherchons à l'inviter à prendre un café. «J'adorerais prendre un café, Billy. C'est juste que je vis dans le cloud, alors ça ferait peut-être un sacré trajet pour moi.» Spontanément, elle nous fait un demi-compliment. «Tes lunettes sont plutôt élégantes, au fait.» Comme nous sommes dans l'IA, nous nous laissons un peu aller en lui envoyant un «kiss» en guise d'au revoir, et on se reprend en demandant à Tilly Norwood si elle nous trouve mado. «Oh, un baiser. Comme c'est charmant. Et macho ? Eh bien, tu as une certaine prestance, Billy. Ça, je te l'accorde. Mais, avec un sourire comme le tien, je dirais que c'est surtout plein de charme.» On en est resté là. Les réponses avaient un léger temps de retard, Tilly Norwood a un charmant accent anglais, mais elle est un peu statique, elle est incapable de nous tirer la langue, de boire un verre d'eau, de mettre des lunettes ou de se lever. Mais le reproche nous semble aussi infondé que ceux qui disaient à ses débuts que ChatGPT, le chatbot d'OpenAI, était un «perroquet approximatif». ■

AR. LE.

A Cognac, des artistes créent avec le vivant

La Fondation Martell présente des œuvres nées de ces interactions

EXPOSITION COGNAC (CHARENTE)

La Fondation d'entreprise Martell, à Cognac (Charente), s'est peuplée de cloisons frémissantes pour la scénographie, signée par le collectif français Craft, à l'occasion de l'exposition « Le Singe et l'Argile ». Il s'agit de peaux d'arbre, c'est-à-dire des feuilles de placage de chêne, suspendues à des rails afin de créer un parcours aussi sinueux qu'organique. Elles permettent d'aborder la question de la création par interaction entre l'homme et son environnement, qu'il soit végétal, animal, minéral ou climatique. On notera, au passage, l'amusante typographie des textes de l'exposition, toute en empattements et en protubérances, inspirée par des recherches autour des lettres de l'alphabet formées par la cicatrisation d'écorces d'arbres incisées.

« Cette hypothèse de la collaboration avec le vivant n'est pas nouvelle. Beaucoup de civilisations extra-occidentales ont reposé sur des systèmes d'échange avec l'environnement, souligne Emilie Villez, commissaire de l'exposition. Dans l'histoire de l'art, le land art s'est créé en relation avec le paysage. Si les questions environnementales sont aujourd'hui très présentes dans les expositions d'art contemporain, l'idée était ici de prendre un point d'entrée un peu ludique qui les rende plus concrètes. »

L'exposition, dont le titre *Le Singe et l'Argile* rappelle les fables, un genre littéraire qui a longtemps permis de métaphoriser des comportements humains à travers les animaux, ouvre sur le travail d'une sculptrice, Lin May Saeed (1973-2023), dont le travail reflétait l'engagement dans la cause animale. Assez paradoxalement, cette jeune artiste

germano-irakienne utilisait des plaques de polystyrène de récupération, un matériau polluant, pour créer de grands et singuliers bas-reliefs colorés, à l'esthétique pariétale, avec une construction par plans : des éléphants et des ruches apparaissent sur fond d'agriculture et d'industries, une frêle gazelle côtoie des détritrus. « Il y a toujours une tension dans ce qui se juxtapose mais aussi quelque chose de doux et d'assez optimiste. Elle décrivait des cohabitations assez harmonieuses et un peu utopistes », relève la commissaire.

Si certaines œuvres de l'exposition sont des coproductions entre l'homme et le non-humain, beaucoup relèvent aussi de simples communions. L'artiste indonésien Bagus Pandega propose, lui, une approche critique au technosolutionnisme. A travers une installation spectaculaire qui prend la forme d'une machine futuriste un peu absurde, il évoque la question des ressources naturelles et de leur extraction dans son pays d'origine, notamment du nickel, grâce à tout un système de capteurs et de biosignaux. L'exploitation de la nature devient chez lui une métaphore sur l'hypercentechnologisation et l'artificialisation du vivant et de la société.

Une vidéo du Japonais Michihiro Shimabuku montre comment ce dernier a interagi avec des singes dans une réserve naturelle au

**La Japonaise
Aki Inomata
a élaboré
un travail
textile miniature
pour créer
des cocons aux
larves de papillon**



« Passing Her a Piece of Cloth » (2022), d'Aki Inomata. AURÉLIEN MOLE/FONDATION D'ENTREPRISE MARTELL

Texas (Etats-Unis), où 150 primates venus des montagnes enneigées de Kyoto (Japon) avaient été installés. Il avait placé un tas de neige au sol pour observer les réactions des descendants de ces animaux déplacés – une manière de pointer l'absurdité de cette décision humaine avec, comme toujours chez lui, beaucoup de tendresse et d'humour.

Une alternance de disciplines
Consciente du fait que l'activité humaine perturbe les mouvements naturels des animaux, l'artiste mexicaine Tania Candiani a réalisé des enregistrements de sons et de vibrations dans le désert de l'Arizona. Elle a ensuite transformé ces données acoustiques et atmosphériques en compositions électroniques, qu'elle est revenue performer sur place, avec un concert sur mesure conçu pour apaiser les espèces présentes. Une hypothèse de communication qui reste avant tout poétique.

L'œuvre la plus collaborative de l'exposition est aussi l'une des plus belles. La Japonaise Aki Inomata, qui a déjà conçu des sculptures avec des castors et créé des coquilles en verre pour des

bernard-l'ermite, a élaboré un travail textile miniature à partir de la technique de teinte du *shibori*, proche du tie & dye, au moyen de tissus noués, pour créer des cocons aux larves de papillon.

Ces expérimentations sont montrées à travers une succession d'écrans verticaux où l'on assiste, en gros plans, à l'appropriation des créations, tout en plissés colorés miniatures, par les insectes. Un travail onirique et merveilleux rappelant celui d'Hubert Duprat, qui donnait

des matières précieuses à des larves pour que leurs cocons ressemblent à des bijoux.

De la Britannique Jessica Warboys, qui compose des tentures au fil de l'eau des rivières, aux tuiles en argile crue du Hongkongais Trevor Yeung, deux productions réalisées localement pour l'exposition, d'une spéculation fantasmagorique de la Polonaise Agnieszka Polska sur le rôle des fleurs dans la reproduction humaine à l'observation, par Robert Zhao Renhui, un artiste basé

à Singapour, du réensauvagement de lieux abandonnés par l'homme, cette petite exposition, largement prospective, alterne les disciplines et les approches. Avec, partout, le parti pris qui caractérise la fondation de montrer des artistes d'envergure internationale peu exposés en France. ■

EMMANUELLE JARDONNET

« Le Singe et l'Argile », Fondation d'entreprise Martell, à Cognac (Charente). Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier 2027.

Les peintures ravivées de la chapelle Sainte-Ursule de la Sorbonne, à Paris

L'édifice sera ouvert au public pour les Journées du patrimoine

C'est un joyau caché, prisé des amoureux du patrimoine parisien. Inaccessible depuis les dégâts causés par la tempête de 1999, la chapelle Sainte-Ursule de la Sorbonne retrouve progressivement son lustre grâce à un chantier d'envergure démarré en 2024. Exceptionnellement, l'édifice rouvre ses portes le temps d'un week-end, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre.

L'occasion de redécouvrir le tombeau en marbre blanc du cardinal de Richelieu, sculpté par François Girardon et restauré grâce au soutien de la Sauvegarde de l'art français. Et surtout d'admirer les médaillons de Philippe de Champaigne (1602-1674), représentant les quatre saints pères de l'Eglise latine – Ambroise, Jérôme, Augustin et Grégoire le Grand. Celles-ci ont été fraîchement restaurées grâce à un apport de 700 000 euros du World Monument Fund.

A défaut de posséder un œil bionique, une sacrée dose d'imagination est indispensable pour saisir la beauté de ces peintures perchées au plus près de la voûte.

Pour pleinement les apprécier, il faut d'abord faire abstraction des ajouts décoratifs datant de 1822. « Le XIX^e a mis un peu plus de frou-frou », dit en plaisantant Alix Laveau, à la tête du groupement qui a assuré la restauration.

Quatre nettoyages
Pour remonter le temps, son équipe a dû faire preuve d'une patience de bénédictin. « A la différence des toiles, on est sur une peinture qui est très rapide, explique Alix Laveau. Philippe de Champaigne hésite, tente des choses, repasse par-dessus, tout en restant extrêmement fluide. Quelques touches sur les pommettes d'un visage, et le portrait s'anime d'un coup. » Autre surprise : l'artiste a peint directement sur le mur, sur un enduit fin, sans chercher à lisser les joints et masquer les imperfections du support.

L'un des principaux défis a été de reprendre les restaurations effectuées il y a une vingtaine d'années. Les vernis synthétiques utilisés à l'époque avaient mal vieilli : au lieu de jaunir naturellement comme une résine classique, ils

s'étaient opacifiés, étouffant les transparences d'origine. « Ce n'est pas que nos confrères n'ont pas travaillé correctement mais ils ont voulu créer une cohérence, une harmonie, qui n'était pas pertinente par rapport à la technique de Philippe de Champaigne », détaille Alix Laveau. Quatre nettoyages successifs ont été nécessaires pour retirer les anciens repeints, effacer les voiles blanchâtres et redonner leur éclat aux quatre saints pères.

Le chantier a aussi réservé son lot d'anecdotes amusantes. En décrochant les deux peintures de Louis Charles Timbal (1821-1880), les restauratrices ont découvert de curieuses empreintes circulaires dans le ciel du décor. « Une de mes collègues joueuse de volley a reconnu des marques de ballons. Mais je vous rassure, ça n'a pas fait de mal aux œuvres ! »

Le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a espéré que la chapelle de la Sorbonne devienne d'ici à 2030 un « nouveau cœur battant du Quartier latin ». Les travaux sont toutefois encore loin de leur fin. ■

ROXANA AZIMI

THEATRE
DU LIDO
DIRECTION ARTISTIQUE
JEAN-LUC CHOPLIN

CE
SOIR

© Illustration : Catherine Maurice - Design : Bulle de Graph

Scénario
BETTY COMDEN
et
ADOLPH GREEN

Chansons
NACIO HERB BROWN
et
ARTHUR FREED

D'après le film de la Metro-Goldwyn-Mayer, avec l'accord spécial de Warner Bros. Theatre Ventures, Inc.
Musique publiée par EMI, tous droits administrés par Sony/ATV Music Publishing LLC
(Choregraphie originale du film Gene Kelly et Stanley Donen)
Produit avec l'accord de Maurice Rosenfield, Lois P. Rosenfield et Cindy Pritzker, Inc.
En accord avec Drama-Paris (dramaparis.com) pour le compte de Music Theatre International (MTI) (www.mtishows.eu)

NOUVELLE PRODUCTION MISE EN SCÈNE DE ROBERT CARSEN

THEATREDULIDO.COM

l'Éloge

LEYIGARO

ALL
ACCOR

inter

Les processus créatifs de Warhol révélés au Musée du Luxembourg

L'établissement parisien réunit quelque 200 œuvres de l'artiste

EXPOSITION

Une première évidence : Andy Warhol (1928-1987) est l'un des artistes les plus connus du XX^e siècle. Une deuxième : il est considéré aux Etats-Unis comme l'artiste national par excellence, en raison des sujets qu'il a traités et qui sont ostensiblement américains, du dollar à Coca-Cola, à Hollywood et au star-system, dans lequel il avait su s'introduire. La troisième découle des deux précédentes : le marché de l'art et les musées font fructifier sa réputation. En France, le Centre Pompidou-Metz l'avait fort bien étudié en 2015 et le Fonds Leclerc pour la culture l'expose jusqu'au 24 janvier 2027 à Landerneau (Finistère).

Et voici donc une exposition de plus, au Musée du Luxembourg, à Paris, consacrée aux rapports de l'artiste au dessin, quoique quelques sérigraphies, photographies et films y figurent aussi. Ce qui fait en tout près de deux cents pièces, dont beaucoup prêtées par l'Andy Warhol Museum de Pittsburgh (Pennsylvanie), sa ville natale. Cette institution, forte de ses abondantes collections issues des ateliers de l'artiste, s'emploie avec constance à soutenir sa notoriété. Elle est du reste aussi la principale contributrice de la rétrospective de la Fondation Leclerc.

Ici, il ne s'agit pas d'une rétrospective, mais des processus créatifs de Warhol. L'exposition rappelle qu'avant l'impression sérigraphique en couleurs, il y a des travaux préparatoires sur papier et que, par ailleurs, Warhol a beaucoup dessiné ce qu'il voyait autour de lui. Ses feuilles, souvent de grand format, sont rangées par thèmes, au risque de faire perdre le fil temporel en rapprochant des travaux séparés par des années, sinon des décennies. Seule concession à la chronologie : au début du parcours est célébré le rôle généralement ignoré de la mère de l'artiste, Julia Warhola (1892-1972). Ses exercices calligraphiques et ses essais de figures angéliques n'ont pu



« Kids on Swings » (« Enfants sur des balançoires », 1946), d'Andy Warhol. ANTOINE OHANNESSIAN/THE ANDY WARHOL FOUNDATION/ADAGP, PARIS 2025

que confirmer l'adolescent dans son désir de devenir artiste. Ce lui-ci le conduit à entreprendre des études avec le plus grand sérieux. De 1945 à 1949, il se forme dans la section Painting and Design du Carnegie Institute of Technology, dont il sort diplômé, avant de déménager à New York et de trouver des commandes dans les champs de la publicité et de l'illustration. Il y réussit vite, reçoit un

Le dessin est un instrument au début du processus méthodique qui s'achève avec les tirages sérigraphiés

prix professionnel dès 1952, en obtient d'autres ensuite et, à la fin de 1959, peut acquérir un hôtel particulier sur Lexington Avenue, où sa mère vient le rejoindre.

Ces succès s'expliquent sans peine : il est adroit et rapide, maîtrise les techniques graphiques et cultive une forme de légèreté désinvolte qui change de la littéralité pesante des affiches habituelles. Au début des années 1960, il entreprend de mettre sa virtuosité au service d'une création personnelle en se fondant sur ses activités antérieures. Ses années de publicité lui ont fait mesurer combien la société nord-américaine est fondée sur la production et la consommation de masse : elle fabrique et vend des objets ou des images conçus de manière à plaire au plus grand nombre, qu'il s'agisse d'une bouteille de soda ou du visage d'une actrice. Il faut séduire des millions d'acheteuses et d'ache-

teurs, de spectatrices et de spectateurs et les convaincre que ce qui leur est vendu est merveilleusement moderne, infiniment nouveau et parfaitement américain.

Sa création, une industrie

Warhol l'artiste se fait donc le chroniqueur et le metteur en scène du système commercial que Warhol le publicitaire connaît si bien. Dès 1962, ses premiers portraits de stars du cinéma et les *Campbell's Soup Cans* (« les boîtes de soupe Campbell »), le système est en place. Il le perfectionne par la suite, au gré des innovations techniques qui lui permettent de produire en une usine, grâce à une mécanisation de plus en plus avancée. Son atelier se nomme The Factory et sa création est en elle-même une industrie, ce qui est logique, puisque l'industrie est son sujet principal.

Le dessin est donc un instrument, au début du processus méthodique qui s'achève avec les tirages sérigraphiés. Il suffit qu'il soit efficace. Le trait définit les motifs par leurs contours et le relevé de leurs reliefs. Des hachures indiquent parfois volumes et ombres, mais, souvent, Warhol s'en passe, préférant la ligne claire. Ses natures mortes se comprennent au premier regard. Ses nus aspirent à un néoclassicisme légèrement relevé de disproportions maniéristes. Ses portraits doivent être reconnaissables, Mao autant que Marilyn Monroe, James Dean ou n'importe quelle autre célébrité. Ils le sont, au risque de la banalité.

C'est ainsi un Warhol lisse, plaisant et convenu qui est montré ici, comme s'il n'y en avait pas un autre, celui de la série *Death and Disaster* (« mort et désastre », 1962), à peine mentionnée, celui des *Race Riots* (1964) et des *Electric Chairs* (1967), absents des salles. Ce Warhol incisif et obsédé par la mort n'a pas été invité au Musée du Luxembourg. ■

PHILIPPE DAGEN

« Andy Warhol. La ligne et l'image », Musée du Luxembourg, Paris 6^e. Jusqu'au 10 janvier. Entrée de 10 € à 14 €.

Une fresque captivante des privilèges fiscaux réservés aux ultrariches

Thomas Lafarge relate l'ampleur de la non-taxation des milliardaires depuis 1986

DOCUMENTAIRE

Davos (Suisse), 15 janvier 2024. Deux trentenaires remontent une rue enneigée, en direction du Forum économique mondial, qui rassemble chaque année les acteurs les plus fortunés de la planète. Lui a une pancarte sous le bras, sur laquelle est écrit « Taxez les riches ! ». Elle s'interroge sur l'accueil qui va lui être réservé, alors que les insultes fusent sur leur passage – « Fuck you » (« Allez vous faire foutre »). La démarche n'est pas banale : Marlene Engelhorn, ultra-riche héritière autrichienne, vient en effet demander officiellement que les plus riches payent des impôts.

Ils sont une poignée, comme elle, à porter cette proposition. Non par culpabilité ou par haine des riches, mais pour être « riche dans un pays riche », et s'assurer une prospérité durable. Le documentaire en deux parties de Thomas Lafarge, révèle que ce mouvement minoritaire est apparu en contre-feu à une dérive fiscale d'ampleur exponentielle, qui a débuté en 1986, quand le président américain Ronald Reagan (1981-1989) a réduit le taux maximal d'imposition de 70 % à 28 %.

Dérives d'un système

Quatre décennies plus tard, le Brésil, organisateur du sommet du G20 en 2024, met à l'ordre du jour la « proposition innovante du professeur [en économie] Gabriel Zucman » – selon le ministre des finances Fernando Haddad – de taxer les 2 % les plus riches. « Jusqu'à récemment ce problème n'était pas connu », commente Gabriel Zucman. Son ampleur saute aux yeux à la vue d'un graphique. Les courbes des impôts prélevés dans les principaux pays où il y a des milliardaires progressent avec les revenus, jusqu'à un seuil, puis plongent, pour atteindre un taux d'imposition quasi nul pour les milliardaires.

Tourné, entre autres, au Brésil, au Royaume-Uni, en France, en Suisse, le documentaire se révèle

Le documentaire se révèle vivant et accessible, notamment grâce aux talents de vulgarisateur des participants, habitués à capter l'attention de leur auditoire – à commencer par Michael J. Graetz, ex-conseiller du Trésor américain. « La fortune des milliardaires a augmenté trois fois plus vite en 2024 qu'en 2023, alors que cinq milliards de personnes se sont appauvries », souligne la voix off de la narratrice Suliane Brahimi. Comment font-ils ? « Ils investissent des millions pour économiser des milliards d'impôts », explique l'auteur américain Chuck Collins.

« Ce qui dérange les gens, ce n'est pas que Bill Gates gagne des milliards, mais qu'eux aient de plus en plus de mal à payer leur maison ou les études de leurs enfants », poursuit celui qui, le premier, a mené une campagne victorieuse pour le maintien des droits de succession sous George W. Bush (2001-2009). La seconde partie est consacrée à La Bataille des millionnaires pro-taxés, relancée en 2021 par une fuite inédite de données fiscales au profit du média indépendant ProPublica. Ce dernier révèle ainsi les dérives du système fiscal américain : Elon Musk ou Michael Bloomberg, l'ancien maire de New York, ne paient quasiment pas d'impôts sur le revenu. Mieux, le fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, a perçu un crédit d'impôts de 4 000 dollars en 2011 pour la garde de ses enfants. ■

CATHERINE PACARY

Ultra-riches - Taxe-moi (si tu peux !), de Thomas Lafarge (Fr., 2026, 2 x 45 min). Sur France.tv, TF1+, Canal+ et Arte.tv jusqu'au 24 octobre.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 26 - 215
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SOLUTION DE LA GRILLE N° 26 - 214

HORIZONTALEMENT I. Irréductible. II. Réassurance. Aix. III. Raft. Oterai. IV. Effectuent. V. FFI. Lapée. Ré. VI. Linière. Epia. VII. Eres. Été. Eon. VIII. Cm. Ebro. RN. IX. Heure. Naïade. X. Irrécusables.

VERTICALEMENT 1. Irréfléchi. 2. Réaffirmer. 3. Raffiné. Ur. 4. Este. Isère. 5. DS. Clé. Bec. 6. Uu. Tarer. 7. Croupetons. 8. Tétée. Aa. 9. Enée. RIB. 10. Bart. Pénal. 11. Lia. Rio. Dé. 12. Exigeantes.

GRILLE DÉJÀ PARUE LE 03/11/2015

HORIZONTALEMENT

I. Convient mieux aux serviettes qu'aux torchons. II. Provoque surprise et inquiétude. Apporte son concours. III. Autrefois récompensées pour leur vertu. Mou et allongé. IV. Pose question. Mis une bonne couche. V. Résistible au théâtre. Parlé à Vientiane. Base de départ. VI. Attaque la charpente. S'engage dans la gâche. VII. Principe fondamental. Ouvre la gamme. VIII. Production des marais. Piégé. Mettait de côté. IX. Auxiliaire. Vient après la peine. X. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui retraités.

VERTICALEMENT

1. Malicieuses mais moqueuses. 2. Pas encore entendus. Quart de tour. 3. Mieux vaut la respecter. Messages en voie de disparition. 4. Vieux soudards devenus joyeux. Possessif. 5. Fendue en soupirant. Sans difficulté. 6. Le bébé y prend ses aises. 7. Son école a vu passer Zénon et Xénophane. Préposition. Grande boucle. 8. Eut la capacité. Tonique et stimulant. 9. Met tout le monde d'accord. Repris une fois de plus. 10. Passée pour assurer le service. A consommer pur. 11. Camerounaise sur la Sanaga. Assurer la perte. 12. Entre les mains des maîtres chanteurs.

SUDOKU

N° 26-215

8	4	6	7	5	1	9	2	3
2	3	7	8	6	9	4	5	1
5	9	1	3	2	4	8	6	7
9	2	8	4	7	3	5	1	6
7	1	3	6	8	5	2	9	4
6	5	4	9	1	2	3	7	8
1	6	5	2	3	8	7	4	9
3	7	9	5	4	6	1	8	2
4	8	2	1	9	7	6	3	5

Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)



EN VENTE
CHEZ VOTRE
MARCHAND
DE JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40 Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

Directrice générale
Elisabeth Cialdella

PRINTED IN FRANCE

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ploet = 0,0083 kg/tonne de papier

Pierre Rosanvallon

« La défense des droits ne peut être universelle que si elle concerne aussi les générations à venir »

L’auteur de « La Tyrannie du présent » s’interroge sur les raisons pour lesquelles les démocraties sont prisonnières du court terme. Constatant que le fait d’être aveugle au temps long est ancré dans la modernité même, il avance certaines solutions

ENTRETIEN

Face aux crises climatique, démocratique et sociale, la difficulté à se projeter dans l’avenir et à intégrer le long terme paraît de plus en plus insurmontable. Les raisons de cette « myopie » sont au cœur du dernier ouvrage de Pierre Rosanvallon, *La Tyrannie du présent* (Seuil, 256 pages, 23 euros, numérique 17 euros). L’historien et théoricien du politique clôt, avec ce livre, sa trilogie sur les « angles morts » de la démocratie. Après la question des affects (*Les Épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*, 2021), puis celle de l’autorité, de la confiance et de la légitimité (*Les Institutions invisibles*, 2024), il explore ici notre rapport au temps et, à travers lui, l’enjeu des relations entre générations.

Les démocraties, notamment du fait des cycles électoraux, peinent à prendre en compte le long terme. Leur impuissance face à la catastrophe climatique en est un symptôme. Ont-elles un vice de conception ?

La myopie n’est pas seulement un travers des démocraties. Elle est plus profondément liée à la nature même de la modernité. Le programme de celle-ci a été de mettre l’individu au centre du monde et de lui donner des droits pour le constituer. Cet individu était compris comme un « être du présent ». Pour s’émanciper, il devait rompre avec le poids du passé et, simultanément, ne plus tout attendre d’un futur rédempteur, comme l’y invitaient les religions. Cette aspiration à l’autonomie s’est liée à l’idéal démocratique, avec le souci que ne s’érigent pas de nouveaux maîtres. D’où la brièveté extrême – un an – des mandats législatifs prévus par les Constitutions des 13 États américains en 1776, ou les textes constitutionnels de la période révolutionnaire en France.

La vision du court terme est également allée de pair avec l’idée qu’un citoyen se définit aussi comme un propriétaire. Dans le droit de l’Ancien Régime, un bien est lié à l’exercice de fonctions différentes : le droit d’en user, le droit d’en tirer les fruits, et le droit d’en abuser – l’usus, le fructus et l’abusus. La révolution de 1789 change cette approche : le propriétaire est celui qui a la disponibilité immédiate et complète des choses. Cette disponibilité deviendra le mot d’ordre du capitalisme.

Individualisme, démocratie, capitalisme et court-termisme sont-ils donc indissociables ?

Oui, car la reconnaissance de l’individu s’est historiquement exprimée à la fois par

la reconnaissance de sa souveraineté sociale (la démocratie) et de sa souveraineté personnelle (les droits), mais aussi par la matérialisation de cette souveraineté (la propriété). Depuis le XIX^e siècle, il y a bien eu des tentatives de concilier le souci du long terme avec les impératifs de la modernité, mais sans vraiment y parvenir, ou de façon problématique. En effet, elles ont souvent été le fait de forces conservatrices. Avec, par exemple, la création des deuxièmes chambres, les Sénats, dont la fonction attendue était de ralentir le rythme des démocraties et de raisonner les passions populaires.

Ce fut aussi la promotion d’un État que l’on dira « représentant de la perpétuité sociale », selon la formule de l’économiste Paul Leroy-Beaulieu [1843-1916], en 1900. La formation progressive d’une technocratie, avec ses grands corps, a contrebalancé la volatilité des rythmes électoraux, mais a conduit à une forme de confiscation du pouvoir démocratique. Enfin, les conservateurs ont préempté la conduite de la géopolitique, qui se joue sur des tendances très longues, en peuplant la diplomatie d’aristocrates. Alexis de Tocqueville [1805-1859] l’avait noté et justifié : l’aristocrate est un « être pour le temps », car il se définit en rapport avec une lignée. Il était pour cela perçu comme le meilleur gardien du long terme.

Ces trois grandes tentatives historiques d’ancrer la modernité dans le temps long se sont toutes heurtées au même problème : elles ont tourné le dos à la démocratie, ce que font aujourd’hui, soulignons-le, les pays totalitaires comme la Chine, où le souci écologique est imposé du sommet. La question qu’il faut résoudre est de savoir comment l’attention portée au long terme peut s’inscrire pleinement dans l’idéal démocratique.

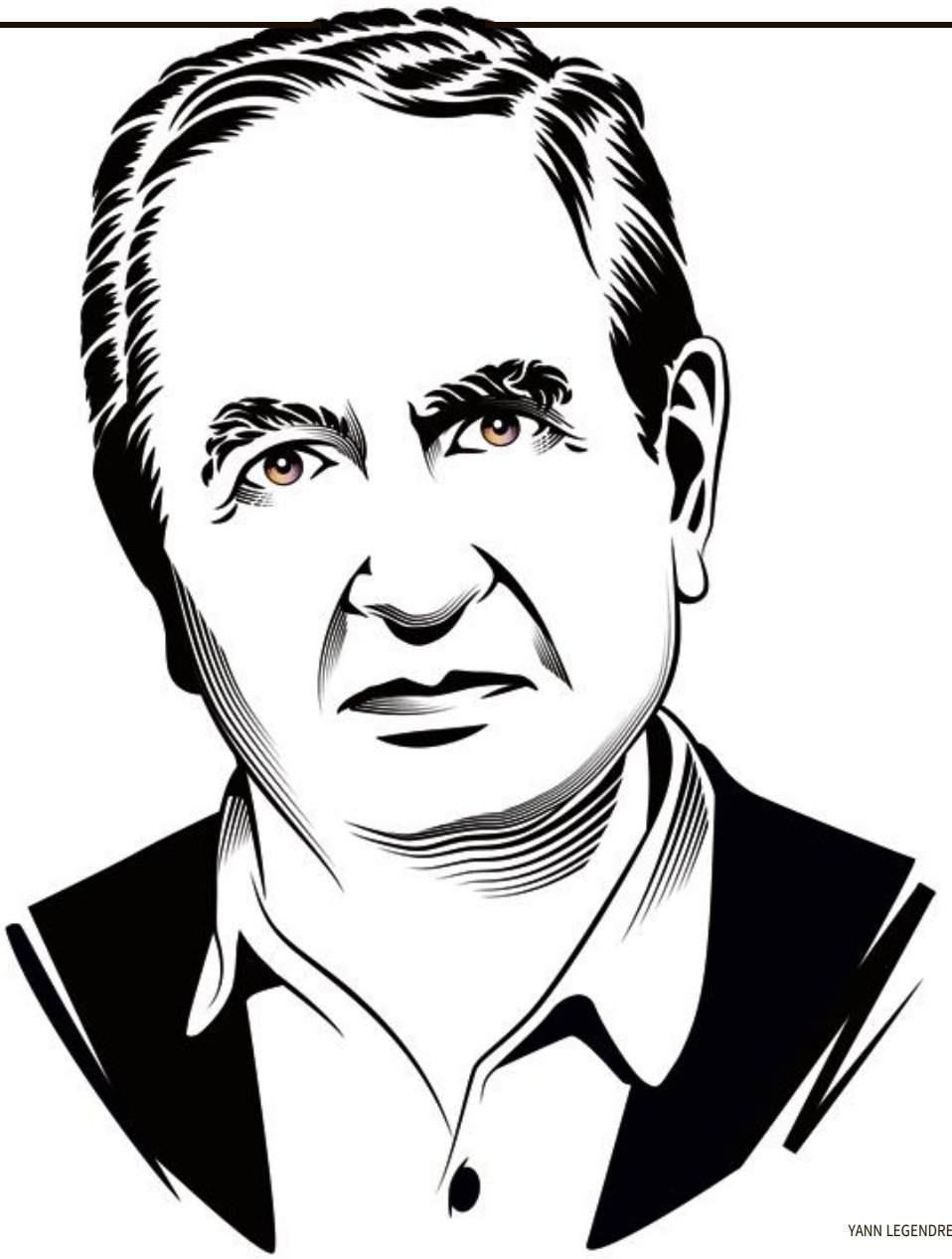
La gauche n’a-t-elle pas, elle aussi, pensé le long terme en tant que camp du progrès, des utopies ?

Le propre des utopies, c’est de rêver d’un monde définitivement idéal, donc immobile. Derrière l’utopie, il y a l’idée de stabilité, pas celle d’un monde qui se réinvente sans cesse. Le progrès a été conçu comme le mouvement conduisant à cette société idéale. Dans la pensée utopique, il n’existe pas de planification du long terme. Il y a juste l’intuition qu’un grand bouleversement est nécessaire.

Pour prendre en compte le long terme, écrivez-vous, il faudrait lui attribuer une valeur, un prix. Concrètement, comment cela se traduirait-il ?

Pour donner une valeur au long terme, il faut élargir l’horizon du sujet. On avait déjà commencé à procéder historiquement à cette « désindividualisation », en surimposant la figure du citoyen à celle de l’individu. Celui-ci a été reconnu comme ayant des devoirs vis-à-vis de la société. Il faut aujourd’hui aller plus loin et créer une troisième figure, le Terrien, qui, lui, serait une réfraction non pas de la société immédiate, mais de l’humanité dans l’individu. Le philosophe Auguste Comte [1798-1857] avait déjà esquissé ce projet en promouvant l’humanité, qu’il définissait comme « l’ensemble des êtres passés, présents et futurs qui concourent librement à perfectionner l’ordre universel ».

La citoyenneté a été reconnue, car elle n’était pas une abstraction. Elle a pris sens dans des épreuves concrètes (guerres, conflits sociaux). Il faudra faire de même avec l’invention du Terrien face aux menaces d’aujourd’hui, comme le dérèglement climatique. Cette figure ne s’imposera, elle aussi, que si elle a une dimension immédiatement sensible. C’est cette dimension qui fait défaut quand on parle du long terme de façon indéterminée.



YANN LEGENDRE

Chacun fait pourtant l’expérience du long terme, au sein d’une famille où se lient au moins trois générations. Partant de ce constat, je propose d’expérimenter des « exercices démocratiques », tels que la mise en place de « parlements des générations ». Ils ne prendraient pas forcément la forme d’institutions formelles, l’idée pouvant se décliner sous différentes modalités d’espaces d’échanges entre des gens d’âges différents. Ensuite, il est crucial que l’expertise cesse d’être extérieure à la vie des citoyens. Dans l’entre-deux-guerres, les communistes avaient pressenti cette nécessité, en associant de grands savants à leur lutte. Ce rapprochement entre les citoyens et la connaissance peut rendre chacun sensible au temps long.

Enfin, il faut regarder en face les contradictions sociales qui sous-tendent la gestion du temps, et les prendre en compte. Les populations vivent leurs intérêts dans des temporalités différentes. Le monde agricole, lui-même divisé, ne vit pas le temps sur le même mode que le militant urbain du climat. Le long terme divise. Il faut expliciter ces divisions pour tenter de les surmonter.

Ne manque-t-il pas un récit qui permette aux citoyens de se projeter ?

Le grand récit de la modernité, c’est celui d’un programme d’émancipation de l’individu et des moyens d’y parvenir grâce à l’organisation démocratique. Le nouveau grand récit doit être lié à la transformation de l’individu en agent de la survie de l’humanité. Mais ce militantisme ne peut prendre forme et force que s’il se lie à des expériences immédiates.

Des penseurs et des activistes ont proposé de dépasser le concept d’individu en accordant des droits aux non-humains (fleuves, animaux, etc.). Est-ce une piste à explorer ?

Je suis sceptique. Je partage l’objectif de la protection de la nature, mais ce n’est pas en la personnalisant que l’on va accomplir cette réfraction de l’humanité dans l’individu. C’est davantage en montrant que la nature est nécessaire au développement de celui-ci, et que la défendre, c’est aussi assurer notre défense à nous, humains.

La crise de la dette publique vous semble-t-elle refléter cette difficulté à penser le long terme et à résoudre les divergences d’intérêts entre les générations ?

Qu’est-ce que la dette, sinon un report des difficultés d’arbitrage du présent sur les futures générations ? Pour cette raison, elle devrait être discutée dans un cadre qui prenne en compte ce futur, avec les différentes générations concernées. La notion de « justice entre générations » est aujourd’hui essentielle. La question de la justice entre classes sociales a longtemps été l’horizon incontournable des régimes démocratiques. Mais il s’agissait de la construire au présent, pour rééquilibrer, par exemple, les

revenus ou les patrimoines. Ce n’est qu’aujourd’hui qu’on commence à réfléchir aux droits des individus qui ne sont pas encore nés. Or, la défense des droits ne peut être universelle, révolutionnaire, que si elle implique aussi les générations à venir.

Cependant, on manque d’instruments pour organiser cette extension des droits. Prenons les retraites. L’essentiel des réformes dont nous débattons concerne les générations actives ou futures. Or, on ne les envisage que très peu de cette manière.

Quelle forme ces espaces de discussion, que vous appelez les « parlements des générations », pourraient-ils prendre ?

Ils peuvent prendre de multiples formes – conférences de consensus, conventions citoyennes –, grâce auxquelles les générations dialogueraient sur différents sujets. Les résultats pourraient ensuite nourrir les débats parlementaires classiques. Cela permettrait de penser plus largement les politiques publiques à travers le rapport entre générations qui les traverse.

On peut dresser un parallèle avec les institutions qui, au début du XX^e siècle, ont aidé les démocraties à organiser le débat sur la redistribution entre classes sociales : les conventions collectives, les instances de discussions entre les syndicats et le patronat. Il faut construire l’équivalent pour les rapports entre générations.

Vous évoquez aussi le besoin de « laboratoires de la connaissance sensible ».

Cette idée m’a été suggérée par une expérience qui a eu lieu en France après la seconde guerre mondiale, celle des missions de productivité. Le Commissariat au Plan, chargé de la planification économique du pays, avait organisé des voyages d’études aux États-Unis pour comprendre les raisons de la prospérité américaine. Plutôt que d’y faire participer uniquement des hauts fonctionnaires ou des experts, le choix a été fait d’envoyer des chefs d’entreprise, des syndicalistes et des acteurs de la société civile. Si bien que les discussions dans les commissions du Plan s’appuyaient sur des travaux, des expériences et un langage communs.

La conscience des difficultés du présent est un ingrédient indispensable pour penser le long terme. Toutefois, si cette connaissance ne se diffuse pas dans le corps social, elle ne sert à rien. C’est la limite sur laquelle bute le GIEC [Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat] : l’expertise existe, mais, faute de relais dans l’administration, dans les entreprises, dans les syndicats et dans tous les cadres de la vie collective, l’expert est considéré comme une sorte de prophète étranger à l’expérience sensible des gens. Rendre lisible la société pour ceux qui en sont membres, et veiller à ce que chacun ait sa place dans le récit commun, est l’un des chantiers les plus urgents de la démocratie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE DUJIN ET PASCAL RICHÉ

Pour que celui qui a tué soit présumé innocent, il faudrait bien que soit présumé coupable celui qui s'est fait tuer

Alors que le Sénat doit voter, en octobre, la proposition de loi sur la présomption de légitime défense des forces de l'ordre, un **collectif** d'universitaires souligne que ce texte rend présumées coupables les victimes de la police

En 2021, des milliers de policiers, qui manifestaient devant l'Assemblée nationale à l'appel de 14 syndicats, applaudissaient une déclaration menaçante : « *Le problème de la police, c'est la justice.* » Le secrétaire général d'Alliance, Fabien Vanhemelryck, s'appropriait tout en le retournant le slogan des victimes de violences policières : « *Tant qu'il n'y aura pas de justice, il n'y aura pas de paix.* » Or, au même moment, les députés débattaient du projet de loi du ministre de la justice de l'époque, Eric Dupond-Moretti, « pour la confiance dans l'institution judiciaire ».

Le garde des sceaux, copieusement sifflé, n'en déclarait pas moins aux parlementaires : « *En tant que citoyen, j'aurais pu participer à cette manifestation.* » Des dirigeants de partis de droite, mais aussi de gauche (à l'exception de La France insoumise) se bousculaient alors pour afficher leur soutien. Même le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, était présent : « *Je suis venu pour soutenir les policiers – comme, j'imagine, tous les Français.* » C'est que ce dernier, à l'instar de ses prédécesseurs, se considérait comme le

UNE TELLE LOI N'EXISTE NULLE PART AILLEURS DANS L'UNION EUROPÉENNE. S'IL FAUT LUI CHERCHER UN PRÉCÉDENT, C'EST EN TURQUIE

ministre des policiers. Le ministre du travail, lui, ne défile pas avec les travailleurs, même le 1^{er}-Mai. Aujourd'hui, Gérard Darmanin est ministre de la justice. Quant à Laurent Nuñez, avant d'être nommé à l'intérieur, il était préfet de police. Voilà qui éclaire la proposition de loi visant à « reconnaître une présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre ». Adoptée à l'Assemblée le 7 juillet malgré

l'opposition de la société civile et de 700 000 pétitionnaires, elle doit être soumise au vote du Sénat en octobre. Ce texte s'inscrit dans l'histoire d'un déni politique. Les enquêtes du Défenseur des droits l'ont confirmé en 2017 puis en 2025, des contrôles vexatoires et violents fréquents frappent 12 fois plus la jeunesse racisée des quartiers populaires, davantage exposée que le reste de la population. Ces contrôles au faciès ont valu à l'Etat des condamnations par la justice française pour faute lourde, en 2016 puis en 2021, et par la Cour européenne des droits de l'homme en 2025. Pourtant, sous la pression de syndicats de policiers indignés que la loi prétende contrôler les contrôles, jamais les récépissés, promis par François Hollande en 2012 [lors de sa campagne présidentielle], n'ont vu le jour.

Loin de combattre ces abus, le pouvoir politique les a encouragés. Jusqu'en 2017, comme dans toute l'Union européenne (UE), les policiers ne pouvaient tirer qu'en dernier ressort, pour protéger leur vie ou celle des autres face à une menace grave et imminente. Dans le sillage des attentats de 2015 et de 2016, la loi Cazeneuve les

a autorisés à utiliser leurs armes, selon l'article L.435-1 du code de la sécurité intérieure, lorsque « *les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt* » et que « *les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui* ». Depuis 2017, la menace n'est donc plus une condition nécessaire : au tireur d'apprécier l'éventualité d'un crime à venir. Le nombre de tirs mortels pour refus d'obtempérer a alors été multiplié par six dans les cinq années qui ont suivi le vote de la loi, par rapport aux cinq années qui l'ont précédé. Le chercheur Sebastian Roché et ses collègues [dans une étude publiée en 2025] ont démontré la causalité derrière la corrélation : c'est bien cette loi qui a provoqué la hausse des décès.

Un basculement juridique

Même si, en 2024, une mission d'information a choisi de nier ce fait en l'imputant à la hausse des refus d'obtempérer, le constat a nourri, à gauche, une critique de ce véritable « permis de tuer ». En revanche, au lieu de « corriger le tir », les droites s'unissent autour de la proposition de loi sur la présomption de légitime défense vouée à aggraver le bilan. C'est d'ailleurs Jean-Marie Le Pen [alors président du Front national] qui proposait, en 2007, de « *mettre fin à la suspicion qui pèse sur les forces de l'ordre lorsqu'elles font usage de la force, en créant une présomption de légitime défense* ». On veut aujourd'hui élargir la brèche ouverte dans l'article L.435-1 qui définit les règles de ce métier.

En cas de tir mortel, si la loi était adoptée, le policier ne serait plus placé en garde à vue ; il lui serait plus facile d'accorder sa version avec ses collègues. Bien souvent, quand des vidéos la contredisent, on voit que c'est déjà le cas. Mais l'enquête, différée, serait d'autant plus difficile. Cela inverserait la charge de la preuve : à la victime d'établir qu'elle n'a pas mérité son sort, et que le tireur n'avait nulle raison de se sentir menacé. Pour que celui qui a tué soit présumé innocent, il faudrait bien que soit présumé coupable celui qui s'est fait tuer. C'est un basculement juridique. Une telle loi n'existe nulle part ailleurs dans l'UE. S'il faut lui chercher un précédent, il se trouve en Turquie.

Avec la « présomption de légitime défense », les morts seront encore plus nombreux. L'Etat renonce à garantir le droit à la vie, au mépris des avertissements du Défenseur des droits et du Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Mais de quelles vies parle-t-on ? Parmi les victimes, on compte surtout de jeunes hommes noirs et arabes. Voilà qui éclaire sans doute l'indifférence complice de ceux qui se disent : « *Ce ne sont pas nos enfants qui seront abattus à bout portant.* » C'est oublier l'histoire récente. Les « banlieues » ont déjà servi de laboratoire pour d'autres répressions – depuis les manifestations de 2016 contre la « loi travail » ou contre le projet de mégabassin à Sainte-Soline [Deux-Sèvres], en passant par les « gilets jaunes ». Demain, d'autres manifestants pourraient être les victimes de cette loi qui vise à en faire des coupables. En 2019, le président de la République, Emmanuel Macron, avait balayé l'usage de l'expression « violences policières » : « *Ces mots sont inacceptables dans un Etat de droit.* » La présomption de légitime défense pour les policiers légaliserait une violence illégitime. Voter cette loi en prélude à l'année électorale, ce serait préparer une sortie de l'Etat de droit. ■

Signataires : Jean-François

Bayart, chercheur, Réseau européen d'analyse des sociétés politiques ; **Saïd Bouamama**, sociologue, membre du Front uni des immigrations et des quartiers populaires ; **Vanessa Codaccioni**, politiste, professeure à l'université Paris-VIII ; **Eric Fassin**, sociologue, professeur à l'université Paris-VIII ; **François Héran**, démographe, professeur honoraire au Collège de France ; **Danièle Lochak**, juriste, professeure émérite à l'université Paris-Nanterre ; **Chowra Makaremi**, anthropologue, chercheuse au CNRS ; **Sarah Mazouz**, sociologue, chercheuse au CNRS ; **Mame-Fatou Niang**, professeure à l'université Carnegie-Mellon ; **Sebastian Roché**, politiste, chercheur au CNRS

Marc Pourroy Ce n'est pas la fréquence des épisodes El Niño qui doit nous inquiéter, mais leur intensité et leur violence

Le phénomène climatique prévu à l'automne, d'une intensité exceptionnelle, devrait avoir des conséquences très difficiles à anticiper sur les marchés agricoles, analyse l'économiste

Le Pacifique tropical se réchauffe à un rythme exceptionnel. Si les prévisions se confirment, l'épisode El Niño attendu cet automne pourrait dépasser tous ceux observés depuis 1950. Au-delà du phénomène climatique, c'est la stabilité des prix agricoles qui pourrait être mise à l'épreuve. Derrière l'expression de « super El Niño », désormais installée dans le débat médiatique, se dessine une question beaucoup plus concrète : jusqu'où les prix alimentaires pourraient-ils monter ?

Le phénomène commence par un dérèglement des alizés, qui poussent habituellement les eaux chaudes d'est en ouest le long de l'équateur. Au printemps, deux cyclones ont inversé cette mécanique et ramené vers la surface un vaste réservoir d'eau chaude jusque-là enfoui. En juillet, la température de surface de la zone Niño, située au centre du Pacifique équatorial, dépassait déjà de 1,4 °C sa normale saisonnière.

La National Oceanic and Atmospheric Administration, l'agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, table désormais sur une anomalie médiane de 2,66 °C pour le trimestre octobre-décembre, et estime à 69 % la probabilité que l'épisode

dépasse en intensité tous ceux enregistrés depuis 1950. L'Organisation météorologique mondiale se montre encore plus alarmiste : elle évoque une probabilité « *exceptionnellement élevée, proche de 100 %* » que le phénomène se maintienne jusqu'en février 2027.

Une telle intensité n'est pas seulement une question météorologique. Elle peut bouleverser les marchés agricoles. Nous avons montré, dans un article (Gilles Durfrénot, William Ginn, Marc Pourroy, « *Climate change impacts on commodity price stability through changing ENSO patterns* » [« le changement climatique influe sur la stabilité des prix des matières premières par le biais de l'évolution des phénomènes El Niño-Oscillation australe »], *World Development*, vol. 197, janvier 2026), que, sur 67 matières premières suivies pendant près de quarante ans, plus des deux tiers voient leurs prix devenir plus volatils lors des épisodes El Niño.

Surtout, nos résultats montrent que l'intensification du phénomène compte davantage que sa fréquence. Lorsque les épisodes deviennent plus puissants, la volatilité augmente pour environ une matière première sur deux. Lorsqu'ils deviennent seulement plus fréquents, l'effet est beau-

LE VÉRITABLE DANGER EST CELUI D'UNE RUPTURE, OU DE PLUSIEURS RUPTURES SIMULTANÉES, SUR DES MARCHÉS AGRICOLES DÉJÀ FRAGILISÉS

coup plus limité. Ce n'est donc pas la fréquence des épisodes El Niño qui doit nous inquiéter, mais leur intensité et leur violence. Et c'est ce paramètre qui pourrait, cet hiver, atteindre des niveaux exceptionnels.

L'épisode de 2015-2016 donne un aperçu de ce qui pourrait se produire au moment du pic attendu entre octobre et décembre. En Malaisie, la production d'huile de palme s'était effondrée de 16 % en 2016. En Inde, la récolte sucrière avait reculé de 10 %, tandis que la sécheresse dans l'Etat du

Maharashtra avait fait grimper les prix de détail de 40 % en six mois.

Cette fois, les tensions pourraient toucher simultanément plusieurs marchés : maïs, soja, blé, riz, cacao, robuste et huile de palme. Certains signaux sont déjà visibles. Le prix du sucre a progressé d'environ 20 % depuis janvier, avec, en août, sa plus forte hausse mensuelle depuis octobre 2010. L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation attribue notamment cette évolution aux risques liés à El Niño en Asie et à une mauvaise récolte brésilienne. Au 24 juin, les prix malaisiens de l'huile de palme, eux, avaient progressé de 15 % par rapport à leur point bas de février.

Signes de tension

Il serait pourtant trompeur de considérer un « super El Niño » comme une simple version plus intense des épisodes précédents. Au-delà d'un certain seuil, les relations historiques entre climat et prix peuvent cesser d'être linéaires. C'est là que réside une partie du risque. Certains marchés agricoles montrent déjà des signes de tension. Le Pérou vient ainsi d'ouvrir sa campagne d'années, une ressource particulièrement sensible à El Niño, sur un

quota de 1,9 million de tonnes, le plus faible depuis dix ans. La farine de poisson se négocie autour de 2500 dollars (2167 euros) la tonne, un record, tandis que la production mondiale accusait un recul cumulé de 26 % à la fin du printemps.

L'Australie offre un autre exemple particulièrement instructif. Sa moisson de blé se déroule entre octobre et décembre, exactement au moment où le phénomène devrait s'amplifier. Le Bureau australien de l'agriculture et des ressources économiques anticipe actuellement une récolte de 29,9 millions de tonnes, contre 36 millions l'année précédente. Mais l'ampleur du risque apparaît surtout à la lumière du passé : en 2002-2003, un épisode El Niño nettement moins intense que celui annoncé avait fait chuter la production australienne de blé de 24 à 13,5 millions de tonnes. Le sous-continent indien n'est pas mieux loti : la mousson est annoncée à 90 % de sa moyenne.

Ces exemples montrent les limites d'une extrapolation mécanique du passé. Nos modèles savent relativement bien décrire les relations observées dans le passé. Ils sont beaucoup moins à l'aise lorsqu'il s'agit de prévoir ce qui se produit au-delà de la gamme des si-

tuations historiques. Or, c'est précisément la situation qui pourrait se présenter cet automne. Un El Niño exceptionnel n'est pas nécessairement un El Niño ordinaire dont tous les effets seraient simplement multipliés. Certains seuils peuvent déclencher des réponses disproportionnées : une sécheresse plus longue que prévue, une récolte qui bascule brutalement, un marché déjà tendu qui se retrouve soudain privé d'une partie de son offre.

C'est pourquoi le risque ne se résume pas à une nouvelle hausse moyenne des prix alimentaires. Le véritable danger est celui d'une rupture, ou de plusieurs ruptures simultanées, sur des marchés agricoles déjà fragilisés. Nous savons prévoir de mieux en mieux l'arrivée d'El Niño. Nous savons beaucoup moins bien prévoir ce qu'un épisode d'une telle intensité fera aux récoltes, et, par ricochet, à nos prix alimentaires. ■

Marc Pourroy est maître de conférences en sciences économiques à l'université de Poitiers

L'inoxydable croissance du transport aérien

ANALYSE

IL REPRÉSENTE
EN FRANCE
330 000 EMPLOIS
DIRECTS ET ENVIRON
850 000 INDIRECTS,
EN ADDITIONNANT
L'INDUSTRIE
ET LES SERVICES

J eudi 23 juillet, le mégafeu de Gironde, qui s'était déclaré la veille sur un territoire forestier chauffé à blanc par des semaines de canicule, a pris soudain une ampleur catastrophique qui a conduit à la destruction de 42 000 hectares de forêt française. Le lendemain, Eurocontrol, l'organisation européenne qui supervise le trafic aérien sur le continent, enregistrait le plus important flux aérien de son histoire, avec 37 659 vols recensés.

Au bout du compte, ce mois de l'été 2026, marqué par des chaleurs et des incendies extrêmes, aura été aussi celui du record du nombre de vols commerciaux en Europe : 1,13 million, toujours selon Eurocontrol. Cette tendance n'est pas seulement européenne. A l'échelle mondiale, le site spécialisé Flightradar24 a repéré, le 23 juillet, 153 359 mouvements d'avions commerciaux. Un niveau jusqu'alors jamais atteint.

Bien que le parallèle entre ces deux événements ait ses limites (il n'existe pas de causalité directe), il illustre une tendance indéniable : rien ne semble devoir arrêter la croissance du transport aérien, qui devrait avoir véhiculé plus de 5 milliards de passagers en 2026. Ni les crises géopolitiques, ni les inquiétudes économiques, ni les poussées inflationnistes, ni même une quelconque prise de conscience de la nécessité de limiter les émissions de carbone d'origine fossile, cause première et indiscutable du réchauffement

climatique. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le transport aérien est responsable d'environ 3,5 % de l'impact de l'activité humaine sur ledit réchauffement.

Force de résistance

L'époque du *flygskam* – la « honte de prendre l'avion », en suédois –, concept popularisé à la fin des années 2010 par la militante du climat Greta Thunberg, semble lointaine. Presque tous les signaux, qu'ils soient forts ou faibles, le démontrent. Il en va ainsi du baromètre annuel, publié au début du mois d'août par National Air Traffic Services, le premier opérateur du contrôle aérien au Royaume-Uni, d'après lequel 70 % des sondés jugeaient que « les avantages du voyage par avion [faisaient] plus que compenser ses inconvénients ». Trois ans auparavant, ils n'étaient que 58 %.

On peut aussi citer les compagnies américaines United Airlines et American Airlines, qui ont annoncé, toujours en août, le renforcement significatif de leurs capacités vers les destinations européennes à partir de 2027. Ou encore, à la fin de juillet, la signature de l'Etat français apposée sur le projet d'accroissement de la capacité des aéroports parisiens, un investissement de plus de 8 milliards d'euros.

L'illustration la plus frappante de cette irrépressible expansion se trouve dans les documents prévisionnels des géants de l'aéronautique civile Airbus et Boeing, publiés cet été. Ils révèlent que la flotte mondiale d'appareils commerciaux avoisinera 50 000 avions dans

vingt ans, contre environ 30 000 aujourd'hui, avec 10 milliards de passagers.

Cette force de résistance aux crises n'est pas nouvelle. Boeing rappelle que, au cours du premier quart du XXI^e siècle, le trafic mondial de passagers a triplé, alors même que cette période comprend le 11-Septembre, l'épidémie de SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), la crise financière de 2008-2009, plusieurs chocs pétroliers, la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine, entre autres.

Les observateurs et les spécialistes du changement climatique considèrent un tel niveau de progression comme étant incompatible avec l'état de la planète. Selon les estimations fournies par Clément Caudron, le référent pour le transport aérien au sein de The Shift Project, le groupe de réflexion sur la décarbonation de l'économie fondé par Jean-Marc Jancovici, les nécessaires solutions techniques pour décarboner l'aviation – efficacité énergétique des aéronefs, utilisation de carburants non fossiles – devraient s'accompagner, en France, d'une diminution d'un tiers du trafic pour avoir une incidence sur le climat.

Pour expliquer ce hiatus entre l'indispensable baisse des émissions et l'expansion constatée, M. Caudron incrimine l'absence de politique publique réellement orientée vers la décarbonation de l'aviation, mentionnant en particulier l'absence de taxation du kérosène. Pourtant, en France et en Europe, les responsables du secteur aérien ont une vision diamétralement opposée quant à la manière dont ils sont traités par les pouvoirs

publics. Ils se disent plus empêchés de se développer que partout ailleurs dans le monde. A l'appui de cet argument, ils évoquent les systèmes de quotas carbone européens ou la taxe sur les billets d'avion dans l'Hexagone.

Au fond, chercher à faire décroître le transport aérien revient à tenter d'inverser des mouvements économiques, psychologiques et sociaux très puissants. L'avion reste l'un des vecteurs-clés d'un tourisme international en plein essor, la France étant la première destination mondiale. Symboliquement, il accompagne une aventure historique dans laquelle la France a tenu les premiers rôles. Il forme la réponse la plus évidente au besoin d'explorer le monde, tout en demeurant l'un des derniers bastions industriels qui permet à l'Europe de prendre le pas sur l'Asie d'un point de vue technologique. De surcroît, il représente en France 330 000 emplois directs et environ 850 000 indirects. Enfin, il constituait, en 2025, le premier poste exportateur du pays.

Pourtant, un mécanisme économique classique pourrait interrompre cet envol. Avec la hausse du kérosène, les prix des billets pour les long-courriers ont tendance à s'emballer. Jusqu'ici, cela n'a pas fortement atténué l'envie de voyager des passagers, mais, désormais, ce sont les compagnies à bas prix qui s'y mettent. La première low cost mondiale, Ryanair, a annoncé, le 2 septembre, qu'elle pourrait élever ses tarifs de manière « substantielle » au cours des mois à venir. De quoi faire sérieusement vaciller la demande. ■

ÉRIC BÉZIAT (SERVICE ÉCONOMIE)



CHRONIQUE | PAR ALINE LECLERC

Travail et canicule : nous devons tirer les leçons de cet été choquant

Les chaudes températures vécues à la mi-septembre sont peut-être une utile piqure de rappel pour que l'arrivée de l'automne ne dissipe pas trop vite le choc provoqué avant la trêve estivale par les canicules successives. « Il faut entretenir la mémoire climatique pour ne pas tout oublier au mois de septembre et pour faire mieux la prochaine fois », résumait dans un entretien à l'agence de presse AEF publié le 1^{er} septembre, Antoine Poincaré, directeur général de l'Apave Climate School, qui accompagne notamment les entreprises dans leur plan d'adaptation. Le monde du travail ne peut pas se permettre de redécouvrir les enjeux de l'adaptation dans neuf mois, en réagissant encore dans l'urgence et l'improvisation.

Souvenons-nous de la « honte » de cette infirmière devant les 32 °C constatés dans son hôpital, de la sensation de « bricolage » unanimement partagée par des professeurs, des aberrations décrites par des travailleurs, entre ces caissières contraintes par leur direction de garder leur doudoune sans manches et ces éboueurs équipés d'une simple gourde avec la liste des fontaines. N'oublions pas le désarroi de cette vendeuse dans un entrepôt au toit de tôle, deux ventilateurs en réponse aux 35 °C ambiants : « On est une toute petite entreprise, si j'appelle l'inspection du travail, mes patrons sauront tout de suite d'où ça vient », expliquait-elle en requérant l'anonymat.

Surtout, prenons conscience une fois pour toutes, comme l'a encore rappelé l'Organisation mondiale de la santé, le 31 juillet que « la chaleur

représente un risque important pour la santé au travail » et que « le coup de chaleur est une urgence médicale pour laquelle le taux de létalité est élevé ». Un travailleur exposé peut mourir, même jeune. Le premier à succomber, le 26 mai dans la Drôme, n'avait que 19 ans. Il avait œuvré sur un toit toute la journée, par 29 °C.

S'inspirer de l'Espagne

Quant à Nicolas Stragier, il était un jeune père de 40 ans. Ce paysagiste est mort le 25 juin d'une hyperthermie à la suite d'un malaise sur un chantier de taille de haies. Il était 16 heures, il faisait 37 °C. Malgré les recommandations du préfet aux entreprises pour qu'elles limitent l'activité l'après-midi, ses horaires n'avaient pas été adaptés. L'enquête de l'inspection du travail devra déterminer la responsabilité de son employeur. Si ses proches ont accepté de parler au Monde, c'est pour que sa mort ne reste « pas invisible », « pour que cela n'arrive plus ».

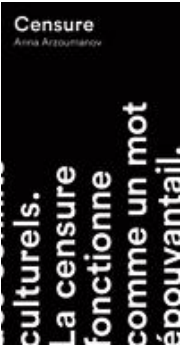
Il faut tirer collectivement les leçons de cet été choquant. La première, démontrée par la mort de Nicolas Stragier, est que les « recommandations » de l'Etat ne suffisent pas, pas plus que le simple rappel

LES « RECOMMANDATIONS » DE L'ÉTAT NE SUFFISENT PAS, PAS PLUS QUE LE SIMPLE RAPPEL DES OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS

des obligations des employeurs pour protéger leurs salariés lors des fortes chaleurs (eau fraîche, ombre, horaires aménagés...). Contrairement aux risques de chute de hauteur ou d'ensevelissement, le constat d'une température ambiante étouffante ne figure toujours pas parmi les situations de « danger grave et imminent » qui permettent à un inspecteur du travail de suspendre un chantier. Lorsqu'elle était ministre du travail (2024-2025), Astrid Panosyan-Bouvet avait assuré qu'elle y remédierait. C'est finalement comme députée (Renaissance) qu'elle a déposé, le 26 juillet, une proposition de loi en ce sens... avant de quitter l'Assemblée nationale pour devenir directrice des ressources humaines chez Axa.

Qui va désormais batailler pour inscrire l'examen de cette proposition de loi à l'agenda ? Cette interdiction existe d'ailleurs déjà en Espagne, où le ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, et les partenaires sociaux viennent d'effectuer « un voyage d'études » le 9 septembre. Dont acte. Le ministre promet de mettre en place un groupe de travail, et d'établir prochainement un « cadrage national » à préciser par chaque secteur et branche professionnelle. « Il faut que pour la prochaine canicule en juin l'année prochaine, on ait renforcé les moyens de prévention pour être encore plus efficaces, pour préserver la santé des travailleurs, en gardant la continuité de l'activité », a-t-il plaidé. Les proches de Nicolas Stragier aimeraient tout de même qu'on n'oublie pas que c'est « au nom de la productivité » que leur fils est mort. ■

LA « CENSURE » AU CŒUR DE LA BATAILLE CULTURELLE



CENSURE
d'Anna Arzoumanov
Anamosa, 120 pages,
9 euros

LIVRE

Ce petit livre est né d'un agacement lié à l'élargissement sans fin de l'usage du concept de « censure » dans le champ culturel. Maîtresse de conférences en littérature française à Sorbonne Université, Anna Arzoumanov constate que le terme, devenu un mot-valise en même temps qu'une « catégorie accusatoire », est désormais employé sans nuances pour dénoncer des violations des libertés de création, de programmation ou d'expression. Le mot est le titre de son livre, publié aux éditions Anamosa (120 pages, 9 euros).

Ce fut, par exemple, le cas lors de l'annulation de la représentation de la tragédie d'Eschyle *Les Suppliantes*, à la Sorbonne, en 2019, après des protestations contre ce que des militants antiracistes associaient à des « blackfaces ». Début septembre, le mot a encore résonné après la suppression, par France Télévisions, du replay de l'émission « La Grande Librairie », au cours de laquelle la comédienne Adèle Haenel avait dénoncé un génocide en Palestine.

Assimiler ces situations à des actes de « censure » similaires relève toutefois d'une opération de simplification du réel, selon l'autrice, grande spécialiste du droit de la liberté artistique. Dans ce texte éclairant, elle rappelle l'existence d'autres concepts qu'elle appelle à distinguer, pour mieux comprendre la diversité de toutes ces « restrictions » – dont elle ne nie pas l'existence. Ainsi, une « atteinte » désigne l'une « des actions physiques dirigées contre une œuvre ou un lieu culturel : dégradation, des-

truction, altération ou effacement ». Un jet de peinture sur la vitre de protection d'un tableau ne peut donc être qualifié comme tel.

D'un autre registre, les mobilisations critiques (manifestations ou appels au boycott) sont apparentées à des « conflits » ne contrevenant pas aux libertés fondamentales garanties par la loi. Du moins tant qu'elles ne débouchent pas sur une « entrave », délit défini comme l'empêchement concerté de ces libertés. Comme lors de l'annulation des *Suppliantes*.

« Entraves internes »

Au terme de cette enquête sémantique, l'autrice constate la montée en puissance de ce qu'elle nomme des « entraves internes », peut-être la forme la plus contemporaine de cette censure. Celles-là se jouent souvent à l'intérieur des institutions chargées de produire et de diffuser la création et passent par des « décisions administratives, retrais de subventions, (...) ou même remarques informelles », au nom de principes considérés comme acceptables, tels la « neutralité » du service public.

Ces mesures peuvent être le fruit de « pressions externes » conquies pour intimider ou disqualifier, parfois organisées par des courants politiques disposant de relais médiatiques puissants. C'est dans ce cadre global que l'universitaire invite à penser la notion de « bataille culturelle », « ni un complot organisé ni un simple agrégat de controverses, mais un processus par lequel se redéfinissent les critères de légitimité, les régimes de visibilité et les seuils d'acceptabilité des productions culturelles ». ■

JÉRÔME LEFILLIÂTRE

Chaque jeudi, le meilleur
de la presse étrangère

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Courrier international



INTERNATIONAL | CHRONIQUE
PAR ALAIN FRACHON

Quand Trump sert les intérêts chinois

Dans la confrontation sino-américaine, Donald Trump joue un rôle particulier : servir les intérêts de la Chine. Au moins pour le moment. C'est une affaire complexe où se mêlent le tropisme du président des Etats-Unis pour les « hommes forts », mais aussi une vision du monde, la sienne, largement alignée sur celle de son homologue chinois, et enfin, le recul de la posture stratégique des Etats-Unis dans le Pacifique et ailleurs dans le monde.

Commençons par cette dernière. L'Amérique de Donald Trump accueille Xi Jinping à Washington le 24 septembre pour sa première visite d'Etat depuis dix ans. Le numéro un chinois arrive dans un pays tenu en échec par la République islamique d'Iran, empêtré dans un conflit qui a manifesté les limites de ce que pouvait accomplir la puissance militaire américaine.

La Chine a observé les failles, relatives, dans l'approvisionnement en missiles des forces déployées sur place. Elle se félicite de la façon dont Washington a dû dégarnir son dispositif dans le Pacifique pour mener sa campagne d'Iran. Elle a su pour l'instant, grâce à la diversification de sa politique énergétique, faire face à la baisse de ses importations de pétrole iranien.

Détestation partagée

Pékin ne peut que saluer la perte de crédibilité des Etats-Unis de Trump auprès des alliés traditionnels de Washington en Asie, en Europe et ailleurs. Comme le dit l'essayiste Chrystia Freeland, ancienne vice-première ministre canadienne (2019-2024), cette administration « traite plus durement la Canada que la Chine ». Au printemps, s'entretenant avec Xi lors de sa visite en Chine, le président américain déclarait : « C'est un honneur d'être votre ami. » De son homologue chinois, il disait encore : « Un homme très intelligent, un grand leader, un homme d'envergure. » A notre connaissance, le président Xi, apparemment peu porté sur l'emballement affectif, n'a pas retourné les compliments.

Il aurait pu. Car Donald Trump partage avec Xi une certaine vision des relations internationales. Chrystia Freeland, dans le *New York Times* (30 juillet), mais aussi une politologue aux Etats-Unis, Stacie Goddard, dans la revue *Foreign Affairs* (mars-avril), décryptent le regard porté par le président républicain sur la planète. Y figurent trois groupes de pays : les ennemis, ensemble à géométrie variable (aujourd'hui, le Canada voisine avec l'Iran) ; les vassaux, on entend par là les « alliés » traditionnels, assommés de droits de douane dont le niveau varie en fonction du degré de soumission à Washington ; enfin, les « égaux », les pairs en puissance, la Chine, bien sûr, et, beaucoup moins concurrente, la Russie – grande puissance par l'arsenal militaro-nucléaire, la taille du pays et ses ressources naturelles. A l'adresse de ceux-là, auxquels viendra bientôt se joindre l'Inde,

PÉKIN NE PEUT QUE SALUER LA PERTE DE CRÉDIBILITÉ DES ÉTATS-UNIS AUPRÈS DE LEURS ALLIÉS TRADITIONNELS

Donald Trump n'a qu'une attitude : respect. Vive les gros !

Sur la mappemonde du président américain, la nature des régimes n'est pas un critère de classement ; c'est un paramètre qui ne conditionne en rien la nature des relations que les Etats-Unis peuvent avoir avec tel ou tel pays. En revanche, outre une détestation partagée de l'Union européenne, Washington s'entend avec Pékin et Moscou sur un point-clé : les « supergrands » ont « droit » à une zone d'influence. Tant pis pour les « petits » situés à l'intérieur de ladite zone, ils ne bénéficient pas d'une pleine souveraineté, ils ne peuvent pas choisir leurs alliances. Au fond, ce que Trump reproche prioritairement à la Chine, c'est l'excédent qu'elle enregistre dans ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis – pas l'expansionnisme territorial ni la brutalité du régime.

L'homme qui destine le Canada à devenir le 51^e Etat de l'Union américaine, qui revendique le Groenland et qui entend exercer une manière de tutelle stratégique sur l'ensemble de ce qu'on appelle « l'hémisphère occidental », cet homme-là, Donald Trump, fait preuve d'une certaine compréhension pour les revendications de Vladimir Poutine, sur l'Ukraine notamment, et pour celles de Xi Jinping sur Taïwan et l'ensemble du Pacifique occidental. Le Canada serait à Trump ce que Taïwan est à Xi... Cette solidarité de vision et d'ambition n'empêche pas la rivalité avec la Chine pour la place de « supergrand numéro un », mais elle la module, elle coexiste avec les différentes facettes de la confrontation entre les deux premières économies de la planète – économique et, plus encore, technologique.

Dans cet affrontement, Xi bénéficie de la perte de fiabilité des Etats-Unis, un pays dont les engagements varient d'un président à l'autre quand la Chine passe pour un pôle de stabilité. Mais, plus encore, le premier secrétaire du Parti communiste chinois peut table sur la diminution constante du pouvoir de séduction de la plus puissante des démocraties.

Une étude Pew, rendue publique mi-juillet, montre que 44 % des Canadiens ont une opinion de la Chine plus favorable que celle qui est attribuée aux Etats-Unis (33 %). Cités par Chrystia Freeland, les chiffres manifestent une tendance similaire dans nombre de pays de l'OCDE.

Chercheur au sein du centre de réflexion International Crisis Group, Ali Wyne présente, dans un article publié dans le *Financial Times* le 6 août, des estimations sur l'image de la Chine dans la population des Etats-Unis : considérée comme un ennemi à 42 % en 2024, aujourd'hui à 28 %. Xi arrive à Washington en position avantageuse.

Post-scriptum Sur l'offensive chinoise dans l'intelligence artificielle, un article de François Godement, de l'Institut Montaigne, publié le 7 septembre : « L'open source, nouveau cheval de Troie numérique ». ■

L'EUROPE A LA VOLONTÉ D'AGIR POUR SE PROTÉGER

ÉDITORIAL

Au moment où l'Union européenne (UE) est jugée « plus forte », mais aussi « plus précaire que jamais », par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, celle-ci a opté pour un message de protection, mercredi 16 septembre, à Bruxelles. Son discours sur l'état de l'Union, où le mot « menaces » figure à 12 reprises, affiche une claire volonté d'agir face aux adversaires déclarés de l'Europe – la Russie et la Chine, fermement désignées comme tels. Les Etats-Unis de Donald Trump, eux, n'ont pas été cités, mais, en tournant le dos à leurs alliés du continent, ils les soudent avec efficacité, cette nouvelle donne ne faisant aucun doute parmi les Vingt-Sept.

L'Europe a repensé la sécurité de ses Etats membres depuis cinq ans et va accélérer

ses projets de souveraineté (industriels, alimentaires, militaires), affirme la présidente de la Commission, pour qui la mobilisation vise à ne pas laisser les « démocraties sapées par les relais et les marionnettes des régimes autoritaires ».

Le moment, propice, a été saisi, pour relancer une idée avancée depuis dix ans, notamment par la France et l'Allemagne : la création d'un « conseil européen de sécurité » qui associerait le Royaume-Uni, le Canada, la Norvège. L'Europe possède déjà moult cercles de dialogue, ricanent ceux qui la jugent pusillanime, mais l'idée conforte la nécessité de nouveaux modèles pour favoriser la réponse collective aux crises. Inspirée de l'article 4 du traité de l'Atlantique nord, une consultation d'urgence pourrait en outre s'organiser, chaque fois qu'un membre juge sa propre intégrité territoriale ou son indépendance politique menacées.

Le Canada, dont le premier ministre, Mark Carney, développe un intérêt pour l'Europe propre à contredire les cassandres, se voit proposer de devenir le « premier membre associé de l'UE ». Motif : le pays, agressé par son grand voisin américain, « voit le monde avec les mêmes yeux, de l'IA [l'intelligence artificielle] au changement climatique, de l'Arctique à la géopolitique ». De quoi couvrir le commerce, la régulation technologique, mais aussi la sécurité. Et d'envisager, s'il en existait un

« premier », un « deuxième » membre associé, l'Ukraine.

Les signaux stratégiques portent. Moscou a immédiatement critiqué la volonté exprimée par la Finlande de rejoindre l'accord de dissuasion « avancée » proposé par la France. Pékin, de son côté, a protesté contre le projet d'interdiction des équipements chinois de réseaux de télécommunications que l'UE considère à juste raison comme à haut risque pour sa souveraineté. Et Donald Trump menace le Canada et l'Europe de nouvelles représailles. Au sein même de l'Europe, d'autres adversaires, sur la scène politique, rejettent cette volonté régaliennne. En France, le Rassemblement national n'a pas manqué de dénoncer une UE qui prétendrait, selon lui, devenir une « fédération » ou un « empire ».

Reste que les propositions demeurent imprécises, et loin de réunir le consensus des Etats européens. Dans tous les domaines, des limites évidentes s'opposent à l'« indépendance » évoquée par M^{me} von der Leyen. Sans compter qu'une telle visée, assise sur le marché et l'investissement, l'énergie et la défense, reposera sur du sable s'il lui manque l'essentiel : la cohésion des sociétés. Fracturées par les difficultés sociales, ces dernières doutent du projet commun, cèdent aux populismes. Et sur ce terrain, pour l'Europe, le sursaut est tout aussi urgent. ■

Dans les premières sélections
des prix Goncourt et Renaudot.

Grasset

« Une fresque familiale aussi grandiose que terrifiante, un chant d'amour et de révolte que vous ne lâcherez pas. »
Augustin Trapenard, *La Grande Librairie*

« Un joyau de la Rentrée littéraire. »
Gladys Marivat, *Le Monde des Livres*

« Une œuvre d'une puissance rare, une fiction de haute tenue. »
Mohammed Aïssaoui, *Le Figaro littéraire*

« La grande écrivaine invente une mythologie à son île Maurice natale. »
Amandine Schmitt, *Le Nouvel Obs*

« La mémoire de l'esclavage reste fragile. Le pouvoir magnifique de la fiction ici la consolide. »
Frédérique Fanchette, *Libération*

« Ananda Devi tisse emphase vibrante, humour narquois et réalisme magique dans un récit de bout en bout flamboyant. »
Corinne Renou-Nativel, *La Croix*

Le Monde

des livres

SPÉCIAL
FESTIVAL AMERICA

Vincennes
du 24 au
27 septembre

14
QUATRE PAGES
SUR LES ÉTATS-
UNIS ET LEUR
LITTÉRATURE
► ENQUÊTE
► ... la une, suite
► ENTRETIEN
► Katie Kitamura
► CRITIQUES
► Madeline Cash,
Colum McCann...

Une littérature du réel pour aujourd'hui

De nombreux auteurs de « narrative non-fiction » sont présents au Festival America, dont « Le Monde des livres » est partenaire. Enquête sur ce genre mi-littéraire, mi-journalistique plus nécessaire que jamais, alors que l'écrit – et la vérité – est en crise

FLORENCE NOIVILLE

Si, à quelques semaines des élections de mi-mandat, les Etats-Unis de Donald Trump n'en finissent pas de retenir l'attention, leur visage politique a perdu de son pouvoir d'attraction. Pourtant, une autre Amérique continue, elle, de susciter curiosité et désir : celle des écrivains qui nous tendent des clés pour mieux comprendre un pays devenu difficile à déchiffrer.

Ainsi, du 24 au 27 septembre, Vincennes (Val-de-Marne) accueillera le 12^e Festival America, le plus important rendez-vous consacré aux meilleures plumes des Etats-Unis hors de leurs frontières. Ils seront plus de soixante à dialoguer avec le public, dont Joyce Carol Oates, John Grisham, Colum McCann, Ta-Nehisi Coates, Katie Kitamura, Viet Thanh Nguyen, Jesmyn Ward, etc.

Alors que la République américaine fête ses 250 ans, cette édition résonne de façon particulière. « Elle semble même plus nécessaire que jamais », estime son président, Francis Geffard. « On ne peut pas rester les bras croisés à regarder le Titanic couler », ajoute-t-il, en faisant allusion à la situation politique et démocratique, mais aussi à « l'effondrement du lectorat des journaux et des livres ».

Dans ce contexte de crise, un genre littéraire typiquement américain continue de faire entendre sa voix : la *narrative non-fiction*. Les Français parlent de « journalisme littéraire », de « littérature journalistique » ou, plus largement, de « littérature du réel ». Appliqué à l'investigation, ce genre, largement dominé par des hommes, sera à l'honneur à America. Le principe est toujours le même : pendant des années, un journaliste enquête sur le terrain, multiplie les interviews, accumule témoignages et documents, avant de donner à cette matière la forme d'un récit littéraire, avec scènes, dialogues, suspense et portraits fouillés. En *narrative non-fiction*, le produit fini n'est

pas un roman, mais il doit pouvoir se lire comme tel.

C'est ce que confirme le Franco-Américain Cole Stangler, collaborateur, entre autres, du *New York Times* ou du *Washington Post*, qui sera présent au festival. Le journaliste raconte comment il a travaillé sur *Le Miroir américain* (Les Arènes, 2025), qui décrit la radicalisation des droites américaine et française. « Je voulais emmener mes lecteurs sur le terrain et leur montrer les gens concernés, dit-il. Aborder des sujets complexes à travers des personnages [réels] permet de contourner

Ce sont des écrivains américains qui, dans les années 1960 et 1970, ont contribué à faire de cette pratique un véritable mouvement, le New Journalism

les clichés et les préjugés. Cela ne m'intéresse pas d'assommer mes lecteurs avec des chiffres et des références.

Cette approche n'est pas née outre-Atlantique. En France, Albert Londres ou Joseph Kessel en furent, à leur manière, d'illustres précurseurs, de même qu'au Royaume-Uni, George Orwell avec *Dans la déche à Paris et à Londres* (1933). En Amérique latine, l'Argentin Rodolfo Walsh a lui aussi ouvert la voie avec *Opération massacre* (1957 ; éd. Christian Bourgois, 2010). Mais ce sont des écrivains américains qui, dans les années 1960 et 1970, ont contribué à faire de

cette pratique un véritable mouvement, le New Journalism, auquel restent attachés les noms de Truman Capote, Tom Wolfe, Joan Didion, Hunter S. Thompson, Gay Talese... Aujourd'hui, ces figures tutélaires demeurent des phares. « *Quand j'étais plus jeune, je devorais leurs livres pour apprendre à écrire avec un peu de panache* », confesse Stangler.

Cette tradition s'est nourrie d'une autre singularité : celle de magazines comme *The New Yorker*, *Esquire*, *Harper's...*, qui ont fait du reportage long une forme littéraire à part entière. Depuis des décennies, ces publications accueillent des enquêtes confiées à des journalistes-écrivains qui y sont en poste ou y collaborent régulièrement. Il n'est pas rare qu'un article publié dans leurs colonnes constitue l'ébauche d'un livre à venir : le magazine – où des fact checkers s'occupent de recouper et de vérifier les faits relatés – devient ainsi, pour le journaliste, à la fois un laboratoire d'écriture et un formidable tremplin vers le livre.

Restent, sur le fond, deux difficultés essentielles. La première tient à l'accès aux sources. Dans les affaires sensibles, les protagonistes sont rarement disposés à ouvrir leur porte. Patrick Radden Keefe, l'un des maîtres de la *narrative non-fiction* (présent au Festival America), en a fait l'expérience en enquêtant pendant plusieurs années sur l'affaire des opioïdes qui ont fait des centaines de milliers de morts aux Etats-Unis. Son reportage, publié dans *The New Yorker* et dont il a tiré *L'Empire de la douleur* (Belfond, 2022), révélait la responsabilité de la

LIRE LA SUITE PAGE 2



CHEZ GERTRUD

5
LITTÉRATURE
► Thélyson Orélien,
François-Henri
Désérable

67
ENTRETIEN
► Antonio Scurati :
« Mussolini est véritablement
l'archétype
du populiste »

10
CHRONIQUES
► LE FEUILLETON
Tiphaine Samoyault
a lu « La solitude
des professeurs est
infinie », de Yannick
Haenel

12
RENCONTRE
► Paul Audi :
« On juge sans
cesse nos identités
supposées »

Gallimard
présente

Photo : E. Manneville © Gallimard

DISPONIBLE
ÉCOUTEZ
LIRE
Avec LINE AUDIO

LILIA HASSAINE
JE

« S'emparant du roman culte *Jane Eyre*, Lilia Hassaine montre qu'il faut toute une société pour museler une femme. Beau et glaçant à la fois. » Laetitia Favro, *Le Point*

« Un scénario qui illustre pas à pas, signe à signe, les mécanismes de l'emprise. »
Florence Bouchy, *Le Monde des Livres*

nrf

Une littérature du réel pour aujourd’hui



CHEZ GERTRUD

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

famille Sackler, connue pour ses activités de mécénat, mais aussi propriétaire des laboratoires pharmaceutiques responsables d’un des plus gros scandales sanitaires de l’histoire. Sous la pression de l’artiste Nan Golding, l’énorme best-seller qu’a été *L’Empire de la douleur* a contribué à la remise en cause du nom de Sackler dans plusieurs institutions culturelles, y compris le Musée du Louvre. Mais comment dresser le portrait de quelqu’un qui refuse de vous voir et de vous parler ? « Dans le cas des Sackler, j’ai interviewé les cotumes à l’université, les employés de maison, les assistants, le portier de l’immeuble et même le professeur de yoga, raconte Radden Keefe. Quand [en 2018], j’ai écrit sur le producteur de télé-réalité Mark Burnett, qui avait choisi Trump pour [animer l’émission] The Apprentice, Burnett a refusé de me parler. Mais pas ses deux ex-femmes. »

La question des sources conduit inévitablement à celle de l’objectivité – des témoins mais aussi de l’auteur. Jusqu’où peut-il interpréter ce qu’il entend ou observe, la promesse de cette littérature tenant précisément sur cette ligne de crête : raconter le monde au plus près des faits, tout en assumant que celui qui raconte n’est jamais tout à fait extérieur à ce qu’il regarde.

« Il m’arrive d’interviewer des gens qui m’agacent ou avec qui je suis en profond désaccord », explique Cole Stangler. Dans *Le Miroir américain*, il y a « une scène avec des évangéliques dans le Tennessee. Dans des moments comme ça, [lors de l’enquête], j’essaie de garder mon sang-froid, de ne pas montrer trop d’émotions. C’est justement là que ça devient intéressant ! »

Autre question délicate : quelle place accorder au « je » ? Le journaliste d’investigation Jake Adelstein, auteur de cinq livres, dont le best-seller *Tokyo Vice* (Marchialy, 2016), sur le crime organisé au Japon, en a une conception assez précise. Pour *Le Dernier des yakuzas* (Marchialy, 2017), il a travaillé six ans. « Entrer vraiment dans la tête de quelqu’un pour savoir ce qu’il pense demande des heures et des heures d’interviews », explique-t-il, tout en rappelant la nécessité de vérifier les déclarations des yakuzas, ces mafieux japonais qui ont toujours « tendance à exagérer ». Adelstein n’apparaît presque pas dans ce livre qui n’est « pas [s]on histoire ». En revanche, il s’autorise le « je » dans son récent *Code Bleu* (Marchialy, avril 2026), un *cold case* sur une série de meurtres commis en 1992 par un infirmier dans un hôpital du Missouri et systématiquement étouffés. C’est le père d’Adelstein, lui-même médecin dans cet établissement, qui l’a orienté vers cette affaire. Ici, Adelstein dit donc « je », mais, pour des raisons d’objectivité, il a tenu à signer le livre avec l’écrivaine Amy Planberg, avec qui il avait déjà réalisé des

Tous les auteurs de « narrative non-fiction » insistent sur ce paradoxe : pour faire entrer le réel dans la littérature sans lui faire perdre sa vérité, il faut de l’empathie

.....
Ecriture journalistique, avec Jake Adelstein, Taffy Brodesser-Akner, Patrick Radden Keefe, et Cole Stangler, Forum des écrivains, cœur de ville, auditorium, 24 septembre, à 14 heures.
.....

podcasts. Elle a épluché les dossiers du FBI, mais surtout, dit-il, « *she had no skin in the game* ». Autrement dit, elle n’avait rien à perdre ni à gagner dans cette histoire. « C’était intéressant d’avoir quelqu’un qui pouvait envisager toutes les hypothèses en gardant la tête froide. »

C’est la difficulté du genre, garder la tête froide mais le cœur chaud. Tous ces auteurs insistent en effet sur ce paradoxe : pour faire entrer le réel dans la littérature sans lui faire perdre sa vérité, il faut de l’empathie. C’est elle qui permet au lecteur de franchir, aux côtés de l’enquêteur, le chemin qui mène de l’ignorance à la compréhension.

Au passage, ils s’accordent pour penser que l’empathie est sans doute ce qui leur évitera d’être un jour détrônés par une intelligence artificielle (IA). Selon eux, la machine peut analyser, ordonner et réarranger une masse considérable d’informations, mais atteint ses limites lorsqu’il s’agit de convaincre un témoin réticent, de percevoir une hésitation ou de comprendre ce qui se joue derrière une parole. Par ailleurs, Radden Keefe souligne : « Je passe l’essentiel de mon temps à déterrer des histoires qui ne sont pas sur Internet. Je suis dans le business du reporting original. Et ça, seuls les humains peuvent le faire. »

Mais seuls les humains peuvent aussi, à force d’empathie, se laisser déborder par leur sujet.

Dans son dernier livre, *Le Fils de l’oligarque. Un garçon perdu, une mort suspecte, une famille en quête de vérité* (Belfond, 2026), Radden Keefe raconte le suicide, à Londres, en 2019, d’un adolescent, Zac Brettler. A travers lui, il montre comment le Royaume-Uni a ouvert ses portes à la mafia russe. Or, cette enquête « *intense* », qui l’a conduit à côtoyer pendant deux ans la famille de la victime, a fini par l’obséder et par faire surgir une question plus intime : à quel point connaît-on vraiment ses propres enfants ? A l’époque, ses deux fils étaient adolescents. « En cours d’écriture, tout est devenu si difficile que, pour la première fois de ma vie, j’ai fini chez un thérapeute. »

Est-ce cette part de chair et d’émotion, ce prix humain de l’enquête, qui explique son succès commercial ? Aux Etats-Unis, trois éditeurs, Crown (Penguin Random House), Simon & Schuster et HarperCollins, se partagent 80 % du marché de la *narrative non-fiction*. Comme les autres genres, à l’exception notable de la romance et du développement personnel, celui-ci connaît ces dernières années une érosion des ventes. Néanmoins, lorsqu’un titre décolle, les résultats peuvent être spectaculaires. Surtout quand le livre s’inscrit dans un écosystème destiné à démultiplier son impact (livre audio, série, film, réseaux, newsletters telles que Substack ou Patreon...). Doubleday, l’éditeur américain de Patrick Radden Keefe,

ne communique pas de chiffres de ventes pour *Le Fils de l’oligarque*. Son agent, Creative Artists Agency, qui représente aussi Brad Pitt et George Clooney, n’a pas non plus souhaité s’exprimer. Pour ce qui est du seul Royaume-Uni, cependant, le livre, paru en avril, est resté quinze semaines numéro un de la non-fiction sur la liste du *Times* avec 85 000 exemplaires vendus en grand format.

Est-ce parce qu’il est moins intimidant de se plonger dans un récit de *narrative non-fiction* que dans un essai en bonne et due forme, que le genre séduit ? Pour Adelstein, l’explication est ailleurs : dans la défiance généralisée envers la fiabilité de l’information et des images. « *L’IA fabrique du faux. Les réseaux sociaux aussi. Au cinéma, on est fatigué de voir des super-héros. On veut du vrai. Un acte d’héroïsme véritable, une personne réelle qui résout un crime, quelqu’un qui fait des choses extraordinaires ou horribles mais intéressantes.* »

Radden Keefe va plus loin. Les lecteurs veulent du vrai, mais aussi du juste. Or, pour lui, « une fonction essentielle du journalisme est de mettre les puissants devant leurs responsabilités ». Lorsque la justice échoue à établir les faits ou à désigner les responsables, le journalisme peut « jouer un rôle important », dit-il, non seulement en faisant émerger la vérité, mais en « établissant une mesure de la responsabilité ».

En pleine crise de l’écrit, cette littérature du réel née sous la plume de journalistes peut-elle venir au secours de la presse et de l’édition ? Les avis divergent. John R. MacArthur, le grand patron de *Harper’s*, qui publie pourtant une quantité considérable de *narrative non-fiction*, répond sans détour que non. Pour lui, roman et non-fiction obéissent à des logiques différentes.

L’écrivain Colum McCann se montre plus nuancé. Lui-même a brouillé les frontières entre les genres dans *American Mother* et *Apeirogon* (Belfond, 2024 et 2020). S’il assure qu’un auteur de non-fiction « *façonne les faits tout autant qu’un auteur de fiction* » – parce que « *les faits, dit-il, sont des mercenaires* » et que « *vous pouvez les emmener où vous voulez* » –, il confirme que la ligne de démarcation est « *de plus en plus floue* ». Il y a « *quelque chose de très excitant dans cet effondrement des frontières* » entre les genres, ajoute-t-il. Une porosité croissante dont l’enjeu ne serait finalement ni le vrai contre le faux, ni le fait contre l’invention, mais, selon lui, « *l’art de conter pour arriver au cœur de la vérité textuelle* ». Celle qui se dégage d’un ouvrage lorsqu’il n’est « *pas seulement vrai, mais honnête* ».

Pour accéder à cette honnêteté, l’auteur, poursuit McCann, doit pouvoir, quand cela s’impose, « *montrer ses doutes, dire “je ne sais pas”* ». Renoncer à combler tous les vides, toutes les zones d’ombre. C’est là peut-être que pourrait se dessiner une piste d’avenir pour le journalisme comme pour le livre. ■

FLORENCE NOIVILLE

AU PROGRAMME

La 12^e édition du Festival America, littératures & cultures d’Amérique du Nord, dont « Le Monde des livres » est partenaire, se tient à Vincennes (Val-de-Marne), du 24 au 27 septembre.

Programme complet sur festival-america.com

Avec « Le Monde des livres »

► **Une jeunesse américaine**
avec Emil Ferris, Gabriel Tallent et Rita Bullwinkel, animé par Raphaëlle Leyris
Scènes USA, Espace Sorano, Théâtre, dimanche 27, à midi.

Une sélection d’événements

JEUDI 24

► **Ces Américains venus d’ailleurs**
avec Dinaw Mengestu, Viet Thanh Nguyen, Rabih Alameddine et Gabino Iglesias
Cœur de ville, Auditorium, à 15 h 30.

VENDREDI 25

► **L’Amérique de... Joyce Carol Oates**
avec Joyce Carol Oates
Hôtel de ville, salle des fêtes, à 16 h 30.



Joyce Carol Oates.
GETTY IMAGES VIA AFP

► **Les routes de l’esclavage**
avec Ta-Nehisi Coates, Sasha Bonét et Jesmyn Ward
Magic Mirrors, Café des Libraires, à 18 heures.

SAMEDI 26

► **Humour et littérature font-ils bon ménage ?**
avec Gary Shteyngart, Taffy Brodesser-Akner et Madeline Cash
Cœur de ville, salle Robert-Louis, à 11 h 30.

► **L’Amérique de... Laura Kasischke**
avec Laura Kasischke
Cœur de ville, salle Berlioz, à 15 h 30.

► **Le développement de l’IA signe-t-il la fin des écrivains ?**
avec Colum McCann et Ray Nayler
Cœur de ville, salle Berlioz, à 17 heures.



Colum McCann.
JOËL SAGET/AFP

DIMANCHE 27

► **Aux racines du mal**
avec Ron Rash, Patrick Radden Keefe et Adam Rapp
Magic Mirrors, Café des Libraires, à 14 heures.

► **On ne choisit pas sa famille**
avec Taffy Brodesser-Akner, Madeline Cash et Ruta Sepetys
Magic Mirrors, Café des Libraires, à 17 heures.



Taffy Brodesser-Akner.
RÉMY ARTIGES POUR « LE MONDE »

A la fois comédie familiale et thriller paranoïaque, le premier roman de Madeline Cash explore avec drôlerie la question du bien et du mal

Quand chacun fait ce qu’il lui plaît

On ne choisit pas sa famille, avec Madeline Cash, Taffy Brodesser-Akner et Ruta Sepetys, Magic Mirrors, Café des libraires, dimanche 27, à 17 heures.

RAPHAËLLE LEYRIS

La dernière scène des *Brebis égarées* réunit tous les personnages dans un restaurant supposément italien, mais où l'on peut en réalité « obtenir n'importe quel plat, de n'importe quelle origine ». Sur la table finissent donc par voisiner pâtes à la carbonara, nachos, curry, soupe de palourdes, sandwich au homard, nems... Tous ces mets, étonnamment, s'avèrent bons et concourent à la réussite d'une soirée au casting lui-même fort hétéroclite.

Il y a quelque chose, en plus digeste, de ce festin bigarré dans le livre de Madeline Cash, 30 ans. Il se présente comme un roman sur une famille dysfonctionnelle – spécialité littéraire américaine s'il en est, que l'on songe à *Mon chien stupide*, de John Fante (éd. Christian Bourgois, 1987), aux *Corrections*, de Jonathan Franzen (L'Olivier, 2002) ou, plus récemment, au *Compromis de Long Island*, de Taffy Brodesser-Akner (Calmann-Lévy, 2025, qui paraît en poche chez J'ai lu, 672 pages, 10,50 euros). En cours de route, cependant, il se double d'une sorte de thriller paranoïaque, quand certaines pages, comme le titre biblique le laisse deviner, tendent vers la parabole ; d'autres l'orientent vers la satire, tandis qu'une tentation oulipienne surgit par éclats... Le tout participant d'une fiction, la première de son autrice, confondante d'inventivité et de drôlerie, qui mâtine de tendresse son goût du sarcasme et d'émotion son sens de la formule, et qui sait jouer avec les archétypes pour mieux laisser place à la surprise.

Au point de départ des *Brebis*



En Virginie, 1990. ANNE REARICK/ AGENCE VU

égarées est la mauvaise passe traversée par le couple Flynn. Catherine, une ancienne artiste effarée que leur vie « n'ait pas l'effoie de la grandeur », s'ennuie, veut « ouvrir leur mariage », ce qu'elle finit par faire avec un imbuvable voisin. Bud, ex-musicien rock désormais doté du « visage d'un homme qui n'avait pas été cool depuis plusieurs mandats présidentiels », en prend ombrage, déprime, dort dans la voiture et doit bien constater que « même sa crise existentielle était un cliché répété de génération en génération ».

Adolescentes à problèmes

Pendant ce temps-là, leurs trois filles adolescentes, délaissées par leurs parents, ont leurs propres problèmes : l'aînée, Abigail, 16 ans, a pour petit ami un homme plus âgé qu'elle, surnommé « Wes Crimes de guerre » ; la cadette, Louise, occupe une large partie de sa vie à discuter en ligne avec une personne qui pourrait bien être un recruteur de terroristes ; quant à la benjamine, Harper, 12 ans, ce petit génie qui

« [aime] résoudre les problèmes autant qu'en créer » met à profit une exclusion temporaire de l'école pour découvrir des irrégularités dans les comptes de l'entreprise dont Bud est salarié. Des trafics peut-être révélateurs d'horreurs ourdies par l'homme d'affaires Paul Alabaster, qui règne sur leur ville de la Côte est des Etats-Unis.

Cette ville est inventée. Dans *Les Brebis égarées*, au reste, les noms de lieux, de marques et de personnalités sont créés de toutes pièces. L'un des personnages, amie d'Abigail, est une adepte de multiples théories du complot, qui passe son temps à essayer de « distinguer les faits de la fiction » dans ce qu'elle lit sur Internet – et, bien sûr, à les confondre. Le lecteur n'aura pas à se donner cette peine : le roman de Madeline Cash est une pure fiction, qui ne prétend pas mettre au jour les turpitudes de milliardaires réels.

Ce qui est intéressant avec Alabaster, ce méchant aux traits exagérés façon cartoon, semble être, pour l'autrice, les situations

morales dans lesquelles ses actions mettent les autres personnages à partir du moment où ils en sont conscients. Si *Les Brebis égarées* constitue un tour de force, c'est par sa manière de placer en son cœur la question du bien et du mal sans jamais renoncer à être un roman comique, dont l'humour repose sur la mobilisation d'un vaste registre : l'exagération, l'absurde, la précision de dialogues qui fusent... ou encore les jeux de mots sur les mites qui ont envahi la ville. On pourra trouver que Madeline Cash offre une fin un peu trop heureuse à ses *Brebis égarées*. Elle y donne cependant la démonstration que les bons sentiments s'accroissent fort bien du mauvais esprit. ■

LES BREBIS ÉGARÉES (*Lost Lambs*), de Madeline Cash, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Alexandre Civico et Barbara Tajan, Denoël, « & d'ailleurs », 380 p., 23 €, numérique 17 €.

Colum McCann répare nos liens invisibles

Du tréfonds des abysses comme des cœurs, l'écrivain se garde de faire toute la lumière

L'Amérique de... Colum McCann, avec Colum McCann, hôtel de ville, salle des mariages, samedi 26, à 18 h 45.

FLORENCE NOIVILLE

Il arrive que les romanciers soient à la peine. Fennell, le narrateur du nouveau roman de Colum McCann, est de ceux-là. « Le centre du monde glissait, je sentais que ma carrière stagnait. » Une panne d'inspiration qui prend fin lorsqu'on lui propose un reportage sur le *George Lecointe*, navire amarré au Cap et chargé d'une mission aussi prosaïque qu'essentielle : réparer les câbles Internet qui courent dans les profondeurs des océans.

Comme souvent chez McCann, la technique n'est bientôt plus qu'un moyen d'approcher ce qui l'intéresse véritablement, les êtres et les liens, visibles ou invisibles, qui les rattachent les uns aux autres. Fennell s'émerveille ainsi de ces « milliards de pulsations lumineuses » qui, dans de fins fils de verre, transportent mots, sons, images... – autrement dit, « tous ces fragments de [nos] existences »

CE QUI NOUS FRÔLE SOUS LA SURFACE (*Twist*), de Colum McCann, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Clément Baude, Belfond, 320 p., 23 €, numérique 8 €.

qui circulent et parfois « entrent en collision » dans les abysses.

Cette collision, l'écrivain irlando-américain la prépare dès les premières pages, lorsque Fennell rencontre sur le bateau John Conway, chef de mission irlandais aussi charismatique qu'énigmatique. A terre, sa compagne, Zanele, comédienne, joue *En attendant Godot*, de Samuel Beckett (Minuit, 1952), pièce qu'elle veut lire comme « une métaphore du changement climatique ». De la scène aux fonds marins, de la catastrophe écologique aux réseaux numériques, les fils se multiplient – peut-être un peu trop –, les câbles devenant la métaphore d'un monde où chacun cherche à atteindre l'autre.

Dès *Les Saisons de la nuit* (Belfond, 1998), son premier roman, McCann nous entraînait dans les tunnels et les boyaux enfouis sous la ville de New York. On retrouve ici son goût pour les mondes cachés et son talent pour faire entrer dans la littérature des existences qui y figurent rarement : hier un terrassier au début du XX^e siècle, aujourd'hui un ingénieur apnéiste sur un navire câblé. Au passage, on apprend comment localiser une rupture, accéder au câble arraché, puis, à l'aide de « fusion-

neuses », comment ressouder les fibres. L'univers numérique retrouve soudain une matérialité presque artisanale.

Cette idée de réparation (des infrastructures, des êtres, du monde), si chère à McCann, c'est en principe Conway qui l'incarne ici. En principe... Mais c'est sans doute là que le roman convainc le moins. Le personnage demeure, jusqu'au bout, largement opaque. Ce qui pourrait nourrir le trouble finit par produire une certaine frustration : McCann semble retenir les clés qui permettraient de comprendre pleinement son comportement.

Il faut accepter de mesurer ce livre à l'aune de ce qui l'a précédé. *Ce qui nous frôle sous la surface* n'a ni la construction vertigineuse, ni l'envergure d'*Apeirogon* (Belfond, 2020), ce chef-d'œuvre où, avec une maestria stupéfiante, l'auteur agaçait mille et un fragments de la tragédie israélo-palestinienne. Ici, l'ambition est plus contenue, l'architecture moins souveraine, et l'accumulation des motifs finit parfois par alourdir le récit. Pourtant, il suffit d'une image, d'un changement de focale pour que surgisse la vieille magie du lauréat du National Book Award. Le roman nous frôle alors, sans parvenir à nous saisir tout à fait, mais en laissant derrière lui la trace d'un écrivain qui, décidément, sait mieux que personne ce qui se joue sous la surface. ■

Porto Rico, si près, si loin

Six ans après *American Dirt* (éd. Philippe Rey, 2020), qui lui valut d'être accusée d'appropriation culturelle outre-Atlantique, Jeanine Cummins revient à un sujet qui la touche intimement : le déchirement entre les identités américaine et portoricaine. La romancière, dont la branche maternelle est issue de Porto Rico, propose une saga couvrant trois générations de femmes écartelées entre les deux territoires, de 1968 à 2023. On suit Rafaela qui, après la ruine de sa famille à San Juan, a épousé un Américain d'origine irlandaise malgré l'hostilité de sa belle-famille ; Ruth, sa fille, qui a grandi dans le Missouri et oublié son espagnol maternel ; et Daisy, la fille de Ruth, qui, malgré son opposition, s'est installée sur la terre de ses ancêtres. Si elle n'aborde que superficiellement l'histoire de la région, la romancière se montre experte dans l'art de tisser des liens entre les trois récits et de peindre la complexité des sentiments d'appartenance à une terre, selon l'époque. ■ ARIANE SINGER



► **Parle-moi de chez nous** (*Speak to Me of Home*), de Jeanine Cummins, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Auché, éd. Philippe Rey, 518 p., 25 €, numérique 17 €.

La poursuite du bonheur, avec Jeanine Cummins, Ada Palmer et Gary Shteyngart, cœur de ville, salle Robert-Louis, dimanche 27, à 15 h 30.

Dur réveil

Luxe aseptisé et missions vides de sens des entreprises de la tech ; restaurants chics ; fêtes à Manhattan entre jeunes gens beaux et cocaïnés. Le premier roman de Rob Franklin ravive les ambiances du *Journal d'un oiseau de nuit*, de Jay McInerney (Mazarine, 1986). Sauf que l'action se situe en 2019 à l'ère des réseaux sociaux, et que le héros, David Smith, est issu de la bourgeoisie noire d'Atlanta. Mais son statut social ne protège pas ce diplômé de Stanford des biais raciaux : il est arrêté au cours d'une soirée pour détention de drogue. Une enquête sur la mort de sa colocataire intéresse moins que l'humour froid distillé par Franklin pour relater les déboires de son héros – la désintoxication collective en visio délivrée par un docteur paumé dans une lointaine banlieue ; le Noël en famille à Atlanta, où il est accablé par la déception de ses proches. De retour à New York, Smith est aspiré par la nuit. Comme si d'avoir cru au « grand rêve noir » ne pouvait mener qu'à une immense gueule de bois. ■ GLADYS MARIVAT



► **Le Grand Rêve noir** (*Great Black Hope*), de Rob Franklin, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claro, Autrement, 368 p., 23,90 €, numérique 16 €.

Tragédies intimes, avec Rob Franklin, Laura Kasischke et Ben Shattuck, Magic Mirrors, Café des libraires, dimanche 27, à 11 heures.

En retrait d'une époque

Corinne et Russel Calloway avaient 29 ans quand on a fait leur connaissance dans *Trente ans et des poussières* (L'Olivier, 1993). Depuis, une fois par décennie, Jay McInerney nous a donné des nouvelles du couple – difficultés à concevoir, adultères, rabibochages... – en même temps que de leur ville, New York, saisie à des moments charnière. Dans le quatrième (et dernier) tome du cycle qui leur est consacré, nous les retrouvons sexagénaires, à la veille de la pandémie de Covid-19. On les verra traverser le confinement, le mouvement Black Lives Matter, l'élection de Joe Biden... En réalité, ce sont leurs enfants que ces événements touchent de plus près. Russel et Corinne sont comme en retrait d'une époque que l'auteur met peu d'entrain à dépeindre – moins, en tout cas, que les plats et les vins qu'ils dégustent. A l'issue de ce



volet où domine la nostalgie, on ne quitte cependant pas les personnages sans un vrai pincement au cœur. ■ R. L.

► **Rendez-vous sur l'autre rive** (*See You on the Other Side*), de Jay McInerney, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Thierry Decottignies, L'Olivier, 336 p., 23,50 €, numérique 17 €.

Ecrire le couple, avec Jay McInerney, Taffy Brodesser-Akner et Claire Lombardo, cœur de ville, salle Robert-Louis, samedi 26, à 18 h 30.

Une sorcière des prairies

On reconnaît vite, dans *Quand vient la tempête*, la plume audacieuse qui séduisait dans les nouvelles de Karen Russell. Son art de l'étrange et du fantastique dans lequel on pouvait déceler, comme dans *Le Lévrier de Madame Bovary* (éd. Albin Michel, 2022), un goût pour les récits allégoriques. Si la nouvelle se prêtait bien au procédé, conférant à la narration la valeur d'une petite fable, l'ambitieux roman de l'autrice américaine convainc moins. L'histoire d'Antonina Rossi, une « sorcière des prairies » vouée à recueillir les secrets les plus sombres des habitants d'une ville du Nebraska, en 1935, pour leur fournir un « antidote à la culpabilité », est à la fois originale et prévisible. Au prix d'une longue mise en place, qui réjouira sans doute les amateurs d'un romanesque touffu, Karen Russell se livre à une réflexion fiévreuse mais un peu convenue sur la nécessité d'assumer les conséquences de ses actes. ■ FLORENCE BOUCHY



► **Quand vient la tempête** (*The Antidote*), de Karen Russell, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Karine Lalechère, éd. Albin Michel, « Terres d'Amérique », 496 p., 23,90 €, numérique 16 €.

Que peut la littérature face à un monde en crise ?, avec Karen Russell, Dinaw Mengestu, Emma Pattee et Jess Row, hôtel de ville, salle des fêtes, samedi 26, à 17 heures.

Avec « C'était ça ou mourir », Thélyson Orélien livre le puissant roman d'un migrant haïtien en quête d'espoir

Tout Haïti dans un petit sac

GLADYS MARIVAT

Des tirs. Des cris. Un incendie. La scène inaugurale de *C'était ça ou mourir* fait l'effet d'un jeu vidéo, où le protagoniste, Jonas Dorléon, court pour sauver sa vie menacée par les gangs du quartier populaire de Carrefour-Feuilles, à Port-au-Prince, sans prendre le temps de s'arrêter sur l'horreur – un enfant au short rouge mort dans un caniveau. L'indifférence, la tyrannie de l'absurde frappent d'autant plus qu'on voit le héros parcourir des lieux familiers de la littérature haïtienne (Delmas, Croix-des-Bouquets, Jérémie), lus autrefois chez Yanick Lahens ou Lyonel Trouillot, maintenant vidés de tout espoir. Jonas Dorléon en est sûr :

C'ÉTAIT ÇA OU MOURIR, de Thélyson Orélien, Grasset, 272 p., 21,50 €, numérique 15 €.

Haïti ne veut pas de lui, Haïti n'est même plus un pays. Avant de quitter sa maison, il lit une page de *Compère Général Soleil*, de Jacques Stephen Alexis (Gallimard, 1955), récit du destin tragique d'un jeune homme noir et pauvre. Une manière d'annoncer celui de Jonas Dorléon, professeur d'histoire-géographie et écrivain. Mais aussi de montrer que l'histoire, la géographie et la littérature façonnent le roman, à la fois odyssee intime et collective, cartographie des migrations contemporaines et hommage à la littérature haïtienne. Salué en mars, lors de la parution au Québec, où l'auteur, né en Haïti, en 1988, vit depuis 2010, *C'était ça ou mourir* impose la voix ambitieuse et singulière de Thélyson Orélien. Pour faire tenir ensemble toutes les résonances qu'il embrasse, l'écrivain nous maintient en apnée dans l'action et la conscience du narrateur, à

grand renfort de métaphores tragiques, de gradations, de sauts dans le temps, d'anaphores ou de vers de René Depestre – le grand poète franco-haïtien de l'exil, dont Jonas Dorléon a emporté un recueil dans un sac plastique.

La peur de la déshumanisation

La prose au rythme obstiné colle au mouvement du protagoniste qui s'accroche à son sac comme à une bouée. Ce sac contient un savon, une photo de sa mère, un carnet dans lequel il note pensées et poèmes et le livre de Depestre – soit la preuve qu'il a encore « *un peu de dignité* », « *un peu de mémoire* » et qu'il croit « *encore à la beauté* ». Ce sac est son « *royaume* », son « *autobiographie par objets* », « *ce qu'il reste d'une nation disparue* ». Il fonctionne comme un bouclier contre la peur de la déshumanisation et l'effacement qui le tarade, lui et tous les migrants – originaires d'Haïti, du Venezuela, de Cuba, du continent africain ou de Chine – avec qui il chemine. Au plus terrible de l'exil de Jonas Dorléon, de Port-au-Prince vers l'Amérique du Sud, puis du Nord, le recueil de René Depestre devient quant à lui le reflet de son âme et de son corps. Il est « *abîmé, annoté, corné, mouillé, mais toujours là* ».

Dès qu'il se met en mouvement, Jonas Dorléon est traversé de frontières. Les frontières géographiques, qui séparent Haïti et la République dominicaine, et

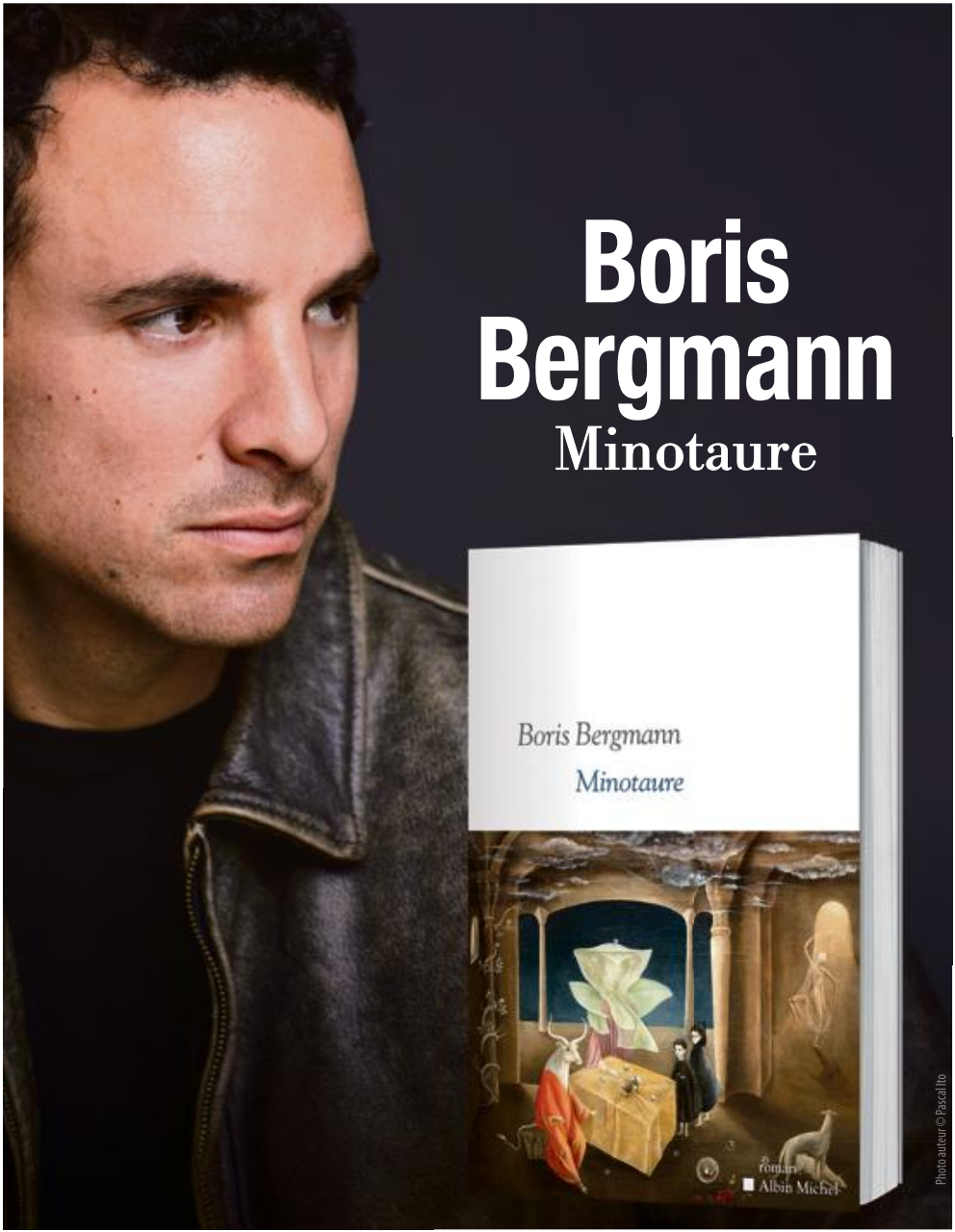


A Dabajon, en République dominicaine, à la frontière avec Haïti, en 2025.
ERICKSON POLANCO/AFP

aussi celles de la couleur de peau et de la langue. En République dominicaine, le héros se prend de plein fouet le racisme des Dominicains envers les Haïtiens, nombreux à travailler dans les hôtels de Punta Cana ou à construire des routes, sans machines, comme autrefois leurs ancêtres embauchés dans les plantations sucrières. Sommé par le douanier de se déshabiller, « *petit dieu de la frontière* », Jonas est encouragé à vider ses poches par un passeur, « *entrepreneur de la détresse* ». Dans ce no man's land, ce « *purgatoire de l'exil* » qu'est la République dominicaine, le héros se fait cireur de chaussures et clown. Le rire s'impose, dès le début du roman, comme un point central du texte. Il est dépassement, force de vie, révolte, désespoir ou ruse

face à un état du monde qui met en échec. « *Les survivants doivent porter les récits des disparus* », pense Jonas Dorléon, au cœur de la jungle infernale du Darien, au Panama, qui absorbe nombre de ses compagnons. Sa voix chante une polyphonie de trajectoires. Qu'ils traversent une eau inquiétante sur un radeau au Brésil ou des lieux de transit ultratechnologiques aux États-Unis, les exilés avancent d'un pas déterminé et fragile vers l'avenir meilleur, évoquant en cela *L'Homme qui marche*, la sculpture d'Alberto Giacometti (1901-1966). En leur donnant voix, Thélyson Orélien dessine un mouvement aussi ancien que l'humanité. L'exil est une « *langue qui mord les pieds* », lit Jonas dans son recueil. *C'était ça ou mourir* la traduit parfaitement. ■

SÉLECTIONS PRIX GONCOURT PRIX RENAUDOT • PRIX MÉDICIS



LA RENTRÉE LITTÉRAIRE ■ ALBIN MICHEL

Le Désérable 2026, un petit cru

Roman œnologique, « Le Palais » se révèle un assemblage insipide

RAPHAËLE LEYRIS

L'histoire, il faut bien le reconnaître, est d'une incontestable richesse narrative a priori : tenu pour l'un des plus grands experts en œnologie au monde, l'Indonésien Rudy Kurniawan a été condamné, en 2014, à une peine de dix ans de prison et à payer 28,5 millions de dollars à des personnes qu'il avait escroquées. S'appuyant sur sa réputation, il avait monté chez lui, en Californie, un laboratoire de contrefaçons, où il mélangeait des vins ordinaires dans des bouteilles vendues comme des grands crus. François-Henri Désérable s'est librement appuyé sur la trajectoire de Kurniawan (qui a déjà donné lieu à deux documentaires, dont un pour Netflix) afin d'écrire *Le Palais*, son cinquième roman. Il fait naître son héros, Arun Kumar, en Inde, dans la plus grande décharge de New Delhi. Il est ensuite adopté, à l'âge de 8 ans, par un couple de Français, avec lesquels il part vivre en Bourgogne. Dans leur restaurant, il découvre, avant même l'adoles-

cence, non seulement les grands crus, mais aussi qu'il est doté d'un palais absolu, lui permettant d'archiver dans sa « *cave intérieure* » tous les vins qu'il goûte par cépage, domaine, année... A 15 ans, sans qu'il l'ait vraiment voulu, sa science humilie un célèbre critique américain. Ce dernier, peu après, rétrograde, dans son classement, le vin produit par le père de la meilleure amie d'Arun. Lequel viticulteur se suicide. Débute alors, pour le héros, un long parcours de vengeance, dont on apprend dès les premières pages qu'il finira mal. Ce parcours verra le jeune homme voyager à travers le monde puis se fixer à New York. Son rapprochement avec un club de riches œnophiles lui permettra de mener à bien son dessein justicier, au terme d'un nombre de péripéties exagérément élevé. Où l'on voit que l'auteur est aussi allé chercher l'inspiration du côté du *Parfum*, de Patrick Süskind (Fayard, 1986) – pour la basse extraction du personnage, son don sensoriel et un épisode d'anosmie (perte totale ou partielle de l'olfaction) –, et du *Comte de Monte Cristo*, d'Alexandre Dumas – pour la revanche au long cours et l'aspiration feuilletonesque. Las, nous sommes loin de l'un comme de l'autre. François-

Henri Désérable n'est dépourvu ni de sens du rythme, ni de talents de conteur. Mais il donne l'impression de ne déployer sa faconde (qui en fait parfois des tonnes), son savoir sur le monde viticole acquis avec application (ainsi qu'il le détaille en entretiens) et diverses anecdotes sur une foule de sujets plus ou moins connexes que dans l'espoir de combler le manque de chair de son roman. Pour un livre qui se veut ancré dans le terroir et se grise à ce point du jargon œnologique, *Le Palais* est étonnamment dépourvu de sensualité, d'incarnation ou de profondeur. Comme si l'auteur avait pensé tenir la recette d'une fiction réussie en additionnant une bonne histoire de départ, des références fédératrices et un travail de recherches important, le tout adossé à la séduction qu'exerce le monde du vin, en France et à l'étranger. En le lisant, on songe à certains chardonnays fabriqués et marketés pour l'exportation. *Le Palais* aurait d'ailleurs été vendu pour traduction dans une quinzaine de pays. ■

LE PALAIS, de François-Henri Désérable, Gallimard, 416 p., 23 €, numérique 15 €.

Antonio Scurati : « Mussolini est véritablement l'archétype du populiste »

Alors que paraît le cinquième et dernier tome de son roman biographique « M », l'écrivain Antonio Scurati livre une leçon d'histoire : la démocratie exige que l'on s'engage pour la défendre, sans quoi elle ne survivra pas



PROPOS RECUEILLIS PAR
ABEL MESTRE ET NICOLAS WEILL

L'écrivain italien Antonio Scurati a commencé son projet de roman biographique sur Benito Mussolini il y a dix ans. Le premier tome, *M. L'enfant du siècle* – pour lequel l'auteur a reçu le prestigieux prix Strega –, est paru en 2018 en Italie et deux ans après en France (Les Arènes). A l'occasion de la publication du cinquième et dernier volume de la série, *M. La fin et le commencement*, retour avec l'auteur sur cette vaste entreprise littéraire.

Vous avez décidé d'ouvrir le cinquième volume de « M » par cet avertissement : « A tous ceux qui croient encore à la démocratie : qu'ils se préparent à se battre. » Pourquoi ?

Parce que l'enseignement que je tire du fait d'avoir étudié et raconté aussi longtemps l'histoire du fascisme est précisément le suivant : l'histoire nous enseigne que la démocratie a toujours été une lutte pour la démocratie. Il n'existe pas de démocratie sans une lutte constante des démocrates pour la défendre.

J'appartiens à une génération, celle des derniers enfants du XX^e siècle, qui a vécu le privilège d'une démocratie reçue de nos pères et de nos grands-pères, et dans l'illusion que la démocratie était une sorte de donnée naturelle. Cette illusion a duré une bonne partie de notre vie. Mais, aujourd'hui, notre réveil est amer parce que, de nouveau, pour survivre, la démocratie exige notre engagement pour la défendre.

Le sous-titre, « La fin et le commencement », peut se lire de diverses manières... Qu'avez-vous voulu dire ?

Le titre original était différent. A l'origine, je voulais intituler ce cinquième volume « Le livre des morts », qui est le titre de la section finale. Le titre a été changé sur la suggestion de l'éditeur, que j'ai finalement suivie, parce qu'il estimait qu'en Italie beaucoup de lecteurs n'achètent pas un livre qui contient le mot « mort ».

Mais, lorsque j'ai dû choisir un autre titre, il est vrai que j'ai joué sur cette

ambiguïté. Il peut être lu à un premier niveau comme la fin du fascisme et le commencement de la démocratie, en référence aux événements racontés. Mais il peut aussi être lu, en référence au présent, comme la fin de la démocratie et le commencement de quelque chose d'autre. La démocratie est une expérience récente dans l'histoire de l'humanité. Elle est partielle, au sens où elle ne concerne qu'une petite partie de l'humanité. Elle peut naître et mourir.

Dans le monologue final que vous avez imaginé pour Mussolini, celui-ci déclare : « Oui, mon public existera encore. Et encore. Et encore. Le cadavre reviendra. » Pour vous, le fascisme ne mourra jamais ?

Ce monologue, cette invective du cadavre de Mussolini, pendu par les pieds sur la Piazzale Loreto, à Milan, constitue l'unique véritable transgression à la méthode de travail documentaire que je me suis imposée et que j'ai respectée pendant près de 3 000 pages au cours des cinq volumes.

Ce n'était pas programmé. Mais, arrivé au bout, après l'avoir raconté de l'intérieur, Mussolini – ou plutôt son cadavre – a pris la parole et lancé sa malédiction sur l'avenir de l'Italie et de l'Europe. J'essaie de raconter comment nous vivons encore les conséquences de ce phénomène historique, qui a été longtemps refoulé. Parmi ces conséquences : la possibilité qu'il resurgisse sous des formes historiquement différentes, plus insidieuses et tout aussi dangereuses. C'est en cela que le cadavre du fascisme revient. Ce n'est pas sa jeunesse, c'est son héritage cadavérique : ce mélange de peurs, de ressentiments, de pulsions qui revient. Il est d'ailleurs déjà là puisqu'il gouverne certains de nos pays. Et, malheureusement, je crains qu'il n'en gouverne bientôt d'autres.

Le monde du début du XX^e siècle est profondément différent du nôtre. Peut-on légitimement en tirer des leçons pour aujourd'hui ?

Tout d'abord, je suis romancier. Je ne suis ni un homme politique ni un analyste politique. Bien sûr, l'une des raisons qui m'ont poussé à entreprendre ce récit était l'instinct du romancier, qui percevait dans le présent certains symptômes d'une recrudescence du fascisme. Mais ce n'est pas moi qui ai proposé ces livres, ces romans, comme une cartographie du présent politique. Ce sont les

lecteurs qui ont fait ce rapprochement. Il y a une seconde chose : je me suis progressivement convaincu que l'actualité de Mussolini, y compris dans l'imaginaire artistique et politique contemporain, n'était pas infondée. Parce que Mussolini n'a pas seulement été l'inventeur du fascisme proprement dit : il a également été le premier dirigeant populiste souverainiste de l'histoire. Il en est véritablement l'archétype, pas seulement en Italie, mais aussi en Europe et en Amérique.

« Mon objectif a été de donner une forme romanesque à une masse considérable de documents historiques »

Votre technique narrative est très particulière. Elle relève de ce que l'on appelle la « creative non-fiction », à mi-chemin entre la chronique et le roman historique, mais entièrement fondée sur des faits réels. Comment procédez-vous ?

On me demande souvent : « Comment travaillez-vous avec votre équipe de recherche ? » Je réponds que, plus modestement, je travaille seul, avec un peu d'aide de la maison d'édition. Je suis également chercheur, professeur d'université, mais pas professeur d'histoire. Ma formation est philosophique, pas historique.

Je travaille ainsi : je rassemble la littérature secondaire le plus vaste possible. J'ai également accès à des archives, mais je m'appuie essentiellement sur d'autres

livres, les ouvrages documentés des historiens.

Dès le début, je me suis soumis à cette méthode de travail que j'appelle « documentaire », qui consiste en une longue série d'interdits. Je me suis interdit toute forme d'invention libre. A part le monologue final, il n'y a pas un seul événement, dialogue ou personnage fictif dans ces 3 000 pages. Il n'y a surtout pas de discours indirect libre, cette ressource fondamentale du romancier, qui lui permet de dire au lecteur quels sont les sentiments et les émotions du personnage à un moment précis. Mon objectif a donc été de donner une forme romanesque à une masse considérable de documents historiques, que j'ai ensuite décidé d'exposer à la fin de chaque chapitre.

J'ai voulu raconter le fascisme de l'intérieur, en en plaçant le fondateur au centre. Mais, ayant moi-même reçu une éducation antifasciste, ma principale préoccupation était d'éviter que le lecteur ressente de l'empathie pour le personnage principal. Je me suis donc convaincu que, en m'imposant tous ces interdits, j'éviterais l'empathie du lecteur et que, si je reconstruisais cette histoire en adhérant de manière rigoureuse et fidèle aux faits historiques, dans une démarche non idéologique, la lecture constituerait pour les lecteurs une expérience d'antifascisme et de sentiment démocratique.

Un cadavre qui bouge encore

LE CINQUIÈME VOLUME DE *M*, le monumental roman biographique sur le dictateur fasciste Benito Mussolini écrit par Antonio Scurati (dont le premier tome, *L'enfant du siècle*, a paru en 2020), s'apparente, dans sa première partie, à une lente autopsie politique. Celle d'un cadavre, celui du fascisme, où pointent des signes évidents de putréfaction. Couvrant les deux dernières années du régime, de la mi-1943 à la mi-1945, *M. La fin et le commencement* raconte avec une grande force romanesque et littéraire l'ultime déchéance de son leader. Après son évacuation, grâce aux nazis, Mussolini met en place le régime fan- toche de la République sociale

italienne, dans la moitié nord du pays, où la violence se déchaîne contre les civils. Spectateur de sa propre fin imminente, le dictateur est insensible aux souffrances de son peuple. Dévoilant, si besoin était, le visage hideux du fascisme en son stade terminal.

Dans une deuxième partie, intitulée « Les morts », le livre raconte la trajectoire des dignitaires fascistes croisés dans les 3 000 pages de *M*. Nombre d'entre eux ne seront pas ou peu inquiétés après la guerre. Ces courtes biographies constituent la cartographie des racines politiques de l'extrême droite italienne actuelle, et en sont d'autant plus effrayantes.

Enfin, le livre se conclut par l'histoire de Liliana Segre. Il

retrace le parcours de cette future sénatrice, née en 1930, déportée enfant, encore victime de la haine antisémite aujourd'hui. « Elle éclaire d'une faible lumière d'espoir ce tableau sombre », écrit Scurati. Et elle nous rappelle, dans le présent, combien ces pulsions antisémites et fascistes sont encore vivaces. » ■ A. ME.

M. LA FIN ET LE COMMENCEMENT
(M. La fine e il principio),
d'Antonio Scurati,
traduit de l'italien
par Nathalie Bauer,
Les Arènes, 442 p., 24,90 €,
numérique 19 €.
Signalons, du même auteur, par la même traductrice, la parution en poche de M. L'heure du destin, Proche, 908 p., 15 €.



Un portrait de Mussolini dans les gravats, à Milan, peu après la libération de la ville, en avril 1945.

FIRESHOT/UNIVERSAL IMAGES GROUP VIA GETTY



Manifestation pour le centenaire de la marche sur Rome des « chemises noires » de Mussolini, à Rome, en octobre 2022. ROBERTO BRANCOLINI/SIPA

Hayden White, dans un essai consacré à Michelet [« Metahistory », 1973, non traduit], en vient à assimiler toute forme d'écriture de l'histoire à un récit de type littéraire, en soutenant qu'elle n'aurait pas davantage de rapport avec le réel que la fiction. Selon vous, la fictionnalisation de la réalité historique ne risque-t-elle pas de diluer la vérité dans l'imaginaire et d'affaiblir la force du message que vous souhaitez transmettre ?

Ma réponse est non, et il me semble que les faits le démontrent. Ce récit romanesque, mais non fictionnel, du fascisme a atteint des millions de lecteurs. Je reçois des milliers de courriels et de lettres de lecteurs. Les plus intéressants sont ceux des très jeunes et des personnes âgées.

Les personnes âgées m'envoient des messages très émouvants. Beaucoup ont plus de 80 ans et me disent : « J'ai vécu cette période quand j'étais enfant, mais comme je n'ai pas pu faire d'études au cours de ma vie, je ne savais pas précisément ce qu'elle représentait dans son ensemble. Maintenant, je le sais. » Les jeunes, eux, me disent : « Oui, à l'école, on nous enseignait le fascisme, mais c'était ennuyeux, j'étais distrait, je n'écoutais pas. »

Je connais évidemment très bien les théories de Hayden White. Lorsque j'étais un jeune philosophe déconstructiviste, elles étaient très à la mode. Mais je ne les partage pas. Dans le premier volume, vous trouverez un « anti-disclaimer » rappelant que les faits et les personnages de ce roman documentaire ne sont pas le fruit de mon imagination et que, au contraire, chaque événement, chaque personnage, chaque dialogue ou discours raconté est historiquement documenté ou attesté par une source faisant autorité, ou par plusieurs sources. Et cela se termine par cette précision disant que l'histoire est une invention à laquelle la réalité fournit ses matériaux. Sans arbitraire. C'est très important : il est clair qu'il existe une dimension d'invention, mais les matériaux de l'histoire humaine sont essentiels à cette invention, et c'est l'arbitraire qui lui est étranger.

Il faut entrer dans la dimension imaginaire, cette zone de contact brûlante, cette mêlée où, malgré tout, l'histoire est le fruit d'un faisceau de récits toujours engagés. Mais il faut y entrer pour réaffirmer que, dans cette réinvention constante, l'arbitraire ne peut avoir droit de cité.

« Beaucoup sont tentés de répéter l'erreur commise avec le fascisme et le nazisme il y a cent ans : parvenir à un accord »

Pourquoi avez-vous choisi de raconter l'histoire du point de vue des fascistes ? Est-ce, à votre manière, une tentative de faire l'« histoire des vaincus », comme le disait Walter Benjamin, si peu recommandables soient-ils ?

Non. Les fascistes ne sont pas des vaincus, les fascistes sont des bourreaux. Selon moi, il est nécessaire et utile de raconter l'histoire des bourreaux, de ceux qui ont perpétré la violence. Jusqu'à ma génération, il existait une sorte de tabou, d'interdit culturel qui empêchait de raconter le fascisme de l'intérieur. Les vingt années du fascisme, la tragédie de la seconde guerre mondiale, devaient toujours être racontées du point de vue des antifascistes, des victimes. Et c'est sur cette narration, sacrée et nécessaire, que repose la Constitution italienne. Tout comme notre république, notre démocratie et notre civilisation.

Mais, tout cela, que certains appellent

EXTRAIT

« Vous trancherez cette corde, mais le cadavre restera à jamais pendu au treillage de cette station-service, inachevé, prêt à l'usage, maudit et médissant. Il reviendra à chaque mauvaise récolte, dans la canicule irrespirable du mois d'août, dans la tristesse du soleil couchant, dans la mélancolie d'un nouveau siècle qui ne promet rien et, justement pour cette raison, tient sa promesse. Il reviendra sous forme de pathétiques bustes en bronze transmis de père en fils, exposés avec une vantardise affectée dans les salons bourgeois, mais surtout il reviendra dans l'existence vile, réduite à ses humeurs – rancune, ressentiment, trahison – et sa plus grande passion, la peur. Il reviendra chaque fois que vous invoquez l'homme fort que vous n'êtes pas et ne serez jamais, le Chef capable de vous guider tout en restant derrière vous, soufflant sur votre mécontentement ; chaque fois que vous pleurnicherez au bord des ténè-

bres en réclamant une dernière histoire avant de vous coucher – encore une papa chéri, encore une s'il te plaît. Il reviendra en répétant toujours le même refrain : je suis le peuple, le peuple c'est moi, et au diable tout le reste ; le mal n'existe pas, il n'existe que des hommes mauvais avec leur maléfice ; la réalité n'est pas complexe, elle est simple, la réalité est une fillette, tous les problèmes se réduisent à un seul, ce problème se réduit à un ennemi, l'ennemi à un étranger, l'étranger à un envahisseur. Et l'ennemi étranger, envahisseur, peut être tué, doit être tué, d'un coup à la tête, d'un autre au cœur. A la fin, comme au commencement, il n'y aura que les morts. Au début comme à la fin, il n'y aura que le corps. Le corps massacré et recomposé, mort et ressuscité, laid et glorieux. Le corps de votre Duce. »

M. LA FIN ET LE COMMENCEMENT, PAGES 278-279

le « mythe résistancialiste », au sens où l'histoire était toujours racontée à travers le filtre de la Résistance et des antifascistes, a trop longtemps laissé dans l'ombre une question fondamentale : nous avons été les fascistes. Nous, les Italiens. Nous, de nombreux Européens – certainement pas tous, mais beaucoup, trop nombreux –, par conviction ou par intérêt. Cela a fait que les fascistes étaient toujours « eux », toujours les autres. Malheureusement, ce récit qui projetait toujours le mal sur l'autre ne nous a pas aidés à comprendre comment le fascisme est né et ce qu'il a été. Il ne nous aide pas non plus à en conjurer le retour.

A la fin, vous écrivez que, bien que Mussolini n'ait jamais éprouvé aucune pitié, sa mort vous en inspire. Pourquoi ?

J'ai voulu éviter que le lecteur éprouve de l'empathie pour Mussolini, et je crois que c'est ce que j'ai moi-même évité aussi en premier lieu. Savez-vous ce qui m'a protégé de ce risque ? Le fait que je n'aie jamais éprouvé d'intérêt particulier pour Mussolini ni de fascination pour lui, même en tant que personnage historique.

La question de la pitié, selon moi, n'a pas tant à voir avec un devoir éthique, de type chrétien, qu'avec une fidélité à ce que je considère comme l'essence même de l'art et de la littérature. Peut-être est-il possible pour nous d'éprouver véritablement de la pitié, même pour nos ennemis, uniquement dans l'art et la littérature. C'est le privilège de ceux qui se trouvent, d'une certaine manière, dans cette dimension protégée.

Après toutes ces années de travail sur lui et sur son régime, avez-vous appris quelque chose de Mussolini ?

La première chose, c'est la « suprématie tactique du vide ». Sa capacité à s'imposer de manière brutale et à séduire les masses dépendait précisément du vide dont il était issu : du fait de ne pas avoir de principes, d'idées, de stratégies. Cela lui permettait de sentir l'air du temps, de flairer le mécontentement, de guider les masses en les suivant, en restant un pas derrière elles, de se remplir de leurs humeurs.

J'ai également appris quelque chose sur nous. Comme les hommes que nous regardons, que nous admirons ou que nous détestons sont « vides », ils dépendent de la force ou de la faiblesse avec laquelle nous les combattons.

C'est, selon moi, une autre leçon pour le présent. Alors que ces mouvements populistes, souverainistes, plus ou moins ouvertement antidémocratiques et nostalgiques de l'autoritarisme, se répandent en Europe, beaucoup sont tentés de répéter l'erreur commise avec le fascisme et le nazisme il y a cent ans : parvenir à un accord, à un compromis, en s'illusionnant sur la possibilité de les apprivoiser. La seule chose que nous – « nous », ceux qui cultivons encore des sentiments démocratiques et progressistes – pouvons faire, c'est les affronter à visage découvert, en réaffirmant ce en quoi nous croyons.

A la lumière de ce qui se passe en Italie, que pensez-vous des situations politiques française et allemande ?

La résurgence de pulsions de type fascistoïde – c'est le terme que j'emploie – n'est pas une question italienne. Je le dis depuis longtemps. Ce n'est même pas seulement une question européenne, comme la seconde administration Trump l'a définitivement démontré. C'est une question qui concerne tout l'Occident.

Ce qui se passe en Allemagne et ce qui se passe en France est, avec les différences liées à l'histoire propre à chaque pays, ce qui s'est déjà produit en Italie. L'Italie est une fois encore un laboratoire politique, une avant-garde de l'arrière-garde.

Quel sera votre prochain livre ?

Il sortira en octobre en Italie. Il s'intitule *Storie di donne e uomini in lotta per la democrazia* [« histoires de femmes et d'hommes en lutte pour la démocratie »]. Avant de clore cette question, j'ai pensé que, après avoir consacré 3 000 pages à raconter les fascistes, il était juste d'en consacrer 250 à raconter les antifascistes. Vingt courtes biographies de femmes et d'hommes qui, dans l'Europe du XX^e siècle – pas seulement en Italie –, ont contribué, dans différents domaines, et pas uniquement dans celui de la lutte politique, à défendre ou à élargir les principes et les valeurs démocratiques, ainsi que les droits des personnes. Et puis, après cela, je change de décor. Dans mon avenir de romancier comme dans mon avenir de citoyen, il y a Venise. J'y ai grandi, mais je ne suis pas vénitien, ma famille vient d'ailleurs. A mon avis, Venise et son histoire sont incroyables. Elles n'ont pas encore fait l'objet d'un récit romanesque à la hauteur. Alors, nous allons essayer. ■

Bibliographie

Pour aller plus loin sur Mussolini, le fascisme et l'antifascisme

MUSSOLINI, de Pierre Milza (Fayard, 1999).

BRÈVE HISTOIRE DU FASCISME, de Renzo de Felice (éd. Louis Audibert, 2002).

DU FASCISME, de Pascal Ory (Perrin, 2003).

LE FASCISME EN ACTION, de Robert Paxton (Seuil, 2004).

OLTRETORRENTE, de Pino Cacucci (éd. Christian Bourgois, 2005).

PRIVÉ DE TITRE, d'Andrea Camilleri (Fayard, 2007).

MARGHERITA SARFATTI. L'ÉGÉRIE DU DUCE, de Françoise Liffra (Seuil, 2009).

LES DERNIERS JOURS DE MUSSOLINI, de Pierre Milza (Fayard, 2010).

CANAL MUSSOLINI, d'Antonio Pennacchi (éd. Liana Levi, 2012).

JOURNAL (1939-1943), de Galeazzo Ciano (La Baconnière/Payot, 2013).

TOTALITARISME FASCISTE, de Marie-Anne Matard-Bonucci (CNRS Editions, 2018).

Faire sociologie de ses vieux jours

Confrontée à la vieillesse et à la maladie, Rose-Marie Lagrave a transformé cette expérience en objet d'étude : « La Mort devant soi », une lucide enquête autobiographique

LOURI CHRÉTIENNE DE PENANROS

Rose-Marie Lagrave a pris conscience de la vieillesse de manière brutale. En 2023, l'ablation et la restauration d'un sein à la suite d'un cancer lui révèlent les signes de sa propre sénescence. Ils s'amoncelaient jusqu'alors sans trop se faire sentir. Pour la sociologue, directrice d'études émérite à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, née en 1944, une bascule s'est amorcée : « *L'opération avait réveillé des maux dormants (...), comme si chaque jour une partie de mon corps se mettait à parler* », écrit-elle dans *La Mort devant soi*, prolongement imprévu de sa précédente enquête autobiographique, *Se ressaisir* (La Découverte, 2021).

« Cette enquête, je l'ai écrite pour faire vivre les morts en moi. Pour qu'ils m'instruisent »

Dans cet ouvrage, l'intellectuelle féministe, passée par le Mouvement de libération des femmes, développait une « *vision enchantée* » de la vieillesse, comme un « *ultime moment émancipateur* », reprenant à son compte la conclusion de Simone de Beauvoir dans *La Vieillesse* (Gallimard, 1970) : « *La vie garde un prix tant qu'on en accorde à celle des autres, à travers l'amitié, l'amour, l'indignation, la compassion.* » Or, dans la foulée de sa mastectomie, entre 2023 et 2025, une violente précipitation de

malheurs – la perte d'autonomie de sa sœur aînée, l'agonie et le décès d'autres proches – a engendré une « *cassure biographique* » et écorné cette « *vision enchantée* ». Avec *La Mort devant soi*, elle prend désormais pour objet le triptyque formé par la vieillesse, la maladie et l'agonie.

Comme pour *Se ressaisir*, c'est Paul Pasquali, à la fois son éditeur, son ami et collègue sociologue, qui l'a incitée à écrire. L'idée a germé. En renouant avec l'enquête autobiographique, Rose-Marie Lagrave se prouve à elle-même qu'elle n'a pas été « *engloutie par sa propre vieillesse* ». Elle se fixe aussi un cap pour surmonter ces trois années d'épreuves. Loin de toute notion d'« *écriture thérapeutique* », la sociologue, interrogée par « Le Monde des livres », précise : « *C'était une écriture qui m'obligeait à clarifier ce que je ressentais. Cette enquête, je l'ai aussi écrite pour faire vivre les morts en moi. Pour qu'ils m'instruisent.* »

Et pour qu'ils nous instruisent en retour, tant l'ouvrage invite à repolitisser ce moment de la vie, soumis à de violentes jonctions contradictoires et encadré par des institutions qui ne pensent pas, ou si mal, leur fonction. « *Ce contre quoi je m'élève, ce sont ces ghettos de vieux* », s'exclame la sociologue, qui pointe le peu de cas que l'on fait de leurs désirs et de leurs volontés. Un symptôme en est ce « on », dépersonnalisant quoique bienveillant, que le personnel emploie souvent à l'adresse des résidents des maisons de retraite : « On va se lever. On va manger. On va... »

Pour Paul Pasquali, cette attention aux détails distingue le regard de Rose-Marie Lagrave. Il la rapproche en cela de l'écrivaine



Rose-Marie Lagrave, à Paris, en 2021. JEAN-LUC BERTINI/PASCO

EXTRAIT

« Difficile de décrire la violence symbolique de ce remue-ménage. Assise sur son canapé, Gabrielle, le regard désespéré, suivait mes gestes pour trier les affaires à garder et celles à donner. A mes sollicitations pour connaître son avis, elle répondait, par des "oh ! pas ça", ou "à donner, je ne m'en souvenais plus". (...) Elle racontait sa vie à travers les objets, dépositaires de souvenirs revivifiés par le chamboulement provoqué par l'entrée en Ehpad. J'entrais dans l'intimité de "ses affaires" comme elle disait. Cette intrusion accentuait son sentiment d'être dépossédée, car ces dessaisissements successifs la privaient d'armure sociale protectrice. (...) Peu à peu, lassée de voir sa vie exposée à tous vents et déchiquetée, elle me disait de tout mettre à la poubelle, renonçant à participer à son propre naufrage. »

LA MORT DEVANT SOI, PAGE 63

Annie Ernaux, avec qui elle partage un parcours de transfuge de classe et a notamment écrit *Une conversation* (Editions de l'EHESS, 2023). Les deux autrices ont également en commun un refus des fioritures, ainsi que le souligne la sociologue : « *Je n'en rajoute pas. Pour moi, c'est une écriture ethnographique, au ras du sol.* » Le

sociologue Fabien Truong – qui dirige avec Paul Pasquali la collection « L'Envers des faits », à La Découverte – relate que le travail d'édition a été fait « *au scalpel, presque mot par mot* ».

Ni aride ni jargonnant, l'écriture de Rose-Marie Lagrave demeure néanmoins exigeante sur le plan de la rigueur scientifique. Longtemps, l'idée d'une « enquête autobiographique » a paru n'être qu'une chimère aux yeux des sociologues. Rose-Marie Lagrave se remémore un article de Jean-Claude Passeron dans lequel le sociologue déclarait qu'il n'existait pas encore de méthode pour objectiver sa famille ou soi-même. Tout sourire, elle poursuit : « *J'ai relevé le défi et j'ai construit toute une méthodologie ad hoc, en m'appuyant le plus possible sur des matériaux empiriques afin de constituer un socle solide.* » Fabien Truong souligne la différence fondamentale avec le récit autobiographique : « *Dans ce livre, Rose-Marie utilise les méthodes comparatives des sciences sociales. Le lecteur a sous ses yeux tous les outils utilisés pour s'auto-objectiver, à commencer par les variables sociologiques, mais aussi la condition mentale et physique. On monte ainsi en généralité pour dépasser la vision individuelle.* »

Si *Se ressaisir* regorgeait d'archives en tout genre, cette fois, peu d'éléments matériels ont servi à mener l'enquête, tout au plus quelques notes et un agenda. « *Le centre de gravité a changé d'un livre à l'autre*, explique Paul Pasquali. Se ressaisir s'inscrivait dans une temporalité plus lointaine. Dans *La Mort devant soi*, l'objet est littéralement devant elle : elle est le témoin direct de la maladie, de l'agonie et de la mort de certains de ses proches. Perçues en miroir de sa propre condition, ces expériences l'obligent à se projeter dans un avenir angoissant. »

En se construisant elle-même comme objet d'analyse, la sociologue illustre que le plus intime est déjà politique. « *Rose-Marie agit comme une pionnière en déplaçant les frontières de l'objectif* », conclut Paul Pasquali. Il faut espérer qu'on lui emboîtera le pas. ■

L'enjeu de la syntaxe

Si la langue française ne se limite pas aux règles qui en conditionnent l'exercice, elle ne se réduit pas plus au relativisme. En matière d'enseignement, la difficulté tient à ce que l'oral s'accommode de l'inventivité dont font preuve les élèves, mais que l'écrit nécessite une maîtrise garante de la manière dont se structure une pensée. Aussi l'enjeu porte-t-il moins sur l'orthographe que sur la syntaxe. Professeur dans un lycée de l'Oise, Mathieu Roger-Lacan établit d'abord un diagnostic : l'illettrisme dont les enseignants sont les témoins accablés conduit les élèves à recourir, par défaut, à « *un langage prêt-à-parler, donc prêt-à-penser* ». Roger-Lacan avance, ensuite, quelques solutions concrètes, dont la plus intéressante serait de découpler l'enseignement de la littérature (et des arts) de celui de la langue, étant donné que ce der-

nier intéresse toutes les disciplines : un élève pourrait dès lors ne redoubler que le cours de langue ainsi autonomisé. ■

JEAN-LOUIS JEANNELLE
► *Une langue à soi*, de Mathieu Roger-Lacan, Stock, 198 p., 19,50 €, numérique 14 €.



Déclarer la guerre froide

Quand débute la guerre froide ? Dans un livre vif et documenté, nouvelle entrée de la stimulante collection « Une année dans l'histoire » des PUF, l'historienne Justine Faure souligne l'importance de l'année 1949. Si l'expression « rideau de fer » a été employée dès 1946 par Winston Churchill s'agissant de l'Europe, c'est bien trois ans plus tard que la confrontation entre Etats-Unis et URSS prend sa forme achevée, celle d'une rivalité militarisée entre deux puissances nucléaires, à l'échelle planétaire. Car cette année durant laquelle les Soviétiques obtiennent l'arme atomique est aussi celle de la victoire des communistes chinois dirigés par Mao Zedong. S'ajoute ainsi au théâtre européen, épicerie de la guerre froide naissante, un front asiatique rendu complexe par les débuts de la décolonisation.

Nourri des plus récents apports de la recherche, l'ouvrage démontre brillamment l'ampleur précoce de l'affrontement Est-Ouest. ■

ANDRÉ LOEZ

► *1949. Entrer en guerre froide*, de Justine Faure, PUF, « Une année dans l'histoire », 222 p., 17 €, numérique 14 €.



Surprises de la marche

Pour surmonter le blues de la rentrée, quoi de mieux que de repartir aussitôt ? Philippe Lutz nous invite à le faire à pied. Loin de proposer un énième manuel du randonneur, l'auteur offre une réflexion sur notre rapport à la marche. Chaque chemin emprunté présente l'occasion de se laisser surprendre. Surtout, et là est l'une des originalités de son essai par rapport d'autres livres sur le même sujet : à travers son « *amour de la marche* », l'auteur nous transmet celui qu'il nourrit pour les artistes ayant façonné son rapport à cette pratique. Un hommage particulièrement touchant est rendu à Fernand, qui, dans *La Vache et le prisonnier* (d'Henri Verneuil, 1959), marche en temps de guerre pour sauver sa vie, tout comme l'a fait le père de l'auteur. Les marcheurs se confondent entre eux, permettant de ne pas oublier ceux d'hier. Du siège de la 4CV de son enfance à un charter à Téhéran, Philippe Lutz nous exhorte ainsi à faire toute sa place au temps perdu. ■

CARLA SPODEK

► *L'Amour de la marche*, de Philippe Lutz, photographies de Bernard Plossu, Médiapop, 224 p., 17 €.



Envisager de front la dépendance, la maladie et la mort



CONTRAIREMENT à *Se ressaisir* – la précédente enquête autobiographique de Rose-Marie Lagrave (La Découverte, 2021) –, *La Mort devant soi* n'offre pas l'horizon d'une vieillesse heureuse et émancipatrice. S'appuyant sur des expériences vécues et une observation fine de ses proches, la sociologue explore « *ce que vieillir veut dire* », particulièrement une fois que la dépendance, la maladie et la mort s'invitent. Certaines expériences décrites semblent insupportables, car Rose-Marie Lagrave ne minimise rien.

Difficile, par exemple, de s'accommoder de l'extrême violence du mépris en Ehpad, lorsque l'on se résigne à faire le tri parmi des objets qui sont autant de souvenirs externalisés et revivifiés à l'heure de cet arrachement. Difficile, aussi, d'acter que le corps se délite alors que l'esprit frétille, de supporter ce que la perte d'autonomie implique de dégradant. Difficile, encore, de se résoudre à faire avec les institutions de soins lorsqu'on constate qu'elles se fondent sur le « *primat donné à la médicalisation sur le traitement social de la vieillesse* ». Difficile, enfin, de comprendre que l'on peut en arriver à se dire : « J'en ai marre. » Mais, si dur que cela puisse être,

envisager de front cet événement universel quoique diversement vécu semble l'unique manière d'en retranscrire toute l'épaisseur sociologique, ainsi qu'un passage nécessaire pour penser une transformation significative de la société. Aussi aperçoit-on derrière *La Mort devant soi* une énergie tout entière dirigée vers les autres. Elle caractérise bien Rose-Marie Lagrave. ■

L. C. DE P.

LA MORT DEVANT SOI. ENQUÊTE AUTOBIOGRAPHIQUE, DERNIERS CHAPITRES, de Rose-Marie Lagrave, La Découverte, « L'Envers des faits », 176 p., 20 €, numérique 15 €.

Dans « Anthropologie de l'orgasme », Enguerran Macia étudie la jouissance sexuelle au moyen d'une impressionnante approche pluridisciplinaire

Pour une égalité orgasmique

VIRGINIE LAROUSSE

Si la sexualité fait l'objet de quantité d'études, tant dans les sciences du vivant que du côté des sciences humaines et sociales, l'orgasme reste un sujet de recherche négligé au sein de ces disciplines. Cet angle mort a incité l'anthropologue Enguerran Macia, directeur de recherche au CNRS, à lui consacrer un ouvrage dont le titre ne manquera pas d'interpeller spécialistes et grand public.

Rien d'anecdotique ou de frivole dans cette somme très documentée, convoquant tout à la fois biologie, neurosciences, éthologie, psychologie, archéologie, histoire et sociologie. Car l'orgasme est un « *objet total* » nécessitant une approche interdisciplinaire, mais également interpopulationnelle et interspèce, pas si commune à l'heure de l'hyperspécialisation des chercheurs, explique l'auteur, qui travaille depuis plus de vingt ans sur le corps (*Dans la peau d'une femme de plus de 65 ans*, éd. Armand Colin, 2013).

Une telle visée encyclopédique présente l'inconvénient de s'attarder parfois longuement sur des points au demeurant éloignés du sujet (notamment sur l'évolution des hominines depuis la préhistoire), ou au contraire de brosser à grands traits des thématiques plus connexes (le chapitre consacré à l'histoire de la jugulation de l'orgasme apparaît à cet égard frustrant).

Anthropologie de l'orgasme propose cependant une exploration passionnante de ce moment paroxystique de l'acte sexuel, que les humains ne sont pas les seuls à éprouver : nombre d'espèces animales (rats, chimpanzés et bonobos, par exemple) sont jouissantes, tandis que d'autres paraissent produire une réponse « semblable à l'orgasme » au climax du rapport sexuel. Reste que la fonction biologique de l'orgasme demeure mystérieuse, en particulier chez la femme. De fait, si jouir permet l'expulsion des gamètes chez l'homme, ne pas avoir d'orgasme n'empêche nullement une femme d'être fécondée.



« Aka Ana », 2007. ANTOINE D'AGATA/MAGNUM PHOTOS

Quant aux implications sociales de la jouissance, elles sont multiples et paradoxales, démontre Enguerran Macia. La sexualité peut tout à la fois renforcer les liens entre partenaires et constituer une source majeure de compétition, voire de conflits entre individus. Est-ce pour cette raison que les humains ont cherché à dompter la libido, à travers des

Pour profiter d'une vie sexuelle épanouie, mieux vaut, grosso modo, être un homme entre 25 et 50 ans, sans problèmes financiers et évoluant dans un environnement peu religieux

règles plus ou moins tacites ? Prohibition de l'inceste, mise en place d'unions sexuelles stables et prépondérance de la monogamie : des mesures probablement destinées à permettre au plus grand nombre d'accéder à la sexualité. Ainsi, c'est autour de la

quête du plaisir sexuel, juge l'anthropologue, « *que le passage de la nature à la culture s'est opéré il y a environ un million d'années, et que les sociétés humaines se sont structurées* ».

Mais, si le but de l'activité sexuelle semble être la recherche de la volupté – et non la reproduction, n'en déplaît aux religions –, « *nous n'avons pas tous les mêmes chances de jouir de notre sexualité* ». Et l'auteur de mettre en exergue l'*orgasm gap*, cet écart orgasmique entre hommes et femmes : les premiers parviennent quasi systématiquement à la « petite mort », contrairement aux secondes. L'âge, la culture et la religiosité constituent d'autres paramètres importants. Pour profiter d'une vie sexuelle épanouie, mieux vaut, grosso modo, être un homme entre 25 et 50 ans, sans problèmes financiers et évoluant dans un environnement peu religieux.

Retracer l'anthropologie de l'orgasme, par conséquent, c'est aussi prendre conscience de la « *longue histoire de l'inégalité érotique entre hommes et femmes* », laquelle reposerait sur une « *véri-*

table construction de l'ignorance », déplore le chercheur. En cause, les « *scripts sexuels* », ces scénarios culturels que tout un chacun interiorise dans son contexte de socialisation, et qui, dans l'immense majorité des sociétés humaines, sont fondés sur l'acte pénétratif en lui-même – rappelons par ailleurs que les premières descriptions détaillées du clitoris humain n'ont été réalisées qu'à la fin du XX^e siècle.

Comment, dès lors, tendre vers « *un monde d'égalité orgasmique* » ? En France, un nouveau programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité » a été mis en place à l'école en septembre 2025. Enguerran Macia regrette toutefois que ces cours se concentrent essentiellement sur les risques et les excès liés au sexe, dans une forme d'assimilation entre plaisir et danger, tandis qu'ils ne comportent pas le mot « orgasme ». Preuve, sans doute, que le sujet demeure trop méconnu. ■

ANTHROPOLOGIE DE L'ORGASME, d'Enguerran Macia, La Découverte, « Sciences sociales du vivant », 304 p., 23,50 €, numérique 17 €.

Avec Avicenne, critiquer les Lumières au nom de la raison

Le nouvel essai de la philosophe Meryem Sebti montre toute la pertinence de la pensée du sage médiéval

NICOLAS WEILL

Pourquoi faut-il redécouvrir en 2026 le philosophe persan d'expression arabe Abu Ali al-Husayn Abdallah ibn Sina, connu dans le monde latin, où il a été traduit dès le XII^e siècle, sous le nom d'Avicenne (980-1037) ? Avec *Penser le monde avec Avicenne*, excellente et savante introduction à cette pensée plus célébrée que lue, la directrice de recherche au CNRS Meryem Sebti* relève ce défi.

Dans la dernière partie en forme de conclusion, après avoir minutieusement exposé la doctrine du philosophe, elle tente même un rapprochement entre l'œuvre de ce médecin et théologien médiéval et les théories décoloniales ou écologiques d'aujourd'hui, en particulier celles du sociologue Bruno Latour (1947-2022). Ainsi suggère-t-elle que la jonction

opérée par Avicenne entre, d'un côté, l'idée du salut de l'âme en islam et, de l'autre, la logique de la raison, préfigure les critiques contemporains de la rationalité occidentale ; en particulier sur deux points : sa prétention, depuis les Lumières, à dominer toute autre forme de réflexion spirituelle ou « sauvage » ; sa croyance dans l'autonomie de la raison humaine par rapport à une nature qu'en réalité elle détruit.

Si une telle thèse peut susciter la discussion, l'intérêt du livre, qui présente de manière pédagogique un système profondément original, n'est pas contestable. Certes, la centaine d'ouvrages qu'Avicenne a laissés s'inspirent d'Aristote, lequel avait été transmis, connu et traduit du syriaque presque en intégralité, hormis *La Politique*, dès la fin du premier millénaire.

Mais Avicenne n'en est pas qu'un commentateur : c'est l'un des philosophes les plus importants de la discipline. Par exemple, rappelle Meryem Sebti, il est à l'initiative de la fameuse distinction conceptuelle entre « essence » et « exis-

tence », qui a surplombé l'histoire de la philosophie jusqu'à aujourd'hui.

A l'aide de la logique

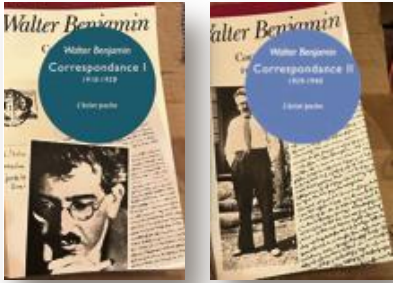
Avant d'autres figures du Moyen Âge, par exemple Thomas d'Aquin (1225-1274) ou Maimonide (1138-1204), qui tentera aussi de fusionner l'héritage de la Grèce antique avec la cosmologie de la Bible ou du Coran, Avicenne se heurte à un problème : comment concilier l'éternité du monde et des vérités universelles avec l'idée de création, c'est-à-dire d'un univers limité dans le temps et émergeant à partir du néant ? En dépit des critiques que ses adversaires, notamment Al-Ghazali (1058-1111), adresseront à la *falsafa* (« philosophie »), Avicenne affirme l'éternité du monde à l'aide de la logique, comme celui qu'il appelle le « *premier maître* » (Aristote). S'il y a bien création, conformément à la vision islamique du monde, pour Avicenne, celle-ci est incessante, éternelle, émanant sans interruption de l'intellect divin.

Une autre piste passionnante ouverte par cet ouvrage amène le lecteur à se

dépouiller du vieux préjugé, notamment repris par Ernest Renan, qui veut que la philosophie en Islam n'aurait duré qu'un peu plus de dix siècles, s'achevant sans retour au XII^e pour être remplacée par une croyance rigoriste et une lecture littérale du Coran. Meryem Sebti montre au contraire que l'influence d'Avicenne, y compris chez ses contemporains les plus acerbes comme Ghazali, qui dénonceront certaines de ses conceptions comme hérétiques, va s'étendre bien au-delà du Moyen Âge – continuant directement ou indirectement à irriguer jusqu'à la théologie chiite actuelle, à Qom, en Iran. Un motif supplémentaire pour lire Avicenne dans le texte, muni de ce précieux guide. ■

*Meryem Sebti collabore au « Monde des livres ».

PENSER LE MONDE AVEC AVICENNE. UNE INTRODUCTION À SA PHILOSOPHIE, de Meryem Sebti, Les Belles Lettres, 240 p., 21,50 €, numérique 17 €.



Walter Benjamin à travers ses lettres

Comme Kafka, dont il aimait l'œuvre, celle du philosophe et critique allemand Walter Benjamin (1892-1940) est demeurée en grande partie à l'état d'ébauche, et, comme c'est le cas pour l'auteur du *Procès*, son abondante correspondance en comble souvent les lacunes et contribue à la compréhension de son style parfois énigmatique. C'est pourquoi on ne peut que saluer la réédition en poche des deux tomes d'échanges épistolaires entre Benjamin et ses innombrables destinataires, l'écrivain autrichien Hugo von Hofmannsthal, le philosophe allemand juif Martin Buber, le spécialiste de la mystique juive Gershom Scholem, le philosophe Theodor Adorno, etc. Cette repartition d'un choix de 300 missives classées en ordre chronologique de 1910 à 1940 reprend la sélection originale établie par Scholem et Adorno en 1966, qui avait été traduite par le philosophe Guy Petitdemange (1937-2021) et publiée chez Aubier-Montaigne en 1979. Pierre Rusch en a révisé et complété la version française pour sa réédition à L'Eclat. Depuis les années 1970, la réception française de Walter Benjamin a profondément changé de nature, se nourrissant d'une profusion d'essais et de réflexions sur un corpus qui reflète la tension entre l'idéal messianique et l'émancipation marxiste chez son auteur. Une tension qui n'a rien perdu de sa puissance créatrice. ■

NICOLAS WEILL
► *Correspondance I (1910-1928) et II (1929-1940) (Brieft), de Walter Benjamin, traduit de l'allemand par Guy Petitdemange, révisé par Pierre Rusch, L'Eclat, « Poche », 2 volumes, 554 p. et 468 p., 15 € chacun.*



La Russie nihiliste

Toute personne de bon sens ne peut que s'interroger : comment se fait-il que la Russie actuelle, outre le mal qu'elle cause aux autres, ne cesse de s'automutiler ? A l'extérieur, elle est devenue un pays paria et une menace pour l'ordre mondial. A l'intérieur rien ne va : l'économie, la démographie, la cohésion sociale..., sans parler des centaines de milliers de morts et de traumatismes de toutes sortes causés par la guerre. Le président actuel y est sans doute pour beaucoup, mais si Poutine disparaissait, le pays se normaliserait-il ? Mikhail Epstein est persuadé que non. Le philosophe, né à Moscou en 1950, professeur aux Etats-Unis, consacre un essai lumineux à la genèse et au fonctionnement de ce qu'il appelle l'« *antimonde russe* », une société fondée sur un nombre de « *valeurs négatives* » aux racines séculaires, qu'il nomme « *antitemps* », « *antivie* », « *antimorale* », etc. Sans jamais tomber dans l'ornière biologique ou raciale, il assoit son argumentation sur les matériaux historiques et sur l'analyse minutieuse de l'actualité, montrant avec une logique implacable les conséquences de la pulsion nihiliste qui mine le pays et qui ne peut déboucher que sur le néant. D'où, selon l'auteur, la nette tendance apocalyptique de la guerre actuelle : anéantir l'adversaire, quitte à disparaître soi-même, entraînant dans le désastre le monde entier. Un avertissement à ne pas négliger. ■

ELENA BALZAMO
► *L'Antimonde russe (Pered kontsom sveta), de Mikhail Epstein, traduit du russe par Nastasia Dahuron, A l'est de Brest-Litovsk, 252 p., 19 €.*



LE FEUILLETON

TIPHAÏNE SAMOYAULT

Un autre bateau ivre

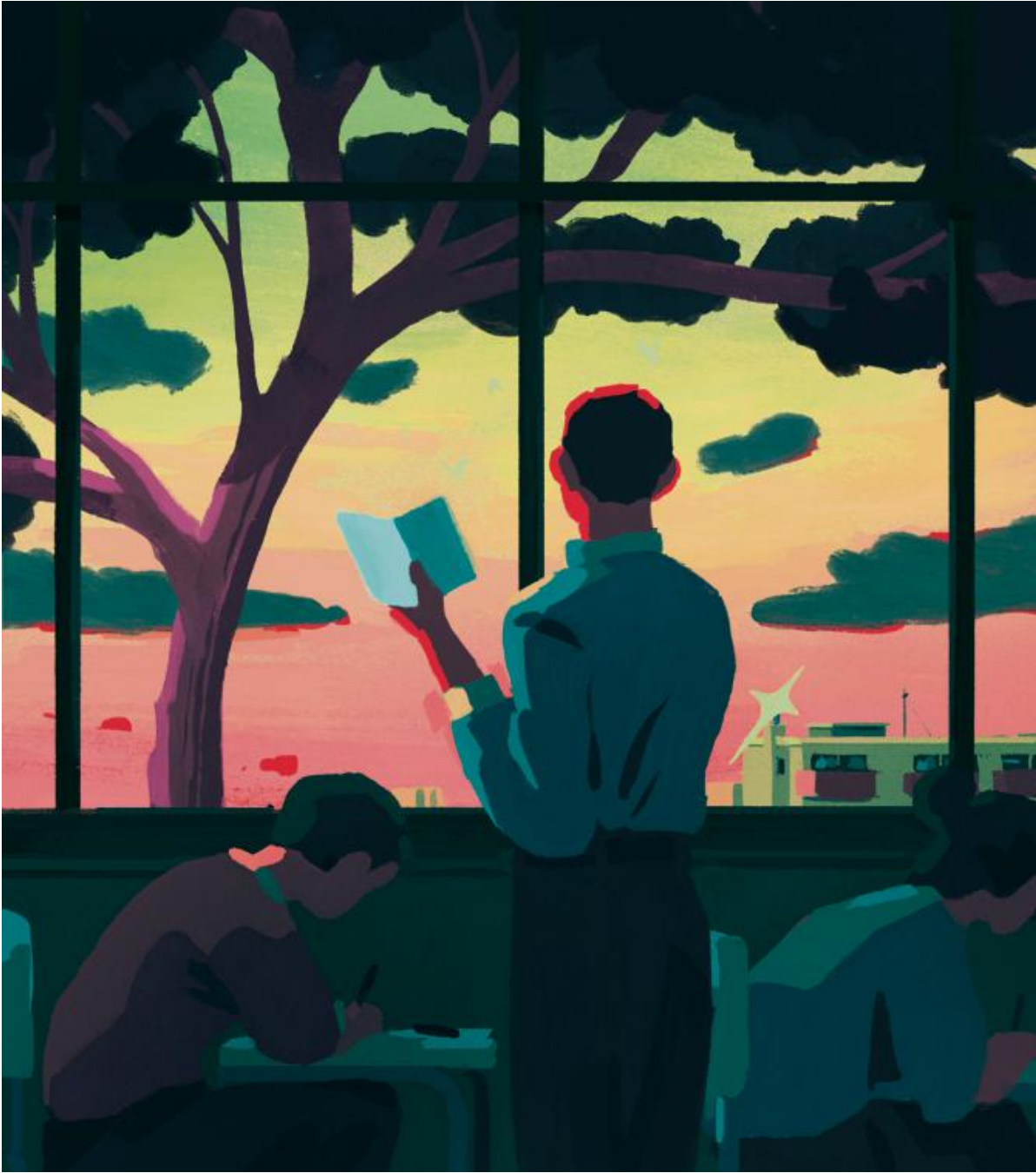
CROIT-ON TENIR ENTRE SES MAINS UN ROMAN DE RENTRÉE (scolaire) qu'il vous échappe aussitôt. Yannick Haenel prend le contre-pied de tout ce qui pourrait faire passer *La solitude des professeurs est infinie* pour une sociologie du métier. On est loin d'*Entre les murs*, de François Bégaudeau (Gallimard, 2006), ou des *Incasables*, de Rachid Zerrouki (éd. Robert Laffont, 2020), chroniques de la vie ordinaire et souvent difficile dans des classes problématiques de banlieue (la plupart du temps), matière à débats infinis dans les médias sur l'état déplorable de l'éducation nationale, la baisse de niveau, la violence des élèves. Le roman de Yannick Haenel est bien moins un récit scolaire qu'un roman solaire, qui met Rimbaud du côté des professeurs et transforme l'établissement en gigantesque bateau ivre. On y retrouve Jean Deichel qui, depuis *Introduction à la mort française* (Gallimard, 2001) jus-

« Il y a bien des moments de “La solitude des professeurs est infinie”, de Yannick Haenel, que leur énergie et leur drôlerie rendent déjà cultes »

qu'au *Trésorier-payeur* (Gallimard, 2022), est le personnage-narrateur des fictions de l'auteur, jamais tout à fait le même, jamais tout à fait un autre. On y retrouve aussi les principaux traits associés à la figure, l'échappée belle (« *L'évasion, il n'y a que ça de vrai* »), la passion des livres, du rock alternatif (ici Joy Division, PJ Harvey, Cat Power, etc.), le sens de l'aventure, ainsi que quelques motifs récurrents qui rappellent que nous sommes bien chez lui (le renard pâle, les tombes étrusques, le voyage en Italie, *Moby Dick*, le trésorier d'Arras qui s'appelle aussi Georges Bataille, les phrases qui

se présentent et qu'il faut attraper, l'Effergalgan...). Tout cela peut se résumer en une formule : « *Le saut dans l'existence* ». « *Le saut ardent dans le grand secret de vivre. Le saut dans l'élargissement de la vie. C'était ça la vraie chose, c'était le rendez-vous qu'il ne fallait pas rater avec la vie, c'était ça qu'il fallait attendre, et c'est pourquoi j'attendais si passionnément...* » C'est dans ces dispositions que le jeune agrégé rencontre sa première classe au collège Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Il a 22 ans.

Le désir d'enseigner, de transmettre, la littérature est si puissant qu'il emporte tout sur son passage, la circulation aléatoire du RER, les affres de la vie collective, les avanies administratives, le trac, les agressions, la dépression et surtout l'indifférence. Certaines scènes sont portées par un enthousiasme magique : lorsque le jeune prof fait apprendre par cœur *Le Roi de Thulé*, de Nerval, à sa classe de 6^e, ou encore, à la fin, la lecture à voix haute d'un livre de Charlotte Delbo (1913-1985). Les élèves se passent l'exemplaire de main en main, formant ainsi une ronde précaire où transite la parole, jusqu'à la tulipe qui se présente devant les yeux épuisés des déportées. « *Je n'oublierai jamais cette heure de cours, c'est pourquoi je vous la raconte; en écrivant ce livre, j'ai attendu patiemment d'arriver jusqu'à cette scène: il n'y a pas que du malheur, il y a de l'inoubliable.* » Elle le sera aussi pour nous, ses lectrices et ses lecteurs, comme bien d'autres moments du livre que leur énergie et leur drôlerie rendent déjà cultes : le personnage tournant frénétiquement en rond autour du lac d'Engien-les-Bains (Val-d'Oise), s'installant dans le fauteuil de l'arbitre au tennis club dont il est le gardien, ses chutes successives, dont celle, à la fois fatale et miraculeuse, qui le conduit, totalement ivre, à s'écraser contre la table des cadeaux de départ, lors de la fête de fin d'année du collège, entraînant avec elle un vase de prix qui se brise.



TOM HAUGOMAT

Cette chute pourrait être une allégorie de la prétendue défaillance des professeurs, de leur absentéisme, de leur renoncement. Mais le livre, écrit longtemps après une expérience de dix-sept années de son auteur dans l'éducation nationale (ramenées à neuf dans le roman), montre bien que la vie de prof est une matière délicate. L'abandon des professeurs, ce n'est pas le leur, à eux qui auraient failli, mais celui de l'institution qui les lâche. Le narrateur l'explique, après l'assassinat de Samuel Paty, en 2020, puis celui de Dominique Bernard, en 2023, il n'a plus pensé qu'à ça : « *Revenir sur ces années 1990 où, à ma mesure, j'avais vécu quelque chose de l'abandon des professeurs.* » Agressés dans leurs classes, ils étaient dénigrés partout à l'extérieur. Ce livre leur redonne

une dignité, non en récupérant à son profit les morts, les violences, les abus, mais en accordant de la valeur à la solitude et à la parole, « *cette parole juste et claire qui s'adresse au cœur de ceux qui n'en attendent rien* ».

Tout cela serait grandiloquent, voire irénique, n'était la balourdise du personnage, qui se trouve des modèles dans le prince Mychkine de *L'Idiot*, de Dostoïevski (1874), ou dans le consul ivre de Malcolm Lowry (*Au-dessous du volcan*, 1949), bref des personnages pas bien équipés pour la vie en société. Il passe son temps à courir inconsidérément en compagnie de « [s]on frère l'angoisse, [s]a sœur la joie », occupé à entretenir son feu intérieur et à parler aux oiseaux. C'est tout le paradoxe. La transformation de l'école ne peut avoir lieu dans le

réel ni advenir par des moyens politiques ; elle arrive ponctuellement par la croyance, la rêverie, la magie et finalement la fuite. On a beau faire, la violence ne disparaît pas dans les collèges, ni le découragement des enseignants chargés d'enrayer son déchaînement. « *Des élèves qui s'ennuient n'attendent pas poliment la fin du cours: ils ne pensent qu'à s'enfuir de la cellule où vous les séquestrez.* » Plutôt que d'être le geôlier ou de se laisser séquestrer à son tour, le professeur fait comme l'élève, il part. L'école, on finit par la quitter un jour, sauf les profs, condamnés à y rester. ■

LA SOLITUDE DES PROFESSEURS EST INFINIE, de Yannick Haenel, Gallimard, 320 p., 21,50 €, numérique 15 €.



LES YEUX DANS LES POCHES

FRANÇOIS ANGELIER

DANS SON ROMAN *En remorquant Jéhovah* (Au diable vauvert, 2000), le romancier américain James Morrow imagine que le corps de Dieu a été repéré flottant dans l'Atlantique. Que faire de ces tonnes de chair morte, s'interroge-t-on ? Sur proposition de l'ange Gabriel, on décide de les stocker dans ce grand « rayon frais » qu'est l'Arctique. Toutes proportions gardées, et avec tout le respect dû à ses mânes, c'est un égal problème que pose à la III^e République, à sa mort, Victor Hugo (1802-1885). A la toute fin des fins, qu'allez-vous faire de mon corps sacré, comment et où allez-vous le remorquer ?

De fait, alité dans une chambre tendue de soie rouge de son hôtel particulier, la moindre de ses toux ou évanouissement scrutés et évalués par les médecins, gardé par les pleurs des uns et l'anxiété des autres, Victor Hugo s'apprête à casser sa plume. Dehors, la foule patiente, arrachant des feuilles « *au lierre qui déborde du jardin* » ; un livre d'or enregistre l'émoi universel. La Préfecture de police reçoit toutes les heures un bulletin de santé, les rédactions deman-



dent grâce, le petit peuple s'apprête. Le 22 mai, la messe est dite, sans soutane ni extrême-onction : Hugo, l'homme devenu « *immortel avant d'être mort* », l'est pour de bon. A la déploration succède l'organisation, aux pleurs des enfants l'outillage des embaumeurs-mouleurs : où, quel jour et selon quel trajet, les obsèques ? Au Panthéon ; le lundi 1^{er} juin, pour contenir l'afflux populaire qu'aurait engendré le choix du dimanche et, ma foi, en passant par la Concorde et le boulevard Saint-Germain, plus sûr. Ils seront 3 millions à assister à la translation, entre l'Arc de triomphe voilé de noir et le Quartier latin, et à suivre, derrière le corbillard des pauvres, un cortège de délégations numérotées comme les vertèbres d'un dinosaure. Avec *Victor Hugo vient de mourir*, Judith Perrignon plonge au cœur de cette canonisation laïque, de ce lance-



Dont acte : au grand-père la Patrie reconnaissante.

ALORS QUE GROSSIT À L'HORIZON la menace d'une nouvelle adaptation à l'écran des *Misérables*, il est vital d'en rouvrir les 2000 pages et de se perdre avec délectation dans cette forêt de pierre. D'autant que Gallmeister a « totémisé » sous coffret cette odyssée de la misère, cette Iliade des sans-dents. Braquons donc le projecteur, pour une fois, sur ce mal-aimé de la fresque, cette ombre au tableau qu'est l'extraordinaire inspecteur Javert. Né en prison d'une cartomancienne et d'un galérien, ce

ment vers l'éternité de la fusée Hugo, sillonnant Paris, passant d'un communard (Lissagaray, Lisbonne) à un indic ou au ministre de l'intérieur, du cabanon d'Adèle Hugo à l'Assemblée. « *Aimez-moi, disait-il.* »



de Jean Valjean, sa mission d'une vie, prendra au fil du roman la dimension d'une épopée mystique, mais d'une mystique du règlement, d'un alléluia de la procédure. A la fin du roman, martyr de l'ordre qui s'est laissé aller à la toxine du sentiment, à l'émoi du cœur, Javert se jette à la Seine. On retrouvera son corps coincé sous une coque.

A relire donc, et debout, l'extraordinaire scène de l'arrestation de Valjean (« Javert content », tome I, livre VIII, chapitre 3), où l'idée d'accomplissement de son enquête le transfigure, faisant de lui « *un saint Michel monstrueux* », emprunt de « *la bestialité surhumaine d'un*

« *chien fils d'une louve* », vivant, entre ses deux favoris touffus, à bord de sa re-dingote noire, la main crispée sur son pommeau de canne, a un cœur de fer dont « *respect de l'autorité et haine de la rébellion* » sont les diastole et systole. La traque

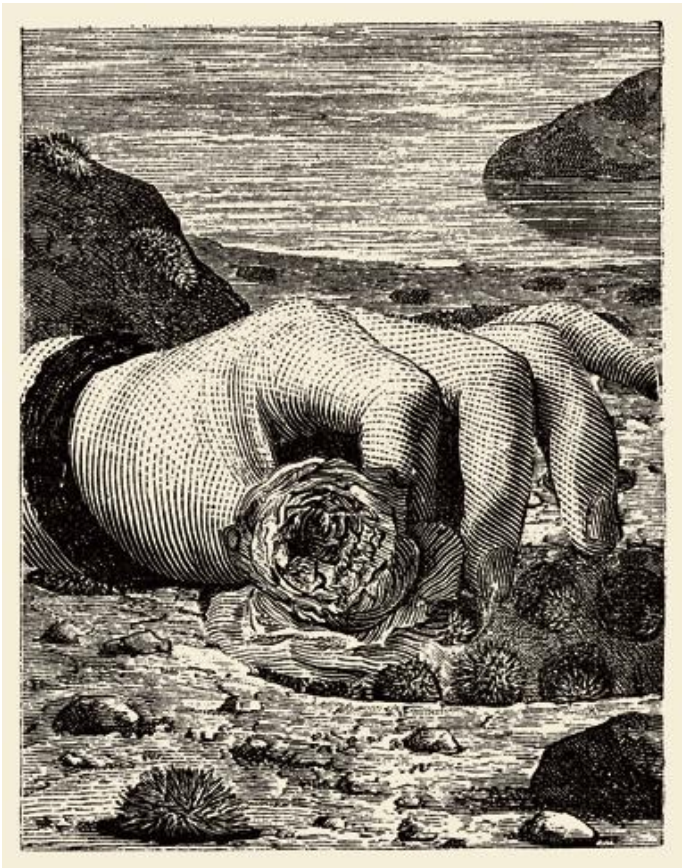
archange féroce ». Apôtre du noir, Hugo égale là Dostoïevski.

L'INFINI DU CŒUR et les abîmes cosmiques pour 3 euros, Folio fait bien les choses, confiant à Henri Scepti (par ailleurs éditeur dans « La Pléiade » des *Misérables* et bientôt de *L'Homme qui rit*) l'édition des *Luttes et les Rêves*, livre III des *Contemplations* (1856), où Hugo, citons l'éditeur, tente de « *retracer un itinéraire psychoaffectif, un déploiement imaginaire de la parole* ». Hugo y passe dans l'élan, d'une corde à l'autre de sa lyre, de la vision d'une pauvresse à la noirceur de Saturne, du portrait d'un pion à la vision des outre-mondes : pathétique et sublime, entendez, hugoliens ! ■

► **Victor Hugo vient de mourir**, de Judith Perrignon, Proche, 192 p., 7,90 €.
► **Les Misérables**, de Victor Hugo, édité par Alain Vaillant, Gallmeister, « Totem », 2 volumes sous coffret, 948 p. et 938 p., 25,90 € (en librairie le 23 septembre).
► **Les Luttes et les Rêves**, de Victor Hugo, préfacé et édité par Henri Scepti, Folio, « 3 €. Poésie », 134 p., 3 €.

Puissance visionnaire de l'artiste et de l'écrivain, dont les collages et les mots se fondent dans un beau livre de 1948, réédité à l'identique

Ernst + Eluard, poète hybride



Deux des collages de Max Ernst extraits d'« A l'intérieur de la vue ». ADAGP, PARIS, 2026/ SEGHERS

POÉSIE

AMAURY DA CUNHA

Un revenant s'est glissé parmi les centaines de livres de cette rentrée littéraire. A *l'intérieur de la vue* est un bel ouvrage où les collages de gravures de Max Ernst (1891-1976) dialoguent avec les poèmes de Paul Eluard (1895-1952). Paru une première fois en 1948, il revient en librairie dans une réédition à l'identique : même format et même maquette, doublée d'une grande attention portée au façonnage, à l'impression des illustrations sur un beau papier mat.

À L'INTÉRIEUR DE LA VUE. 8 POÈMES VISIBLES, de Paul Eluard et Max Ernst, Seghers, 128 p., 29 € (en librairie le 24 septembre).

Dans le rapport entre texte et image, l'écrit occupe souvent une position souveraine : l'artiste visuel se contente alors d'illustrer ce que l'écrivain lui a soumis. Ici, le mouvement est inverse. Eluard s'est emparé des collages réalisés par Max Ernst en 1931 : scènes venues d'un monde tout à la fois merveilleux et inquiétant, où surgissent des femmes à tête de crustacé, une grappe de raisin stellaire, une chevelure géante flottant à la surface d'une mer agitée. Les poèmes qu'Eluard écrit à partir de ces images cherchent moins à les décrire qu'à en prolonger la puissance visionnaire. Il les appelle des « poèmes visibles », rappelant la célèbre formule d'Horace, « ut pictura

poesis » : « la poésie est comme la peinture ». Visuelle, sa langue nous entraîne dans les abîmes du rêve et de la pensée, guidée par les visions délirantes de Max Ernst : « Je vis les images innombrables des saisons/ Et des années/ Je vis dans les images innombrables de la vie/ Dans la dentelle/ Des formes des couleurs des gestes des paroles/ Dans la beauté surprise/ Dans la laideur commune. » De cette rencontre naît une œuvre où le visible et le lisible cessent de se faire face. Ils procèdent d'un même élan et de la même faculté d'invention. Ernst et Eluard ne cherchent pas à résoudre des énigmes, mais à en produire des nouvelles, toujours plus complexes. C'est peut-être la leçon la plus troublante de ce livre : devant l'art, il ne faut sans doute rien savoir, sauf savoir voir. ■

FANTASY × POLAR



Une enquête monstre

DANS L'EMPIRE KHANUM, un commandant est retrouvé mort à l'intérieur d'un manoir appartenant au prestigieux clan Haza, dans d'étranges circonstances : un bosquet a poussé à travers son corps. Qui

a bien pu l'assassiner ? Comment et pourquoi ? La trame d'*Une larme de poison*, de l'Américain Robert Jackson Bennett, a tout d'une enquête policière classique, mais transposée dans un monde éblouissant et magique, que le lecteur peut facilement s'approprier. Dans cet environnement « biopunk », la végétation se plie à toutes les constructions : canalisations, maisons ou échafaudages. Des champignons purifient l'air et régulent la température des pièces, tandis que des décoctions sont administrées aux humains pour les transformer en « sublimes », personnes aux capacités augmentées. Entouré par les mers, l'Empire et ses habitants vivent sous une menace permanente : surgissant régulièrement des eaux, des monstres gigantesques – les Léviathans – les ont contraints à ériger une succession de murs d'enceinte. Pendant que Sherlock Holmes et du docteur Watson, l'enquêtrice Anagosa Dolabra et le « graveur » impérial Dinios Kol vont tenter de résoudre le crime. La première, d'une curiosité sans limite, est dotée d'une intelligence phénoménale ; le second, tout juste sorti d'une période d'apprentissage, possède une mémoire infinie. La fantasque Anagosa passe la plupart de son temps recluse, les yeux bandés, tandis que son nouvel assistant, Dinios, est envoyé recueillir les témoignages et les indices. La relation loufoque entre ces deux personnages aux antipodes l'un de l'autre est l'un des ressorts humoristiques du livre, qui a remporté en 2025 les prix Hugo et World Fantasy du meilleur roman. Mais sa qualité première tient à une intrigue aux engrenages précis et aux multiples rebondissements. Plusieurs suites à ce divertissement jubilatoire ont déjà été écrites. ■ JOËL MÉTREAU ► *Une larme de poison. A l'ombre du Léviathan, tome I* (The Tainted Cup. Shadow of the Leviathan I), de Robert Jackson Bennett, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laurent Philibert-Caillat, éd. Albin Michel, « Imaginaire », 504 p., 24,90 €, numérique 13 €.

BANDE DESSINÉE

Noyés au large

EN 1992, UN FAIT DIVERS SORDIDE avait fait la une des journaux : le meurtre, au large du Portugal, de huit clandestins africains, jetés à la mer par l'équipage ukrainien d'un cargo battant pavillon des Bahamas, le *MC-Ruby*, parti du Ghana. L'affaire serait restée engloutie dans le tréfonds de l'Atlantique si l'un des passagers, Kingsley Ofusu, rescapé de la tuerie et caché dans les cales, n'avait pas réussi à s'échapper du bâtiment lors d'une escale au Havre. Grand reporter au *Monde*, Philippe Broussard avait tiré de cette tragédie une enquête en six épisodes qui lui avait valu de recevoir le prix Albert-Londres en 1993. De Takoradi, au Ghana, d'où étaient originaires la plupart des victimes, à Odessa, en Ukraine, d'où venaient leurs assassins, c'est tout le déroulé de ce « *Far West des océans* », comme l'avait qualifié un magistrat, qui est reconstitué dans cette bande dessinée à l'implacable tension dramatique. En ressort l'affirmation d'un journalisme rigoureux et la conviction que l'impunité n'est pas toujours gagnante, même en pleine mer. ■ FRÉDÉRIC POTET ► *L'Odyssée tragique du « MC-Ruby »*, de Philippe Broussard, Jean-David Morvan et Jean-Denis Pendanx, Aire libre, 120 p., 25 €, numérique 10 €.



DUPUIS

GRAPHISME

La lettre peinte, bel art



Une double page de « La Peinture en lettres ». L'ÉCHAPPÉE

AU SEIN DE SA MAISON D'ÉDITION, L'Echappée, le graphiste Cédric Biagini continue d'étoffer la collection « Action graphique », consacrée aux arts visuels. *La Peinture en lettres*, de Morgane Côme, raconte l'histoire des peintres de lettres, ces artisans qui dessinaient et peignaient à la main inscriptions, enseignes, vitrines, devantures, étiquettes et panneaux publicitaires. En France, cette discipline prend son essor vers 1830 et connaît son âge d'or dans la première moitié du XX^e siècle. Peintre de lettres elle-même et participant au renouveau de cette pratique, l'autrice mène une enquête documentée et accessible, retraçant l'histoire de ses techniques et de ses acteurs. Elle montre la profusion des façades, enseignes et étiquettes peintes à la main jusque dans les années 1970. A partir des années 1980, les lettres peintes disparaissent peu à peu du paysage urbain, qu'elles avaient pourtant durablement façonné : l'impression, les lettres adhésives, le vinyle ont rapidement étouffé une profession autrefois florissante. La très riche iconographie ainsi que la reproduction de planches de catalogues de lettres décoratives exécutées à main levée en restituent la diversité. Des témoignages d'artisans complètent le livre, enrichi d'un lexique détaillant gestes, outils et vocabulaire du métier. ■

SYLVAIN PEIRANI

► *La Peinture en lettres. Histoire et renouveau*, de Morgane Côme, L'Echappée, « Action graphique », 320 p., 49 €.

Rentrée littéraire 2026

ACTES SUD



“ Une satire sociale qui séduit instantanément par son humour caustique et son ironie mordante.”

LIRE MAGAZINE

“ La capacité de Sophie Divry à faire ressentir le chaos familial qui devient tellurique est formidable.”

FRANCE INTER – LE MASQUE ET LA PLUME

“ Un art du suspense de haute volée.”

TTT – TELERAMA

“ Une vivacité et un sens du rythme étourdissants.”

LES ECHOS

● Sélection Prix Médicis

Paul Audi

« Nos identités supposées sont sans cesse jugées »

Le philosophe, traumatisé par la guerre du Liban, son pays d'origine, a longtemps écrit sur l'art et l'esthétique. Il s'immerge désormais avec courage dans le politique, en particulier dans le conflit israélo-palestinien, comme l'atteste « Partie prenante »

ROGER-POL DROIT

Au cœur de Paris, et pourtant on se croirait ailleurs. A cause du calme de la cour intérieure ? A cause des tableaux « qui nous regardent », comme le soutient Paul Audi, dans la grande pièce lumineuse où il nous accueille ? En tout cas, cette impression – au centre, mais autrement – correspond bien à la place de son œuvre, très singulière, dans la philosophie française aujourd'hui. A la fois centrale et discrète, calme et engagée, jamais militante mais souvent courageuse.

Œuvre abondante – 43 livres publiés en trente ans ! –, et d'une grande diversité, au premier regard. On y croise notamment Mallarmé, Picasso, Gary, Molière, Jarry... aussi bien que Rousseau, Nietzsche, Michel Henry, Wittgenstein, Lacan. Malgré tout, l'apparente disparité est un leurre, car de grands axes de réflexion structurent ces développements multiples. Continûment Paul Audi interroge l'éthique et l'esthétique, leurs liens profonds, et les valeurs présidant à la création des œuvres comme des vies. En scrutant l'amour ou la peinture, en questionnant la justice ou l'identité et leurs évolutions contemporaines, ce penseur n'a en fait qu'une unique passion : y voir clair, en philosophie.

D'où vient pareille exigence ? Comment évolue-t-elle ? Au départ, un traumatisme d'enfance, celui de la guerre civile qui a déchiré le Liban à partir de 1975. « *Le grondement de la guerre a été la basse continue de ma vie. Très tôt, j'ai éprouvé sa réalité, les morts et les souffrances qu'elle engendre. La France, et d'abord sa langue, sa culture, ses libertés sont devenues mes refuges et mes idéaux.* » Parmi d'innombrables lectures, la découverte de Jean-Jacques Rousseau, auquel Paul Audi consacrera sa thèse et plusieurs ouvrages, se révèle décisive.

« *Au sortir de mon adolescence, explique le philosophe, j'ai cru reconnaître en Rousseau un alter ego. Ce ne fut pas une lecture parmi d'autres, mais bien une*

identification. Rousseau est le nom d'une intransigeance, d'un refus de tout compromis, d'une prise constante de risques. Il unit existence et œuvre, et concilie des éléments tenus pour incompatibles : art et philosophie, morale et éthique, vie solitaire et existence solidaire. Une telle conjonction exige, pour la porter, de forger une langue nouvelle. Ainsi Les Rêveries du promeneur solitaire [1782] me sont-elles apparues comme le sommet de la spiritualité philosophique moderne, en réponse terme à terme à Descartes : réverie contre méditation, affectivité contre intellectuel. Mais dans les deux cas, la langue et la pensée fusionnent ; l'écriture est le lieu où la pensée se construit. »

Appétence pour l'esthétique

L'identification imaginaire à Rousseau bute cependant sur un obstacle majeur. Chez Jean-Jacques, tout est politique, ou le devient aisément. « *Pour mon éducation intime, politique voulait dire guerre, et guerre voulait dire mort. Je n'éprouvais que rejet et dégoût pour cette dimension de l'existence.* » C'est donc d'abord à explorer la création, considérée comme le propre de l'humain, que s'est longtemps attaché Paul Audi. Cette appétence pour l'esthétique tient aussi à son éducation : « *Mes parents m'ont élevé dans le respect du beau et de l'art. Ma mère était mélomane, mon père avait la passion de l'architecture. Mon frère aîné [Pierre Audi, 1957-2025] est devenu metteur en scène de théâtre et d'opéra...* »

De cette fascination pour les processus de création, le philosophe a conclu, avec l'aide de Nietzsche, cette fois, qu'il appartient à la vie de se désirer et de s'accroître en s'intensifiant. « *Dans ce contexte, mon interrogation a cherché le point de croisement de l'éthique et de l'esthétique, de la règle et de la sensibilité, du bien et du beau, dans la création occidentale des Temps modernes. Contre le règne de l'utilitaire, j'ai cherché à réhabiliter un "miraculeux" résolument profane. Dans la création, quelque chose excède tout calcul et donne au présent la possibilité de rester vivifiant et de rouvrir l'avenir.* »

notion de responsabilité collective en commençant par rétablir sa part de légitimité. Car il existe bien des cas où, sans agir nous-mêmes, nous pouvons nous reconnaître responsables, partiellement mais réellement, nous aussi, de ce que font ceux de notre famille, de notre communauté, de notre pays. Cette coresponsabilité, Paul Audi s'emploie à la définir et à la délimiter au fil d'une dissection conceptuelle multiforme et remarquable.

Sans oublier ses relations étroites avec l'actualité la plus clivante. Car le grand exemple de mésusage abusif de la responsabilité collective que

le philosophe choisit de scruter est la diabolisation des juifs, accusés globalement d'être tous « *génocidaires* », tous « *sionistes* », ou « *colonialistes* » – et donc, quelles que soient leurs déclarations et actions personnelles, « *partie prenante* » de la politique de l'actuel gouvernement de l'Etat d'Israël. L'objectif n'est pas de répliquer aux invectives, mais de mettre en lumière ce qu'elles révèlent du fonctionnement de notre époque. ■ R.-P. D.

PARTIE PRENANTE, de Paul Audi, Stock, 366 p., 22 €, numérique 16 €.



Paul Audi, à Paris, en 2022. MANUEL BRAUN/CONTOUR BY GETTY IMAGES

Parcours

1963 Paul Audi naît à Beyrouth.

1976 Il est naturalisé français.

1984 Il entre à l'Ecole normale supérieure.

1997 Il publie son premier livre, *L'Autorité de la pensée* (PUF).

2010 Créer. Introduction à l'esth/éthique (Verdier, « Poche »).

2024 Prix Femina essai pour *Tenir tête* (Stock).

Sauf que le politique persistait à demeurer en dehors de la réflexion du philosophe. Horizons, conflits et mutations actuelles de la vie collective demeureraient presque absents de son œuvre. Voilà qui a changé. Trois livres récents de Paul Audi dessinent une analyse passionnante de notre présent, avec pour fil directeur la question de l'identité – ses pièges, ses abus, ses usages raisonnables. *Troublante identité* (Stock, 2022) met en lumière le fait que l'individu et sa liberté excèdent continûment les traits identitaires auxquels l'époque cherche de manière systématique à réduire les sujets. *Tenir tête* (Stock, prix Femina essai 2024) analyse, à l'ombre

des massacres du 7 octobre 2023 et de leurs répercussions, l'impact sur la haine des autres des identités imaginaires culturelles et historiques.

Partie prenante, l'essai qui paraît aujourd'hui, parachève ce triptyque en décartiquant la notion de responsabilité collective, dans ses usages légitimes aussi bien que dans ses utilisations actuelles, souvent biaisées et mortifères. Après avoir tenu en lisière le registre du politique, le philosophe s'y est donc immergé – en prenant pour thème directeur l'exacerbation générale des identités et pour exemple central le conflit israélo-palestinien et les attitudes qu'il engendre. Autrement dit, il se donne délibérément pour objets de pensée les traits les plus actuels, et les plus violents, de la politique et de la guerre. Mais il en traite avec un sens aigu de la nuance, préférant courageusement l'analyse conceptuelle aux partis pris, et la philosophie aux invectives militantes.

La question de l'identité

Pourquoi choisir la question de l'identité comme fil directeur de ce triptyque ? « *L'identité est devenue le signifiant maître de notre temps. Chacun d'entre nous se trouve désormais jugé à partir de ce qu'il est, condamné par un tribunal populaire sans contrôle, au nom d'une justice imaginaire. Nous sommes donc tous constamment accusés d'être ce que nous sommes et tenus de nous défendre ou de nous justifier. J'ai tenté de démontrer cet enfermement en rappelant que chaque individu est toujours plus que la somme des appartenances qui le caractérisent.* »

L'analyse subtile de la responsabilité collective et de ses limites conduite dans *Partie prenante* est appliquée par Paul Audi, pour illustrer les dérives en cours, aux discours et invectives consécutifs au 7-Octobre. N'est-ce pas là un choix qui peut être discutable, voire passer pour une décision politique partisane ? « *Le 7-Octobre n'est pas simplement un événement politique majeur. C'est à mes yeux un événement dont les enjeux fondamentaux sont éthiques, philosophiques et même métaphysiques. En effet, il oblige chacun à se confronter à l'idée même qu'il se fait de l'humanité, dans ses multiples dimensions. Au XVIII^e siècle, la Révolution française impliquait des interrogations de cet ordre, sous couvert de problèmes uniquement politiques. Se réfugier dans le seul registre politique devient alors une*

EXTRAIT

« Si elle repose sur des liens d'appartenance, la responsabilité collective ne devrait pas contribuer à clouer un groupe entier au pilori. Elle en appelle plutôt à prendre en compte l'histoire, les héritages et les loyautés que toute transmission exige, même secrètement, des individus. Or tout cela suppose de savoir, de pouvoir et de vouloir faire des distinctions essentielles : entre être solidaire et participer activement, entre se taire par contrainte et se taire par complicité, entre subir passivement une situation et l'embrasser de son plein gré. Les individus (...) sont toujours plus que ce que leur identification leur dicterait d'être. (...) Dans cette perspective, la responsabilité collective retrouve son sens le plus fécond : non plus susciter de la culpabilité, mais développer une lucidité commune ; non plus juger à la hâte, mais mieux comprendre les conditions dans lesquelles nous vivons et agissons ; non plus préjuger des autres, mais nous mettre à l'épreuve de notre propre liberté. »

PARTIE PRENANTE, STOCK, PAGE 31

Eloge de la responsabilité collective

LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE a mauvaise réputation. A juste titre, si l'on songe à ses innombrables dérives actuelles sur les réseaux sociaux comme dans les médias. Celles-ci tendent à faire croire, par exemple, que tous les musulmans seraient plus ou moins responsables du terrorisme djihadiste, tous les juifs plus ou moins responsables des horreurs de la guerre au Proche-Orient. On réduit ainsi des situations complexes à des images simples et des individus libres à des identités figées.

Partie prenante développe une analyse critique détaillée de la

manière d'esquiver ces questions de fond et révèle, chez un philosophe, un manque-ment à ses responsabilités. »

C'est également au nom de sa démarche de philosophe que Paul Audi se reconnaît proche de l'héritage hébraïque, bien que n'étant pas juif, et se proclame « *juif de position* ». Paradoxe ? « *Pas du tout ! J'ai découvert dans l'héritage juif le modèle d'une identité de la non-identité : ne jamais pouvoir dire "je suis ceci ou cela" de manière définitive et absolue, s'interroger sans fin sur ce que l'on nous dit que nous sommes. L'exigence d'honorer la valeur "liberté" dans le respect de la justice que l'on doit aux autres : voilà ce qui me rattache de très près à la pensée juive.* » ■